Université Catholique de Louvain
Département des sciences politiques et sociales

ETUDE D'UN SYSTEME D'ECHANGE DE SERVICES SANS ARGENT

par Monsieur Mathieu Simonson

Directeur : Prof. Albert Bastenier
Rapporteur : Prof. Thomas Périlleux

Présenté en vue de l'obtention du grade de licencié en sociologie

Système d'échange Local
Autonomie
Equité
Solidarité sociale
Economies de la grandeur

Sincères remerciements à notre promoteur Albert Bastenier, à D. André, à mes deux frères et à mes parents pour leur précieux soutien, aux amis sociologues B. Masquelier, G. Lits, S. Hubeaux, V. Milis (en leur souhaitant bonne chance dans leur vie professionnelle), et enfin aux bruseliens qui ont très gentiment accepté de me recevoir. Longue vie à BruSEL !

PRÉAMBULE

Prendre la décision de consacrer plusieurs mois d'efforts à un seul et même sujet choisi parmi cent autres a été l'exercice le plus difficile de notre formation de sociologue, le plus formateur aussi puisqu'il nous a forcés à nous défaire d'une sorte d'ambition naïve et mal placée qui consistait à voir dans le mémoire un moyen de développer de façon immédiate un trop grand nombre de réflexions et interrogations théoriques.

Se concentrer sur un seul terrain et cela en partant d'une seule question toute ténue - loin d'amener comme nous l'avions longtemps pensé à une réduction de nos interrogations – ouvre le regard, transforme les évidences en idées, redonne foi en ce qui est petit, tire magnifiquement le sens de ce qui semblait insignifiant.

Pourquoi vouloir analyser un SEL ? Les systèmes d'échange local ont commencé à susciter notre intérêt en juillet 2004. Cela a commencé par une simple conversation, puis par la lecture d'articles concernant les SEL français. Alors que nous n'avions encore aucune connaissance du terrain, ce qui éveilla notre curiosité pour les SEL fut ceci : *a priori* les selistes nous apparaissaient comme des personnes ayant quelque peu perdu confiance dans le projet de société moderne et tentant de se reconstruire un petit monde dans lequel (et sur lequel) il était possible pour eux d'agir de façon libre et autonome.

Le chômage, la précarité et la dépersonnalisation des relations humaines étaient – selon l'idée que nous nous en étions faite en intégrant sans doute un peu dogmatiquement ce que nous avions pu apprendre sur le sujet - autant de motifs à l'extinction de l'agir libre et autonome des individus. Dans un monde où le chômage et la précarité font rage et cela malgré l'augmentation de la richesse globale, des individus en viennent à repenser le vivre ensemble, l'association. C'était là le phénomène qui nous passionnait. La question qui nous animait était : Comment cela se passe-t-il concrètement et au quotidien ?

PLAN

INTRODUCTION

PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

1. QUESTION DE DÉPART 11
2. CADRE CONCEPTUEL 12
3. LES QUESTIONS DE RECHERCHE 13
4. ÉCHANTILLONNAGE 14
5. MÉTHODE 14

PARTIE THÉORIQUE - ÉTAT DE LA QUESTION

I. L'ÉCHANGE SANS ARGENT : L'ESPRIT DE SEL ET SES ANTÉCÉDENTS HISTORIQUES **18**

1. CONTEXTE SOCIO-HISTORIQUE **18**
   - 1.1. La monnaie comme fait social total 18
   - 1.2. De l'autonomisation de l'économie marchande à la coopération 19
2. DES SYSTÈMES D'ÉCHANGE SANS ARGENT **20**
   - 2.1. Robert Owen et les Labour Notes 20
   - 2.2. La monnaie fondante de Silvio Gesell 21
   - 2.3. Les expériences américaines 21
   - 2.4. Le LETS canadien..... 23
   - 2.5. Le LETS britannique..... 24
   - 2.6. Le SEL français 25
3. L'ESPRIT DE SEL **26**

II. LES SEL EN BELGIQUE **27**

1. LA GENÈSE DES SEL BELGES **27**
2. CONTEXTE SOCIAL, POLITIQUE ET LÉGAL DES SEL BELGES **27**
   - 2.1. Contexte socio-économique 27
   - 2.2. Contexte politique et légal 28

PARTIE EMPIRIQUE (I) – L'ACTION SOCIALE AU SEIN DE BRUSEL

I. QU'EST CE QUE BRUSEL ? 32

1. HISTOIRE DE BRUSEL **32**
2. L'ESPRIT DES FONDATEURS **32**
   2.1 Transformer ensemble les manières de penser, de sentir et d'agir 33
   2.2 Á propos de la conception philosophique de BruSEL 33
   2.3 Les principes de justice 34
3. LE FONCTIONNEMENT **36**
   3.1. Adhésion 36
   3.2. Information 36
   3.3. Coordination 37
   3.4. Comptabilité 37
   3.5. Réunions 37
4. LES PROBLÈMES DE FONCTIONNEMENT **39**
5. LE PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE DU RÉSEAU **40**
   5.1. Des intellectuels 41
   5.2. Des précaires 41
   5.3. Mais pas de désaffiliés 42
6. LES RENCONTRES **43**
   6.1. Bruseliennes 43
   6.2. Assemblée Générale 44
7. LES ÉCHANGES **45**
   7.1. L'offre 45
   7.2. La demande 49
   7.3. L'échange-don 50

II. SEL VS. SYSTÈME DOMINANT 56

1. LES ÉCHANGES AVEC ARGENT ET SANS ARGENT **58**
   1.1. Les échanges avec argent 60
   1.2. Les échanges sans argent 62
   1.3. Système d'endettement croisé 62
   1.4. BruSEL comme …
      i. espace de liberté 62
      ii. espace égalitaire 65
      iii. espace solidaire 67
   1.5. Idéologie et utopie 68

2. LE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ VS. L'ACTIVITÉ DANS LE SEL **69**

III. LES MOTIVATIONS **70**

1. LA RECHERCHE DE SATISFACTION DE BESOINS PRATIQUES …….. **72**
2. LA QUÊTE D'ESTIME DE SOI ET D'ESTIME SOCIALE ……... **76**
   2.1 Espace d'autonomie …….. 76
   2.2 Espace d'estime sociale …… 77
   2.3 *Agapè* ? …….. 78
   2.4 La solidarité ……... 80
3. LA QUÊTE IDÉOLOGIQUE OU POLITIQUE …… **81**
   3.1 La fonction le plus englobante …….. 81
   3.2 Faire tourner un laboratoire politique …… 82
      i. Des activités autonomes …… 83
      ii. Contre la hiérarchie ……...84
      iii. Le don de soi …….. 84

PARTIE EMPIRIQUE (II) - ACCORDS & DISCORDES SUR LES PRINCIPES DE JUSTICE

I. LES MODES DE JUSTIFICATION DES ACTEURS **91**

I. La cité marchande …… 93
II. La cité domestique ……. 103
III. La cité de renom ……... 108
IV. La cité industrielle ……. 114
V. La cité civique ……. 121
VI. La cité par projet …… 128
VII. La cité inspirée ……..... 136
VIII. La cité du don ? ……..... 144

II. LES CRITIQUES & LES COMPROMIS **151**

CRITIQUE MÉTHODOLOGIQUE

CONCLUSION

INTRODUCTION

Nous commencerons ce travail par des considérations macrosociologiques qui mettront en lumière les conditions d'émergence des LETS/SEL (*Local Exchange and Trading Systems*), ces systèmes d'échange sans argent qui prirent leur essor dans les pays industrialisés à partir de la fin des années 80. Ils ont souvent été identifiés à une forme de réponse à la *société du travail*[1], une alternative à un modèle de société dans lequel le travail salarié se raréfie alors même qu'il occupe une place de plus en plus centrale. Nous faisons le choix de suivre cette interprétation adoptée entre autres par Van Ouytsel & Vanderweyden[2].

Pour André Gorz, la raréfaction de l'emploi est la conséquence logique de notre volonté moderne d'*économiser le temps* de travail par le truchement d'un secteur technologique créé pour l'occasion. Une fois libéré, le travail doit être déplacé, ce qui exige la découverte préalable de nouveaux champs d'activité économique. Malgré les limites patentes d'une telle entreprise, tout se passe comme si rien ne devait lui résister, à tel point qu'on en vient à *économiciser*[3] ce qui relève le moins de la sphère économique. En acceptant de monétiser des activités jusque-là gratuites et autonomes, on cautionne leur utilisation en vue de l'accomplissement de fins qui ne sont pas les leurs. Pour Gorz, l'actuelle rationalité économique ruine de la sorte le sens des activités humaines et occulte les possibilités dont le temps humain est porteur.

> « Nous nous trouvons dans un système qui ne sait ni répartir, ni gérer, ni employer le temps libéré ; qu'il s'effraie de son accroissement alors qu'il fait tout pour l'augmenter ; et qui ne lui trouve finalement d'autre destination que de chercher par tous les moyens à le monnayer, c'est-à-dire à monétariser, à transformer en emplois, à économiciser sous forme de services marchands de plus en plus spécialisés, jusqu'aux activités jusque là gratuites et autonomes qui pourraient l'emplir de sens (…) »[4].

Depuis le milieu des années 90, des auteurs comme J. Rifkin, D. Méda et A. Liepitz défendent cette hypothèse d'une incapacité du système capitaliste à résorber la « crise du

---

[1] J. VAN OUYTSEL & K. VANDERWEYDEN, *Werkt LETS? Lokale ruikringen afgewogen tegen betaalde arbeid,* Antwerpen, UIA, PSW-papers, 2001.
[2] *id.*
[3] *Economiciser* : « (…) inclure dans le champ de l'économie ce qui en était encore exclu, cela veut dire que la rationalisation économique génératrice de gains de temps va gagner du terrain et dégager des quantités croissantes de temps disponible ». (cf. A. GORZ, *Métamorphoses du travail*, Paris, Gallimard, 1988, p. 17)
[4] A. GORZ, *id.*, p. 23.

travail » [5]. Leurs théories ont participé à rendre une certaine légitimité aux questions suivantes : « La tâche de créer de l'utilité sociale doit-elle incomber essentiellement aux représentants politiques ? », « Est-ce que ce sont des contraintes économiques qui doivent déterminer ce que nous faisons les uns pour les autres ? », « Que se passe-t-il lorsqu'on laisse aux individus l'initiative de faire ce qu'ils savent faire ? ». Nous montrerons que les SEL sont des lieux au sein desquels sont progressivement et collectivement élaborées des réponses à ce genre de questions.

Un peu à la manière de Gorz, les sociologues et philosophes Offe et Heinze[6] voient dans les LETS une sorte de contre-offensive à la *victoire mondiale de l'argent sur le temps*. Dans un contexte où l'argent prend une place grandissante dans la distribution des valeurs de bien-être (*welfare values*) et des opportunités de vie, les LETS/SEL apparaissent comme un moyen de stimulation de la 'productivité de bien-être du temps'. Alors que - tant pour l'employé surmené que pour le précaire inactif - cette productivité de bien-être du temps est en déclin, alors que nombre d'individus perdent prise sur les garanties institutionnelles et les opportunités sociales qui pourraient leur permettre un usage à la fois productif et satisfaisant du temps, des associations se forment afin de recréer les opportunités perdues, de répondre aux attentes d'individus ne trouvant pas leur compte dans le système socio-économique actuel. Apparaissent ainsi des espaces de *vie* sociale dans lesquels peut se tester au quotidien l'idée selon laquelle la qualité de la vie n'est pas absolument fonction du pouvoir d'achat. Les activités qui y prennent place font partie de ce que Offe et Heinze nomment les *autres activités humaines utiles* :

> "Useful human activities allocated otherwise than through the medium of money without the need to solve the problem of production and distribution via the state and bureaucratic hierarchies[7]"

---

[5] Jeremy RIFKIN a ouvert un long débat académique sur cette question. Il maintient dans *The End of Work* qu'il existe aujourd'hui une relation inversement proportionnelle entre l'évolution de la productivité d'une économie (qui repose maintenant essentiellement sur le secteur du savoir) et le nombre de ses emplois (cf. J. RIFKIN, *The End of Work : The decline of the Global Labor Force and the Dawn of the Post-Market Era*, New York, Tarcher-Putnam, 1995). En France, sept ans avant la publication de l'ouvrage de Rifkin, A. GORZ montrait en quoi les emplois supprimés par la technologie ne seront déplacés qu'au prix d'une dualisation croissante de la société (cf. *infra*). En 1995, Dominique MÉDA parle de l'actuelle situation paradoxale des sociétés fondées sur le travail. Elle articule sa problémarique sociologique à une démarche de philosophie sociale et politique (D. MÉDA, *Le travail, une valeur en voie de disparition*, Paris, Alto-Aubier, 1995 ; cf. LIEPITZ A., *La société en sablier*, Paris, La Découverte, 1997 ; J. BIDET & J. TEXIER, *La crise du travail*, Paris, PUF, 1995). Enfin, Anne-Marie GROZELIER objecte chiffres à l'appui que – bien que l'on assiste à une augmentation des contrats précaires – l'effritement de la société salariale n'est aucunement confirmé. (A.-M. GROZELIER, *Pour en finir avec la fin du travail*, Paris, Atelier, 1998).

[6] Cl. OFFE & R. G. HEINZE, *Beyond Employment, time, work, informal economy,* Temple University Press, 1992

[7] *id.* p. 14

Nous montrerons que le spectre s'élargit bien au-delà de ces questions relatives à la promotion d'activités autonomes. De même, au-delà du message 'officiel' qu'y accolent les initiateurs canadiens, britanniques, belges ou français, s'agrègent toutes sortes de petits discours ou de petites interprétations parfois totalement inconciliables de ce qu'est le SEL. Nous montrerons que l'ensemble ne peut se réduire ni à un tout monolithique, ni à une congrégation éparse de discours irréductibles les uns aux autres.

Dans le premier chapitre de ce travail, nous exposerons différents modèles historiques de système d'échange sans argent. Nous tâcherons d'y mettre en lumière l'histoire, les principes de fonctionnement et les objectifs des LETS. Dans le deuxième chapitre, nous retracerons le phénomène d'émergence des SEL en Belgique. Le troisième chapitre consistera en un exposé de l'étude empirique que nous avons faite auprès de l'association BruSEL. Enfin, nous présenterons une lecture des données à la lumière des économies de la grandeur de Boltanski, Thévenot et Chiappello[8].

[8] L. BOLTANSKI et L. THEVENOT, *De la justification, les économies de la grandeur,* Paris,Gallimard, 1991 ; L. BOLTANSKI & E. CHIAPPELLO, *Le nouvel esprit du capitalisme,* Paris, Gallimard, 1999.

PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

1. QUESTION DE DÉPART

Notre question de départ est la suivante : *Le BruSEL, en tant que système d'échange égalitaire et solidaire, peut-il être entendu comme porteur d'un véritable projet politique de contestation du modèle d'échange dominant ou faut-il s'en tenir à y voir un moyen pragmatique visant à recréer des liens sociaux à l'échelle locale afin d'y améliorer le quotidien des membres ?* Cette question offre l'avantage de partir non pas des hypothèses a priori du chercheur mais de la définition que les fondateurs de BruSEL ont donnée de leur propre projet. Nous nous référons ici à l'art. 1 de la Charte, qui dit ceci : « Le BruSEL est un système d'échange local dont l'objet est de permettre un échange de services entre ses membres sur une base égalitaire dégagée des considérations financières, et de contribuer par là au renforcement d'un tissu social local qui ne reproduit ni les rapports sociaux ni la hiérarchie des qualifications tels qu'ils existent sur le marché du travail » (cf. Annexes).

Le BruSEL se définit donc essentiellement de la façon suivante : (1) Un système qui vise la mise en circulation de services entre ses membres. On verra qu'un tel système d'échange est supposé offrir des opportunités de satisfaire des besoins pratiques et relationnels qui autrement ne seraient probablement pas satisfaits. (2) Il est défini comme un projet politique émancipatoire, égalitariste[9] et solidaire[10] : c'est-à-dire que par-delà la satisfaction des besoins individuels, ce qui semble être recherché c'est une nouvelle définition des rapports sociaux. C'est ce que nous entendons quand nous disons du SEL qu'il a une visée non seulement pragmatique mais aussi politique. L'absence d'argent et l'absence de hiérarchie des qualifications sont non seulement les conditions de l'échange, mais aussi les fondements d'une forme bien spécifique de *'vivre ensemble'*.

[9] Ce qui est entendu ici trouve une explication au niveau de l'article 5 de la charte : « Une heure de travail humain est égale à une heure de travail humain. Cette égalité est la base de toute transaction » (Cf. Annexes). De nombreux SEL optent pour une règle de rétribution plus souple qui prend en compte le degré de difficulté, de pénibilité, ou de plaisir lié à la réalisation de la tâche (cf. *SEL, Mode d'emploi*, p. 14, in www.selidaire.org, consulté le 10 avril 2005)

[10] La visée égalitariste est caractéristique de pratiquement tous les SEL. Le « SEL, mode d'emploi », rédigé par les fondateurs ariégeois en Octobre 2002, s'ouvre d'ailleurs sur l'idée selon laquelle la vocation de SEL est de ne pas reproduire les injustices et les inégalités présentes dans la société capitaliste. Les 380 SEL français se sont fédérés autour de cette même idée.

2. CADRE CONCEPTUEL : le cadre conceptuel est une « version momentanée de la carte du territoire exploré par le chercheur »[11]. Elle pourra évoluer tout au long du travail de terrain. Le but est ici simplement d'aider à la structure de l'ensemble en construction.

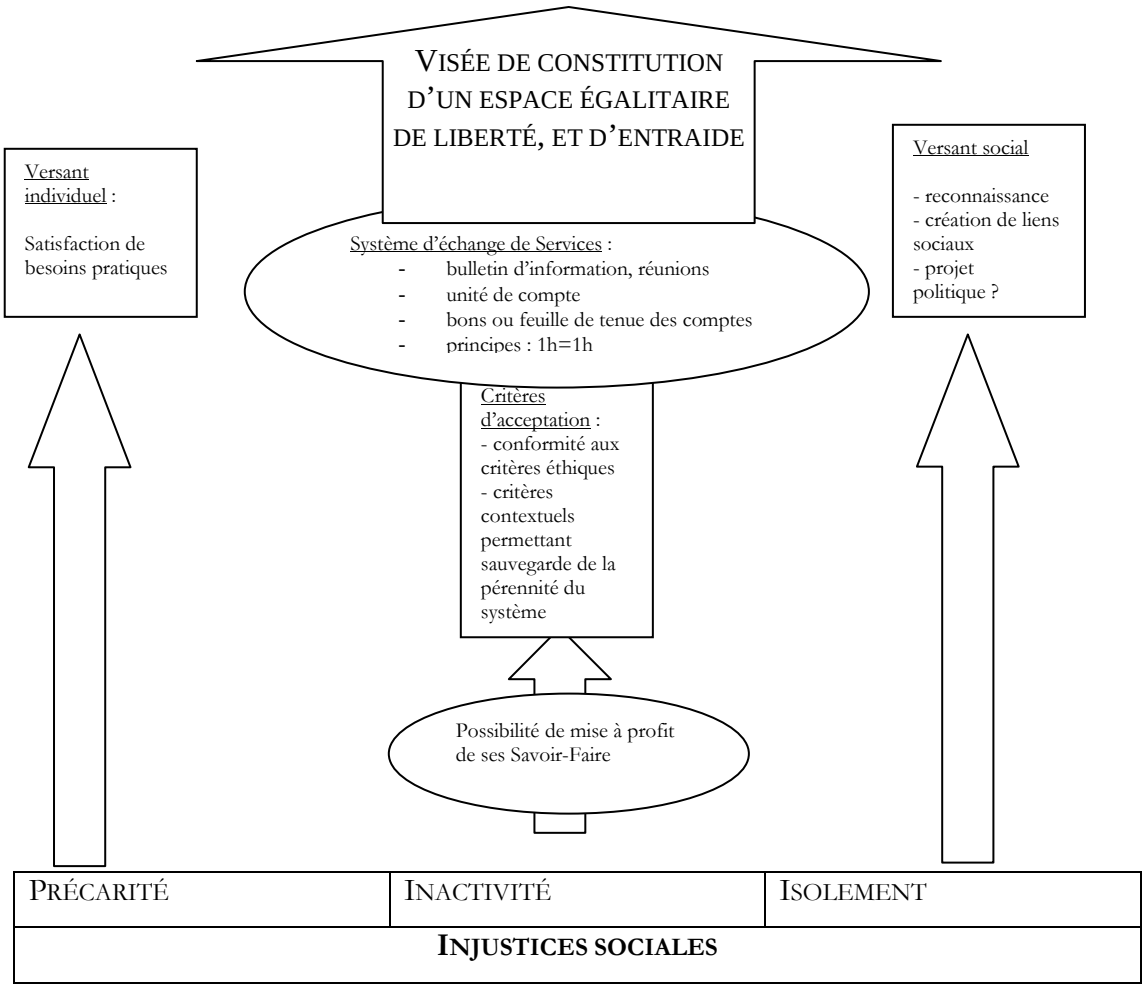

[11] M. HUBERMAN & M. MILES, *Analyse de données qualitatives,* Bruxelles, De Boek Université, 1991, p. 46

3. LES QUESTIONS DE RECHERCHE

Dans cette étape, nous avons regroupé les questions susceptibles de nous éclairer sur ce que nous voulons savoir en priorité : soit la question de l'utilisation concrète du système par les membres et les motivations qui sous-tendent leurs actions dans le SEL. Nous avons privilégié la « recherche descriptive et exploratoire »[12].

- Les motivations de l'acteur	**1. Les motivations** 1.1. Te souviens-tu de la première fois où tu as entendu parler du système SEL ? 1.2. Qu'est-ce qui t'a intéressé dans ce principe ? Il y a-t-il un aspect qui t'a semblé moins intéressant, qui t'a déplu ? 1.4. Comment en es-tu venu à devenir membre ?
- L'auto-définition des aptitudes de l'acteur	**2. Les savoirs et savoir-faire** 2.1. Quels services as-tu mis sur ta feuille d'inscription ? 2.2. Pourquoi avoir opté pour ces services-là ? 2.3. Ont-ils quelque chose à voir avec ta formation ou ton activité professionnelle ? 2.4. Qu'est-ce que tu apprécies dans le fait de pouvoir rendre ces services-là ?
- Satisfaction - Utilité du système pour l'acteur	**3. L'offre, l'accès aux services** 3.1. Quels sont les services auxquels tu as eu recours ? 3.2 Comment se sont-ils passés ? 3.3 Qu'est-ce qui arrive quand un membre est insatisfait d'un service rendu ?
- Gestion de conflits	**3. Confiance** 3.1. Est-ce que tu as déjà eu connaissance d'un cas de membre qui quitte le SEL sans avoir régularisé son compte ? 3.2. Il y a déjà eu des conflits entre membres ? Comment ces conflits se dénouent-ils ?
- Connaissance qu'a l'acteur des principes de justice du système - Définition par l'acteur des objectifs du système	**4. Orientation politico-idéologique** 4.1. C'est quoi pour toi « l'Esprit de SEL » ? 4.2. Qu'est ce qu'il y a de différent entre les principe des SEL (comme BruSEL) et ceux du système d'échange dominant ? 4.3. Tu vois le projet des SEL comme un complément ou comme une alternative au système d'échange dominant ? Tu peux développer ? Tu penses que les autres membres pensent de même ? 4.4. Selon toi quelle est/doit être l'ambition de BruSEL ?
- Définition par l'acteur des relations entre membres	**5. Sociabilités** 5.1. Vois-tu parfois des selistes de BruSEL en dehors des échanges ? 5.2. Pour toi, quelle est la différence entre l'esprit du SEL et l'esprit de l'échange marchand ?

12 M. HUBERMAN & M. MILES, *op cit.*, p. 52

4. ECHANTILLONNAGE

L'échantillon est constitué de quatorze membres de BruSEL ayant - pour une part - répondu à notre annonce par courriel. Puisqu'il était possible qu'un grand nombre de bruseliens ne possède pas de connexion Internet, nous avons également procédé à une sélection de répondants par téléphone. Les informations de base relatives à notre échantillon sont disponibles à la page 42.

5. LA METHODE

Dans notre méthode d'entretien[13], nous avons adopté une attitude souple et empathique à l'égard du discours des répondants et avons ainsi voulu faire en sorte qu'ils parviennent librement à faire la lumière sur leurs propres motivations, ainsi que sur leur rôle et sur les implications concrètes de leur participation au SEL sur leur quotidien. Nous n'avons orienté leur discours qu'en fonction de trois larges préoccupations théoriques : (1) « Quelles ont été les raisons qui les ont poussés à rejoindre le SEL ?», (2) « Qu'est-ce qu'ils y font ?», (3) « Qu'est-ce qu'ils pensent de ce qu'ils font ? » ou « que pensent-ils gagner à y faire ce qu'ils font ? »

Cette approche[14] au moyen de laquelle on tâche d'extraire le sens endogène de l'action en vue de construire l'objet sociologique nous permet d'effectuer des entretiens que l'on pourra lire à l'aide des dispositifs analytiques de la *grounded theory* d'Huberman et Miles[15]. Le choix de cette méthode nous semble concilier souci de précision et intérêt pour le sens que l'acteur place dans son action. Voici les étapes de notre première phase d'analyse :

- codification ouverte
- identification de concepts et de catégories conceptuelles.
- Propriétés, dimensions et constitution de profils dimensionnels
- trouver les interrelations qui unissent les catégories.
- ligne narrative commune à tous les entretiens

---

13 R. QUIVY et L. VAN CAMPENHOUDT, *Manuel de la recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1995

14 J. POUPART, « L'entretien de type qualitatif : considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques » in J. POUPART, J.-P. DESLAURIERS & ALII., *La recherche qualitative, enjeux épistémologiques et méthodologiques,* Paris, Gaëtan Morin (éd.), 1997, pp. 173-207

15 M. HUBERMAN & M. MILES, *Analyse de données qualitatives*, Bruxelles, De Boeck Université, 1991.

Au terme de cette phase, étant insatisfaits de la fidélité de notre modèle théorique à l'égard de notre matériau nous avons voulu re-exploiter les entretiens sur base d'une seconde méthode d'analyse plus précise : celle de Boltanski et Thévenot.

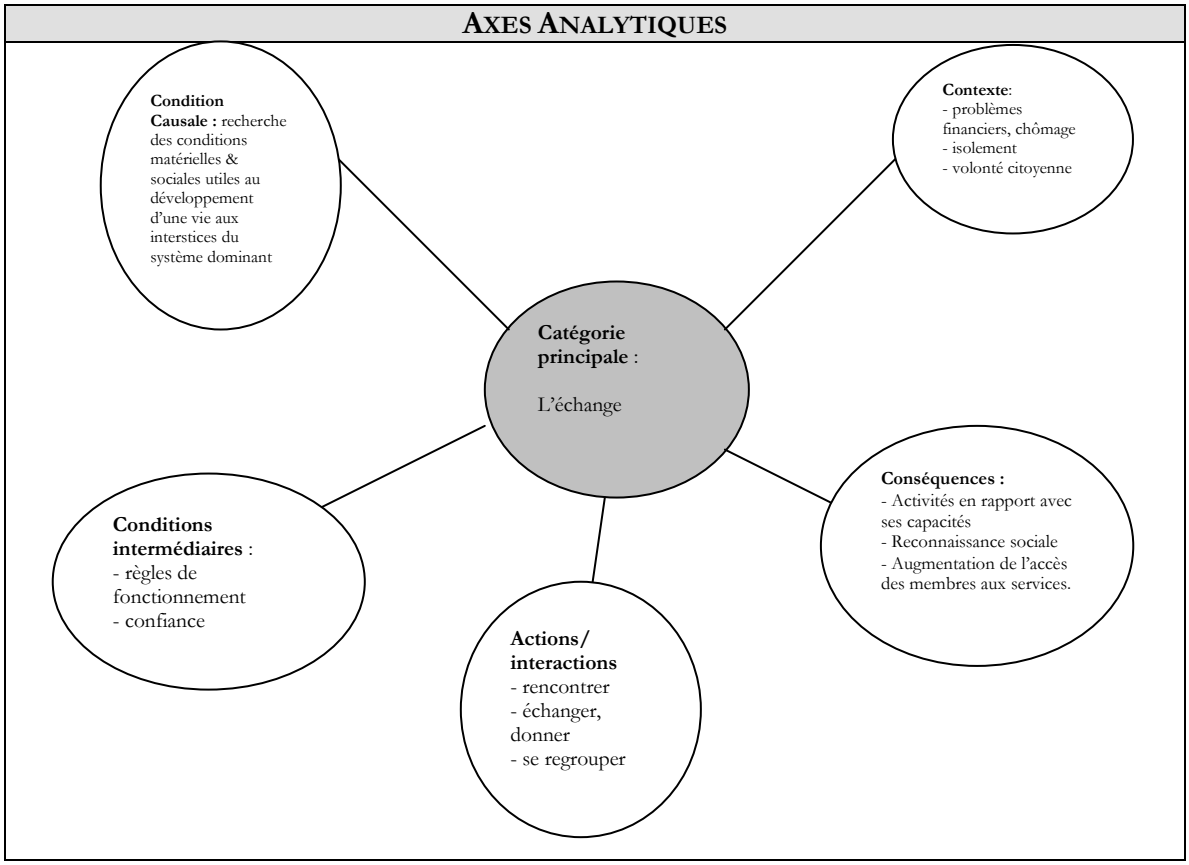

PARTIE THÉORIQUE : ÉTAT DE LA QUESTION

Qu'est ce qu'un LETS/SEL ? Un système d'échange local (SEL) est un …

> « Regroupement de personnes qui sous une forme associative et sur une base locale, échangent des services et des biens par l'intermédiaire d'un bulletin d'information, d'une unité de compte interne des transactions et d'un système de bons d'échange ou d'une feuille personnelle de tenue des comptes remise régulièrement à l'équipe d'animation du groupe »[16].

Cette définition des systèmes d'échange local - en se limitant à un exposé prosaïque de leurs grands mécanismes de fonctionnement - a l'avantage de prendre acte de l'hétérogénéité du phénomène : les principes de justice et les règles d'évaluation des biens et des services peuvent en effet varier d'un système à l'autre.

En 2002, il existait 8855 systèmes de ce type à travers le monde[17], dont en 79% en Argentine (soit 189,2 *clubs de trueque* par million d'habitants). Les 21% restants se concentrent essentiellement en France (380 systèmes, soit 6,2 par million d'habitants), au Royaume-Uni (361), en Italie (321), en Allemagne (262) et au Japon (120), aux États-Unis (59) et aux Pays-Bas (37). Les LETS européens ont connu un essor considérable à partir du début des années nonante ; les *clubs de trueque* argentins ne se sont quant à eux développés qu'à partir de mai 1995, mais le contexte de crise économique et monétaire aidant, ils ont explosé au point d'éroder l'autorité de la devise nationale : aujourd'hui, plus d'un argentin sur dix est membre actif d'un système de *trueque*.

Dans le cadre de ce mémoire, nous nous sommes attelés à l'étude d'un SEL en particulier : le *BruSEL*, système d'échange local dont les deux grandes particularités sont (1) l'échange exclusif de services et (2) l'adoption du principe « une heure égale une heure ». Ces deux règles qui en régissent les échanges depuis maintenant plus de neuf ans ont pour implications d'une part une indépendance à l'égard des contraintes du marché et l'exclusion de toute logique d'accumulation, et d'autre part un refus de la hiérarchie des qualifications, ce qui implique un certain égalitarisme entre membres.

---

[16] J.-M. SERVET, *Une économie sans argent*, Paris, Seuil, 1999, p. 54

[17] H. WANNER, *Lets, vrijwilligerswerk nieuwe stijl, onderzoek naar de eigenheid van de Lets ruilkringen*, Aalter, Lets Vlaanderen vzw, 2002

Avant de nous livrer à l'étude approfondie de BruSEL nous présenterons un bref état de la question « SEL » : dans un premier temps nous exposerons ce que furent les antécédents historiques de ce type d'associations et montrerons ce en quoi elles consistent aujourd'hui. Dans un second temps, nous développerons en détail la question des SEL en Belgique.

I. L'ÉCHANGE SANS ARGENT : ESPRIT DE SEL ET SES ANTÉCÉDENTS HISTORIQUES

1. CONTEXTE SOCIO-HISTORIQUE

1.1. LA MONNAIE COMME FAIT SOCIAL TOTAL

En Europe, avant le XIXème siècle et la centralisation du système bancaire - pour tout ce qui concernait les échanges locaux - il était de pratique courante d'utiliser des monnaies locales. À mesure que le pouvoir d'influence des monnaies nationales augmentait, les termes des échanges devenaient de moins en moins contrôlables pour les individus. (…) Selon Aglietta et Orléan[18], il réside dans cette monnaie moderne un fond de pouvoir archaïque : elle est un principe sous l'égide duquel les membres d'une société peuvent se placer à condition qu'ils acceptent d'en faire quelque chose d'universellement valable et désirable. Bref, en contrepartie de leur foi et de leur fidélité au principe monétaire souverain ils reçoivent une protection issue de la puissance souveraine, en l'occurrence un pouvoir d'achat.

Le propos d'Aglietta et Orléan consiste ici à définir la monnaie non comme un simple instrument économique extérieur aux relations humaines auxquelles il s'applique, mais comme un principe holistique, c'est-à-dire comme un principe qui engage la société dans son entier. En anthropologie, c'est Marcel Mauss[19] (1872-1950) qui fut le premier à émettre cette idée de la monnaie comme principe holistique, ou plutôt comme *fait social total* : fait qui traverse et mélange toutes les fonctions sociales. Cette chose inspirant foi et confiance (et tirant d'elles sa valeur) recouvrait à son sens une dimension non seulement financière, mais également politique, morale, sociale et psychologique.

[18] M. AGLIETTA & A. ORLEAN, *La monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob, 1998
[19] M. MAUSS, *Écrits politiques*, textes réunis par M. Fournier, Paris, Fayard, 1997 ; M. MAUSS, *Essai sur le don*, Paris, PUF, 1996.

1.2. DE L'AUTONOMISATION DE L'ÉCONOMIE MARCHANDE À LA COOPÉRATION

Selon Mauss, l'ordre social dominant se caractérise par une autonomisation cosmopolite de l'économie, laquelle permet au marché d'être « une puissance considérable de rationalisation et de renouvellement mais aussi un espace de non-loi où des réalités sociales durables sont sacrifiées à des appétits immédiats »[20]. À ce mouvement économique puissant, asocial et tyrannique, Marcel Mauss oppose un mouvement économique à but social et de forme démocratique : la coopération.

> « La coopération est une association volontaire, libre, progressive, évoluant par elle-même dans un milieu hostile, mais s'y forgeant des armes, et s'y développant par sa propre organisation, son génie, son personnel »[21].

En tant qu'États dans l'État, les coopératives pourraient – selon Mauss - se substituer au régime compétitif. Elles doivent être des « laboratoires du futur »[22] visant à réapprendre l'archaïque, à (re)découvrir la délicate essence du lien social et de la démocratie[23]. Comme le montrent bien Offe et Heinze[24], il existe un véritable lien de filiation entre le mouvement coopératif anglais et le mouvement LETS/SEL. Les mots de Smaïn Laacher – spécialiste des SEL - font d'ailleurs parfaitement écho à ceux de Mauss :

> « [Les SEL] sont une démonstration pratique que les régimes politiques et les modes de gouvernement des hommes ne sont pas des faits de nature, inaccessibles à la raison et à l'action »[25].

Les membres de *BruSEL* ajoutent qu'il s'agit d'un « laboratoire politique », d'une forme de « démocratie directe » ou encore d'une école du « vivre ensemble », autant d'expressions qui évoquent les desseins de Mauss lorsqu'il s'exprimait sur la nature du mouvement coopératiste anglais.

---

[20] C. TAROT, *Sociologie et anthropologie de Marcel Mauss*, Paris, La découverte, 2003, p. 68
[21] *id.*, p. 69
[22] M. MAUSS, *Écrits politiques*, textes réunis par M. Fournier, Paris, Fayard, 1997, p. 146 ; cité par C. Tarot, *op cit.*, p. 70
[23] Ph. CHANIAL, *Justice, don et association, la délicate essence de la démocratie*, Paris, La découverte/MAUSS, 2001
[24] Cl. OFFE & R. G. HEINZE, *op cit.,* p. 43
[25] S. LAACHER, *Les SEL, une utopie anti-capitaliste en pratique*, Paris, Ladispute, 2003

2. DES SYSTÈMES D'ECHANGE SANS ARGENT : DES COOPÉRATIVES OWENNIENNES AUX SYSTÈMES D'ÉCHANGE LOCAL

2.1. ROBERT OWEN ET LES LABOUR NOTES

On trouve dans les expériences monétaires de Robert Owen (1771-1858) - industriel anglais converti en réformateur social - les prémisses de ce qui se présente aujourd'hui sous les traits du système LETS. L'idée phare qui animait ces expériences était que - le travail étant source de toute richesse - tout producteur avait légitimement droit à recevoir le produit intégral de son labeur.

> « Il convient de concevoir et de mettre en circulation un moyen d'échange qui, à partir d'une unité de temps de travail qui serait mesurée dans chaque objet produit, représenterait véritablement la valeur réelle du labeur humain, c'est-à-dire la quantité de travail employé à la production du produit »[26]. (Cf. Rapport du comité de Lamarck, 1821)

En 1832, sous l'initiative d'Owen, s'ouvrait à Londres le marché national et équitable du travail (*National and Equitable Labour Exchange*). Les prix du marché y étaient remplacés par des prix réévalués en fonction du temps de travail qui avait été nécessaire à l'élaboration des produits finis. La circulation des biens préalablement réévalués nécessitait la création d'une nouvelle unité de mesure : les livres sterling y furent donc remplacées par des bons de travail (*Labour Notes*), la valeur totale des billets de travail étant équivalente à la somme des heures de travail nécessaires à la fabrication des biens en circulation. De nombreux artisans et travailleurs londoniens prirent rapidement conscience du fait que ce système leur permettait de recueillir la pleine valeur de leur production. Et en quatre mois, le système connut un immense engouement ; le *National and Equitable Labour Exchange* prit un essor considérable au point que fin décembre on comptait 445 501 heures de travail échangées en *Labour Notes*. Le système fit finalement banqueroute en 1934. En France, la banque d'échange de Pierre Josef Proudhon (1807-1865) procédait d'une logique vaguement similaire à celle d'Owen. Elle était supposée abolir d'une part l'argent comme moyen d'échange et d'autre part les intérêts.

---

[26] S. DUPUIS, «Robert Owen et les billets de travail » in *Silence* (Hors série - SEL), *Pour changer, échangeons*, p. 5, disponible sur www.selidaire.org (consulté en juillet 2005)

2.2. LA MONNAIE FONDANTE DE SILVIO GESELL

Selon l'économiste Silvio Gesell (1862-1930), les « crises d'inflation » étaient dues au fait que la quantité de monnaie gagnée par l'or ne suivait pas le rythme de l'accroissement de la production et de la richesse.[27] En bonne logique, il lui fallait conclure ceci : pour stopper l'inflation il faut faire en sorte que - comme toute chose - l'argent se dégrade. Le système de monnaie fondante était né :

> « Il est impossible (…) d'élever la marchandise et le travail au rang de l'argent liquide. Ni la force de travail ni les marchandises ne peuvent se conserver comme l'argent. Ce qu'ils offrent se dégrade, nécessite des frais d'entretien ; tandis que le possesseur d'argent peut le retirer sans problème du circuit économique et attendre l'occasion favorable. L'argent ne se dégrade pas. C'est ce qui lui rend ce caractère fascinant, diabolique. Il devient un fétiche, un objet qui représente la valeur en dehors du temps, et qu'on peut stocker »[28].

Entre les années trente et cinquante – sous l'impulsion de la théorie de Gesell – apparurent des expériences d'économies de monnaie fondante. Celles-ce consistaient en la mise en circulation à l'échelle locale d'une monnaie dont la valeur décroissait de 1 à 6% par mois. Le système fut mis en application pour la première fois en 1932, dans une commune du Tyrol autrichien, à Wörgl, village durement frappé par le chômage. Le système de Gesell s'y révéla être un puissant remède à la crise. Mais en 1933, en dépit de cet apparent succès, le gouvernement autrichien interdît les systèmes d'échange par monnaie fondante, et l'expérience de Wörgl fut abandonnée.

2.3. LES EXPÉRIENCES AMÉRICAINES : DU *SELF-HELP* AUX BANQUES DU TEMPS

A la même époque, aux Etats-Unis, naissait le *self-help movement for the unemployed* qui consistait entre autres à mettre des activités et des services à disposition de chômeurs *via* un réseau d'échange local. Dans un contexte d'absence de protection sociale et sous l'égide du gouvernement, ces groupes se multiplièrent en tant qu'instruments destinés à

---

[27] A. LEMAITRE, « Silvio Gesell : une monnaie pleine d'intérêt » in *Silence* (Hors série - SEL), *Pour changer, échangeons*, p. 7, disponible sur www.selidaire.org (consulté en juillet 2005)
[28] S. GESELL, *L'ordre économique naturel*, Bruxelles, Uromant, 1918, cité par A. LEMAITRE, *id.*, p.7

augmenter la qualité de vie de leurs membres[29]. Bref, du côté américain, on voit naître des systèmes d'échange moins contestataires que pragmatiques dont l'ambition est simplement de stimuler l'action d'individus réduits à l'inactivité, de leur ouvrir ainsi un plus large accès aux biens et aux services et – *de facto* – d'augmenter leur bien-être (*welfare*)[30].

Depuis le début des années 90, s'y développe un système de *Time banks* qui centralisent des *Time-dollars* : monnaie, exonérée de taxes qui vise l'«empowerment of people to convert their personal time into purchasing power by helping others and by rebuilding family, neighbourhood and community»[31]. Un Time Dollar c'est une heure consacrée à une personne. Ceci revient à dire que l'échange est exclusivement évalué à l'aune du temps de travail ; soit qu'une heure de travail équivaut à une heure de travail, l'objectif étant de *transformer une rue à sens unique en une rue à double sens* :

> « Every act of helping leads to another act of helping, creating a web of support and caring that rebuilds trust and enhances community. Anyone can earn Time Dollars. All it takes to earn and spend them is to be a member of a Time Bank. You can start your own group if there isn't one in your area. (…) Time Dollars have been called a "currency of caring" because they make it possible for people who receive help to give back to others »[32].

2.4. LE LETS CANADIEN

Le degré d'échange dans une localité donnée est fonction des flux de monnaie nationale dans l'économie locale. Par conséquent, une baisse de la quantité de monnaie disponible entraîne déclin économique, chômage et autres problèmes sociaux. Prenant note de ce phénomène, le Canadien Michael Linton (né en 1945) conclut au début des années 80 que ce qui fait défaut dans les régions affectées par ce type de problème, c'est moins la quantité de biens et de services disponibles que l'accessibilité des moyens permettant que ces biens et ces services soient échangés. Cela l'amène à l'idée qu'il faut fournir aux habitants de localités touchées par la crise un supplément monétaire. Ainsi, à Courtenay,

---

[29] Cl. OFFE & R. G. HEINZE, *op cit.*, p. 81.

[30] Nous nous contentrons juste ici de citer quelques initiatives similaires qui prirent forme au cours des années 30, telles que les *small domestic markets* d'Emile Lederer, le *railway money* de Walter Zander et les DAW (*Door Arbeit Welvaart*) hollandais (cf. Offe et Heinze*, op cit.*).

[31] cf. www.timedollar.org (consulté le 23 avril 2005)

[32] St. BOUQUIN, «The local exchange trading systems, a concrete alternative against the monetization of everyday life?" in www.usbig.net/papers/107-BOUQUIN-infrench.doc (consulté le 23 avril 2005)

ville minière des environs de Vancouver, naquit en 1983 le *green dollar*[33] : monnaie fictive destinée à circuler au sein d'une petite association baptisée *Landsman Community Services Ltd*. Le *green dollar* doit remplir d'autres fonctions que celles attachées à la monnaie nationale afin d'en combler les faiblesses et d'en réparer les dommages :

(1) la mobilité de la monnaie nationale suppose qu'elle peut déserter une localité si cette dernière ne possède pas de marché de l'exportation ou en cas de baisse des dépenses publiques (*government spending*). Le green dollar sera donc à l'inverse « vissé » à une localité.

(2) La rareté de la monnaie nationale amène à des situations où les gens ne disposant que de peu de monnaie ne peuvent plus échanger. Le *green dollar* offre en revanche à ceux qui n'ont pas de monnaie, un moyen d'échange pratiquement inépuisable, plus commode que le troc et que l'entraide informelle de voisinage.

(3) Selon Linton, le fait que la monnaie doive être le fruit de la banque centrale et que son émission doive être contrôlée par un petit nombre ne doit nullement être entendu comme une vérité éternelle. C'est-à-dire qu'empêcher une personne *x* de vendre – mettons - ses vêtements et ses services de couturier en monnaie de singe n'a *a priori* pas plus de sens que de l'empêcher de mesurer ses tissus en aunes ou de les peser en onces. Bref, pour Linton, il n'est pas nécessaire que des individus qui peuvent et qui veulent participer à des échanges s'en voient peu ou prou exclus du simple fait qu'ils manquent de pouvoir d'achat.

Partant de cela, Linton met au point son système de monnaie locale à *ethos* non-marchand (*non profit ethos*) : une devise locale que chacun est en droit de produire selon ses besoins, d'où l'expression de monnaie personnelle (*personal money*). Tous les comptes partent de zéro : un solde négatif est la marque du consentement du membre à rendre la pareille à la communauté, inversement un solde positif est une promesse de remboursement de la communauté à l'égard du titulaire du compte crédité. La monnaie des soldes en positif est

[33] Il s'est inspiré de l'entreprise de *Community exchange* de David WESTON, lancée en 1976, elle aussi dans la région de Vancouver (cf. M. SERVET, *op cit.*, p. 31). Le *green dollar* de M. Linton n'était pas une monnaie-temps. C'était une monnaie qui restait intégrée au sein du système de prix du marché classique. Contrairement au *time dollar* des LETS actuels, il maintenait son lien avec la dollar officiel. (cf. Cl. OFFE et R. G. HEINZE, *op cit.*, p. 86)

créée par la demande des titulaires de comptes en négatif[34]. C'est pourquoi l'endettement d'une large part des membres y est chose normale et nécessaire

L'expérience de Linton finit par échouer du fait de l'endettement excessif de certains membres qui quittèrent le groupe sans avoir régularisé leur compte. L'activité des LETS qui lui succédèrent consista dès lors en ceci :

> « exchange based on work money, times credit notes, other money substitutes based on time quanta (…) without material basis (…)»[35].

2.5. LE LETS BRITANNIQUE

Ce n'est qu'en 1987, avec la publication du livre de Guy Dauncey[36] « *After the crash : the emergence of the rainbow economy »* que l'expérience LETS prendra un réel essor et viendra clairement s'inscrire dans la mouvance des économies alternatives qui militent pour une redéfinition de l'argent et critiquent les présupposés anthropologiques de l'économie politique classique. En quelques mois, les systèmes LETS se multiplièrent dans toute l'Angleterre ; principalement dans des zones affectées par de très hauts taux de chômage.

En prenant acte des échecs et des réussites que connurent les différentes expériences LETS et en les compilant, on créa des *info pack* et autres *toolboxes* pleins de conseils organisationnels et comptables. En 1991, Liz Shephard (*fondatrice du Letslink UK*) publia le *LETS info pack* : un document d'une centaine de pages qui servira de base au « SEL mode d'emploi » français. La partie centrale de ce type de boîtes à outils est la *charte*, modulable et donnant son identité au système. Ses principes centraux sont les suivants :

1. L'autoévaluation des transactions
2. La possibilité de refuser des transactions
3. La comptabilité selon une "unité de compte" locale
4. La possibilité de convenir d'un complément en monnaie officielle
5. La diffusion des offres par un système central qui décline toute responsabilité en

[34] Le total des soldes (*overall balance*) est égal à zéro.
[35] Cl. OFFE et R. G. HEINZE, *op cit.*, p. 86
[36] G. DAUNCEY, *The Emergence of the Rainbow Economy*, London, Greenprint, 1987

ce qui concerne la qualité des services et les éventuels problèmes fiscaux et assurantiels des membres

6. L'état des comptes peut être communiqué aux membres
7. Il n'existe aucune sorte d'intérêt négatif ou positif
8. Les membres ne sont pas tenus à avoir un compte positif pour accéder à un service.

Le LETS britannique se distingue de ses prédécesseurs canadiens en prenant actes de leurs échecs : il met l'accent sur la participation des membres, la convivialité et la transparence. En Europe continentale, les SEL et autres *Tauschering* s'inspirent largement de l'expérience et des principes LETS en mettant toutefois encore davantage l'accent sur l'objectif de démonétisation du lien social afin de retisser des liens de proximité.

2.6. LE SEL FRANÇAIS

En France, en 1994, Richard Knights (membre du LETS de Totnes en Grande-Bretagne) prend la parole aux journées du C.E.P.A.D. (*Carrefours d'Echange et de Pratiques Appliquées au Développement*). Trois ariégeois présents à la conférence de Knights sont séduits pas ce principe LETS alors pratiquement inconnu en Europe continentale. Ils le mettent en application en Octobre de la même année en se basant sur les principes de l'*info pack* de Liz Shephard. Ils en feront une traduction intitulée « SEL mode d'emploi ».

3. L'ESPRIT DE SEL

Pour François Terris - co-fondateur du premier SEL français et co-auteur du *SEL mode d'emploi* - ce type de système échange[37] a des implications bien précises sur la vie quotidienne de ceux qui y adhèrent : il doit permettre « l'enrichissement de tous par les ressources de chacun »[38]. Mais selon lui l'ambition du projet ne s'arrête pas là : il ne s'agit pas seulement d'amener cette amélioration de la vie quotidienne des selistes à l'échelle locale, mais aussi d'asseoir une nouvelle forme de vivre ensemble susceptible de transformer celle qui prévaut aujourd'hui dans le monde occidental. Le SEL se fait ici porteur d'une charge utopique, d'une véritable projet politique : il se présente comme une alternative locale au mode de vie dominant. Animé par une « volonté de réappropriation citoyenne de l'économie et un refus du règne de l'argent»[39], il s'affiche comme un outil servant au « développement de valeurs individuelles libérant des forces nouvelles qui prépareront une société plus juste, plus fraternelle, où chacun trouvera sa place »[40].

Les systèmes d'échange local français sont – selon la propre expression de Terris - des remparts et des armes contre la « folie du système » ; celle-là même qui au nom de la compétitivité tolère et attise le chômage et la précarité, appauvrit les activités humaines, multiplie les risques industriels, creuse les écarts de richesse et ruine les économies locales. En guise d'alternative, les auteurs du *SEL mode d'emploi* défendent un modèle social où l'unité d'échange est – non pas une fin en-soi mais - un moyen permettant de satisfaire les besoins individuels. L'être y prime sur l'avoir, le lien sur le bien, le don sur l'échange marchand.

---

[37] Dans le *SEL mode d'emploi* – équivalent français du *LETS info-pack* - le système d'échange local est défini comme suit : « groupe de personnes qui mettent des services et des biens à la disposition les unes des autres au moyen d'une unité de change choisie par les membres » («SEL, mode d'emploi », *in* http://www.selidaire.org/spip/rubrique.php3?id_rubrique=81, consulté le 10 avril 2005)

[38] « SEL, mode d'emploi » , *op cit.* p. 2

[39] J.-M. SERVET, *Une économie sans argent,* Paris, Seuil, p. 132

[40] « SEL, mode d'emploi », *op cit.*, p. 2

III. LES SEL EN BELGIQUE

1. LA GENÈSE DES SEL BELGES

En 1995, naît à Leuven le premier LETS de Belgique. Le 9 septembre de la même année, se tient à Namur - sous l'initiative du mouvement « *Démocratie et Créativité* » - une conférence sur le thème « Les sociétés modernes en panne de solidarité? ». Les économies solidaires y sont à l'honneur et parmi elles il est question des systèmes d'échange sans argent.

Eric Watteau, attaché au cabinet du ministre des finances de l'époque Philippe Maystadt et chargé des questions de précarité, se fait l'ardent défenseur du système. Il y voit le bénéfice suivant : « la possibilité d'une reconstitution des liens sociaux, familiaux et de voisinage laminés par notre système économique, la dignité retrouvée et la mise en valeur de leurs compétences pour les victimes de la crise, une véritable pédagogie créant confiance, respect, communication »[41].

Cette volonté de reconnaissance des SEL avait été ressentie par certains comme une tentative de récupération politique du mouvement. En 1999, avec le changement de législature, cet effort de reconnaissance est abandonné. Ce n'est qu'en 2002, avec la publication du rapport d'Hugo Wanner (cf. *infra*) et la rédaction de la proposition de loi sur le bénévolat, que la question est indirectement ramenée à l'agenda.

2. CONTEXTE SOCIAL, POLITIQUE ET LÉGAL DES SEL BELGES

Contexte socio-économique :

Les systèmes d'échange local peuvent être présentés comme des instruments pratiques permettant aux individus de se dégager de soucis concrets liés à une éventuelle inactivité, à une éventuelle précarité ou une possible perte de liens sociaux. Loin d'être une panacée contre les *maux* sociaux et économiques d'aujourd'hui, c'est un instrument permettant

[41] http://brusel.be/docs.asp?docid=2 (consulté le 10 avril 2005)

d'agir sur les problèmes du quotidien générés entre autres par des phénomènes socio-économiques de large échelle (chômage, emploi précaire etc.). L'ambition de chaque SEL est donc toute petite de par le nombre de personnes qu'il touche, mais elle est immense de par la rupture qu'elle entend établir entre les individus et les déterminants socio-économiques qui rendent ces mêmes individus enclins à l'inactivité, à la résignation et à l'isolement.

Contexte politique et légal :

Nombre de selistes craignent encore aujourd'hui que les autorités rapprochent certaines de leurs activités du travail illégal. Cette peur repose tout entière sur l'histoire vieille de dix ans d'un allocataire social verviétois qui – parce qu'il revendiquait haut et fort son appartenance au SEL – s'est vu menacé par l'ONEM d'une suppression de ses allocations. Le vague juridique régnant autour des activités non-salariées a depuis eu le temps de s'effacer, si bien qu'il est aujourd'hui assez improbable qu'un tel cas de figure se représente. Mais l'idée selon laquelle l'ONEM ou d'autres instances pourraient poursuivre en justice des selistes chômeurs et les interdire d'allocations continue à faire son chemin au sein des SEL belges. Afin de clarifier les choses, nous tâcherons ici d'apporter des réponses aux questions suivantes : (1) La relation d'échange SEL est-elle une relation de travail ? (2) Peut-elle constituer une infraction à la législation sur la protection du travail ? (3) Peut-elle constituer une infraction à la législation sur la sécurité sociale ?

1) La relation d'échange SEL est-elle une relation de travail et devrait-elle à ce titre être sujette à l'impôt ?

La loi du 3 juillet 1978 prévoit que les contrats (oraux ou écrits) satisfaisant aux trois conditions suivantes soient considérés comme des « contrats de travail » :

i. Le fait d'exécuter un travail
ii. L'existence d'un lien de subordination à l'employeur (lien qui donne au contractant le droit de donner des instructions au prestataire de l'activité).

iii. Une rémunération déterminée ou qui peut l'être (tout avantage pouvant être considéré comme une rémunération).

i. Le travail est défini par l'arrêté royal du 25.11.1991 comme « l'activité effectuée pour son compte propre (…) et qui n'est pas limitée à la gestion des biens propres » (Art. 45, A.R. 25.11.1991). L'activité-SEL, en tant qu'elle est souvent étrangère à la poursuite d'intérêts matériels, est difficilement assimilable à une activité effectuée pour son compte propre. Admettre qu'elle relève du « don de soi » comme l'ont affirmé nombre de répondants revient à reconnaître qu'elle est effectuée pour le compte d'autrui et qu'elle ne rentre pas dans la définition de l'arrêté donne du travail. Encore faut-il en convaincre le juge.

ii. Que le prestataire du service agisse selon les souhaits du bénéficiaire ne suffit pas à ce que l'on puisse parler d'une *relation de subordination*. En revanche, si le contractant assigne des instructions précises au prestataire et que ce dernier a coutume de les suivre, l'activité d'échange qui les unit pourrait satisfaire à ce second critère (cf. *supra*).

iii. Dans un système où la monnaie de SEL est une monnaie-temps, il semble que le 'payement' ne puisse être considéré comme un *avantage en nature* car le prestataire ne se verra crédité que d'un nombre d'unités égal à celui qu'il a lui-même consenti à donner au bénéficiaire du service et inconvertible en argent. Nous en concluons donc que les échanges SEL en monnaie-temps ne peuvent être identifiés à des contrats de travail.

Par ailleurs, même si une activité SEL répondait aux trois conditions, cela ne devrait en général entraîner aucune poursuite pour fraude car le temps de prestation de service des selistes est souvent de loin inférieur au nombre d'heures nécessaires à ce qu'un travail puisse être défini comme imposable. Sur base du même argumentaire, se retrouve évacuée la question de savoir si l'arrêté royal du 24.11.1991[42] est applicable au cas des chômeurs dans le SEL.

[42] Cet arrêté prévoit que l'octroi des allocations de chômage peut être refusé à tout demandeur d'emploi qui effectue un travail rémunéré en argent ou en biens matériels (AR 25.11.1991). Art. 44 : « le chômeur doit être privé de travail et de rémunération ». Art. 45 : « Le travail y est défini comme « l'activité effectuée pour son compte propre (…) et qui n'est pas limitée à la gestion des biens propres » ou « L'activité effectuée pour un tiers qui procure au travailleur une rémunération ou un avantage matériel de nature à contribuer à sa subsistance ou à celle de sa famille. Toute activité effectuée pour un tiers est, jusqu'à preuve du contraire, présumée procurer une rémunération ou un avantage matériel ».

L'arrêté royal du 19.11.2001 ajoute :

> § 1er. Sont soustraites à l'application de la loi, les personnes qui, pour le compte d'un club, d'une association, d'une instance publique ou de toute autre organisation qui ne poursuit pas un but lucratif, exercent des activités dans l'intérêt d'autrui et dans l'intérêt de la collectivité et qui perçoivent pour celles-ci des indemnités, bien qu'elles exercent ces activités d'une manière bénévole dans la mesure où les indemnités perçues pour l'ensemble des activités visées ne dépassent pas le montant de 24,79 EUR par jour et de 991,57 EUR par année civile.

2) *L'activité SEL peut-elle constituer une infraction à la législation sur la protection du travail ?*

- Protection du salaire : la rétribution en monnaie de SEL n'est pas un salaire (pas même un avantage en nature) puisqu'elle est non-convertible en argent. La loi sur la protection du salaire ne s'y applique donc pas.
- Protection physique et morale du travailleur[43] : le raisonnement est le même. Puisque l'activité-SEL est une forme de travail non-salarié - soit un type de bénévolat - la loi ne s'y applique normalement pas. Un seliste ne peut par exemple être poursuivi pour avoir « engagé » une personne de moins de quinze ans. Il est vrai que le Règlement Général pour la Protection du Travail protège également les travailleurs bénévoles en imposant aux associations qui les engagent la mise en place de bonnes conditions de travail. Mais du fait que les activités-SEL soient ponctuelles et non-contraignantes, rares doivent y être les cas de 'violation grave' de cette disposition légale. Mais il est important de noter que de telles infractions à la loi sont *possibles* au sein des échanges.

3) *L'activité SEL peut-elle constituer une infraction à la législation sur la sécurité sociale ?*

La fraude sociale consiste à percevoir à la fois un revenu de remplacement et un revenu professionnel. En tant qu'activité *bénévole* le service SEL presté par un allocataire social ne devrait pas être assimilé à une forme de fraude sociale. Cependant, les dispositions légales étant vagues en matière de bénévolat, il arrive qu'on dénie à certains allocataires sociaux le droit de faire partie d'un SEL[44]. Une proposition de loi sur le bénévolat[45], déposée en

---

43 Arrêté du Régent du 27 septembre 1947, législation sur l'établissement des *règlements de travail* du 8 avril 1965, la loi du travail du 16 mars 1971, la législation sur le *protection du salaire* du 12 avril 1965. etc.

44 H. WANNER, *Lets, vrijwilligerswerk nieuwe stijl, onderzoek naar de eigenheid van de Lets ruilkringen*, Aalter, Lets Vlaanderen vzw, 2002, p. 75

45 S. CREYFT & G. D'HONDT, *Wetsvoorstel tot instelling van een statuut voor vrijwilligers,* Belgische kamer van volksvertegenwoordigers, Brussel, 7.09.2000 (doc 50 0863/001) ; M. DE MEYER, *Wetsvoorstel tot instelling van*

2001, offre aujourd'hui l'espoir d'une meilleure reconnaissance de la situation des activités à l'interface entre sphère économique et sphère domestique. Bien que les auteurs de la proposition n'y aient pas pensé explicitement, il semble que la réalité des SEL puisse être soumise au champ d'application de la loi. Pour un bref aperçu de la question, nous renvoyons à l'ouvrage d'Hugo Wanner intitulé "*Lets, vrijwilligerswerk nieuwe stijl*, *onderzoek naar de eigenheid van de Lets ruilkringen*".

Demeure le problème des assurances : les SEL belges cherchent depuis presque dix ans le moyen de couvrir leurs activités. En l'attente d'une solution ils ont convenu dans leurs chartes respectives que c'était au membre de faire jouer ses assurances familiales.

---

een statuut voor vrijwilligers, Belgische kamer van volksvertegenwoordigers, Brussel, 24.04.2001 (doc 50 1214/001) cité par H. WANNER, *Lets, vrijwilligerswerk nieuwe stijl*, *onderzoek naar de eigenheid van de Lets ruilkringen*, Aalter, Lets Vlaanderen vzw, 2002.

PARTIE EMPIRIQUE – L'ACTION SOCIALE AU SEIN DE BRUSEL

I. QU'EST-CE QUE BRUSEL ?

1. HISTOIRE DE BRUSEL

Le BruSEL est né à Bruxelles au milieu des années nonante sous l'impulsion d'un groupe de philosophes de l'ULB et de militants issus d'un groupement politique nommé « gauches unies ». Ils transposèrent leurs principales aspirations politiques et éthiques dans l'article 1 de la future charte :

> Le BruSEL est un Système d'Echange Local dont l'objet est de *permettre un échange de services* entre ses membres sur une base *égalitaire* dégagée de considérations financières, et de *contribuer par là au renforcement d'un tissu social local* qui ne reproduit ni les rapports sociaux ni la hiérarchie des qualifications tels qu'ils existent sur le marché du travail.

En septembre 1996, sur base des principes du *LETS info pack*, le projet prend forme. Le nouveau SEL acquiert le statut d'association de fait[46] et prend le nom de BruSEL. Afin de mieux saisir l'esprit des débuts, il est nécessaire de nous ramener aux idées promues au sein du groupement politique « Gauches Unies », auxquels la majorité des fondateurs étaient rattachés. Pour cela, nous renvoyons à un article de P. DELWIT et J.-M. DE WAELE intitulé « La gauche de la gauche : le parti communiste, le parti du travail, le parti ouvrier socialiste et gauches unies »[47].

2. L'ESPRIT DES FONDATEURS

Une grande part des membres fondateurs faisait partie de « Gauches Unies » (où l'on retrouve Lise Thiry, Isabelle Stengers, Eliane Vogel-Polsky). Ce mouvement a disparu dans les années nonante à cause des divergences d'opinion qui régnaient en son sein : il y

[46] C'est le statut juridique minimal pour une association.
[47] P. DELWIT et J.-M. DE WAELE (dir.), « La gauche de la gauche : le parti communiste, le parti du travail, le parti ouvrier socialiste et gauches unies » in *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université Libre de Bruxelles, 1997.

avait des tensions entre ceux qui étaient intéressés par la diffusion d'un discours militant et ceux dont le militantisme devait consister en un recours à de nouvelles pratiques de discussion et d'entraide. Ce sont essentiellement des membres issus de cette seconde mouvance qui seront séduits par le principe du SEL et se décideront à en lancer un dans la ville de Bruxelles.

2.1. Changer ensemble les manières de penser, de sentir et d'agir

L'objectif poursuivi par les initiateurs du projet BruSEL était très clairement politique : il s'agissait de mettre en place un collectif de résistance à la redéfinition marchande des activités humaines. « Plus qu'un simple instrument de développement des liens sociaux, le noyau du réseau se considère comme un moyen d'activation politique hors des structures classiques »[48].

Bref, BruSEL devait être un moyen d'activation politique qui - plutôt que de s'épuiser à faire valoir un discours militant préconstruit - appelait à la constitution collective d'un sens partagé. L'idée était de dire que - nul ne pouvant prétendre détenir la vérité absolue sur ce qu'est une société juste - c'était collectivement que la réponse devait se trouver, par la mise en valeur des expériences de chacun et par le soutien mutuel (cf. entretien p.i. 11[49]). Les fondateurs voyaient donc en BruSEL un outil de transformation concrète des manières de penser, de sentir et d'agir. A cet égard, Isabelle Stengers dit avoir été guidée par son intérêt pour les « modes de production et de transmission des savoirs et à la manière dont les savoirs transforment les capacités de sentir et de penser ».

2.2. A propos de la conception philosophique de BruSEL en tant que modèle d'organisation sociale

Puisque nous ne disposons pas d'un matériau assez consistant en la matière, notre ambition ne sera pas de donner un aperçu fidèle de ce que fut la conception philosophique que les fondateurs avaient de BruSEL en tant que modèle d'organisation sociale. Nous nous contentons juste ici de soumettre au lecteur une réponse incomplète et qui est peut-être trouvée dans la philosophie de Gilles Deleuze, philosophe dont Isabelle Stengers a été l'élève.

---

[48] V. GILLET, *Socio-anthropologie d'un Système d'Échange Local, le Bru-SEL en quête de soi* (promoteur P.-J. Laurent, UCL), Louvain-la-Neuve, 2000, pp. 28-29.

[49] Abréviation pour *personne interrogée.*

Selon Deleuze, le corps (humain, politique ou encore social) est non pas un objet centré et organique mais plutôt un objet *en relation*, un ensemble rhizomatique, fait de connexions. Un rhizome est « (…) une tige souterraine qui pousse, à partir d'elle, des bourgeons au-dehors - ne commence et n'aboutit pas, il est toujours au milieu, entre les choses, inter-être, intermezzo. L'arbre est filiation, mais le rhizome est alliance, uniquement alliance. L'arbre impose le Verbe être, mais le rhizome a pour tissu la conjonction et... et... et... Il y a dans cette conjonction assez de force pour secouer et déraciner le verbe 'être' »[50].

Aux vues de ce court extrait, on perçoit un peu mieux les raisons de l'aversion de certains anciens vis-à-vis des préoccupations techniques du SEL : Ce n'est sans doute pas par accident que certaines personnes définissent le SEL comme un « service d'échange local » plutôt que comme « système d'échange local». Il s'agit de montrer qu'un tel groupe n'est pas destiné à fonctionner à la manière d'une machine, à répéter un même mouvement avec le plus de dextérité possible, mais bien à *se faire* sans chercher à prédire ce en quoi consisteront les évolutions futures. Et sans surprise, la personne qui critique avec le plus de virulence la prévalence des préoccupations techniques et statistiques au sein de BruSEL, est aussi celle qui cite Deleuze afin de définir BruSEL comme un « plat » agencement de connexions. Selon notre interprétation, ce que cette personne veut dire c'est que c'est en s'armant de sa volonté propre et non s'épuisant à améliorer sans fin les moyens techniques susceptibles de rendre possible la rencontre, qu'il sera possible pour les bruseliens de mieux *se rencontrer*. Nous reviendrons sur ce point dans la suite de ce travail.

2.3. Les principes de justice

i. Liberté : Faire valoir le droit à se faire valoir

Légalement, les allocataires sociaux ne peuvent pas exercer d'activité en compensation d'avantages matériels. Leur temps devant être tout entier consacré à la recherche d'un emploi, ils ne peuvent se rendre socialement utiles en compensation d'un avantage personnel (cf. A.R. 24.11.1991). Cette privation de liberté a été fortement critiquée par les

[50] G. DELEUZE & F. GUATTARI, *Mille Plateaux*, Paris, Editions de Minuit, 1980

initiateurs du système BruSEL ; et cette critique a été et demeure encore aujourd'hui un des grands fers de lance du mouvement. Plus clairement, certains fondateurs de BruSEL verront dans cet arrêté un pouvoir discrétionnaire par lequel on s'autorise à faire des chômeurs des citoyens de seconde zone, condamnés à ne rien produire de bon et à ne rien consommer de bon. Une des ambitions de BruSEL était très précisément de libérer ses personnes-membres de cette double punition.

> « Quand BruSEL a pris de l'ampleur, certains on voulu aller plus loin sur le terrain politique. Il s'agissait, d'une part, de trouver des relais politiques (partis, syndicats) ce qui n'a jamais donné suite, au vu du caractère électron libre de BruSEL. Et d'autre part, de porter une revendication au niveau des allocataires sociaux, c'est le principal cheval de bataille institutionnel de BruSEL »[51].

ii. Egalité : Faire valoir le droit à valoir autant que n'importe qui

Ce qui ressort le plus nettement de l'article 1 de la charte, c'est la référence au principe d'égalité : Les auteurs du texte insistent fermement sur le refus « de la hiérarchie des qualifications et des rapports sociaux tels qu'ils existent au sein du marché du travail » et proposent que le système BruSEL soit au contraire doté d'« une base égalitaire ». Il faut donc comprendre BruSEL comme une réponse locale au processus de restructuration des rapports sociaux opéré par le marché du travail. Par opposition à la structure verticale du marché du travail - cet espace de compétition composé de dominants mobiles et des dominés flexibles - les fondateurs se décident de créer une petite association horizontale, réticulaire et égalitaire. La prétention des fondateurs de BruSEL n'est donc autre que de tester l'hypothèse selon laquelle, même dans le contexte actuel, une société égalitaire est possible et viable et qu'un brassage social à petite échelle est effectivement réalisable.

iii. Solidarité : Faire valoir le lien en tant que fin de l'échange

Le mot « individu » est absent de la charte. Il renvoie à une conception de l'homme abstraite de l'idée de « lien social », et amène à concevoir la rationalité comme si elle était toute entière dirigée vers la satisfaction de ses intérêts propres. Selon l'idéologie des fondateurs, c'est parce que cette conception exclut toute possibilité de constitution d'un « vivre ensemble » qu'il faut lui préférer la notion de « personne ». Alors que le marché s'adresse à des individus, le SEL s'adresse à des personnes.

---

[51] M. DIELEMANS, *L'esprit du SEL. Analyse anthropo-économique d'un système d'échange local à Bruxelles* (promoteur D.V. Joiris, ULB), Bruxelles, 2003, p. 56

Idéalement, les individus du marché sont tout juste appelés à être libres tandis que les personnes du SEL sont appelées à être à la fois libres, égales et solidaires. *Libres* car en acceptant de mettre leur temps à disposition elles se voient dotées de la possibilité d'exercer une activité valorisante et de disposer d'un « pouvoir d'achat » qui leur permet de s'affranchir peu ou prou du joug de la nécessité ; *égales* car le temps de l'un équivaut et est de fait inaliénable au temps de l'autre ; *solidaires* car ce temps que tous ont l'égale opportunité de mettre à profit est susceptible d'être partagé. Bref, ce qui s'échange importe moins que l'activité d'échange en elle-même et le lien de confiance qui se constitue par elle. En d'autres mots, le lien est la fin ultime de l'échange.

3. LE FONCTIONNEMENT

3.1. Adhésion : *L'équipe séance d'info (7 personnes)* s'occupe de la rencontre avec les nouveaux adhérents. L'adhésion se fait au terme d'une séance d'information[52] lors de laquelle on se voit informé du contenu de la charte et des principes de fonctionnement de l'organisation. Le nouvel arrivant est prié de mettre quatre services (dont un service au système) sur sa fiche d'inscription signée et de régler une cotisation annuelle de neuf euros.

3.2. Information

L'équipe bottin (8 personnes) : chaque membre possède un bottin qui se compose de deux parties, la première – qui reprend la liste des services - est offerte à quiconque a fait la démarche de venir à la séance d'information, la seconde – comprenant les numéros de téléphone et adresses électroniques de tous les bruseliens – est mise à la disposition exclusive des membres et livrée avec un chéquier. *L'équipe mailing (21 personnes)* est le service de mise sous enveloppe. Ce sont essentiellement des bottins-papier qui sont communiqués aux membres, par courriel traditionnel.

[52] Point de passage obligé pour quiconque désire intégrer le SEL, la séance d'information consiste en une présentation et une explication des articles principaux de la Charte et un bref briefing sur le fonctionnement du système. Au terme de la séance, on remet à chacun un formulaire d'inscription, un exemplaire de la charte et de la première partie du bottin du SEL. Un temps de réflexion est proposé à ceux qui ne souhaitent pas s'inscrire sur le champ.

L'équipe Web (7 personnes) s'occupe du développement et de sa mise à jour du site. BruSEL s'informatise de plus en plus. Il est désormais possible de tirer du site web de BruSEL tous les documents nécessaires à l'échange, les informations relatives à l'état des comptes, à l'état de la trésorerie, aux discussions en AG, aux réunions mises à l'agenda etc. *L'équipe interSEL (8 personnes)* s'occupe des contacts avec les autres SEL et prend part aux « réflexions sur les positions politiques et les revendications des SEL »[53]. *L'équipe mémoire (5 personnes)* travaille enfin à la constitution de l'histoire du SEL, les débuts de BruSEL, les problèmes qu'il a connus et les solutions qui y ont été appliquées etc.

3.3. Coordination : *L'équipe coordination (10 personnes)* s'occupe des questions de logistique : relever le courrier de la boîte postale[54], assurer le suivi des comptes, la trésorerie[55] etc.

3.4. Comptabilité et statistiques : L'*équipe comptabilité et statistiques* suit l'évolution des comptes blés et des échanges, établit un état des services les plus et les moins demandés…

3.5. Réunions : Les réunions sont préparées par l'*équipe fêtes (19 personnes)*. Des réunions festives et informelles (les bruseliennes) ont lieu quatre fois par an et permettent aux membres de mieux se connaître et de raviver les échanges. Il y a des AG (Assemblées Générales) accessibles à tous et qui se forment également environ quatre fois par an pour faire le bilan, dresser l'agenda et décider d'éventuels changements organisationnels. Toutes les décisions y sont soumises au vote.

[53] www.brusel.be/m_indexteams.asp (consulté le 16 août 2005)
[54] La boite postale : au terme de chaque échange, l'offreur de service est appelé à envoyer son chèque à l'adresse BruSEL - BP 1013. Un responsable de la comptabilité est chargé de relever la boite régulièrement et de faire les modifications de compte qui s'imposent.
[55] La trésorerie : BruSEL ne saurait se passer d'une comptabilité en monnaie officielle, elle a des frais de fonctionnement qui ne sauraient être ramenés à une comptabilité en blés (budget annuel d'environ 1000 euros).

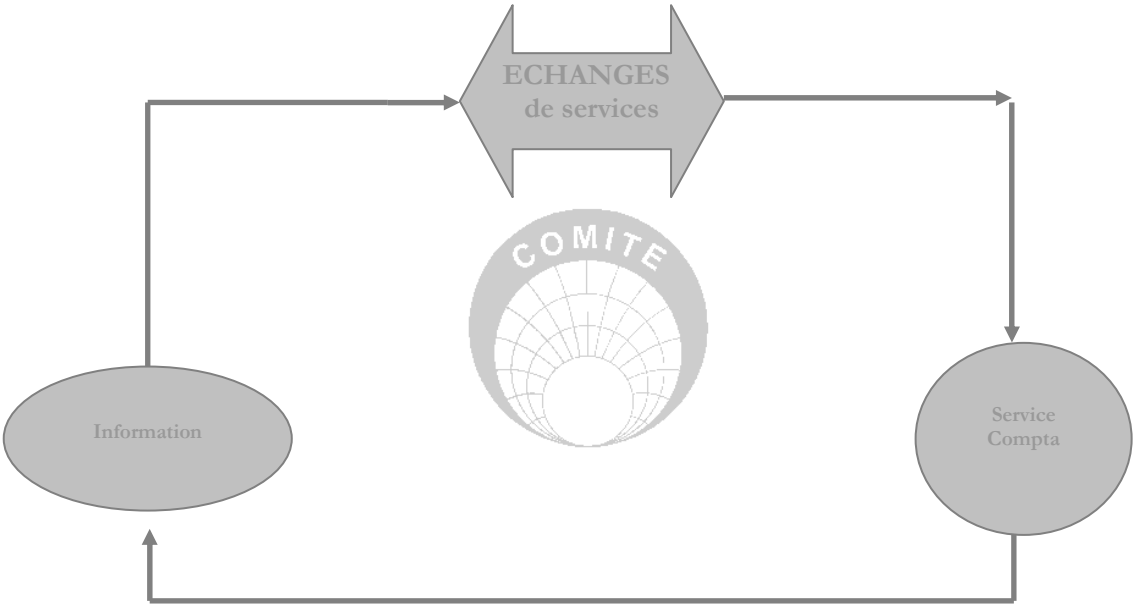

DESIGNE LES MEMBRES DU COMITE [COCO] ET LUI DELEGUE LES TACHES DE COORDINATION

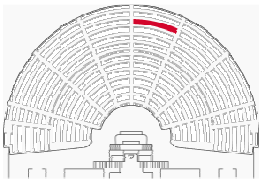

ASSEMBLEE GENERALE
(87 MEMBRES)

4. PROBLÈMES DE FONCTIONNEMENT

Certains membres en accusent d'autres de transformer l'esprit du SEL : voici trois grandes pommes de discorde entre les « puristes » et les « réformateurs » :

1. Le *refus de la logique de contrôle et d'efficacité* : les p.i. 1 et 10 accusent certains coordinateurs actuels d'enfreindre ce principe en cherchant à tout prix à augmenter la précision statistique et à individualiser les comptes.
2. L*'accessibilité du système d'échange* : les p.i. 1, 2, 7 et 14 accusent les nouveaux coordinateurs d'enfreindre ce principe en informatisant le système et en réduisant par ailleurs les informations par bulletin-papier. Les membres non-connectés à internet se verraient injustement mis en marge du système.
3. La *protection des chômeurs* : Les p.i. 1, 2 et 10 imaginent également que la protection des chômeurs sera mise à mal en conséquence d'une éventuelle individualisation des comptes.

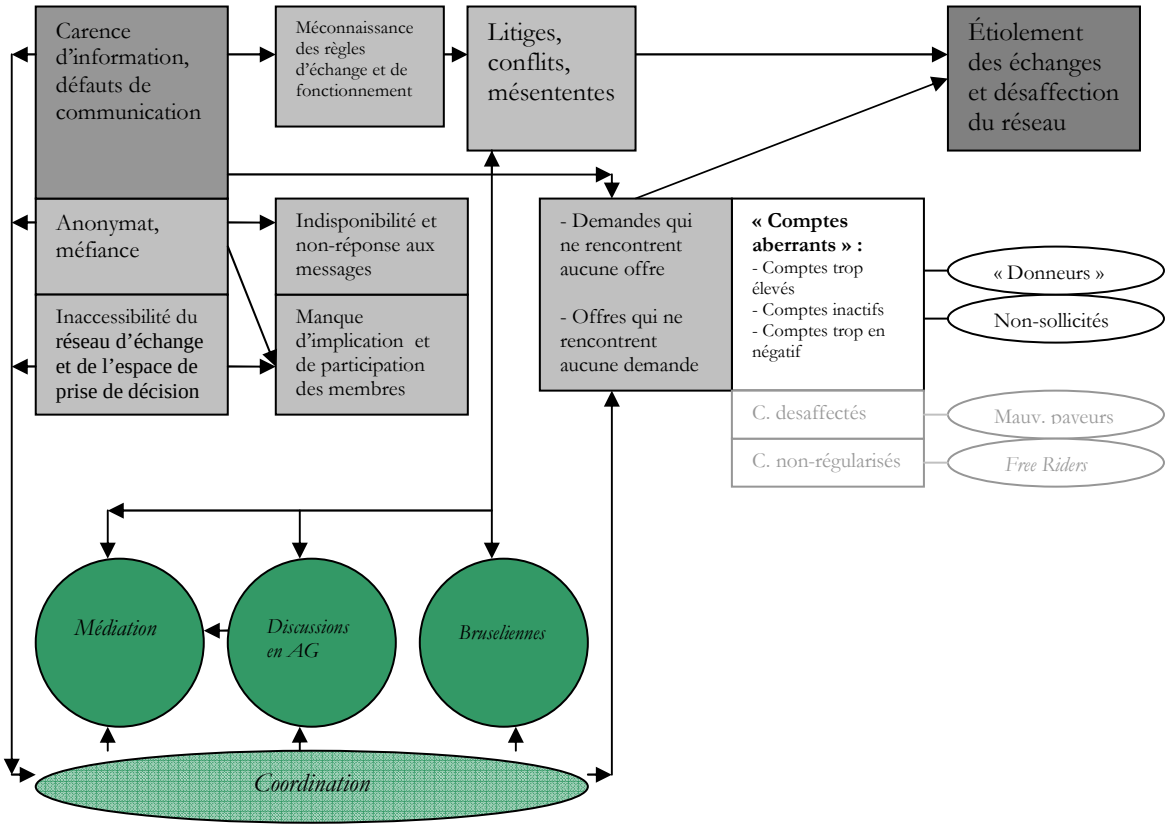

5. PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE DU RÉSEAU

Si on en revient aux études belges qui ont déjà été effectuées sur la question, on en retire les conclusions suivantes : C'est un public majoritairement féminin, de 30-60ans, avec 30% de bas revenus (moins de 1000 euros) et 5% de hauts revenus (plus de 1500 euros) ; le revenu moyen correspond à peu près à la moyenne nationale, qui oscille aux alentours de 1100 euros[56]. Aux dires de Wanner, rares sont les SEL où les chômeurs sont en majorité. C'est peut-être le cas de BruSEL mais en l'absence d'un matériau statistique il nous est impossible d'émettre des propositions précises sur la question. Nous nous limiterons ici à quelques hypothèses qui pourraient être testées dans le cadre d'un travail quantitatif. Les propositions que nous présenterons dans cette partie de notre exposé sont fondées essentiellement sur des témoignages rapportés par les répondants.

5.1 Des intellectuels

BruSEL était *au départ* constitué d'une population assez homogène, des personnes socialement économiquement et culturellement favorisées, avec des idéaux politiques très à gauche ou *à gauche de la gauche*[57] selon la propre expression de Dewit et De Waele. Les premiers adhérents étaient essentiellement issus d'un même cercle d'amis. Le réseau s'élargît rapidement : y entrèrent des amis d'amis, des amis d'amis d'amis et puis au fil du temps la population se diversifia. Elle se fit plus précaire, moins « intello » et parfois moins de gauche. L'association compte aujourd'hui 87 membres.

[56] H. WANNER, *op cit.*, p. 33
[57] P. DELWIT et J.-M. DE WAELE (dir.), *op cit.*

5.2. … et des précaires[58] ?

Nous ne savons pas quelle proportion de la population bruselienne peut être mise sous la catégorie de « sans emploi » et encore moins sous celle de « précaire ». Selon Servet, cela oscille généralement entre 40 et 60% des membres. Selon Waarner, c'est tout au plus 30% de la population totale des SEL de Belgique qui est sans emploi. Selon les témoignages recueillis, cela concerne une portion importante de la population bruselienne.

Parmi nos 14 répondants, 8 sont sans emploi. Mais notre échantillon (de 14 personnes parmi 87) n'est probablement pas représentatif de la population totale. Il est probable que les bruseliens les mieux à même de nous accorder du temps fussent très précisément ceux qui ne possédaient pas d'activité au moment de la phase d'entretien. Cela amène un biais important qui nous empêche d'effectuer la moindre généralisation sur base des données du tableau ci-dessous.

[58] C'est Agnès Pitrou (PITROU A., *La vie précaire. Des familles face à leurs difficultés*, Paris, Études CNAF, 1978) qui inaugure l'usage sociologique du mot « précarité », désignant par là la nouvelle pauvreté émergente au sein d'une société qui vise à stabiliser les emplois (J.-C., BARBIER, « A Survey of the Use of the term Précarité in French Economics and Sociology », Document de travail du *Centre d'Etudes et de l'Emploi*, n°19, novembre 2002). Dans notre travail, nous nous accorderons sur la définition d'Akoun et Ansart : « l'idée de précarité s'applique aux populations assujetties à ces emplois atypiques, mais elle s'étend plus largement aux groupes touchés par les nouvelles formes du paupérisme, associant à la fois misère et désaffiliation. C'est alors à sa racine étymologique, « prière », qu'il faut rattacher l'usage du mot dans les médias ; comme si la vie elle-même était suspendue à un rapport de demande pour se perpétuer » (A. AKOUN & P. ANSART, *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Seuil, 1999, p. 417).

Rép.	Sexe	Age	ancié	Blés	Contact	Services		Emploi	Domic.
						Propos.	Reçus		
1 17/4	Femme	47 ans	(074)	175 -825	Téléphone	Inform. Maths	Dogsitting	Sans emploi	Ixelles
2 12/07	Femme	58 ans	(156)	-50 c clôturé	Courriel	Astrol. Prom.	Cartes Déménage-ment	Sans emploi	Schaerb.
3 12/07	Femme	48 ans	(078)	400 550	Courriel	Kinésiol.	Cartes	Sans emploi	Etterb.
4 15/07	Femme	34 ans	(080)	-3140 -3140	Courriel	Démén.	Déménage-ment Etagères	Historienne sans emploi	St-Gilles
5 19/07	Homme	40 ans	(086)	6050 7900	Courriel	Etirem. Démén.	Convecteur au Gaz	Artiste sans emploi	Brux.
6 23/07	Homme	53 ans	(171)	5760 5690	Courriel	Compta. Taï-Chi Navette	Couture Coiffure	Dans l'import-export	Forest
7 28/07	Femme	62 ans	(196)	-1600 -1600	Téléphone	Ecoute Tarot Tapiss.	Démén. Tapisserie	Infirmière pensionné, bénévole	W-St-L.
8 02/08	Homme	42 ans	(048)	3040 c clôturé	Courriel	C. de mus. Trad. I. voyages Démén.	Coiffure Travaux jardinage	Employé De musée	Floreffe
9 02/08	Homme	60 ans	(093)	0	Téléphone	Info soc.	Soudure Déménage-ment	Ouvrier SNCB pensionné	Molenb.
10 03/08	Femme	65 ans	(115)	1000 1000	Téléphone	Conseils juridiques Litt.+mus. 1/3 m.	/	Juriste pensionné	Brux.
11 03/08	Homme	54 ans	(007)	2300 2600	Courriel	Déménage-ment Pedagogie Histoire Conseils	Services informa-tique	Professeur d'histoire	Auderg.
12 03/08	Homme	36 ans	(189)	19100 18600	Courriel	Dépannage informatique	Menuiserie	Informat. sans emploi	St-Gilles
13 03/08	Femme	29 ans	(126)	100 c clôturé	Courriel	Massage	Babysitting	Kiné sans emploi	Forest
14 03/08	Femme	65 ans	(162)	-1700 -1600	Téléphone	Sophrologue Médiatrice		Sans emploi	W-St-L.

SEXE : 8 femmes et 6 hommes

CLASSES D'AGE :
- 1 personne de moins de 31 ans
- 3 personnes entre 31 et 40 ans
- 4 personnes entre 41 et 50 ans
- 4 personnes entre 51 et 60 ans
- 3 personnes entre 61 et 70 ans

PROFESSION : 8 sans emploi, 3 pensionnés, 3 actifs

5.3. … mais pas de désaffiliés :

La catégorie des « précaires » englobe celle des « désaffiliés » (cf. note de bas de page 41) mais ne s'y réduit aucunement. Dans les SEL, les désaffiliés ne correspondent ainsi qu'à une portion infime des 40-60% de précaires - comme nous l'explique bien Smaïn Laacher :

> « La situation qui clôt de façon quasi irréversible le cycle des malheurs sociaux, que Robert Castel (1995) nomme la désaffiliation, n'est pas représentée dans les SEL. Les plus démunis sont accueillis par les associations caritatives et adhèrent très rarement aux SEL »[59].

Sans accompagnement social - nous dit J.-M. Servet - les personnes en complète désocialisation sont nécessairement exclues car la solidarité des SEL se constitue toujours sur base d'un minimum de liens de confiance[60].

6. LES RENCONTRES

6.1. Bruseliennes

Les bruseliennes sont des fêtes tenues environ une fois tous les trois mois. Tous les membres y sont conviés : on y danse, on y mange et surtout *on s'y présente* ; c'est-à-dire que ces fêtes sont l'occasion de se faire connaître, expliquer ce qu'on fait, expliquer ce que l'on propose dans le SEL… Elles sont généralement plus appréciées que les AG, en ceci qu'elles sont plus conviviales, moins sérieuses et moins formelles.

Lorsqu'on s'y présente, on évite la question du travail. C'est un sujet de conversation assez peu porteur. Servet affirme que – dans ce type de systèmes composés d'une bonne part d'inactifs - « se définir par le travail n'a pas de sens, voire peut stigmatiser »[61]. En revanche, la question qu'on se plaît à poser est « Qu'est ce que vous aimez ? ». Le plaisir qu'on prend importe davantage que le travail qu'on a.

---

[59] S. LAACHER, « Economie informelle officielle et monnaie franche, l'exemple des systèmes d'échange locaux» in *Ethnologie française*, XXVIII, 1998, 2. L'Avatar, p. 252.
[60] J.-M. SERVET, *op cit.*, p. 266
[61] *Id.*, p. 246

6.2. A.G. (Assemblées Générales)

Tout membre a le droit d'y siéger et d'y participer au scrutin. Cependant, seul un tiers ou un quart des bruseliens y répond présent. Ces assemblées se réunissent cinq fois par an afin de discuter du devenir du réseau : on s'interroge sur le fonctionnement des équipes-système, la question de l'accessibilité du réseau, la question des membres inactifs etc. Ces discussions peuvent amener le groupe à voter en faveur d'un changement organisationnel. On discute également de questions plus administratives et routinières, lesquelles n'engagent pas un changement organisationnel : la publication des informations relatives à la vie de BruSEL, la mise en place de nouveaux services spéciaux etc.

7. LES ECHANGES

7.1. L'offre

Nous développerons ici dans un premier temps le fonctionnement des services (a) au système et (b) aux personnes. Nous verrons dans un second temps que certaines propositions particulières de services aux personnes peuvent éventuellement être critiquées voir rejetées (cf. *infra*), d'autres peuvent poser problème quand à leur rétribution[62].

0	SEL	*(propositions d'offre / type de service)*
001	Services pour le compte du SEL	
051	Services rendus aux associations	
052	Anciens soldes	
1	Aide administrative, sociale et juridique	41/19
101	Écoute – accompagnement	13/7
102	Aide administrative	23/6
103	Aide juridique	2/2
104	Informations	3/4
2	Maison et habitat	54/33
201	Gros œuvre	0/1
202	Plomberie	2/1
203	Électricité	3/2
204	Vitres	0/1
205	Bois	3/4
206	Petits travaux	7/5
207	Aménagement intérieur et décoration	7/7
208	Plantes, fleurs et jardins	10/7
209	Déménagement	13/2
210	Home-sitting	9/3
3	Vie quotidienne	69/35
301	informatique	17/12
302	Baby-sitting	15/3
303	Hi-fi – autoradio – électroménager	2/2
304	Travaux ménagers	3/3
305	Couture	4/3
306	Animaux	11/5
307	Courses - transports – mailings	17/7
4	Cours - Langues	101/88
401	Langues : Français	2/1
402	Langues : traductions & interprétariat	18/12
403	Cours de langues	8/6
404	Langues conversations	12/8
405	Aide scolaire de niveau primaire	5/3
406	Aide scolaire de niveau secondaire	10/7
407	Aide scolaire de niveau supérieur	5/7
408	Art, artisanat, jeux, loisirs, savoir-faire	23/20
409	Cours informatique	6/12
410	Musique - chant	8/8
411	Cuisine – alimentation	4/4
5	Loisirs	68/59
501	Fêtes - événements – animations	9/8
502	Artisanat	7/7
503	Art et littérature	12/7
504	Théâtre et danse	1/2
505	Audiovisuel, photo, cinéma, vidéo	5/5
506	Musique, chant	8/6
507	Sports et activités de plein air	8/7
508	Illustration, dessin, peinture, graphisme	6/5
509	Visites	6/6
510	Vacances et voyages	6/6
6	Soins	43/38
601	Soins du corps	14/12
602	Soins des cheveux	7/3
603	Soins de l'esprit	20/20
604	Parentalité – maternité	1/2
605	Look et style	1/1
7	Gastronomie – Alimentation	35/31
701	Cuisine	14/10
702	Spécialités salées	12/11
703	Spécialités sucrées	9/10
8	Relations publiques	1/1
801	Relations publiques, contact presse	1/1

[62] Les trois situations suivantes posent problème au niveau de la rétribution du service :

i. *Les services qui demandent peu d'attention et beaucoup de temps* : des services comme le *dogsitting* nécessitent une révision du principe « une heure égale cent blés ». C'est au gré à gré : on pourra dire une heure égale cinquante, trente-trois ou vingt-cinq blés.

ii. *Les services offerts à plusieurs personnes* : il a été décidé en AG que chaque fois que *x* heure(s) de service sont offertes à plusieurs personnes, chacun des *n* destinataires créditera le donataire de *x*/*n* heures.

iii. *Les services pénibles* : c'est au gré à gré, et il est toujours possible pour un membre de rétribuer un autre membre mieux ce que prévoit le barème « une heure égale cent blés ».

a. Les services au système

Au moment de l'inscription, chaque membre de BruSEL est appelé à proposer au moins un service au système. La question de la rétribution de tels services est délicate :

1) ces services doivent-ils être associés à une activité bénévole ?
2) doivent-ils être rémunérés en euros ?
3) doivent-ils être rémunérés en blés ?

BruSEL a opté pour la troisième solution. Cela laissait le choix entre (1) taxer les échanges afin de rémunérer les services au système et (2) établir un *puits sans fond*[63], c'est-à-dire, instaurer un mode de rémunération des services au système à partir de grains créés *ex nihilo*. On invoqua comme objection à ce principe que - en autorisant à créditer les comptes sans qu'une richesse soit créée en contrepartie - il introduirait un déséquilibre dans le système.

Mais – selon le SEL Mode d'emploi - on peut aisément révoquer cette critique :
(1) c'est un système qui – dans les faits - ne fragilise pas le fonctionnement des SEL.
(2) le travail pour son bon fonctionnement implique bien une création de richesse dont tous les membres sont bénéficiaires. Le SEL peut donc être vu comme un compte ordinaire (membre 1), à ceci près qu'il ne peut pas être crédité de la moindre minute. C'est cette option du *puits sans fonds* que les bruseliens ont choisi.

b. Les services aux personnes

On retrouve dans la liste qui figure à la page précédente 412 services proposés par 87 membres, soit 4,73 services par membre. Ces 412 propositions individuelles de services renvoient à 304 types d'offres regroupés en 8 catégories. La catégorie qui regroupe le plus grand nombre d'offres est « cours-langues » (88), mais les offres les plus souvent proposées ne sont pas celles qui sont les plus prisées (cf. *infra*).

[63] « SEL, Mode d'emploi », *op cit.*, p. 15

Certains services aux personnes sont suspectés de menacer le SEL ou d'aller à l'encontre de l'esprit du SEL. Dans certains cas, ils peuvent y être sévèrement critiqués, voir même en être écartés :

i. Les activités dangereuses : la crainte des conséquences d'un éventuel accident de travail est grande parmi les selistes, car BruSEL (tout comme la grande majorité des SEL) ne couvre pas les activités qu'elle coordonne. C'est donc aux assurances familiales de jouer en cas d'accident. Pour éviter de s'attirer des ennuis, on dissuade généralement les membres d'offrir des services qui requièrent que des risques importants soient pris (comme la « réparation de toiture » par exemple).

> Art. 14. Les membres sont individuellement responsables pour leurs propres obligations légales, notamment en matière d'assurance. Le BruSEL n'a aucune responsabilité dans l'éventuel non-respect par les membres de ces obligations et décline toute responsabilité en cas d'accident. Les membres sont dès lors invités à prendre les dispositions nécessaires, particulièrement en matière de responsabilité civile.

ii. Les demandes d'affection maquillées en services : elles sont critiquées par certains membres (cf. p.i. 5 et 10). « Je sentais que parfois, derrière la demande service, il y avait une demande de contacts humains ; parfois j'ai refusé parce que je m'sentais pas trop l'envie de (…) jouer un rôle qui me convenait pas ; c'est-à-dire d'être une oreille » [5.242]. La p.i. 12 critique « les propositions de services qui sont des demandes cachées du genre *accompagnement dans des promenades* : alors bon quoi, on essaye de rendre service à des personnes seules ou alors on se sent seul et on (*rire*) veut quelqu'un pour se balader » [11.546].

iii. Les services qui servent d'excuse à un prosélytisme : ils posent problème [1.1159, 2.758, 11.555] mais il semble que personne n'ait envie de les exclure du bottin : il est difficile de présenter le prosélytisme comme un motif d'exclusion, le SEL étant lui-même porteur d'une charge politico-idéologique importante.

> « (…) et puis on a eu beaucoup de gens qui proposaient des trucs parapsychologiques *et cetera*, alors, très vite, les fondateurs se sont rendu compte qu'il y avait un problème parce que bon c'était des gens qui étaient un peu prosélytes comme ça, d'une philosophie particulière, bien souvent

> indienne et donc évidemment ces gens avaient autant leur place dans le SEL que nous, à condition qu'ils rendent vraiment des services quoi » [11.555].
>
> On a accepté une fois des personnes qui ont fait du *chan-ding*, euh, je sais pas exactement ce que c'était mais ça paraissait aussi vraiment très ésotérique et très limite. Mais pourquoi pas… ouais, à la limite, la limitation se fera, 'fin si les choses n'ont pas trop évolué, moi j'aimais bien l'esprit de départ , c'est vraiment d'avoir le moins de coercition, de règles, de censure au départ, et puis voir après l'auto-régulation qu'est-ce qui se passe » [1.1159].

En 1997, les services de « soins de l'esprit » de BruSEL ont commencé à prendre une place jugée démesurée au sein du réseau. « Ce point a été soulevé en Assemblée Générale comme risque de 'puérilisation' du système. Le réseau –désireux de garantir son indépendance idéologique- refuse toute forme de prosélytisme et se méfie des mouvements 'New Age' qui pourraient profiter de l'opportunité pour y développer leurs activités »[64].

iv. Les services de type domestique (ou les services de soin) de longue durée : Idéalement, les rapports de type domestique sont absents du SEL : « il n'y a pas des tâches nobles et des tâches subalternes, de moindre valeur » [6.35]. Les distinctions de ce type sont totalement exclues de fait même que – selon l'article 5 de la charte - « une heure égale une heure ». L'article premier de la charte traduit bien ce refus de toute hiérarchisation des tâches et des qualifications :

> art. 1 « Le BruSEL est un Système d'Echange Local dont l'objet est de permettre un échange de services entre ses membres sur une base égalitaire dégagée de considérations financières, et de contribuer par là au renforcement d'un tissu social local qui ne reproduit ni les rapports sociaux ni la hiérarchie des qualifications tels qu'ils existent sur le marché du travail ».
> (…)
> art. 5. Une heure de travail humain est égale à une heure de travail humain. Cette égalité est la base de toute transaction. Une heure de travail humain vaut cent BLEs (Bon Local d'Echange).

[64] V. GILLET, *op cit.*, p. 33

7.2. La Demande

Les services les plus souvent prestés

Les p.i. s'accordent en général sur le fait qu'il est important de « rencontrer la demande », de rencontrer les vraies demandes des gens. Les services les plus souvent prestés sont les suivants : informatique, offres pour le compte SEL, courses, transports, mailings, soins du corps, soins de l'esprit, déménagements.

Année	2005	
	En Juin.	En Oct.
Informatique	39	53
Offre pour le compte du SEL	*35*	*47*
Courses, transports, mailing	24	30
Soins du corps	8	11
Aide scolaire au niveau primaire	4	10
Soins des cheveux	4	8
Déménagement	5	7
Soins de l'esprit	6	6
Informations (aide administrative, sociale et juridique)	4	4
Audiovisuel (vidéo, cinéma…)	4	4
Fêtes, évènements, animations	2	3
Babysitting	3	3
Aide cuisine	2	3
Travaux ménagers	2	2
Couture	2	2
Travaux sur bois	2	2
Petits travaux	1	1
Cours de langues	1	1
Interprétation, traduction	1	1
Cours de cuisine	1	1
Artisanat	1	1
Illustration, dessein, peinture, graphisme	1	1
Aide administrative	0	1
Home-sitting	0	1
Aménagement intérieur et décoration	0	1
Total des services prestés	152	204
Services par membre	1,74	2,34

(Source : Statistiques de BruSEL in www.brusel.be)

En résumé, les services les plus souvent prestés sont les services informatiques (53) et les services de transports et de communication (47). Viennent ensuite les services de soins (28), les services d'apprentissage (12), les travaux de création (8) et enfin les travaux d'entretien (3).

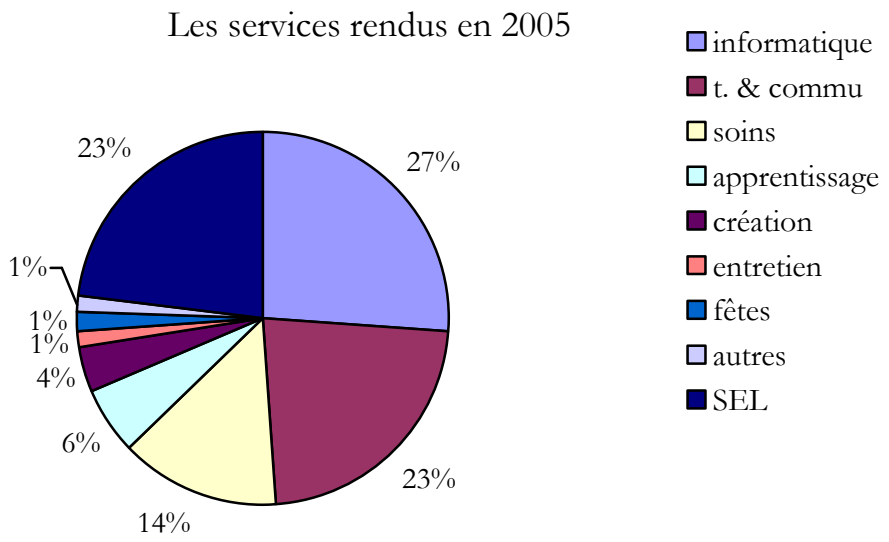

7.3. L'échange-don

Nous voilà maintenant au fait des divers types de services échangés, mais cela ne nous renseigne que sur la dimension technique et les motivations pratiques des échanges et non sur la signification qu'ils recouvrent pour les individus. Nous allons remédier à ce manquement, premièrement en nous appuyant sur les discours des répondants et deuxièmement en rattachant ces éléments empiriques aux théories sur le don de Mauss et de Malinowski. Nous en marquerons les similarités et les différences.

a. Analyse du discours

Certains répondants identifient l'échange SEL à une forme de *don*, de *don gratuit*. Dans la vie de tous les jours, la capacité des gens à faire *don de soi* [5.123, 5.107, 5.147, 12.77] est souvent entravé soit par le *commerce* soit par le *lien de sang, d'amitié* [5.147, 5.164]. En revanche, au sein du SEL, toutes les conditions sont réunies, dit-on, pour permettre aux personnes de ne donner ni par intérêt, ni par obligation. Le bruselien qui vient rendre service ne donne ce qu'il donne que parce qu'il en a envie, que parce qu'il en tire une satisfaction, un plaisir. [5.93, 10.153, 10.178, 12.118, 12.346]

> « Je travaille beaucoup, je donne beaucoup de mon énergie et de mon temps, de mes compétences, en n'attendant pas d'argent en retour de ça (…) c'est un choix, j'aime bien faire ça, je me sens bien quand je donne » [5.342].

Les moins actifs ressentent à la fois une admiration et une gêne vis-à-vis de ces gens qui *donnent de leur personne* et qui sont *pompés tout le temps* [7, 58, 7.153, 7.264]. On peut par exemple se sentir mal à l'aise de faire appel à des membres du service *Bab-el-cyber* pour profiter de leur connexion Internet, ou tout simplement d'échanger sans *donner de son temps* au niveau de l'organisation [7.288, 3.261].

Les bruseliens les plus actifs apprécient généralement le fait de pouvoir donner de leur temps et de leur énergie à des gens qui en ont besoin [5.286, 5.342, 5.356, 5.347, 6.61, 10.141, 12.69, 12.77, 12.102]. Mais même dans le SEL, le dévouement et l'altruisme ont leurs limites, c'est-à-dire qu'il y a des services que l'on n'a parfois pas ou parfois plus envie de donner : les services professionnels ou les services pour lesquels ont devrait normalement être payé ainsi que les services qui demandent beaucoup de temps et de suivi [5.487, 7.238, 12.278, 13.252, 14.69].

b. L'échange-SEL et les théories socio-anthropologiques sur le don

i. Les économies primitives et l'économie de SEL

Malinowski et Mauss dégagèrent de leurs études sur le fonctionnement des économies primitives des propositions susceptibles d'infirmer les présupposés anthropologiques de l'économie classique. Ainsi, ils parvinrent à démontrer que le gain, le profit matériel et les points de vue utilitaires étaient étrangers à l'esprit des économies de la *kula* ou du *potlatch*. L'esprit du don tel qu'on peut le retrouver chez ces deux auteurs est en effet irréductible à la naturelle propension au marchandage que sont supposés posséder les hommes en tant qu'êtres asociaux, individualistes et calculateurs. Cette propension de l'homme à créer des liens sociaux grâce à l'échange de présents serait un phénomène social plus originaire que le *self-love* smithien.

Le don maussien n'en est pas pour autant désintéressé. On préfèrera dès lors à « don » l'appellation « échange-don »[65]: il ne s'agit ni d'un acte purement gratuit ni d'un échange économique : « le don dont il parle est plein d'intérêts (force, domination, prestige, séduction, rivalité et surtout socialité), irréductibles à l'intérêt marchand, et il doit paraître gratuit et spontané, alors qu'il est aussi obligatoire et à charge de revanche, mais différée à terme »[66]. L'échange-don vise à créer et recréer les liens sociaux ; en ce sens on peut dire qu'il est davantage politique que marchand. Il s'agît moins de s'approprier les ressources d'autrui que de s'approprier la relation avec autrui (en se défiant comme en se confiant).

La triple obligation de donner, de recevoir et de rendre est la condition de possibilité des « mécanismes spirituels »[67] qui font émerger de l'échange le lien social. C'est l'obligation de rendre qui est la plus fondamentale parce qu'elle relance le cycle du don. « Si on donne les choses et qu'on les rend c'est parce qu'on se donne et qu'on se rend des 'respects' (…). Mais aussi, c'est qu'on se donne en donnant, et, si on se donne, c'est qu'on se doit, soi et son bien, aux autres »[68].

J.-M. Servet utilise (en référence à Mauss semble-t-il) cette même notion d'échange-don pour qualifier la nature des relations d'échange-SEL. « L'échange-don ne prend virtuellement jamais fin car chaque don appelle un contre-don qui lui-même appelle un don à son tour, et les dons ne visent jamais à se compenser rigoureusement, contrairement à la figure de l'échange-troc. Et c'est pour cette raison que le don ne sert pas tant à faire circuler un bien qu'à créer un rapport social »[69].

ii. La monnaie comme fait social total

La monnaie relève d'un fait social total en ceci qu'elle traverse et mélange toutes les fonctions sociales. Cette chose inspirant foi et confiance (c'est précisément d'elles qu'elle tire sa valeur) recouvre – selon l'analyse de Mauss - une dimension non seulement financière, mais également politique, morale, sociale, psychologique… Elle occupe ainsi un rôle fondamental dans la constitution de l'ordre social. Pour Mauss, l'ordre social

[65] Cette formule est de Mauss lui-même (cf. TAROT, *op cit.*, p. 55)
[66] C. TAROT, *op cit.*, p. 56
[67] M. MAUSS, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1958, p. 153 ; cité par Tarot, *op cit.* , p. 59
[68] *Id.* , p. 61
[69] J.-M. SERVET, *op cit.*, p. 140

dominant se caractérise par une autonomisation cosmopolite de l'économie, laquelle permet au marché d'être « une puissance considérable de rationalisation et de renouvellement mais aussi un espace de non-loi où des réalités sociales durables sont sacrifiées à des appétits immédiats »[70].

A ce mouvement économique social et tyrannique, Mauss oppose un mouvement économique à but social et à forme démocratique : la coopération. « La coopération est une association volontaire, libre, progressive, évoluant par elle-même dans un milieu hostile, mais s'y forgeant des armes, et s'y développant par sa propre organisation, son génie, son personnel »[71]. En tant qu'Etats dans l'Etat, elles pourraient se substituer au régime compétitif actuel. Les coopératives doivent être des « laboratoires du futur »[72] visant à réapprendre l'archaïque, à (re)découvrir la délicate essence du lien social et de la démocratie[73]. Les SEL peuvent sans nul doute être identifiés à ces coopératives, au sens où Mauss les entend.

Le parallèle entre échange SEL et échange-don a sans doute ses limites : on pourrait nous objecter ceci :

1) *Il n'y a pas d'obligation de donner ni d'obligation de recevoir* : rien n'empêche les membres de ne rien donner et de ne rien recevoir, mais en se comportant de la sorte, on va à l'encontre de l'esprit du SEL. On devient titulaire d'un compte mort : un compte aberrant.

2) Il n'y pas d'*obligation de rendre* : c'est un point de vue qui a été défendu par la p.i. 4. Elle affirme que même si le fait de profiter du SEL est « moralement » incorrect, techniquement, ça ne pose pas de grandes difficultés de faire tourner un SEL où des personnes viennent pour un déménagement et puis s'en vont. C'est une affirmation qui peut être révoquée en doute puisque le *free-riding* est la cause même de l'échec du premier LETS de Vancouver.

---

[70] C. TAROT, *op cit.*, p. 68
[71] *id.*, p. 69
[72] M. MAUSS, *Ecrits politiques*, textes réunis par M. Fournier, Paris, Fayard, 1997, p. 146 ; cité par C. Tarot, *op cit.*, p. 70
[73] Ph. CHANIAL, *Justice, don et association, la délicate essence de la démocratie*, Paris, La découverte/MAUSS, 2001

3) *Il n'y a aucun intérêt en jeu dans les échanges* : C'est également ce que diraient les Trobriandais au sujet de leur *kula*. Mais si l'on fouille le discours des acteurs et que l'on s'attache à comprendre la logique des échanges, on en vient à la conclusion que ce pur altruisme n'existe pas. L'homme - même s'il est animé du plus sincère dévouement - est toujours en recherche de quelque *bien*, comme dirait Aristote[74]. L'échange-don est donc plein de ces quêtes de *biens* (entendus au sens moral et non physique), d'intérêts non-égoïstes, sociaux, politiques, relationnels etc.

« Ce qui m'intéressait aussi très fort c'était la dynamique humaine que ça générait dans le sens où ce réseau permet de sortir de la dualité, du principe de dualité ; c'est-à-dire « je rends service à quelqu'un mais, donc, un jour, ce quelqu'un me sera redevable de… »… ce qui arrive souvent, par exemple, dans un contexte familial. Je sais pas moi : je déménage et mon frère va m'aider à déménager. Ben, quelque part il a peut-être pas envie mais il le fait parce que c'est mon frère et que il y a une espèce de lien… obligatoire ; ce qui n'est pas le cas dans ce réseau, où tu peux toujours refuser, et où euh… si quelqu'un vient me rendre un service, en fait je me sens redevable de rien par rapport à cette personne. Et ça, je trouve ça vraiment très chouette parce que… du coup ça… ça annule la pression affective et les émotions qui peuvent être en jeu et qui peuvent parfois pervertir … finalement la communication.

Quand tu parles de sortir de cet espèce de dualisme, c'est l'idée que le membre est redevable envers la… la communauté entière ? C'est ça ?

Non, c'est même toi, en tant qu'individu ; c'est que… genre… quelqu'un vient me rendre service et du coup, moi je devrais me sentir redevable… et commencer à me creuser la tête en me disant « merde qu'est-ce que je vais bien pouvoir faire pour lui rendre la pareille ». Tu vois, pour lui renvoyer l'ascenseur, pour équilibrer … tu vois, ce que j'ai reçu. Ben, je vais pas lui donner autre chose. Ce qui est généralement la manière dont tu fonctionnes dans le commerce quoi ; soit je reçois quelque chose et je paye ; je reçois quelque chose contre de l'argent ; ou, si c'est euh… un copain qui m'invite à manger, j'amène des fleurs, j'amène à manger, tu vois, il y a toujours l'idée de donnant-donnant. Ici, on sort de ça, c'est-à-dire que ça s'élargit en triangle ; c'est-à-dire que je ne donne plus à la personne qui m'a donné, mais que je donnerai éventuellement à quelqu'un d'autre, à un tiers. Et donc ça… je trouve que ça change beaucoup de choses au niveau de la communication, de comment je… je me sens dans un groupe, même par rapport à quelqu'un qui me rend service. Du coup ça ouvre, la personne vient me rendre service parce qu'elle a envie et c'est gratuit. Bon, même si il y a un système de chèque, de rétribution… mais en termes de, oui, de ce que ça génère entre deux individus c'est … euh, y a pas le truc de « aïe aïe aïe je vais devoir lui rendre à lui quelque chose mais je ne le connais pas donc qu'est-ce que je vais bien pouvoir lui donner ». Donc, tu vois, du coup tout ce machin, ce processus mental, est mis de côté et ça c'est intéressant…

Qu'est-ce que ça change… précisément, dans le contact que t'as avec les gens, dans la communication ?

Ben, c'est plus léger, c'est plus léger… ça veut dire que quand quelqu'un vient me rendre service, je sais qu'il n'attend rien en retour et moi… du coup, ben , je … je peux vraiment… travailler sur le fait que je reçois son service, comme ça, comme un cadeau, gratuit. Sans, sans arrière-pensée de… « Ah oui, il donne ça mais je vais devoir lui donner quelque chose… » . Parce que je sais que ce système ça prend beaucoup de place dans la tête. Même quand je suis invit... - là si je transpose – voilà, je suis invité à manger quelque part, y a toujours quelque part, à un moment donné, l'idée qui viendra chez moi de « ah, qu'est-ce que je vais leur offrir ». Alors là je demande à quelqu'un qui m'invite à manger, je dis « Ah, qu'est-ce que je peux apporter », j'apporte le dessert, j'apporte, l'apéro, … tu vois. Or, là, dans ce système-ci, y a plus ça. J'ai

[74] ARISTOTE, *Ethique à Nicomaque* (trad. B. Saint-Hilaire), Paris, Librairie Générale Française, 1992, Livre I, chapitre I, p. 35

besoin d'un service, j'ai besoin que quelqu'un me répare mon chandelier, je sais pas comment on fait ; et ben je prends le bottin avec les offres et les services dans le SEL, je regarde qui sait réparer les chandeliers ; si par chance il y a quelqu'un qui sait faire ça je l'appelle, et s'il est libre, et bien il vient, il répare mon chandelier et je n'lui doit rien… Je lui dois que dalle. Et peut-être que je reverrai jamais cette personne. Et c'est bon, c'est très clair dans sa tête et c'est très clair dans ma tête, et ça, au niveau psychologique, je trouve ça très très intéressant. Parce que… vraiment… on touche à quelque chose de l'ordre du don, du don gratuit, du don de soi, qui n'est pas du commerce... (Inaudible) Et voilà, mais moi je trouve que ça, en terme de qu'est-ce que ça change dans la vie… dans le contact, dans la communication… moi ça m'intéresse parce que c'est… c'est proche du don gratuit ». [5.61/5.128]

Ce témoignage met l'accent sur l'avantage que présente la mise à l'écart du sentiment de redevabilité : Puisque l'obligation de « rendre la pareille » y est momentanément mise de côté, le SEL devient la scène d'échanges proches de ce que certains répondants appelleraient « don gratuit ». Cela implique que c'est davantage par envie que par nécessité qu'un service en vient à être rendu. C'est « plus léger », dans le sens où aucun des trois actes de donner, de recevoir et de rendre n'est coercitif. Le seliste - qu'il soit inactif, fortement en positif ou fortement endetté - n'est jamais vraiment contraint à donner, à recevoir ou à rendre. En revanche, chacune de ces trois situations - ne pas donner, ne pas recevoir et ne pas rendre - est qualifiée d'*aberrante* par les autres bruseliens.

II. SEL VS. SYSTEME DOMINANT

> « (…) La où existent les propriétés privées, là où tout le monde mesure toute chose par rapport à l'argent, il est à peine possible d'établir dans les affaires publiques un régime qui soit à la fois juste et prospère »[75].

1. LES ÉCHANGES AVEC ARGENT ET SANS ARGENT

Smaïn Laacher inscrit les SEL dans un « mouvement de critique du statut et de la vocation de l'argent comme mode dominant de régulation de l'économie »[76]. La mise en cause de l'argent capitaliste, générateur présumé des grands problèmes sociaux, serait le nerf du combat SEL. La position de Laacher – également tenue par Terris dans son SEL mode d'emploi - n'est pas tenue par toutes les p.i. Rares sont finalement les répondants qui se sont rangés derrière la critique de ce *maître exigeant et injuste*[77] qu'est l'argent :

> « Parce que l'argent c'est pas sale, l'argent c'est une énergie comme autre chose. L'argent... Mais malheureusement, dans nos éducations, on a souvent mis l'argent au membre de "sale"; ce qui n'est pas la réalité. L'argent pour moi c'est une énergie comme autre chose » [2.775].

A BruSEL, on ne diabolise pas l'argent, loin s'en faut. L'argent n'est *pas sale*, *pas pervers*, c'est une *façon de circuler positivement*, un *symbole* qui nous permet de nous acquitter de toutes les dettes [5.588, 6.611, 7.143]. Et à ce titre – bien qu'il puisse nous *corrompre*, nous *pourrir les relations*, nous faire rentrer dans des rapports de *domination* ou dans des rapports *inhumains* [5.596, 5.517, 7.433] - il faut nous compromettre avec lui. Il est aujourd'hui impossible de vivre sans [5.353, 5.361, 8.257, 6.579, 6.586, 6.587, 6.594, 9.192].

Quand à la monnaie de SEL, elle n'est donc pas une *alternative* à l'échange avec argent, ni même au capitalisme [3.402, 4.599]. Elle n'efface ni les soucis financiers ni l'intérêt de

---

[75] Th. MORE, *L'utopie*, Paris, Flammarion, 1516, (1987) p. 128
[76] S. LAACHER, *op cit.*, p. 14
[77] La formule est tirée de l'introduction du « SEL, mode d'emploi » (cf. « SEL, mode d'emploi », *op cit.*, p. 3), rédigée par Terris.

chacun pour l'argent [1.777, 1.1302, 2.597, 3.114, 3.391, 3.428, 5.379, 9.194], mais facilite la *vie* [3.166, 3.202, 13.51], améliore la qualité de vie, permet d'avoir *prise sur elle*, rend les relations plus *vraies*, plus *justes*, plus *équilibrées* et plus *humaines*.

Aux vues de ces témoignages, il n'est pas tenable de présenter BruSEL comme étant *essentiellement* un mouvement de critique de l'argent. Le SEL est – dirions nous - moins une critique de l'argent capitaliste qu'une critique de l'« existence capitaliste ». C'est-à-dire que la critique n'est pas destinée à une troisième personne : « ça, l'argent sale», « eux, les capitalistes cyniques». C'est plutôt d'une forme d'autocritique qu'il s'agit : c'est nous, en tant que nous participons du capitalisme, qui passons au crible. Selon la formule consacrée, c'est nous-même qui - en échangeant - sommes appelés à changer. Le changement social auquel ouvrent les SEL se fait ainsi par le truchement d'un réveil de nos consciences [12.92, 12.409]. Le changement politique s'opère ici essentiellement dans les mentalités, les manières de faire, de sentir et s'agir.

Le fait de changer un élément de structure (en l'occurrence, l'argent) dans de si disparates petits groupes n'a pas pour but premier de déstabiliser un 'système' aussi polymorphe et aussi puissant que le capitalisme, mais de transformer les mentalités, d'effacer l'esprit de lucre [6.442, 6.453, 6.435], bref, d'agir sur nous-mêmes, nous à qui l'existence capitaliste a pu faire oublier ce que « être libre » et « vivre ensemble » voulaient dire.

La critique de l'argent et des *structures* capitalistes n'est bien entendu pas absente des discours des répondants (les 'multinationales' et les 'holding financiers' sont pointés du doigt [cf. p.i. 6 et 12]); mais elle a une importance secondaire. Ainsi, nous révoquons la formule de Laacher : « mouvement de critique du statut et de la vocation de l'argent comme mode dominant de régulation de l'économie »[78]. Et en référence à la formule de Christian Arnsperger[79], nous privilégions la formule suivante : « mouvement d'action sur l'existence capitaliste ».

[78] S. LAACHER, *op cit.*, p. 14
[79] Ch. ARNSPERGER, *Critique de l'existence capitaliste*, Paris, Cerf, 2004.

1.1. Les échanges avec argent : Qu'est ce que la monnaie ?

Une analyse des fonctions et des significations liées à l'argent est ici nécessaire. Michel Bruguière utilise l'analogie du ticket de consigne pour qualifier la monnaie : son coût de production est négligeable mais on lui attribue néanmoins une « valeur » du simple fait qu'elle donne accès à ce qui a été déposé dans la consigne. De même, la monnaie est une « non-valeur » à laquelle on a accordé une utilité.

> « Les théories dépassées ne disparaissent pas d'un seul coup ; elles s'étiolent progressivement. C'est la raison pour laquelle on enseigne encore dans certains cours professés dans les universités du monde entier que la monnaie a une valeur, comparable à la valeur des biens réels. C'est complètement erroné. La science économique aurait progressé plus rapidement si elle avait pleinement pris en compte la nature de la monnaie bancaire. Comment les unités de monnaie de banque, simples écritures de nombres dans des livres comptables (monnaie secondaire) ou sur du papier « volant » (monnaie centrale), auraient-elles la moindre valeur ? Et, puisque la monnaie est privée de valeur, comment concevoir que les biens qu'elle permet d'acheter sont, quant à eux, des valeurs positives ? »[80].

Afin d'asseoir la légitimité du système d'échange, on a instrumentalisé une proposition fausse qui consiste à dire que l'argent a une valeur économique. Bruguière, James et Schmitt rappellent que la *valeur économique* d'un bien ne réside ni dans le bien même ni dans la valeur qu'il a aux yeux de son détenteur mais dans la relation qui l'unit à un ou plusieurs autres biens : c'est à partir du moment où deux objets sont mis à équivalence qu'on peut légitimement dire de chacun qu'il est/a la valeur de l'autre. Or on ne peut établir la valeur d'un bien relativement à un autre que si ces deux biens sont similaires, donc la valeur monétaire n'est pas relative mais absolue : en toute rigueur de termes, elle n'a donc pas de valeur économique. L'argent est une non-valeur érigée en valeur absolue.

Depuis Aristote, on définit comme suit les trois fonctions de la monnaie : *unité de compte*, *instrument de paiement* et *réserve de valeur*. Mais la monnaie moderne a ceci de différent de la monnaie antique qu'elle est - non plus indifférenciée et plurifonctionnelle - mais composée de trois unités de monnaie *distinctes* correspondant à chacune des trois fonctions susmentionnées.

[80] M. BRUGUIERES, E. JAMES & B. SCHMITT, « La monnaie » in *E. Universalis* 9.

i. la monnaie en tant qu'unité de compte

Avant son émission, la monnaie n'est qu'un pur nombre n'admettant aucune association avec les biens réels. « [La monnaie en tant qu'unité de compte] est bien une grandeur nominale, mais une grandeur qui, justement parce qu'elle est nominale, n'appartient pas (encore), ni en elle-même ni par représentation, à la classe des biens économiques ». C'est un nombre qui n'a de la monnaie que le nom (franc, dollar, etc.).

ii. la monnaie en tant qu'instrument de paiement

C'est le moment de la monétisation de la production. Si la forme du payement des facteurs de production est nominale ou numérique, le paiement des facteurs est lui bel et bien réel et non nominal. « Les deux monnaies, unité de compte et unité de paiement, sont donc l'une et l'autre ce qu'une forme vide est à une forme emplie d'un produit. Les unités de compte ne peuvent pas figurer dans les paiements ; et les unités de paiement dérivent toute leur force libératoire non de la confiance du public, comme on le dit encore souvent, mais du produit qu'elles contiennent objectivement »[81]. L'unité de payement absorbe ou libère un bien produit. En tant qu'elle absorbe un bien produit, elle participe du *marché des facteurs de production*. En tant qu'elle libère un bien produit, elle participe du *marché des produits*. Reste à définir l'unité de réserve.

iii. La monnaie en tant qu'unité de réserve

Elle consiste en le maintien dans un intervalle de temps d'un produit dans sa forme monétaire. C'est un pouvoir d'achat actuel changé en un pouvoir d'achat futur (on parle de réserve de valeur monétaire).

> « Les agents qui se constituent des réserves monétaires de valeur déposent donc dans leur patrimoine des produits futurs et non un « bien monétaire », qui serait doté en permanence de quelque mystérieuse valeur propre. Dans ces conditions, l'épargnant trouvera finalement un autre produit, c'est-à-dire le produit d'une autre période, postérieure. Et la somme de monnaie

[81] *Id.*

> prétendument conservée par l'épargnant disparaît, elle aussi, dans la période où l'épargne est formée, si bien que la valeur apparemment réservée est en fait une valeur qui ne se formera, autour d'un nouveau produit, que dans la période où ce capital se dénouera, l'épargnant devenant alors consommateur ou investisseur »[82].

En conclusion, l'unité de compte est la *monnaie* proprement dite, l'unité de payement est le *revenu* monétaire et l'unité de réserve est le *capital* monétaire.

1.2. Les échanges sans argent : Qu'est-ce que la monnaie de SEL ?

Ce que cette digression sur la monnaie nous a enseigné d'utile pour notre travail c'est que la monnaie est une non-valeur dont on *dit* qu'elle a une valeur propre. Il nous reste à voir s'il est possible de dire la même chose de la monnaie de SEL.

i. *Une unité de compte :* la monnaie de SEL en tant que grandeur strictement nominale

ii. *Une unité de payement :* C'est l'unité monétaire (BLE) en tant qu'elle équivaut à 36 secondes de temps de travail. Le chèque-SEL est une non-valeur qui donne accès à un certain nombre de valeurs mais qui est ici pleinement reconnue comme telle. A la différence de l'argent, la monnaie de SEL est accessible à tous : « Le pouvoir de création monétaire est collectif et non confisqué par quelques-uns »[83], il est accordé à tout membre dont le solde est supérieur à un certain plancher.

iii. *Une unité de réserve ?* : le temps de travail de l'un équivalant au temps de travail de l'autre, le pouvoir d'achat actuel de chacun équivaut à son pouvoir d'achat futur. Bref, la valeur réservée ne correspond à rien d'autre qu'au temps qu'on promet d'emblée de consacrer à ceux qui ont déjà donné de leur temps. De fait, aucun intérêt n'est possible sur cette valeur réservée. L'investissement en tant que « placement de capitaux » est un non-sens puisque un nombre *n* attribué à un compte *x* réfère à une richesse qui ne bouge pas. Dans le SEL, « placer ses richesses » ne veut rien dire, sinon peut-être ceci : disposer au mieux d'un intervalle du temps librement consacré

[82] *Ibid.*
[83] S. LAACHER, *id.*, p. 35

par d'autres et équivalant à celui qu'on a soi-même été prêt à mettre au service des autres.

Cette parenthèse théorique sur les fonctions de la monnaie officielle et de la monnaie de SEL nous éclaire sur ce que les répondants entendent lorsqu'ils parlent du SEL comme d'un *moyen équilibré* et de la monnaie de SEL comme d'un simple *figurant* [10.117] d'un simple *témoin* [6.462, 8.333]. Si elle ne peut être comprise comme une fin en-soi [1.1072, 6.462], c'est parce qu'elle est une non-valeur pleinement reconnue comme telle, (ii) accessible à tous sans condition et (iii) dépourvue de toute fonction d'unité de réserve. A quoi bon capitaliser quelque chose qui n'a pas la moindre rareté et qui n'autorise pas le moindre intérêt[84] ? Si l'argent est tel un ticket de consigne, la monnaie de SEL est alors telle le *ratio* d'un programme informatique de *Peer-to-Peer* : des 'objets' sont accessibles à tout membre pour autant que chaque membre accepte de mettre ses propres objets à disposition de ceux qui les sollicitent.

[84] *Blés :* [accumuler des blés] ça n'a pas de sens, on quitte la logique de l'échange [1.1072], système pratique qui a été trouvé pour venir comptabiliser quelque chose [5.135]*;* il signe un chèque mais à la limite je m'en fous tu vois [5.151]*;* truc administratif et statistique [5.141], un simple figurant, un simple moyen pour que « ça circule » [10.117] [6.468].

1.3. Le SEL comme système d'« endettement croisé »[85]

Dans les SEL, ce n'est pas le degré de thésaurisation qui dynamise les transactions mais au contraire le « débit chronique[86] ». C'est-à-dire que ce qui fait fonctionner un SEL c'est le simple fait qu'un grand nombre de membres acceptent de s'endetter auprès d'autres membres. Servet parle d'un système d'endettement croisé… La difficulté à laquelle se voient confrontés les coordinateurs de BruSEL c'est que la plupart des membres continuent à percevoir l'endettement comme une situation désagréable, anormale ou négative.

Puisque toute heure prestée correspond à une heure reçue et que les échanges ne s'évaluent en principe qu'a l'aune du temps, la somme de tous les soldes doit être égale à zéro. Mais même si les membres en positif ont été crédités d'un nombre d'heures égal à celui dont les membres en négatif ont accepté de s'endetter, il peut toujours arriver que le total des heures prestées dépasse le total des heures promises. Autrement dit, il arrive parfois qu'un membre quitte le SEL sans honorer ses dettes. Dans un tel système – prétend Laacher- « la réputation ou le crédit des individus est en grande partie fondée sur l'état de leur compte »[87], sur leur capacité à opérer des transactions.

1.4. BruSEL en tant qu'…

i. … espace de liberté

- Comment accéder à l'inaccessible ? (De la monnaie pour ceux qui n'ont pas de monnaie)

Une part importante des membres de BruSEL souffre de problèmes financiers : plus de le moitié des répondants sont à la recherche d'un emploi ; parmi eux, certains confient que le SEL leur permet d'avoir accès à des services qu'ils ne pourraient s'offrir par le truchement du système d'échange dominant. Aux yeux des personnes en situation

[85] L'expression est utilisée par Servet (cf. J.-M. SERVET, *op cit.*)
[86] S. LAACHER, *op. cit*, p. 51
[87] *id.*

précaire, les échanges SEL sont donc autant d'occasions de « souffler », autant de recours en cas de difficultés. Les membres apprécient de voir qu'à côté de l'argent peut subsister ce moyen d'échange alternatif :

> « (…) je trouve quand même que l'argent c'est parfois un problème qui bloque. Il y a des gens qui ont des capacités mais qui pour différentes raisons n'arrivent pas à gagner de l'argent et … dans le temps j'ai eu ce problème aussi. C'est vrai que c'était frustrant de ne pas pouvoir avoir accès à certaines choses, certains services et rester sous-employé. (…) au niveau des soins, justement, s'il y a des gens qui n'ont pas d'argent pour aller chez des thérapeutes qui coûtent cher moi j'ai l'impression que… Je suis honnête, comme je dis, je préfère recevoir de l'argent, bon, c'est humain je crois ; bon mais ça me plait aussi de dire : si quelqu'un vraiment a besoin et qu'il n'a pas les moyens de le faire, je peux quand même l'aider… » [3.166].

> « C'que j'trouve bien aussi – j'm'écarte de ta question mais - c'est que je me rends compte que ça ne remplace pas finalement le mode de communication par l'argent qui est… dominant pour l'instant. Oui, dans l'idéal, ce serait bien si l'argent disparaissait mais peut-être pas finalement … ici, le SEL ça fonctionne vraiment pour des petits services interstitiels comme ça, ça remplit un peu des vides très précis mais qui sont éventuellement minoritaires par rapport à … à notre manière de fonctionner. Mais, ça ne veut pas dire que ça n'a pas de place : je pense que le SEL est vraiment un truc important » [5.263].

- Comment le payement en monnaie de SEL dispense le créditeur de rendre la pareille au débiteur[88]

Dans le SEL comme dans le système classique, le créditeur est dispensé de rendre la pareille au débiteur. Remettre un chèque-SEL à la personne qui nous a consacré du temps revient à nous acquitter instantanément de notre dette envers lui. Autrement dit, la dette que nous aurions eu envers le destinateur du service s'il avait été question d'un simple coup de main de voisinage se retrouve ici transférée vers la communauté. La p.i. 5 présente cela comme un des grands avantages du système :

[88] *La monnaie en tant qu'elle délie ceux qui l'échangent contre un bien ou un service :* la monnaie est dia-bolique (étymologiquement c'est *ce qui divise*, l'antonyme de *sun-bolein*,) ; la relation entre le vendeur et acheteur, elle la défait aussitôt qu'elle la rend possible. L'argent est l'instrument par lequel on s'acquitte. On aura raison d'objecter qu'il existe des dettes que l'argent ne comble pas : la vie. Un tueur ne paye pas d'argent pour s'acquitter de la dette qui le lie à ses victimes et au groupe. Ce qu'il paye c'est l'équivalent d'une valeur incommensurable : la seule valeur incommensurable dont il dispose : sa propre vie, ou sa propre liberté. C'est un rapprochement fait par Simmel (G. SIMMEL, *Philosophie de l'Argent*, Paris, PUF, 1985) : le régicide en Angleterre était puni d'une amende à ce point élevée qu'elle était synonyme – pour l'accusé – de l'aliénation à vie de soi et de sa famille.

> « J'ai besoin d'un service, j'ai besoin que quelqu'un me répare mon chandelier, je sais pas comment on fait ; et ben je prends le bottin avec les offres et les services dans le SEL, je regarde qui sait réparer les chandeliers ; si par chance il y a quelqu'un qui sait faire ça je l'appelle, et s'il est libre, et bien il vient, il répare mon chandelier et je n'lui doit rien… Je lui dois que dalle. Et peut-être que je reverrai jamais cette personne. Et c'est bon, c'est très clair dans ça tête et c'est très clair dans ma tête, et ça, au niveau psychologique, je trouve ça très très intéressant » [5.115].

En échangeant via le SEL, chacun profite donc de l'avantage de ne jamais être redevable de personne en particulier ; de la sorte, on peut (en principe) se détacher instantanément de n'importe quelle relation, décliner les demandes que l'on souhaite décliner, rendre service non à ceux qui nous ont rendu service mais aux personnes auxquelles nous acceptons de rendre service.

Voyons à présent en quoi l'association parvient à concilier ce principe de liberté avec un principe d'égalité : en même temps qu'elle (i) permet à tout membre d'échanger toutes sortes de services puis de se détacher s'il le souhaite de membres en particulier, (ii) elle part d'un *a priori* selon lequel tout membre sans exception peut être reconnu et apprécié pour ses aptitudes propres. À ce titre il est reconnu *solvable*, c'est-à-dire qu'il est reconnu légitime destinataire du temps de chacun.

ii. …espace égalitaire :

> « Le seul moyen d'organiser le bonheur public c'est l'application du principe de l'égalité. L'égalité est impossible dans un État où la possession est solitaire et absolue ; car chacun s'y autorise de divers titres et droits pour attirer à soi autant qu'il peut, et la richesse nationale (...) finit par tomber en la possession d'un petit nombre d'individus qui ne laissent aux autres qu'indigence et misère ».
>
> Th. More, *L'Utopie*, 1516

- Le temps contre l'argent

Ce qui fait de BruSEL un espace égalitaire c'est – comme cela a déjà été dit - que la valeur des services se mesure exclusivement à l'aune du temps. L'*effacement de l'exclusion à la consommation et de la hiérarchie des qualifications* sont les conséquences immédiates de cette règle (une heure égale une heure). Autrement dit, les membres ne se distinguent ni par les valeurs marchandes attachées à ce qu'ils consomment ni par celles attachées à ce qu'ils produisent. Le temps se substitue à l'argent, une richesse universellement possédée prend le statut de richesse universellement désirée, une richesse que chacun possède en des proportions égales remplace une richesse qui se concentre dans un petit nombre de mains.

- On ne dispose du temps des autres qu'à mesure que l'on offre du sien (et inversement)

Le fait que le nombre d'heures que l'on consacre ne soit pas supérieur au nombre d'heures qui nous sont promises en échange *empêche les rapports de type domestique*. Ainsi, dans le cadre de BruSEL, nul ne saurait aliéner son activité aux activités d'autres personnes puisque le demandeur de service ne peut demander plus d'heures que la moitié de celles dont il dispose. En poussant la situation à l'absurde on pourrait imaginer une personne offrant au SEL cinq heures de nettoyage par jour. Mais afin de ne pas se retrouver titulaire d'un compte aberrant, elle devrait quotidiennement se faire offrir cinq heures de service par d'autres selistes.

Dans le SEL, il est donc toujours possible de choisir de se faire considérer par d'autres comme un domestique, mais jamais on ne se retrouve contraint à se définir soi-même comme tel ; ce qui n'est pas le cas dans le système d'échange dominant où certaines personnes se voient forcées de croire qu'elles n'ont que leur obéissance à offrir.

Nous avons jusqu'ici montré en quoi l'échange SEL offre aux parties une marge de liberté similaire à celle que garantit le modèle dominant (cf. i), tout en garantissant à tous l'accès aux échanges (cf. ii). Il existe un troisième principe qui est la conséquence et la cause des deux principes susmentionnés, le principe de solidarité (cf. iii) : l'idée que le lien en vienne idéalement à valoir davantage que le bien. Le fait que l'offre de services soit librement acceptée et désirée pour elle-même fournit le terreau nécessaire à la persistance du lien entre les parties de l'échange. Comment cela est-il possible ?

> « Ce que j'aime aussi c'est que les gens qui participent au SEL ont conscience que les choses doivent se passer dans l'échange. Et que quoi d'accord, on donne des papiers où on signe et on marque un nombre de blés mais ça passe aussi dans l'échange personnel et pas dans le truc de je viens, je prends un service, je consomme un service et je m'en vais sans avoir rien à devoir puisque que je payerai en euros… ce que parfois on fait. Ici on va s'acquitter de … on va payer notre pita au gars qui nous la sert… on en aura rien à foutre. J'veux dire on est dans autre chose et on en a rien à foutre, on dit bonjour et au revoir, on lui donnera les euros et on lui doit rien. Dans le SEL quelque part, ça se passe aussi comme ça donc il n'y a pas une culpabilité de redevance … parce que telle personne m'a fait ceci ou cela, parce qu'on m'a donné les blés… Néanmoins, personne n'est totalement dupe et se dit bien que pour que la personne s'y retrouve, il s'agit que les choses se basent, se renouent, sur relations humaines… avant tout, avant la fonctionnalité du service. Ca me plait, ça me plait de faire tourner un petit laboratoire de pensée, de réflexion, en donnant moi-même des services ou en en demandant, voilà… évidement la rémunération non pécuniaire, ben voilà quoi, la motivation est différente parce que ce n'est pas cela quoi ; il y a d'autres cours que je donne à des personnes où ma motivation est parfois pécuniaire… voilà » [8.171]

> « Mais c'est aussi, à partir du moment où on fonctionne dans un cadre où la rétribution n'est pas monétaire, où on est très habitués à recevoir de l'argent… 'Fin, les gens ont tendance à être un peu moins sérieux. Donc, ils sont facilement en retard, ils reportent facilement, des choses comme ça. Mais c'est pas grave tu vois, il y a des gens qui supportent pas. Moi ça va » [4.285].

iii. …espace de solidarité :

- Comment l'échange sans argent change le lien social

Au moment de l'échange, la logique d'accumulation est étrangère au champ de préoccupations de celui ou celle qui offre ses services-SEL car la personne sait parfaitement bien que le temps qu'elle consacre n'est pas moindre que le temps qui lui est promis en contrepartie. Le fait que le nombre d'heures que l'on offre ne soit pas inférieur au nombre d'heures qui nous sont garanties en retour empêche tout simplement que ce que l'on fasse soit fonction de la rétribution qu'on attend. Bref, *l'appât du gain est mis entre parenthèses* car l'activité que l'on fait est sans commune mesure avec la récompense que l'on reçoit. Dans ce contexte, ce n'est donc pas afin de gagner plus qu'on s'applique à faire ce qu'on fait, mais parce qu'on y trouve un autre type d'avantage.

> « Ca change une relation plus... moins fausse. Parce que le commerçant est obligé d'être aimable, gentil, parce que c'est son business quoi. Et puis, on va chercher, il y a pas de relation après quoi. Aussi, ça s'arrête... on a le service et puis on n'a plus de relation après » [2.564].

> « Je pense que … si le système du troc, d'échange, pouvait être plus… allez, plus courant, ben il y aurait moins de pauvreté, il y aurait moins de… de gens qui ont besoin absolument de services et qui ne sont jamais (… inaudible)… parce qu'ils ne savent pas se le payer. On serait sur des bases plus saines au niveau relationnel. Euh, j'imagine que… c'est ça que j'appelle l'esprit écologique ! Euh… tout n'est pas basé sur l'argent, c'est ça qui est intéressant parce que l'argent finalement nous pourrit les relations. Non ? » [7.428].

> *« Le premier point… « L'absence d'argent », ça implique quoi dans les relations ? »*
> « Ben, plus de… plus d'humanité je trouve… le gars qui est venu pour mon déménagement, c'est clair et net que c'était pas une motivation de gagner du blé… de gagner cent ou deux cents. C'était pas ça sa motivation : sa motivation c'était de… de m'rendre un coup de main, de faire marcher le SEL euh… de voilà, faudrait lui demander sa motivation, quelle elle était mais, c'était pas gagner des blés. Moi quand j'ai donné des cours de musique, ma motivation n'était pas de gagner des blés ; donc ça permet de redéfinir une activité, de se questionner sur la motivation qu'on a à faire une activité… Ce qu'on oublie parfois quand on est pris dans une activité professionnelle rétribuée en euros… Ben on se dit, ben voilà, je suis là pour la paye à la fin du mois quoi… ici, cette réponse ne suffit pas… » [8.333].

1.5. Idéologie et Utopie : Changent-ils de monnaie en vue de changer de société ?

Pour la grande majorité des p.i., la monnaie de SEL a pour vocation d'être simplement complémentaire. Rares sont ceux qui pensent qu'une monnaie de ce type pourra un jour concurrencer la monnaie officielle (comme c'est le cas en Argentine). Mais beaucoup estiment que l'introduction de l'*échange par monnaie de SEL* implique un changement fondamental dans les rapports sociaux. Selon l'expression consacrée, « c'est pour changer qu'ils échangent »[89] : les plus pragmatiques veulent changer ce qu'ils définissent comme des entraves à l'autonomie des membres, tandis que les plus utopistes espèrent participer à l'échelle locale à un changement des mentalités et de l'organisation sociale.

> « (…) Je préfère fonctionner comme on fonctionne maintenant que... que cette manière de… de payer en argent tout ce qu'on fait… Ça je trouve que cette politique monétaire que chaque chose qu'on fait doit être payée doit être taxée… je… je trouve que c'est très très loin de ce qu'on peut faire. Moi je trouve que c'est pas une bonne formule. Moi, j'préfèrerais un système d'abord où il y a pas de partis et puis où il y a des êtres humains qui se regroupent et qui essayent de mener le pays et qui essayent de mener des projets (…). J'aurais préféré avoir une politique d'individus qu'une politique de parti. Et au niveau argent, je préfèrerais avoir une formule où tout le monde a une rémunération de base, aussi bien l'artiste que la femme au foyer… tout le monde a… a une base minimale. Et il y a plus de travail en noir… plus de gens qui doivent chasser ceux qui travaillent en noir… Tout le monde a une rémunération de base… » [6.545].

Certains répondants ont clairement mis en avant les dimensions idéologique et utopique de BruSEL [8.294, 8.296], sans sa connotation négative [12.375]. « Il donne naissance à « des relations plus saines (…) ça donne des échanges relationnels tout à fait différents » [7.131] et permet une « autre définition de l'homme et des échanges sociaux » [8.291].

> « Et l'idéologie, c'est-à-dire le but final ou en tout cas le but final par rapport à notre conscience actuelle, c'est déjà ce monde idéal dont on rêve… le SEL étant un des moyens pour y arriver… un des moyens que nous pensons efficaces pour y arriver » [12.385].

[89] « Pour changer, échangeons », in *Silence* (Hors série - SEL), p. 5, disponible sur www.selidaire.org (consulté en juillet 2005)

2. LE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ VS. L'ACTIVITÉ DANS LE SEL

Initialement, les services que les membres inscrivent sur leur fiche d'adhésion sont souvent en rapport avec leurs activités ou leurs formations professionnelles. Mais avec le temps, il arrive que les membres souhaitent se redéfinir, soit parce qu'ils ne répondent pas assez bien à la demande, soit parce qu'ils ne souhaitent tout simplement plus mettre gratuitement certaines compétences professionnelles à disposition des membres.

Les membres qui peinent à se définir ou à se redéfinir peuvent faire appel à un service d'orientation[90] où on leur fait mettre le doigt sur de tous petits savoirs et savoir-faire auxquels on ne pense pas et qui peuvent faire l'objet d'une demande importante au sein du SEL : conduire une voiture, faire les courses, rédiger des lettres … Ce sont souvent ces petits services personnalisés et pour lesquels il n'est pas nécessaire d'être spécialiste qui fonctionnent le mieux.

De nombreuses p.i. finissent par préférer offrir ce genre de petits services que des activités en rapport étroit avec leurs compétences professionnelles : les services professionnels qui sont donnés 'gratuitement' alors qu'ils pourraient être rétribués en monnaie officielle posent parfois problème. Il est possible que l'envie de donner ce genre de services disparaisse, qu'on en vienne soudain à considérer ce don de compétences comme un acte non plus gratifiant mais pesant et dérangeant.

[90] Pour les personnes dont les services ne sont jamais demandés, il est possible de se redéfinir en parcourant la liste des services les plus demandés et la liste des offres insatisfaites. Souvent, ils y trouvent une idée, ils se rappellent d'une aptitude oubliée etc.

III. LES MOTIVATIONS

Dans une étude datée de 2001 et portant sur les LETS d'Anvers et de Westerlo, les sociologues Jeff Van Ouytsel et Katrin Vanderweyden, proposèrent de comparer les fonctions et les motivations liées à l'exercice d'une profession (*werken*) à celles liées à la prestation d'activités-LETS (*letsen*)[91].

Van Ouytsel et Vanderweyden distinguent 8 fonctions[92] (*ervaren functies van het letsen*) : Les deux principales fonctions liées au *letsen* sont (i) faire quelque chose pour autrui (*iets doen voor de anderen*) et (ii) de nouer des contacts sociaux. Tandis que les deux fonctions les moins importantes sont (i) de disposer d'avantages matériels, (ii) de donner un statut. Ces huit mêmes fonctions sont également attachées au *werken*, mais selon un ordre tout à fait différent. Travailler permet de (i) s'offrir des avantages matériels et (ii) d'avoir des contacts sociaux. Et les deux fonctions les moins importantes sont de (i) pourvoir du sens et (ii) de permettre de bien occuper son temps (*Tijd Zinvoller*).

Il est ici intéressant de noter le fait que « procurer des avantages matériels » est la fonction manifeste du *werken* mais aucunement celle du *letsen* . Aux dires des selistes d'Anvers et de Westerlo, ce a quoi sert le *letsen* c'est en premier lieu à stimuler la vie sociale et la reconnaissance sociale. Maintenant que nous avons éclairci la question des fonctions de l'activité de SEL, il nous reste à nous pencher sur les motivations des acteurs et à voir si les attentes qui sont placées dans le SEL correspondent aux avantages qui en sont tirés.

Les motivations qui poussent les acteurs à participer aux activités *Lets* sont les suivantes :

1. Pour la convivialité – 75% (*voor de gezelligheid*)
2. Pour se faire de nouveaux amis – 73,8% (*om nieuwe vrienden te maken*)
3. Pour faire plaisir aux autres - 69% (*zo kan ik anderen een plezier doen*)

---

[91] Ils renvoient dans un premier temps à une étude de Marie Jahoda dont les conclusions sont les suivantes : En plus de sa fonction manifeste (qui consiste à fournir un salaire et d'autres avantages matériels), le travail possède cinq fonctions latentes : 1) structurer le temps de l'individu, 2) disposer de contacts sociaux et d'expériences sociales, 3) rassembler des individus autour d'objectifs qui dépassent les préférences individuelles, 4) accéder à un statut et une identité, 5) inciter à l'activité et offrir la possibilité de développer ses compétences et ses savoir-faire.

[92] 1) Iets doen voor de anderen, 2) Sociale contacten, 3) algemene waarden, 4) tijd zinvoller, 5) Zingeving, 6) Vaardigheden, 7) Status, 8) Materiele goeden leven (cf. p.25)

4. Pour avoir accès à des biens et des services qu'autrement on ne pourrait se payer – 59,5% (*om goederen en diensten te bekomen die ik anders niet zou kunnen betalen*)

5. Pour mettre en valeur ses propres aptitudes – 52,4% (*om mijn talenten beter in eigen handen te nemen*)

6. Pour profiter d'un passe-temps agréable – 42,9% (*het is een aangenaam tijdverdrijf*)

7. Pour rendre service à la communauté – 42,9% (*Om de gemeenschap een dienst te bewijzen*)

8. Par mécontentement à l'égard du marché du travail – 38,1% (*uit ontevredenheid over de 'gewone' arbeidsmarkt*)

9. Pour mieux occuper son temps – 29,8% (*om beter mijn tijd zelf in te vullen*)

Les motivations des selistes (Van Ouytsel & Vanderweyden, 2001)

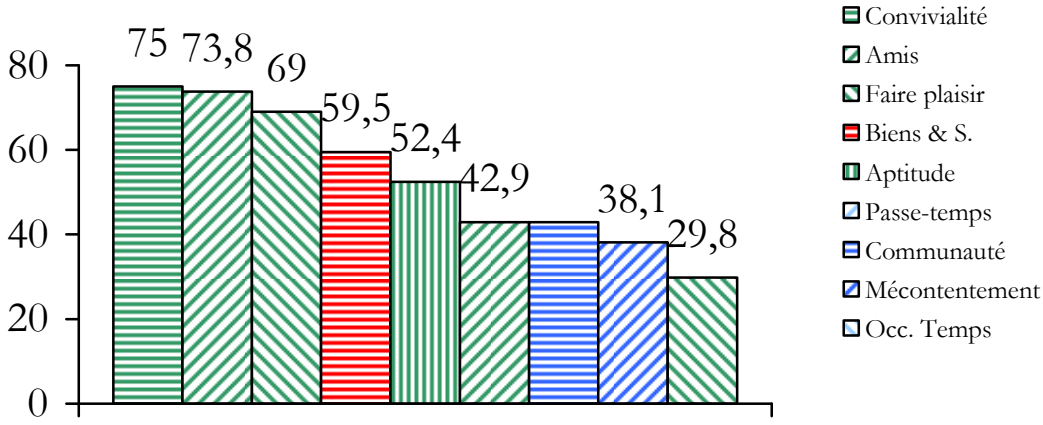

Les motivations 1, 2, 3 concernent *la vie sociale et la reconnaissance sociale* (elles sont prédominantes, comme on a pu le voir plus haut), la motivation 4 est liée aux *besoins pratiques et matériels* (qui occupent une place plus importante que ce qui précède pouvait laisser croire), les motivations 5, 6 et 9 sont davantage liées à *l'estime de soi* et enfin les motivations 7 et 8 sont plutôt *politiques* ou citoyennes. Cherchons à présent - sur base de nos entretiens - à préciser dans le détail la nature de ces motivations. Nous avons regroupé les raisons qui poussent à intégrer le SEL sous trois grandes motivations-types :

1) la recherche de satisfaction de besoins pratiques
2) la quête d'estime de soi et d'estime sociale
3) l'engagement idéologique ou politique

1. LA RECHERCHE DE SATISFACTION DE BESOINS PRATIQUES

La volonté d'utiliser le SEL en vue de la satisfaction de besoins pratiques se retrouve à des degrés divers chez les répondants. Pour les p.i 10, 11 et 12 elle a extrêmement peu d'importance en comparaison avec la motivation politique (3). En revanche, cette dernière n'est pas la principale motivation de l'entièreté des membres :

> *« Les gens que t'as pu rencontrer à ces deux où trois bruseliennes et à cette AG… pour toi c'est des gens qui attendent quoi du SEL ? Comment est-ce qu'ils voient ce truc-là ?*
>
> Qu'on leur rende des services ! C'est ça le but. C'est ça le but premier, c'est ça le but… à des prix 'fin… pas des prix, c'est des services gratuits, c'est ça le but aussi je crois. 'Fin, gratuit… en compensation d'un autre service quoi (…). C'est gratuit. Tu n'as … comment j'vais dire moi, tu n'as pas de frais élevés à payer pour un service (…). La plupart des gens qui sont là-dedans sont des gens qui n'ont tout de même pas d'euros à mon avis hein… La situation économique de chacun est pas élevée mais bon… [on nous sert le café 'tu veux du lait']. Oui, je ne connais pas la situation économique de chacun ou la vie privée de chacun mais enfin je crois que la plupart des gens sont pas des gens qui ont une fortune… à la Ben Laden. Bon, il y a peut-être des gens qui sont mieux lotis que d'autres ['ah, salut, ça va'], bon… » [9.140].

Selon Servet, « A défaut d'une participation à une société de production, d'une intégration par le travail, participer à la société de consommation peut jouer un rôle de compensation d'ordre symbolique et la recherche d'un meilleur statut social passe alors par l'acquisition de biens d'équipement »[93]. Le SEL offre précisément comme avantage de permette à certains de s'offrir des biens ou des services qu'autrement ils ne pourraient se payer.

> « Et en fait, c'était pour une question très pratique, c'était parce que je devais déménager. Et elle m'a parlé que... il y avait des équipes de déménagement. Comme j'avais pas beaucoup d'argent, que c'était possible de faire des déménagements par ce système... Et puis j'ai été pour une réunion d'information et donc j'ai vu que c'était quelque chose de plus vaste. Et donc je me suis inscrit parce que je trouvais que c'était un système alternatif... vraiment pour beaucoup de problèmes d'ordre pratique, pour les gens qui n'ont pas beaucoup de possibilités financières. Un plombier coûte très cher, n'importe quel bricolage de la maison. C'était plus d'un point de vue pratique » [3.16].

[93] J.-M. SERVET, *op cit.*, p. 271

« (…) j'aurais besoin de remplacer la planche du meuble qui était cassée au déménagement, deux trois trucs… mon ordinateur… qu'on mette trois planches comme ça au-dessus ma tour pour qu'elle soit protégée… enfin des… un peu de menuiserie quoi. J'aurais besoin de ça, j'aurais besoin de ça… j'aurais envie de tapisser mon hall et j'ai envie d'être aidée pour ça… et j'aurais besoin de ranger ma cave parce qu'on ne sait plus rentrer dedans. Donc, c'est trois choses bien concrètes que j'aurais besoin… » [7.109].

« Ça rend possible des choses si t'as pas beaucoup de moyens (…). Ça si jamais j'ai besoin je peux faire appel, tu vois, tu te sens plus léger (…). Je fonctionne avec pas beaucoup d'argent tu vois, donc j'ai des choses que j'ai besoin mais… j'ai pas… je compte quand même tu vois… je peux pas dépenser comme ça sans réfléchir… » [13.307].

La satisfaction de ses besoins pratiques est une motivation légitime, mais il est généralement mal vu qu'un membre en fasse de la sa motivation principale. En effet, dans la morale SEL (défendue entre autres par Terris dans son « SEL mode d'emploi »), le bien n'est pas censé valoir davantage que le lien. Ainsi, au sein de BruSEL (cf. *supra*, p.i. 9) certaines p.i. reprochent à d'autres de s'accrocher à une attitude de « consommateur ». Ce sont – disent certains - des gens qui se méprennent, se fourvoient.

« Je vois qu'il y a un peu deux genres de personnes : il y a ceux qui seraient plus pour le côté politique, affectif et cætera et quand même quelques-uns qui se fourvoient un peu là-dedans, de gens qui attendent qu'on leur donne un service quoi et qui fait rien de plus. En tout cas, dans la réclamation, quand j'ai eu des réclamations, ou qu'on m'en a parlé, j'ai eu un peu le sentiment que ça peut être, des gens qui attendaient vraiment un service gratuit comme on demande un service que normalement on paye, enfin je veux dire, avec une exigence de consommateur, consommateur au mauvais sens du terme… Je te donne mille francs et je dois en avoir pour mes mille francs quoi, p't'être même pour mille cinq cents francs… (*rire*) Vous voyez, c'est des choses comme ça quoi… » [10.320].

Une large part des membres interrogés s'accorde à dire que cette motivation n'est pas essentielle.

« Alors, tout au début, quand je me suis inscrit, je te dis, c'était un peu galvanisé par les… idées, et donc, j'ai pas demandé des services tout de suite, ça a mis assez longtemps. J'ai rendu des services assez vite mais j'ai pas demandé. Et au début, même, j'étais un peu étonné parce que je me suis dit « au fond j'en ai pas besoin ». Parce que je suis quelqu'un qui quand j'ai besoin de quelque chose j'essaye de le faire moi-même » [5.224].

« Ben, bon moi, au départ c'est pas une démarche utilitariste, j'en ai pas besoin du SEL, c'est plutôt une démarche politique je vais dire, au sens large du terme. C'est-à-dire qu'en fait je voulais participer à une expérience tout à fait politique au sens le plus étroit du terme. J'avais l'expérience de gauches unies, je sais pas si quelqu'un t'a parlé de ça ? » [11.6].

Mais il semble que l'argent continue à avoir son importance dans ces échanges où il est censé n'être absolument plus question d'argent. Son influence continue à s'exercer sur les attentes et motivations des gens malgré leur intégration dans le SEL. Concrètement, les préoccupations politiques ne semblent ainsi intéresser que ceux et celles qui ont su faire passer leurs préoccupations pratiques au second plan.

C'est un peu comme dans l'éthique à Nicomaque[94] : l'accès à la *polis* est impossible à ceux dont l'existence demeure rattachée à la nécessité. Afin de vérifier ou d'infirmer la pertinence de cette idée à l'égard du cas qui nous occupe, il serait intéressant de mettre à l'épreuve l'hypothèse suivante : Dans BruSEL, les personnes essentiellement motivées par des motivations politiques ont généralement un statut socio-économique comparativement plus élevé que les personnes mues par des motivations pratiques.

Notons que les membres de BruSEL versant « *polis* » connotent souvent négativement les échanges rattachés essentiellement à des questions de nécessité. Ce qu'ils leur reprochent – semble-t-il - c'est de trop penser à leur intérêt, d'agir pour leur bien propre plutôt que pour le bien commun. Les membres les plus « politiques » disent quasi immanquablement « je n'ai pas besoin du SEL » (cf. *infra*), et par là, ce qu'ils entendent c'est : « Ce ne sont pas mes besoins matériels qui me motivent, je cherche autre chose ».

Ce que les tenants de l'« *oikos* » voient dans BruSEL, c'est en revanche quelque chose qui leur permet de « souffler », c'est un recours, une garantie, une aide. Rien n'empêche certains d'entre eux d'adhérer à l'idéologie SEL mais celle-ci n'est pas la raison de leur présence dans BruSEL.

Et en dehors de l'intérêt pratique, l'intérêt que ça présentait pour toi de faire des échanges sans argent, c'était quoi ? S'il y en a un…
Oui, ben de rencontrer des gens quand même aussi … quelque chose de plus humain quoi à la limite, de sortir du système dans lequel on vit … Oui je sais bien que je parle beaucoup d'argent mais fin tu vois c'est… c'est pompant tu vois. 'Fin, je sais pas, de sortir de ça, de rendre un peu autre chose possible, de pouvoir échanger, de pouvoir partager des choses que d'autres connaissent pas, 'fin… et de pas non plus juste donner et pas recevoir, tu vois. 'Fin voilà un autre système parallèle au système dans lequel on est obligé de vivre quoi, ce que tout le monde vit quoi… Je sais pas très bien comment expliquer : rendre possible des choses qui dans un autre système sont pas toujours possible quoi…

[94] ARISTOTE, *Ethique à Nicomaque* (trad. B. Saint-Hilaire), Paris, Librairie Générale Française, 1992, Livre X, chapitre VII & VIII, pp. 415-420

Comme…
Ben comme euh… faudrait que j'aie la liste devant moi mais… je sais pas, quand tu vois la liste tu te dis, chouette ça ça serait sympa, ça si jamais j'ai besoin je peux faire appel, tu vois, tu te sens plus léger (…) je fonctionne avec pas beaucoup d'argent tu vois je… donc j'ai des choses que j'ai besoin mais j'ai pas… je compte quand même tu vois, je peux pas dépenser comme ça sans réfléchir. Donc euh, vite tout coûte tu vois, n'importe quoi, des problèmes avec l'ordinateur tu dois claquer comme ça, tout le temps. Et quand tu vois tous les services tu te dis, tu te sens fff… ok ça va, si j'ai besoin je peux contacter untel. Ca c'est l'impression que ça ça me donne quand je reçois… quand je recevais parce que finalement c'est pas tous les jours un ordinateur (inaudible) donc voilà, la sensation que c'est un autre système, c'est plus abordable pour tout le monde… en espérant que finalement les gens soient sympas et que… ouais au départ moi je me disais ben si en plus tu peux rencontrer des chouettes gens et t'faire un réseau d'entraide c'est un peu le rêve comme ça tu vois, bon après tu gardes ou tu gardes pas contact souvent tu gardes pas mais… Voilà, moi au début ça me donnait la sensation que c'était peut-être possible de faire partie d'un truc tu vois où les gens sont plus connectés, s'entraident, se rencontrent… Tu peux avoir accès à des services qui en temps normal… t'y aurais pas accès quoi (…)

Il y a des gens, des gens du SEL qui en partant de cette idée-là disent que ce qui est rendu possible au sein du SEL c'est une espèce de projet politique, de projet citoyen : tu penses quoi de ça ?
Ben moi je suis pas du tout politique (rire)… Ça, en pratique, 'fin pour moi en tout cas, c'est pas ce qui se passe… ça pourrait, en Australie à mon avis c'est beaucoup plus comme ça, mais je crois qu'ici on est encore bien trop obligé d'avoir un boulot et tu vois, d'être dans assez de choses pour … dans l'autre système que pour… 'fin je sais pas si il y a des gens qui fonctionnent qu'avec le SEL hein mais euh… mais oui, je peux imaginer que des gens rêvent à ça mais je sais pas si ça se passe dans la pratique quoi. Ben en tout cas, moi les gens que j'ai rencontrés et qui font partie du SEL euh, sont pas des « SEL, SEL, SEL », 'fin tu vois, ont leurs vies et comme ça plic-ploc « ah oui ça… » et « quelqu'un qui … (rire)… propose ça, et ça m'intéresse », ou « oh, j'ai justement besoin de ça et on le propose justement dans le SEL » mais pff principalement on est tout à fait dans la vie normale quoi.

[13.276 - 13.356]

2. LA QUÊTE D'ESTIME DE SOI ET D'ESTIME SOCIALE

Dans nos sociétés, l'expérience de déni d'estime de soi et d'estime sociale résulte essentiellement du fait qu'on se voit privé de la possibilité d'apporter sa contribution à la vie sociale par le travail rémunéré. Beaucoup de chômeurs, de minimexés ou d'employés atypiques[95] vivent durement la privation de l'exercice d'activités productives reconnues, un tant soit peu valorisées ou valorisantes[96]. Dans le système d'échange dominant, c'est donc l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes qui peut s'effacer devant un sentiment de dénuement d'utilité sociale. Selon Servet, cela concerne plus de la moitié des selistes ; et ils sont sans doute autant à percevoir le SEL comme un outil permettant d'échapper à cette situation.

> « L'inactivité est très mal vécue, et engendre un affaiblissement des relations sociales et une tendance au repli sur soi. Si les contacts avec les services sociaux leur permettent d'entretenir des relations sociales, celles-ci suscitent un malaise car ces personnes manifestent une réelle volonté de se débrouiller seules »[97].

2.1. Espace d'autonomie

Cette aspiration à « se débrouiller seul » dont nous parle Servet peut trouver dans les SEL un terreau favorable. C'est en ce sens qu'on parlera du SEL comme d'un espace d'autonomie. Les trois témoignages suivants illustrent bien notre propos : un des avantages que BruSEL m'offre c'est la possibilité de satisfaire certains de mes besoins pratiques (cf. *supra*) sans me renvoyer de moi-même l'image d'une personne assistée, victime des circonstances. En même temps que je bénéficie des avantages du système SEL, je mets un peu de mon énergie à son service :

> « … moi je vois bien j'ai fait de trop longues interruptions de carrière donc au niveau financier c'est pas évident donc c'est clair qu'à côté de mes beaux discours, le SEL ça m'aide aussi pour régler mes problèmes financiers. Il y a des… j'aurais pas pu louer un camion de déménagement, je

---

[95] Intérims, contrats à durée déterminée, « travail sans emploi alliant insécurité et subordination » (A. SUPIOT, « Du bon usage des lois en matière d'emploi » in *droit social*, n°3, p. 239)

[96] Nous prenons note de l'analyse de Serge PAUGAM selon laquelle un bon nombre de ces individus ont malgré tout appris à gérer et à rationaliser leur statut d'assisté ou de disqualifié (cf. S. PAUGAM, *La disqualification sociale, essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF, 1994, p. 227)

[97] J.-M. SERVET, *op cit.*, p. 225

suis content d'avoir un soutien et je me sens dans une relation d'échange, de réciprocité, sans me sentir comme une assistée : 'oh, la pauvre'… »
[1.1312]

« 'Fin j'veux dire, y a des personnes qui ont toujours difficile à s'intégrer dans le système, ou trouver un travail parfois… euh, il y a beaucoup de différences : des gens qui ont vraiment très peu d'argent, des gens qui en ont beaucoup, et j'ai l'impression que le SEL cherche à combler justement pour les gens qui sont plus défavorisés… il me semble hein, dans les gens que j'ai connus globalement dans le SEL, mais peut-être qu'il y en a d'autres qui ont leur travail et qui n'ont aucun problème mais… de toute façon, au départ, je crois que le SEL offre la possibilité à des personnes qui n'ont pas de travail de rester actifs, de se sentir valorisé. Ils ont des capacités, ils ont fait certaines études, ils savent faire certaines choses que peuvent mettre à profit d'autres, ne pas se sentir inutile, 'imaginal'. Et en même temps, s'ils n'ont pas beaucoup d'argent, d'avoir accès à des services auxquels ils n'auraient pas accès autrement ». [3.352]

2.2. Espace d'estime sociale

« Et ce qui m'intéressait aussi (…) c'était l'idée de se définir comme quels services on peut proposer parce que des personnes étant au chômage après un bout de temps perdent un peu confiance dans les compétences qu'elles ont et ne savent plus trop se définir sur ce qu'elles peuvent faire, ce qu'elles savent faire… et… le fait de devoir offrir des services pour rentrer dans le SEL, voilà donc c'était des réflexions qui m'ont vraiment intéressé et dans lesquelles euh… qui ont fait que j'ai adhéré quoi » [8.35]

Pour les personnes définies - sur le marché du travail - comme difficilement « insérables », le fait de *retrouver confiance en ses compétences ou en ses qualités propres* est un enjeu absolument central. En nous aidant des grammaires de la reconnaissance[98] d'Axel Honneth, on définira donc le système dominant comme un espace de déni des particularités. Par opposition, BruSEL se présente comme un espace de reconnaissance des particularités.

En même temps qu'il permet à chacun - individuellement - de *se redéfinir* [8.65], ou de définir ce en quoi consiste son mode de participation au groupe, BruSEL ouvre l'accès à

[98] HONNETH A., « Intégrité et mépris. Principes d'une morale de la reconnaissance » in CHAUMONT J.-M. et POURTOIS H., (dir.), *Souffrance sociale et attentes de reconnaissance. Autour du travail d'Axel Honneth* in *Recherches sociologiques*, Louvain-la-Neuve, vol. 30, n°2, 1999, p. 11-22.

l'expérience de la reconnaissance. Autrement dit, en plus de *me permettre d'avoir prise sur ma vie* [4.548], en plus d'ouvrir l'accès à un petit espace d'autonomie où il est possible de vouloir ce que l'on fait, BruSEL offre une forme particulière de reconnaissance nommée « estime sociale » : une reconnaissance inscrite dans des rapports de coopération sociale.

Pour Honneth, les deux conditions nécessaires à l'estime sociale sont : (a) que chacun dispose de la possibilité d'apporter sa contribution à la vie sociale et (b) que chacun puisse prendre part à la définition des formes de contribution à la vie sociale[99]. Pour ce qui est du cas qui nous occupe, on a précisément affaire à un système [BruSEL] (a) dont tous les membres peuvent participer au fonctionnement et (b) où chacun peut déterminer ce en quoi consistera sa propre contribution à la vie sociale. Mais, à BruSEL – contrairement à ce que préconise Honneth - le comité de coordination (CoCo) s'octroie le doit de délibérer en groupe restreint de ce que doit être entendu par « utilité à la vie sociale »[100]:

> Art. 15 de la charte : Le Coco [Comité de coordination] peut refuser l'enregistrement d'une proposition d'échange ou une rubrique dans le bottin s'il les considère comme non appropriées pour des raisons légales ou autres.

2.3. Espace d'*Agapè* ?

Certains membres peuvent en arriver à vouloir que soit reconnue chez eux non seulement la valeur de leurs capacités, aptitudes ou particularités mais aussi celle de leurs besoins et de leurs émotions. Par-delà l'estime sociale ou la solidarité, ce que ces gens recherchent c'est une forme de reconnaissance qui s'appelle « amour » ou

[99] Ce genre de structure où chacun peut participer à la définition des règles auxquelles le collectif se soumet est immédiatement génératrice de vie politique. En effet, si les initiateurs du projet avaient fait le choix (a) n'accorder de responsabilités qu'à certaines personnes et (b) leur prescrire des activités du dehors, il n'y aurait certainement pas eu la moindre dimension discursive au système, les buts du système n'auraient pas été collectivement établis et il y aurait moins été question de « bien commun ». On a donc ici affaire à un collectif qui fonctionne un peu sur le mode de la *société de pairs*, ou de l'*agora grec* : en tant qu'égaux, les membres de l'agora peuvent chacun prendre part au débat public, accorder des éléments de réponse à la question du bien de la cité, et, de cet exercice politique, tirer leur liberté.

[100] Bref, dans le cadre du SEL, ce n'est plus au marché du travail de décider de ce qu'est l'utilité sociale. On retrouve la même 'utopie' dans la philosophie morale d'Honneth, cette même idée selon laquelle les normes actuelles d'organisation du travail ne procèdent pas d'une évolution naturelle mais d'un choix ; de fait c'est par délibération collective que la question de l'utilité sociale doit être tranchée.

« bienveillance ». (cf. Honneth). A BruSEL, on fait généralement comprendre à ces personnes que le système ne peut pas leur donner ce qu'elles attendent de lui :

> « … Et alors il y a aussi le problème des propositions qui sont des demandes cachées, du genre accompagnement dans des promenades », j'ai déjà vu des trucs comme ça ; alors bon, on essaye de rendre service à des personnes seules ou alors on se sent seul et on veut quelqu'un pour se balader ? » [11.546]

> « Il y a des personnes avec qui j'ai pas accroché ; je sentais que parfois, derrière la demande de services il y avait une demande de contacts humains, des gens en détresse, des gens qui n'ont pas beaucoup d'amis ou de gens à qui parler. Dans le cadre de ce service, je veux dire, ça allait, mais je sais que parfois, j'ai refusé parce que je m'sentais pas trop l'envie de … voilà, de jouer un rôle qui ne me convenait pas, c'est-à-dire d'être une oreille plutôt que quelqu'un qui vient rendre service » [5.241]

Dans le principe de départ, la reconnaissance SEL émerge de rapports de coopération sociale et non de rapports affectifs ; en d'autres mots, c'est d'une association et non d'une famille aimante qu'il s'agit ; d'un régime d'action *en justice* et non d'un régime d'*agapè*[101]. Bref, on peut légitimement attendre de l'association qu'elle produise de l'estime sociale et de la solidarité, mais il faut se refuser à la voir essentiellement comme un vecteur d'amour ou de la bienveillance. Selon la p.i. 5, les relations SEL présentent précisément le grand avantage d'annuler la pression affective et les émotions qui – dans le milieu familial par exemple - viennent parfois perturber la communication :

> « Je sais pas moi : je déménage et mon frère va m'aider à déménager. Ben, quelque part il a peut-être pas envie mais il le fait parce que c'est mon frère et que il y a une espèce de lien… obligatoire ; ce qui n'est pas le cas dans ce réseau, où tu peux toujours refuser, et où euh… si quelqu'un vient me rendre service un service, en fait je me sens redevable de rien par rapport à cette personne. Et ça, je trouve ça vraiment très chouette parce que… du coup ça… ça annule la pression affective et les émotions qui peuvent être en jeu et qui peuvent parfois pervertir … finalement la communication » [5.65].

L'article 10 de la charte indique d'ailleurs : « De par leur adhésion au système, les membres s'engagent à répondre – si possible de manière positive – aux demandes qui leur sont adressées mais conservent la liberté de refuser un échange en cas d'empêchement ».

---

[101] L. BOLTANSKI et L. THEVENOT, *De la justification, les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991

2.4. La solidarité

Si l'on s'accorde sur l'idée que la valeur ou l'estime que s'attribue une personne dépend d'une part de *l'activité* qu'elle fait (2.1 & 2.2) et d'autre part des *liens* qu'elle noue (2.3 & 2.4), il serait logique de penser que le fait de lever certaines entraves qui pèsent sur les activités personnelles et les rapports interpersonnels favorise l'émergence d'expériences de vie satisfaisantes. BruSEL a très précisément été pensé comme instrument servant à lever ces deux types d'entraves soit comme un système d'activités autonomes et solidaires. Mais de ces deux fronts de résistance - qui sont autant de visées de bien commun - c'est le lien qui prime : la relation prime sur l'activité, ce qui revient à dire que l'activité n'est souvent que le moyen mis en œuvre afin que des liens se nouent. C'est là la motivation fondamentale de la plupart des répondants : profiter de la satisfaction qui émerge du lien social, de la *rencontre*.

> « Je dirais le contact, le contact est plus humain parce que dès le début… la preuve c'est qu'on se dit tu alors que je t'ai jamais vu et toi non plus, alors que je pourrai certainement être ta grand-mère (rire). Et ça je trouve ça très précieux quoi. Comment on perd du temps avec toutes les contingences …. Euh d'éducation bien sûr et d'…Donc c'est plus le … je dirais comme contact direct, et plus disponible, sauf si la personne n'avait pas le temps, en disant « je te donne qu'une heure parce que ce soir j'ai autre chose ». Ici on sent la personne disponible, en tant que personne, pas en tant que fonction mais en tant que personne donc moi » [14.198].

> « Ce sont des nouveautés dans le SEL d'avoir une activité en commun, ben ça je trouve ça magnifique. Le fait d'avoir été là, on a mangé à table dans le jardin avant que les autres arrivent. Il y avait le barbecue prévu. On est déjà rentré en contact avec ceux qui étaient là. J'ai déjà pu exprimer, pour faire des rectifications dans le bulletin, à table, avec Joachim je crois qu'il s'appelle. Tu l'as peut-être vu » [14.222].

3. LA QUÊTE IDEOLOGIQUE OU POLITIQUE

3.1. Non pas la motivation la plus importante mais la fonction la plus englobante

Les fondateurs y voyaient le but premier du SEL : leur idée était moins de satisfaire des besoins matériels et relationnels que de faire l'expérience de rapports sociaux libres, égalitaires et solidaires. Si on entend « politique » dans son sens le plus large, on peut considérer cette quête politique – non comme la motivation la plus importante mais - comme la fonction la plus englobante : c'est-à-dire que les autres fonctions de BruSEL peuvent s'y réduire. Le (1) bénéfice matériel tiré des services rendus et la (2) satisfaction personnelle issue de l'activité prestée et des liens noués sont tous deux politiques en ce sens qu'ils participent du bien de la collectivité : la liberté de chacun dans le cadre d'un collectif égalitaire et solidaire.

Profiter d'un déménagement gratuit c'est voir se relâcher d'éventuelles contraintes financières ; c'est un peu de liberté qui naît. Donner un cours collectif de maths c'est - qu'on le veuille ou non et sauf exception - rajouter de la valeur tant à soi-même qu'aux destinataires du service et exercer *de facto* sa liberté. Fournir un cours de chant à quelqu'un qui ne pourrait jamais s'en payer c'est - qu'on en soit conscient ou non - aller dans le sens d'une plus grande égalité des chances. Préparer un bon repas de fête c'est participer au renforcement de la cohésion du groupe ; c'est de la solidarité. L'exercice collectif d'une tâche revient – sauf exception - à créer de la solidarité.

Puisque toutes ces activités participent d'une quête politique, il est tout à fait fondé de dire la fonction politique englobe toutes les autres. Mais cela ne revient bien entendu pas à dire que la visée ou la motivation principale des membres est politique. Elle ne l'est pas puisque c'est généralement le *lien* qu'ils visent en tout premier lieu. Si on en croit Jeff Van Ouytsel et Katrin Vanderweyden (cf. *supra*) la quête de *liens* est à la fois la motivation principale des selistes et la fonction latente des échanges. Elle se cache derrière le prétexte de la quête de *biens* (qui est quant à elle la fonction manifeste des échanges). Bref, le bien est le moyen par lequel le lien se noue.

Alors en quoi ne pourrait-on pas décréter que le fait de nouer des liens est la fonction la plus englobante ? C'est faux, sauf si on s'entend sur la nature à la fois libre, égale et solidaire de ces liens ; mais par là même, la quête de liens se retrouve subsumée à la quête politique. Puisque les membres sont en effet tous tenus aux obligations d'une charte éminemment politique, c'est bien évidemment le projet politique de BruSEL qui continuera à donner son unité à l'ensemble, et cela bien que les motivations personnelles des membres soient davantage relationnelles que politiques.

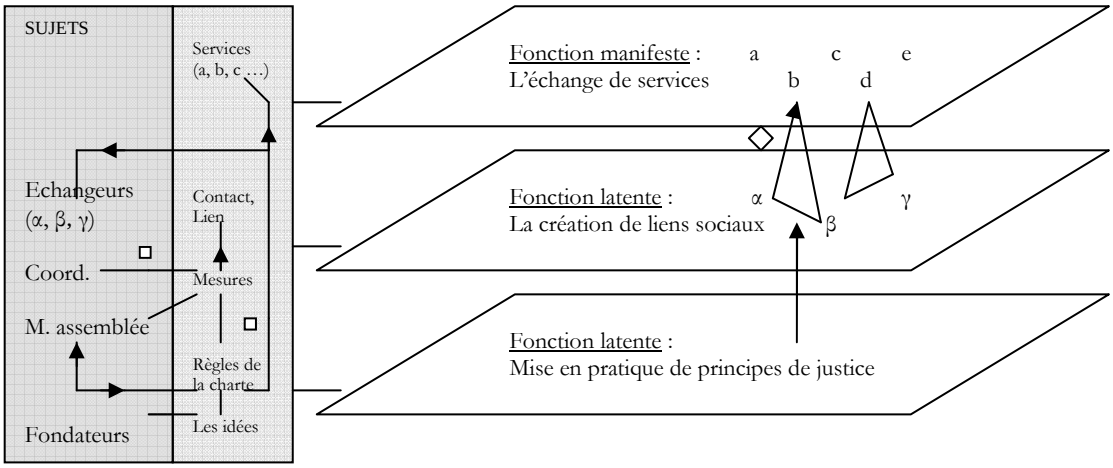

3.2 Faire tourner un laboratoire politique

Comme cela a déjà été dit plus haut, il semble que la motivation politique soit davantage présente chez les membres au statut socio-économique élevé. Parmi les p.i. les plus intéressées par le versant idéologique et politique du SEL, on retrouve deux historiens (4, 11), un informaticien (12), une juriste (10) un artiste (5) et un sociologue-AS (8). Ceux qui sont le moins intéressés par ce versant politique sont les p.i. 2 et 9, une masseuse-astrologue et un ancien ouvrier des chemins de fer. La posture citoyenne ou civique des p.i. 4, 5, 8, 10, 11 et 12 les amène parfois à admettre que leur adhésion relève moins de l'envie d'échanger que de l'envie de soutenir un projet qui leur tient à cœur : « Au début je me disais que je m'inscrirais même si j'avais rien à proposer, juste pour soutenir le truc… presque comme un choix citoyen quoi » (5.28).

> « Donc, mon intérêt c'était politique, c'était la construction politique en fait de ce système d'échange et j'aimais bien l'invention de l'argent aussi. C'est aussi une subversion de l'argent quoi (rire). C'est vraiment ça qui m'a plu (rire)… Et c'est pour ça que j'y reste… c'est pour maintenir le principe : parce que j'ai envie d'accorder, ou de donner mon appui, ou peut-être ma solidarité … ou je sais pas comment on peut appeler ça. Participer à ça quoi… même si dans le pratique, je fais pas… je fais pas d'échanges quoi. » (10.26)

Le SEL est ainsi souvent défini pas les p.i. comme un laboratoire politique : ce qu'on y teste c'est la viabilité d'un vivre ensemble émancipé des contraintes du marché, des distinctions de statuts socio-économiques et de l'individualisme ambiant.

i. <u>Des activités autonomes</u>

Plutôt que de faire se multiplier ces emplois qui asservissent les individus sans même apporter de richesses supplémentaires à la société, il faudrait – selon Gorz - développer un secteur d'activités autonomes, des espaces d'autonomie dans lesquels nous pourrions « vouloir ce que nous faisons et en répondre »[102]. Ce que propose BruSEL n'est rien d'autre que cela.

> « J'appelle autonomes ces activités qui sont à elles-mêmes leur propre fin. Elles valent par et pour elles-mêmes non pas parce qu'elles n'ont pas d'autre but que la satisfaction ou le plaisir qu'elles procurent mais parce que la réalisation du but autant que l'action qui le réalise sont source de satisfaction : la fin se reflète dans les moyens et inversement (…) »[103].

Les services de BruSEL consistent en des activités autonomes : Même dans les déménagements – tâche habituellement perçue comme pesante - il y a une certaine convivialité, un plaisir à être à la tâche et une satisfaction à faire ce que l'on fait. La cueillette collective de cerises, les conseils de cuisine ou les cours de musique par exemple sont autant de services par lesquels on se voit amenés à « apprendre comment faire », à « approcher une perfection dont on a nous-même défini les normes »[104]. « L'activité porte

[102] A. GORZ, *op. cit*, p 268
[103] *id.*, p. 267
[104] *ibid.* p. 272

sa récompense en elle-même, tant par son résultat que par les qualités que son accomplissement me fait acquérir»[105].

ii. Contre la hiérarchie : Contre la mesure de la valeur humaine

« L'avantage du SEL c'est qu'il met toutes les activités sur le même pied », « il n'y a pas des activités très prestigieuses et des activités qui ne valent rien », « il permet de se dire à soi-même qu'on ne sert pas à rien, ou qu'on ne vaut pas moins que rien » : ce sont des idées récurrentes dans les témoignages que nous avons recueillis. Tous ces témoignages nous montrent à quel point les selistes rejettent l'idée que la valeur d'un homme puisse se mesurer à l'aune de ce qui est nommé « utilité sociale » par le marché du travail. L'article 1 de la charte[106] illustre avec force ce rejet de l'échelle d'utilité imposée par le marché.

Le fait qu'on considère la valeur de l'activité humaine comme incommensurable a des implications au niveau de la liberté personnelle des membres, de la reconnaissance faite aux membres et la nature des échanges.

iii. Le Don de soi

Dans le système dominant on estime que le désintéressement est une condition préalable à l'exécution de certaines tâches : cela revient à dire que certaines tâches requièrent de la part de ceux qui les exécutent qu'il n'y ait pas intérêt à ce qu'il y ait du travail à faire. Ce sont principalement les services de soins et d'aide qui sont ici visés. Bref, afin que l'aide conserve son caractère de fin ultime il faut que l'employé soit rétribué indépendamment de son rendement ; il faut qu'il y ait incommensurabilité entre ce qu'il fait et ce qu'il gagne : soit il gagnera un salaire non-révisable (et on parlera de fonctionnariat) soit il ne gagnera rien (et on parlera de bénévolat).

[105] *ibid.*, p. 272

[106] art. 1 « Le BruSEL est un Système d'Echange Local dont l'objet est de permettre un échange de services entre ses membres sur une base égalitaire dégagée de considérations financières, et de contribuer par là au renforcement d'un tissu social local qui ne reproduit ni les rapports sociaux ni la hiérarchie des qualifications tels qu'ils existent sur le marché du travail ».

Dans le SEL, le désintéressement est posé comme condition nécessaire de l'exécution de tout service. Comme dans le cas des services de soin et d'aide, l'intérêt doit être détaché de l'échange afin que l'échange se passe bien. Comme dans le cas susdit, on considère que l'appât du gain impliquerait une entrave potentielle au don de soi qui est supposé naître de par l'échange. Et c'est précisément afin de rendre la relation désintéressée qu'on en exclut l'argent. « On touche à quelque chose de l'ordre du don, du don gratuit, du don de soi, qui n'est pas du commerce » (5.123).

> « Ah, comment expliquer ça, c'est plus naturel. Puis ça permet à tout le monde de recevoir ce dont il a besoin… ça permet aussi de donner de la même façon, c'est donner de sa personne hein. C'est donner plus de sa personne que si on reçoit de l'argent » (7.150).

> « Dans BruSEL ce qui est échangé ce sont des services très personnalisés, des petits services (5.49) », « Le SEL ça fonctionne vraiment pour des petits services interstitiels comme ça, ça remplit un peu des vides très précis » (5.268)

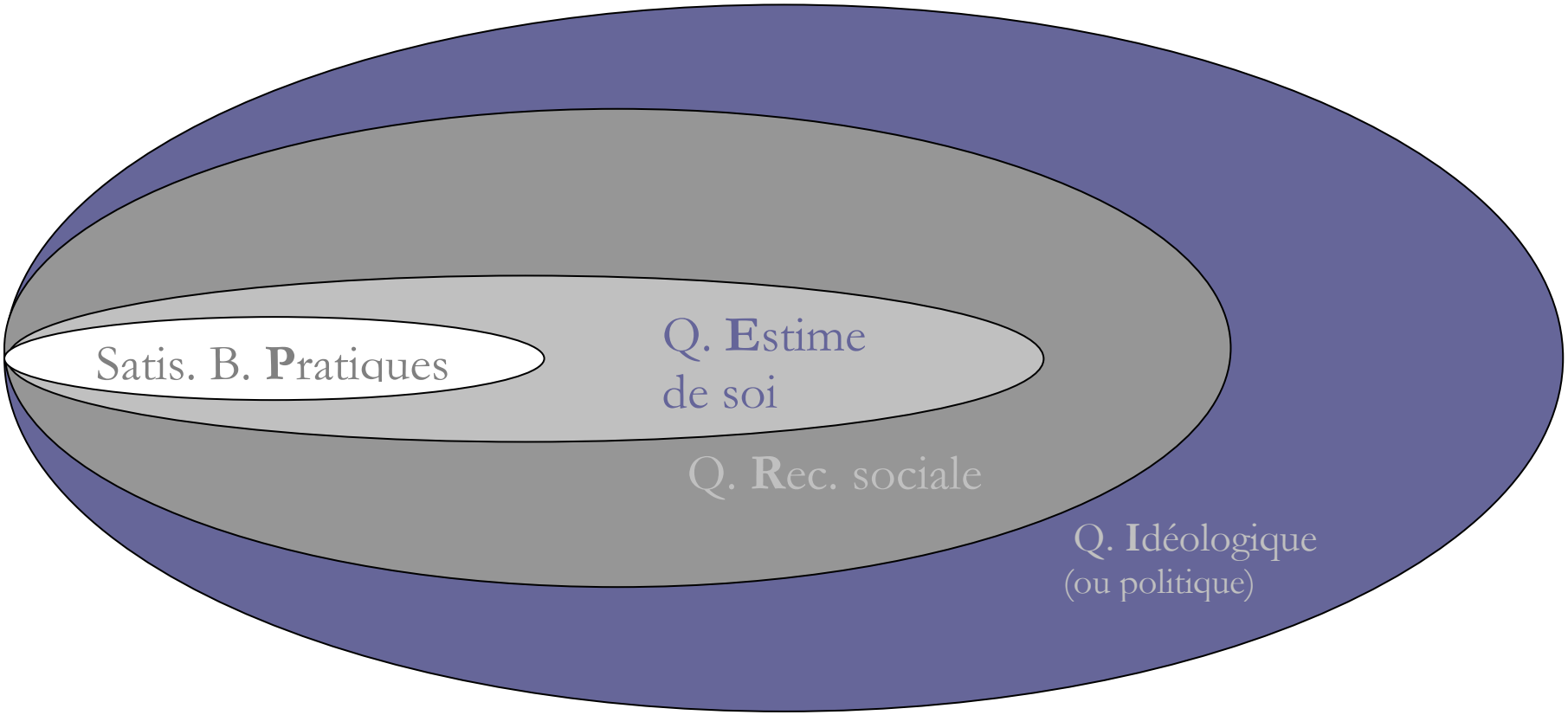
Satis. B. **P**ratiques
Q. **E**stime
de soi
Q. **R**ec. sociale
Q. **I**déologique
(ou politique)

Les **motivations**	Les **attentes**	Les **moyens**	Les **attentes rencontrées** « remplit des vides très précis »	Les **attentes déçues**	Les **stratégies réactives**	
					Au niveau de l'action individuelle et des échanges interpersonnels	Au niveau de l'Assemblée Générale et de la Coordination
B. pratiques	- facilités, possibilités - gratuité	- diversifier l'offre - rencontrer la demande - rétribution des services en monnaie de SEL	- accès à des services inaccessibles - échapper à des dépenses coûteuses - sortir de diff. financières - augm. qualité de vie - Aide - Pouvoir d'achat	- dénis de demandes - pas de satisfaction - coût excessif en heures/ blés - manque d'échange - manque de demande - mauvaise coordination - absence de biens	- questionner l'offreur - participer, offrir davantage - meilleure coordination - les biens peuvent être donnés mais pas échangés	- instauration de l'obligation de réponse (ne serait-ce que pour dire non) - informer les nouveaux membres des attentes légitimes au sein de BruSEL - dynamiser les échanges en responsabilisant (un numéro par membre plutôt que par toit) - un coordinateur par groupe - règle instaurant l'échange exclusif de services (savoirs, savoir-faire) ; possibilité de la remettre en question
Q. estime de soi « un système parallèle qui a un impact positif sur les gens » **Q. de reconn. sociale**	- se sentir valorisé - reconnaissance - transmettre des savoirs - Contact humain - Rencontre - Confiance - Être dans une solidarité - Sortir de l'idée donnant-donnant - subversion de l'argent - Don de soi	- principe « une heure égale une heure » - aide info services - le tutoiement - Les bruseliennes (fêtes) et les AG - droit à refuser des services - échange en triangle - création d'une monnaie fictive	- valorisation des compétences, fructification pour soi et pour autrui - contre sentiment d'inutilité - Rester actif - Vivre avec décence - contre l'isolement - qualité contact humain, des rencontres (chaleureux, sain, écologique) - culture de groupe - liberté comme non-redevabilité, contre l'« hypercontrôle »	- offres non-demandées - dénis de demandes - non-disponibilité - anonymat, comptes à zéro - mauvaises expériences et rencontres, aggressivité - pts réseaux - membres qui ne se connaissent pas - fêtes et AG peu fréquentées - rencontre de mentalités de consommateur, d'acheteur - profiteurs	- [pfs mal vécu par les p.i] redéfinition de ses offres ou découragement et départ - [généralement mal perçu ou mal vécu par les p.i.] - appeler les inactifs et les nouveaux - résignation, déception, conflits - convivialité - participation aux fêtes et aux AG - engagement, motivation - [mal perçu]	- inciter les membres à répondre aux demandes les plus fréquentes et les moins souvent satisfaites - instauration de l'obligation de réponse (ne serait-ce que pour dire non) - inciter les membres à appeler les inactifs et les nouveaux, inversion du bottin - médiations, discussions en AG, éventuelle décision d'expulsion - instauration de « règles de motivation » - Améliorer la communication, informatisation - pas un système policier

Q. idéologique	- prouver que d'autres rapports humains sont possibles - contre l'esprit de lucre et la « commercialisation de tout » - anti-productivisme (controversé) - Construire des Alternatives - valorisation des petites choses - faire tourner un laboratoire de pensée - démocratie directe - égalité, équité - intégration	- instaurer un système d'échange sans argent - échanges en blés - mise à disposition de tous d'un bottin où chacun peut figurer (en référence aux services de son choix) - principes et discussion au sein de l'assemblée - AG ouverte à tous, pas de délégation - échanges à l'aune du temps - SEL	- action politique, voix commune - amélioration de la société, effets concrets dans le quotidien - Réflexion, réveil des consciences (confiance, don de soi, solidarité) - se défaire de logiques utilitaristes, spéculatrices - Aide aux chômeurs (controversé) - réflexions, discussions, « enrichissantes », intéressantes - exercice d'une aptitude à trancher, décider par soi-même - valorisation des activités dévalorisées sur le marché classique - combler des vides	- ruptures de confiance (les déménagements) - transgression de l'esprit de départ - logiques du SED qui déteignent sur le SEL - offres non-demandées - valorisation de choses plus intello que pratiques - incompréhension - rhétorique - gros investissement en temps - non-considération de la pénibilité du service - le prix l'œuvre d'art ne se calcule pas en temps	- rien à faire - discussions -aller à l'encontre d'un m. de pensée qui « prend de la place dans la tête » - se redéfinir - Écoute mutuelle, confronter les expériences, personne ne détient la vérité	- Inévitable, pas un système policier - cf. discussions en AG ? - inciter les membres à répondre aux demandes les plus fréquentes et les moins souvent satisfaites - info services

AUTOUR DES ACCORDS ET DISCORDES SUR LES PRINCIPES DE JUSTICE (BOLTANSKI ET THÉVENOT)

Nous avons vu que les trois principes[107] de *liberté*, d'*égalité* et de *solidarité* constituaient le fil rouge qui donnait une relative cohésion à l'ensemble des discours. En bonne logique, la question qu'il faudrait à présent mettre sur table est la suivante : « Qu'est-ce que cette généralisation nous a fait perdre ? ». La réponse nous est venue au terme du neuvième entretien, effectué auprès d'une personne dont le discours se prêtait très mal à la généralisation '*liberté, égalité, solidarité*' : à partir de ce moment un retour à la case départ devenait nécessaire afin de ne pas tomber dans la mauvaise foi théorique. Il était évident que certains bruseliens ne manifestaient qu'un très maigre intérêt à l'égard de questions relatives à la justice sociale ou à « leur liberté » en tant que travailleur ou consommateur ou citoyen.

Il était temps - à ce moment de notre étude - de commencer à mettre enfin en valeur ce qui dans BruSEL ne se pouvait manifestement pas se ramener à une unité. Dès lors notre travail consista en un approfondissement de notre objet d'étude visant à montrer que derrière les grandes motivations affichées par les acteurs (les quêtes d'intérêt matériel, de reconnaissance et de *vivre* ensemble) se cachent de petits principes de justification qui sont indispensables à la bonne compréhension du tout.

Nous verrons que par-delà l'habituel registre non-marchand se cache un ensemble partagé de petits discours évolutifs allant de la contestation à irénisme, de l'éthique personnelle à la morale planétaire, de l'égoïsme au don de soi, de l'individualisme à l'exaltation du lien social etc. On ne trouvera donc pas dans BruSEL une vision monolithique de ce que la société est ou de ce qu'elle doit être. Ce que l'on trouvera c'est une structure cohérente mais modulable qui autorise en son sein la présence d'une multiplicité de principes d'action. C'est pourquoi BruSEL doit être étudié à l'aide d'une méthode plus précise que celle à laquelle nous avons décidé de recourir au début de ce travail.

[107] D'aucun y aura vu une correspondance avec la philosophie politique de John Rawls (cf. *La justice comme équité*, Paris, La découverte, 2003) et nous suspectera de nous servir de BruSEL comme d'un faire-valoir. C'est nous faire un procès d'intention.

Il nous a alors semblé que le cadre théorique des économies de la grandeur (de Boltanski et Thévenot) pouvait nous offrir les outils d'analyse adéquats. Il nous a forcés à examiner notre objet en tant que groupe autorisant en son sein la présence de différentes règles de justification. Pour Boltanski, ces règles qui déterminent ce qu'est la juste coopération sociale peuvent aujourd'hui être ramenées à sept principes de justice ; sept principes supérieurs communs qui sont autant de règles de définition de ce que sont d'une part le *lien* social et d'autre part l'*ordre* social. Ces principes servent à agencer les êtres (personnes et choses) selon un ordre de grandeur spécifique et cela afin que des accords soient possibles.

Dans cette seconde et dernière partie de notre travail, nous ne nous attacherons à rien du plus qu'à exposer une lecture détaillée de nos entretiens à la lumière de cet outil d'analyse. Cela nous permettra de réordonner les idées qui y sont contenues en articulant les problèmes les plus concrets et les plus particuliers aux questions les plus abstraites et les plus générales.

I. LES MODES DE JUSTIFICATION DES ACTEURS

Dans ces sept modèles d'ordre légitime[108] (*sept cités*), la grandeur se dispense en fonction ...

1. De l'accès des êtres à l'état de *grâce*[109] (VII).
2. De leur position dans une chaîne de dépendances personnelles (II)
3. De l'opinion des autres (III)
4. De l'adhésion au collectif en tant qu'il est fondé sur le refus de se soumettre aux principes II et III (V)
5. De la possession de biens arrachés à la convoitise des autres (I)
6. De l'efficacité (IV)
7. De l'activité ; entendue comme capacité de donner vie à des projets (VI)

Vinciane Gillet avait déjà tenté l'expérience des *économies de la grandeur* en plaçant le SEL dans le registre de la *cité inspirée* (VII) : selon toute évidence ce rapprochement ne permet de rendre compte que d'une toute petite partie de la réalité. Contrairement à ce qu'elle soutient, il n'y a pas qu'un principe supérieur commun qui puisse être évoqué. Outre la 'soustraction à la mesure' propre à la *cité inspirée* on a pu retrouver au sein des quatorze entretiens de nombreuses traces des principes supérieurs communs de la *cité civique* et surtout de la *cité par projet*. Dans une moindre mesure, on y retrouve les principes de la *cité domestique* et de la *cité de renom*. Les principes de justice des cités *marchande* et *industrielle* sont quant à eux ceux dont les membres de BruSEL se distinguent le plus nettement. Ceci n'empêche cependant pas qu'ils soient utilisés en certaines occasions en tant que principes d'évaluation de la grandeur des êtres en jeu dans le BruSEL. Pour Boltanski, les sept cités peuvent être découpées à l'aide de treize catégories définissant sujets, objets, qualifications et relations :

---

[108] La liste n'est pas achevée. Elle a la grande originalité d'avoir été constituée sur base de sept types de textes de philosophie politique : Saint-Augustin (354-430), Bossuet (1627-1704), Hobbes (1588-1679), Rousseau (1712-1778), Adam Smith (1723-1790), Saint-Simon (1760-1825) et les textes de management des années 90.

[109] En quoi la grâce aurait-elle le moindre rapport avec un régime d'action en Justice ? Boltanski et Thévenot répondent à ce type d'objection que - pour Saint-Augustin - c'est précisément elle seule qui « soustrait les hommes à l'éternelle misère de la cité terrestre » ; autrement dit, c'est d'elle dont dépend toute grandeur en ce monde (L. BOLTANSKI & L. THEVENOT, De le justification, op cit., p. 110). Par conséquent, il est acceptable de concevoir l'œuvre augustinienne comme une philosophie morale et politique : elle prône un bien souverain, un principe par lequel les petits êtres s'édifient.

1. *Principe supérieur commun*	Principe de coordination qui caractérise la cité, c'est une convention qui y établit l'équilibre entre les êtres. Elle assure une qualification des êtres (PSC).
2. *État de grand* :	Les grands êtres sont les garants du principe supérieur commun, ils sont les repères nécessaires à la coordination des actions (EdG) .
3. *Dignité des personnes*:	Capacité et aspiration fondamentale des personnes à acquérir de la grandeur (D).
4. *Répertoire des sujets* :	Personnes qualifiées par leur état de grandeur (RdS).
5. *R. des objets et des dispositifs* :	Tout ce qui objective la grandeur des personnes (par exemple : les biens, les diplômes, les lois…) (RdO).
6. *La formule d'investissement* :	Formule par laquelle l'accès à l'état de grand se voit rattaché à un sacrifice. La grandeur suppose le sacrifice des plaisirs particuliers associés à l'état de petit (FdI).
7. *Le rapport de grandeur* :	La relation d'ordre entre les "états de grandeur"(RdG).
8. *Relations naturelles entre êtres* :	Les rapports accordés aux grandeurs des sujets et des objets (RNe) .
9. *Figures harmonieuses de l'ordre naturel* :	Les réalités conformes au principe d'équité (Fhon).
10. *L'épreuve modèle*:	Dispositif par lequel de la grandeur est distribuée aux êtres (EM).
11. *Le mode d'expression du jugement* :	La forme de manifestation du supérieur commun (MeJ).
12. *La forme de l'évidence* :	La modalité de connaissance propre au monde considéré (Fde).
13. *Etat de petit et déchéance de la cité* (EdP)	

I. LA CITÉ MARCHANDE ou la grandeur que confère la possession de valeurs arrachées à la convoitise des autres

Principe supérieur commun : la concurrence (rivalité, compétition)

BruSEL a été conçu comme un système en rupture avec ce principe de concurrence ou de compétitivité qui régit le modèle marchand (cf. art. 1 de la charte). Le projet des fondateurs consistait en effet à le renverser ou à le subvertir afin de faire la démonstration de ce que le principe de la solidarité avait encore à offrir. Mais il serait hâtif de conclure de tout ceci qu'aucune trace de concurrence ne peut s'introduire dans les échanges bruseliens, car même dans le SEL les membres continuent à se référer à la valeur financière de leurs propres compétences ou de leur propre temps de travail. C'est là une attitude qui - loin de leur être reprochée - est généralement jugée saine et légitime. Car à force d'offrir ses compétences à quelqu'un sans exiger de rémunération en retour il est 'normal' d'avoir l'impression de sortir perdant ou d'être « rentré en *concurrence* avec soi-même » et cela même si des blés sont à la clé. On va par conséquent jusqu'à conseiller aux membres de renoncer à rendre certains services au terme desquels ils pourraient se sentir financièrement lésés[110].

> « Je me suis dit : j'aimerais pas que j'aie plus que des échanges du SEL et que (*rire*) si ce que tu proposes dans le SEL quelque chose que tu proposes aussi en dehors et où tu te fais payer, tu peux pas non plus » [13.221].

État de Grand : Désirable (grandeur marchande, valeur)

Les valeurs marchandes sont non pas effacées mais mises en marge des échanges du SEL, de telle sorte que le temps puisse y devenir l'objet désirable par excellence. Le temps est donc communément désiré au sein du SEL de la même manière que la valeur financière est communément désirée au sein du monde marchand ; à ceci près qu'en acceptant d'échanger du temps on en vient souvent à désirer et à apprécier la prestation de ses propres services pour elle-même[111]. En effet, alors que dans le monde marchand une valeur concédée est une valeur perdue, dans le SEL le

[110] Le corollaire de ceci c'est l'impossibilité d'appliquer la règle de fonctionnement égalitaire à certains services. Il est donc très clair pour certains bruseliens que certaines compétences ont une telle valeur dans le monde marchand que leur appliquer la règle *une heure égale une heure* s'avère difficile.

[111] Ce qui ne revient pas à dire qu'une activité ne puisse jamais cesser d'être désirée pour elle-même. Mais dès l'instant où l'envie de donner s'éteint, une redéfinition de ce qui est désirable s'impose.

fait de concéder un laps de temps consiste généralement en une expérience désirable pour elle-même ; c'est-à-dire que c'est un acte dont on ne sort pas nécessairement perdant.

Faire du temps de chacun le moyen d'échange de tous, c'est aussi aller à rebours d'un phénomène auquel personne n'échappe totalement et par lequel on accorde des valeurs d'échange au temps de travail des personnes. La mise en marge de ces valeurs amène à ce que l'on écarte momentanément la hiérarchie des qualifications des rapports sociaux. Cela permet une valorisation de services habituellement *sous-estimés*, *dévalorisés* et *pourtant bien nécessaires* : dans un système où chacun a autant de richesses qu'il a d'heures dans une journée, il n'existe *a priori* aucun membre dont le temps ne vaille absolument rien. « La seule valeur qui ait du sens finalement, qui vaille quelque chose, c'est le temps humain » [4.47].

Dignité : Poursuite de l'intérêt personnel

A travers les échanges, les membres cherchent moins à poursuivre leur intérêt pratique (ou matériel) qu'à *tisser des liens*. Bien que légitime, il est parfois très mal perçu qu'elle devienne la motivation exclusive d'un membre ; ce qui revient à aller *à l'encontre de l'esprit* du groupe, à *profiter*, à passer à côté de l'intérêt du système etc. Notons que ce genre de critique n'est généralement pas formulé par les membres qui ont le plus de difficultés financières.

Les bruseliens qui n'ont pas de grands problèmes financiers ne se laissent en effet pas guider par des questions d'intérêt pratique ; il leur est même parfois très difficile de savoir ce qu'ils pourraient concrètement demander. N'étant pas (ou n'étant plus) dans le besoin, leurs attentes à l'égard de BruSEL ne sont pas (ou ne sont plus) matérielles mais plutôt politiques ou idéologiques et éventuellement relationnelles (cf. p.i. 11 et 3). Le cas suivant éclaire bien notre propos : La motivation qui avait poussé la p.i. 3 à rejoindre le SEL était purement pratique ; elle s'est inscrite pour un déménagement. Mais avec les années, sa situation financière s'améliora à tel point que le BruSEL finit par ne plus avoir la moindre *utilité* pour elle : ainsi sa motivation de départ se retrouva obsolète et dut être remplacée par une motivation de *soutien*. Autrement dit, son intérêt est aujourd'hui davantage *idéologique* que pratique et la

raison de sa présence dans le système relève plus du désir de don de soi que d'une volonté de poursuite de son intérêt égoïste. Il s'agit de *rester disponible* si quelqu'un se manifeste[112].

Répertoire des sujets : individus cherchant à satisfaire leurs désirs (clients, concurrents, vendeurs)

Il y a au sein du monde marchand une évidente inégalité dans la capacité des gens à satisfaire leurs désirs : C'est là un phénomène fermement critiqué par certains bruseliens qui cautionnent avec force le modèle 'SEL' en tant qu'il soutient des individus pleins d'aspirations et de capacités mais qui n'ont pas nécessairement d'argent et de moyens d'en gagner. Le raisonnement consiste donc à dire que faute d'argent, il est possible de satisfaire ces désirs bafoués avec de la solidarité. De la sorte, on permet que la satisfaction de besoins se fasse non pas sur le mode de la consommation - connotée assez négativement par les bruseliens - mais sur celui de l'échange, de la demande d'aide, du partage etc. L'échange-SEL peut de ce fait être présenté comme un acte d'anti-consommation. Alors que le consommateur est *passif*, *appâté*, pense que quelque chose lui est dû et considère parfois l'autre comme un domestique, le seliste, lui, est davantage *acteur* ; il participe à l'échange et ne reste pas '*assis dans son fauteuil*' pendant que le service lui est rendu. Mais il faut ici mettre en garde le lecteur contre une catégorisation trop rapide, les motivations des selistes sont multiples[113] : il en existe par exemple des membres à la fois *consommateurs* et *acteurs politiques*.[114]

Répertoire des objets : Choses désirables, vendables (Richesses)

Les choses 'matérielles' sont exclues des échanges de BruSEL : c'est un choix qu'ont fait les fondateurs au moment de la création du système. En limitant le champ du SEL à l'échange service, l'idée était d'éviter de *pervertir le système*. Ce que les

---

[112] Chez certains membres, la motivation idéologique consiste explicitement en une volonté de subversion de la logique d'intérêt égoïste. La p.i. 10 se déride ainsi à dire qu'« on peut dépenser autant qu'on veut ou donner autant qu'on veut, ça n'a pas d'importance » [10.22]. Bref, le projet qui anime ce type de membres plus *politiques* est de promouvoir et de vivre des rapports sociaux émancipés de cette logique dite *intéressée*.

[113] Le propos des p.i. n'est pas de dire qu'aucun membre ne s'attache à une attitude consumériste.

[114] Nous avons montré, tout au long de ce paragraphe en quoi les liens de consommation sont tant bien que mal évacués des échanges. Il en est logiquement de même des liens de vente : le particularité du SEL consiste ici sans surprise à ce que les prestataires de services considèrent l'autre « autrement que comme un acheteur potentiel » [10.193], car il n'y pas d'intérêt, pas d'appât du gain.

répondants entendent par-là c'est que la mise en circulation de biens aurait présenté un risque d'apparition de relations sociales *intéressées* et marquée par la domination de *possédants* à l'égard des autres membres[115]. Cette position marxisante est aujourd'hui contestée par certains bruseliens aux aspirations plus prosaïques que politiques. Parmi ceux-ci, certains envisagent d'intégrer au système un circuit parallèle d'échange de biens. D'autres veulent que la charte soit révisée et que les biens soient carrément intégrés au sein même du système d'échange existant.

La règle qui limite l'échange à un échange de services amène à ce que les choses ne puissent que très difficilement être entendues comme des fins en-soi. Dans l'état actuel des choses, elles sont des moyens plus que des fins ; autrement dit, elles sont utilisées davantage qu'elles ne sont possédées. L'accent est donc mis sur leur *valeur d'usage* (même si l'on continue parfois à faire référence à leur valeur d'échange) comme l'exprime indirectement la p.i. 10 lorsque qu'elle parle de mettre des choses à disposition afin de les faire fructifier : « Je dirais ce qu'on a on le fait fructifier de la part de ceux qui l'ont hein. C'est ça peut-être. On le fait fructifier pour autrui mais pas pour soi, 'fin c'est aussi pour soi puisque ça fait plaisir de donner mais on le fait fructifier euh, on le donne à la disposition d'autrui… et ça le fait fructifier ». [10.175]

Formule d'investissement : Renoncement à la conception illimitée de son Ego, effort de sympathie, d'attention aux autres, détachement, recul

Renoncer à la conception illimitée de nous-même revient à accepter l'impossibilité que se retrouve satisfaite l'infinité de nos désirs. Nous voulons un nombre infini de ressources mais nous devons nous faire à l'idée que – puisque le temps nous est compté - nous ne pouvons en obtenir qu'un nombre réduit. Il nous faut donc ordonner ces ressources rares selon leur valeur objective (la rareté), accepter que les autres convoitent les mêmes que nous, et que leur accès puisse de fait nous être refusé. C'est l'effort que doit fournir tout producteur-consommateur pour agir dans le marché. Dans le SEL, on part du même renoncement, mais on se refuse a priori à ordonner certaines ressources selon un ordre de valeur objectif ; à commencer par le temps. Ainsi, la valeur en blés d'une heure d'un service *x* n'est ni supérieure ni inférieure à celle d'une heure d'un autre service *y*. Il n'y a donc pas de concurrence

[115] Les dons de biens ou le troc sont cependant envisageables [2.612, 6.431]

pour le contrôle ou l'utilisation de ces ressources. Chacun peut y puiser en fonction de ses besoins et de ses envies, à condition que la personne sollicitée accepte de rendre ce service.

L'effort de sympathie, la capacité de concevoir ce que les autres sentent et d'en être affecté, ou la capacité de partager les passions des autres est fondamental dans le marché tel qu'Adam Smith le conçoit. On peut dire la même chose du SEL, mais le parallèle a ses limites. Comme nous l'avons déjà souligné, certaines de ces passions (telles que Smith les entend) sont connotées négativement par les bruseliens : le *self-love*, l'intérêt égoïste, la passion pour l'accumulation de richesses etc.

Dans le SEL comme dans le marché, une possibilité de détachement vis-à-vis de la relation d'échange est possible, et même hautement appréciée par certains répondants comme la p.i. 5 : « Dans ce réseau, tu peux toujours refuser (…) ça annule la pression affective et les émotions qui peuvent être en jeu et qui peuvent parfois pervertir la communication » [5.68, 5.184].

Rapport de grandeur : Posséder

A BruSEL, on veut que la grandeur d'une personne s'évalue non pas à l'aune de ce qu'elle possède mais en fonction de ce qu'elle transmet. Autrement dit, posséder est un acte recherché et valorisé non pas pour lui-même, mais en tant que *capacité de donner un coup de main*. Comme nous l'avions déjà précisé plus haut, la nature même de la charte empêche les membres de faire de l'acte de posséder l'objectif de leur participation aux échanges.

Dans un système où les relations de *possession* sont souvent connotées négativement, on cherchera – assez naturellement - à convaincre les bruseliens que même l'endettement n'est pas quelque chose de négatif. Il s'agit encore une fois de renverser la logique d'échange telle qu'elle existe dans le système marchand. Quoi de plus contraire au monde marchand qu'un système où l'on peut avoir accès à tout, presque inconditionnellement, où les choses sont mises à disposition ?

La p.i. 10 rapproche ce mode de fonctionnement non-marchand de l'esprit d'échange des *glaneuses*[116]: « C'est des gens qui possèdent des biens donc ça peut être aussi bien une entreprise agricole que des gens qui avaient un frigo et qui n'en veulent plus tout ça et qui les mettent à disposition des gens. Donc c'est ça aussi d'une certaine façon pervertir le système commercial quoi ». [10.170].

Relations naturelles : Relations intéressées

Froides, *tristes*, *moins humaines* : les relations intéressées sont connotées péjorativement par la plupart des répondants qui – aussi étrange que ça puisse paraître - sont parfois les mêmes à apprécier le fait que le SEL leur fasse économiser de l'argent, à préférer une rétribution en euros plutôt qu'en blés ou encore à déprécier le fait de donner plus qu'on ne reçoit. Ici on comprend bien que le renoncement aux relations intéressées est un acte sincère sans aucun doute mais tout ce qui a de plus partiel et momentané : c'est-à-dire qu'on n'exclut jamais la possibilité de repasser du don de soi à la relation intéressé. Une personne qui a donné beaucoup de son temps en un domaine mais qui à un certain moment ne se sent tout simplement plus l'envie d'offrir, pourra abandonner cette activité sans que rien ne lui soit reproché. Vouloir répondre à son désir propre est toujours considéré comme une aspiration positive et légitime[117].

Ce mouvement d'aller-retour constant entre le don de soi et souci de soi revient à chercher à concilier solidarité et liberté. Mon dévouement ne doit entraver ma liberté, et mon intérêt personnel ne doit entraver les rapports que j'entretiens avec les autres selistes. La grande majorité des répondants apprécie ce compromis entre liberté et disponibilité, c'est ainsi qu'ils en viennent à dire qu'ils ressentent plus de *vie* dans les échanges, des contacts plus *humains*, plus '*écologiques'*, plus *chouettes* etc.

---

116 En référence qu titre d'un film d'Agnès Varda sorti en 2001.

117 La mise entre parenthèses du recours à l'argent ne permet d'effacer que partiellement le statut que l'on confère habituellement à ceux qui en sont titulaires : au niveau du SEL, l'argent ne suffit plus à ce que l'on refuse ou accorde à quiconque des prérogatives particulières ; mais il est cependant faux de conclure de cela que le pouvoir d'achat ne détermine en rien ce que les individus gagnent ou perdent à participer au SEL. Celui qui a des problèmes d'argent sait qu'il y gagne à obtenir un service qu'il lui aurait été impossible de s'offrir via le marché classique. En revanche, celui qui dispose d'une bonne source de revenu peut tout à fait avoir l'impression d'y perdre à demander certains services gratuits dont il sait qu'il risque d'être insatisfait. Le recours à un même service peut donc être vu par l'un comme un moyen d'économiser de l'argent et par l'autre comme une perte de temps.

Figure harmonieuse : le Marché

Le marché du travail a quelque chose de profondément désenchanté aux yeux de nombreux répondants : il *force*, il contraint à se *faire spécialiser*, il oblige les chômeurs à rester *disponibles*, *coincés*, à consacrer tout leur temps et tous leurs efforts à la recherche d'un job. Apparaît par conséquent une idée qui s'apparente à ceci : « Ce n'est pas au marché à décider seul de ce que l'on fait où de ce que l'on ne fait pas, de ce qui est utile ou de ce qui ne l'est pas ». Ils rejoignent ici une des conclusions fortes des *Grammaires de la reconnaissance* d'Axel Honneth qui consiste à dire : c'est collectivement qu'il faut définir ce que l'on entend par « utilité sociale ». En se posant comme espace de reconnaissance de compétences peu valorisées mais dont l'exercice est valorisant BruSEL participe sans nul doute à mettre cette éthique d'Honneth en pratique.

Le marché des biens et des services est lui aussi la cible de quelques critiques de la part des bruseliens, et cela pour une raison analogue à celle invoquée ci-dessus : de la même manière que les agences d'intérim et de promotion de l'emploi sont le point de passage quasi-obligé pour celui qui veut avoir accès à une activité reconnue, les commerces sont le point de passage obligé pour celui qui veut avoir accès aux biens et aux services. Ceux qui – faute de moyens financiers - en sont exclus peuvent être tentés de participer à des échanges dans un marché hors de marché, un marché dans lequel il y aurait *moins de coercition*. « Il [le marché des biens et des services] invente les besoins des gens et que il les suscite, il les provoque… et les vrais besoins quelque part sont pas rencontrés ». [10.64]

> « Dans le système commercial et ben on va jeter on va casser. Par exemple, au vieux marché (…) il y a ceux qui laissent les trucs dont ils veulent plus et qui les cassent et ceux qui les laissent et qui les cassent pas. J'trouve ça intéressant ça, de voir la différence entre les deux. Donc, il y a les deux sortes, il y a vraiment les commerçants-commerçants, et puis il y a ceux qui pensent aux autres, qui voient l'autre autrement que comme un acheteur potentiel… » [10.186]

Épreuve modèle : l'Affaire

La p.i. 9 affirme que la motivation principale des gens dans le SEL est de « faire des affaires ». C'est là un point de vue qui est loin de remporter l'adhésion des autres membres. Pour ceux-ci, la grandeur du SEL réside certes moins dans les *affaires* que l'on conclut que dans les *rencontres* que l'on fait.

> « L'échange commercial, c'est clair que si je vois un poste de TV dans un magasin, l'échange est prévu que ça me coûte mille euros. Tandis qu'ici pas, y a pas de prix, donc ça va… ça va mettre… c'est une offre de don de toute façon si j'en ai besoin. C'est peut-être un peu – pas vraiment - le principe dans les Glaneuses de Varda… Les glaneuses y a ça aussi ; c'est-à-dire on se promène et on voit des choses et si on en a besoin on peut les avoir quoi… par pour soi… mais y a un lien différent aux choses et… là il y a un lien aux gens hein, dans les glaneurs… » [10.151]

Mode d'expression du jugement : le Prix

Il n'est pas du tout exclu que l'on fasse recours à la question du prix officiel des choses. Il sera question de payer en euros pour les remboursements de frais matériels : le prix de l'essence, le prix des vivres, le prix du papier ou le prix des cotisations : « quand il y a un matériel, il faut le payer » [3.345].

Mais les choses matérielles sont les seules choses auxquelles on puisse accorder un prix en euros[118]. C'est-à-dire que les services, les transmissions de savoirs ou de savoir-faire sont sensées être dissociées du prix. Mais dans les faits, il est toujours possible de fonder une décision personnelle sur le *prix* qui est attaché à certaines compétences. Ainsi, lorsque l'activité de SEL d'une personne est également sa profession, elle peut se sentir *lésée en rémunération*.

[118] La question du *coût des services en heures*, de même que la question du prix des services, demeure présente dans les esprits. Ainsi, la p.i. 2 manifeste son agacement à l'égard d'un service de peinture qu'elle juge trop coûteux.

Formule de l'évidence : Argent[119]

Il n'y a pas d'appât du gain dans le SEL. On subvertit les structures d'échanges dominantes, on renverse l'esprit de lucre, de capital. L'argent y est en effet mis en marge des échanges. Il *corrompt*, *nous pourrit les relations*, autorise les rapports de *domination*, mais aussi contradictoire que ça puisse paraître ce n'est pas pour autant qu'on le diabolise, loin s'en faut. L'argent n'est *pas sale*, ni *pervers*, c'est *une énergie comme une autre*, un *symbole* qui nous permet de nous acquitter des dettes.

Les selistes reconnaissent que les questions d'argent sont des questions auxquelles on n'échappe pas. Elles demeurent une préoccupation importante pour tous, quotidienne pour certains. Il ne nous a donc pas semblé que la monnaie de SEL était entendue par les répondants comme un anti-argent, ni comme une *alternative totale* à l'échange monétaire, car elle n'efface ni les soucis financiers ni la volonté de gagner l'argent. Elle ne fait que faciliter la vie de ceux pour qui l'argent est *un problème qui bloque*, créer du lien social et créer du sens.

Certains reconnaissent qu'ils préfèrent être payés en monnaie officielle plutôt qu'en blés, tout en affirmant qu'ils sont prêts à aider si quelqu'un du SEL en émet le souhait. On retrouve ici encore ce mouvement d'aller-retour entre intérêt pratique et don de soi. C'est présenté comme un des grands avantages du SEL. La p.i. 5 explique ainsi que dans les échanges de la vie courante, on perd l'habitude d'*offrir* et de *demander de l'aide* : « on a perdu parfois la simplicité de dire 'j'ai pas d'argent, mais est-ce que vous pouvez venir m'aider ?'. Le SEL est donc un recours qui « ne remplacera probablement jamais l'argent mais qui a sa place, sa valeur et son utilité à côté de l'argent » [5.341].

[119] L'argent des selistes c'est parfois celui des allocations de chômage. Il permet de vivre, d'assurer les besoins matériels de base, « d'avoir la liberté de pouvoir donner de mon temps et de mon énergie à ceux qui me le demandent » [5.356]. Les p.i. 5 et 6 voudraient voir ces aides remplacées par un système d'allocation universelle. Selon eux, cela permettrait que l'argent ne soit pas cette chose qui contraint absolument et que les gens aient de fait de réelles opportunités d'exercer des activités valorisantes.

Etat du petit et déchéance de la cité : Pauvreté et servitude de l'argent

Pour beaucoup de membres de BruSEL *l'argent est un problème qui bloque.* A ce titre - en tant qu'il sont *tenus à l'argent,* moins solvables[120] – ce sont les petits de la cité marchande. Leur adhésion est souvent motivée par une volonté de s'affranchir d'obligations financières ou de répondre à des désirs inassouvis : « C'est vrai que c'était frustrant de ne pas pouvoir avoir accès à … » [3.169]. Mais, comme cela a déjà été soulevé, il s'agit souvent moins de faire des *économies* que de faire l'expérience de rapports sociaux différents (libres, égaux, solidaires). La grandeur qu'ils cherchent à recouvrer engage moins le monde marchand que les cités *civique* et *par projet*.

Dans la société marchande, être *asservi à l'argent* revient à en arriver à ce que la volonté de consommer nous fasse perdre de vue l'objectif le plus fondamental de la cité : la meilleure allocation possible des ressources. Le SEL s'accorde ici plus ou moins sur le diagnostic mais aucunement sur le remède à apporter. La volonté irréfléchie de consommer doit y être combattue non seulement chez l'investisseur, mais aussi chez tout citoyen. Et le remède à apporter est non pas une rationalité maximisatrice de profit mais une authentique *solidarité*.

[120] La figure du petit de la société marchande c'est aussi et surtout l'endetté. On voit sans surprise que BruSEL opère à ce niveau un nouveau mouvement de subversion, de renversement de valeur : on cherche à convaincre que l'endettement n'y a rien de péjoratif. Mais une fois de plus, l'*ethos* marchand ne s'efface pas et l'application du principe est de fait malaisée.

II. LA CITÉ DOMESTIQUE ou la grandeur que confère la position dans une chaîne de dépendances personnelles

Principe supérieur commun : Origine, Tradition, hiérarchie

BruSEL est en principe rétif à toute hiérarchie. Les membres sont placés à égalité : chacun peut ainsi se proposer de participer aux échanges et aux décisions qui se prennent au sein d'une assemblée souveraine. Cependant, la référence aux fondateurs (ou aux anciens) est parfois utilisée pour asseoir la légitimité d'un jugement. Puisque ce sont eux qui ont créé la charte, le fait de changer un des articles revient inévitablement à s'opposer à l'esprit des débuts. La position des p.i. 1 et 10 dans le débat un numéro par membre illustre bien cela : toutes d'eux relativement anciennes dans le système, elles s'opposèrent à la transformation de la règle *un numéro par toit*. Ne voyant pas de « raison de changer »[121], elles se refusent à remettre la règle en question.

Bien que la structure de BruSEL soit horizontale, quelques traces de la hiérarchie des qualifications sont encore tangibles : on ne dispose pas du temps de l'architecte aussi facilement qu'on pourrait disposer de celui de la sophrologue. Les modes d'expression du jugement de type domestique apparaissent parfois en filigrane au sein des relations entre membres. C'est là souvent le point de départ des conflits : des membres peuvent se sentir méconnus, moins demandés, et – exceptionnellement - traités comme des domestiques.

Etat de grandeur : Supériorité hiérarchique[122]

Nous avons distingué deux voies d'introduction de hiérarchie dans le réseau :

i. <u>*Le beau parler*</u> : les qualités oratoires d'*universitaires* ou de *grandes gueules* amènent parfois à ce que des décisions soient prises sans que les personnes moins habituées à

[121] Elles voient également dans cette proposition quelque chose qui s'apparente à une volonté de contrôle, de responsabilisation ; une « logique de marché ».

[122] Certains membres peinent parfois à se faire à l'idée que l'organisation n'a pas de « chefs », pas de direction, pas de hiérarchie. Ainsi, la responsabilité du bon fonctionnement du SEL est parfois placée sur les épaules des coordinateurs comme s'ils étaient des chefs ou des responsables administratifs : « Oui mais *vous* ceci ou *vous* cela, et non pas *nous*, comme si c'était eux du SEL quand ça ne va pas (…) ; on n'a pas l'habitude d'appartenir à un réseau où il n'y a pas de local, il n'y a pas une institution avec des gens, des noms, un numéro de téléphone à appeler en cas de difficulté » [8.279].

ce genre d'exercice aient pu faire valoir leurs idées. Il est arrivé qu'elles se fassent *piéger*.

ii. *Le manque de participation* : Bien que la structure du réseau soit réticulaire, le déficit de participation amène à ce que la décision se retrouve concentrée dans un petit nombre de mains. La *philosophie* peut ainsi se perdre.

Dignité : Habitude (elle rend les convenances naturelles)

Il y a dans BruSEL un petit nombre de devoirs minimaux qui ont peu ou prou trait au monde domestique et auxquels on ne peut se soustraire : C'est là le prix que chacun a à payer pour ne pas nuire à ses relations personnelles. Les habitudes qu'il convient d'adopter sont peu nombreuses, On demande aux membres « la moindre des politesses », c'est-à-dire *répondre aux sollicitations*, ne serait-ce que pour décliner l'invitation, *rester social, poli, gentil, cordial, convivial*, et rester correct à l'égard du système, ne pas profiter et aller ainsi à l'encontre de son esprit.

Répertoire des sujets : Chaîne des générations

Il n'y a pas vraiment de continuité à ce niveau. Beaucoup de membres fondateurs ont quitté le SEL ; par conséquent, il y eut un certain *roulement* au niveau de la coordination : c'est-à-dire que des nouveaux ont pris la relève sans pour autant être des proches des anciens. Au niveau du groupe entier, force est de constater qu'il est *plus hétérogène* qu'au départ. Avec l'assouplissement de la règle d'adhésion par cooptation, le public s'est en effet fortement diversifié, ce qui est unanimement applaudi par les membres en tant que cela permet en principe un large *brassage* socio-culturel et en tant que cela conforte – *de facto* - le caractère exceptionnellement démocratique de BruSEL. Mais à côté de ses nombreuses éloges, subsistent quelques critiques : BruSEL est parfois qualifié de *trop hétérogène*, c'est-à-dire que l'on y rencontre parfois des gens avec qui l'on a trop peu d'affinités, ou qui sont *trop marginaux*.

Répertoire des objets : Règles de savoir-vivre

Les règles de savoir-vivre existent en petit nombre (cf. *supra*) : le réseau fait en général la part belle à l'informel, la spontanéité, la souplesse, la légèreté etc.

Formule d'investissement : Renoncer à l'égoïsme

L'importance du renoncement à l'égoïsme est principalement évoquée par les p.i. 5, 8, 10 et 12. On valorise ce qui est animé par des motivations non-pécunaires, tout ce qui tient à l'altruisme, au don de soi, au bénévolat etc. L'idée est de dire que mon intérêt engage non seulement les liens aux choses que je possède, mais également les liens aux personnes que je côtoie. Mais ici comme ailleurs l'idée ne fait pas nécessairement l'unanimité, ainsi la p.i. 3 dit avoir l'intuition qu'il y a des gens qui sont fort en négatif qui « ne veulent pas donner » [3.314]

Rapports de Grandeur : Respecter , être responsable

Le respect se décline principalement sous les formes suivantes : (i) Respect des disponibilités de chacun, des décisions de chacun, de la différence ; (ii) respect qui s'exprime à travers le refus des rapports inégalitaires, domestiques; (iii) La responsabilité à l'égard de ses engagements est généralement appréciée.

Relations naturelles : Commerce des gens bien élevés, recevoir une bonne éducation

L'éducation réside moins dans la reproduction d'une mentalité que dans un changement de mentalité. Quelques petites règles de savoir-faire s'avèrent toutefois nécessaires : le *disponibilité*, le *respect*, la *responsabilité,* l'*amabilité*, la *gentillesse* et la *convivialité*.

Figure harmonieuse : L'âme du foyer, l'harmonie de la vie familiale

Les bruseliennes, évènements moins formels et moins sérieux que les traditionnelles AG, sont des moments de *fête*[123], des occasions de *prendre contact*, de *se rencontrer*, parfois même de *tisser des liens* d'amitié. Mais elles ne sont pas pour autant identifiées aux réunions d'un cercle d'amis. Tout n'y est pas toujours *rose*, tout le monde ne s'y entend pas avec tout monde. Il y a des *cons*, *des gens limités, des gens pas sympas*, des personnes avec qui *on n'accroche pas*.

Epreuve modèle : Cérémonie familiale, situation mondaine

Les deux grands espaces mondains de BruSEL sont les bruseliennes (cf. supra) et les AG (cf. *infra*). L'épreuve consiste à parvenir à s'y faire connaître et reconnaître, faire en sorte que les autres membres s'y intéressent à ce que l'on fait.

Mode d'expression du jugement : Appréciation

Dans les échanges, le mode d'expression du jugement est souvent du type de l'appréciation : on doit choisir les activités que l'on *aime* faire, on ne rend un service que si on le *désire*. « *Gai* », « *sympathique* » ou « *chouette* » sont donc des qualificatifs régulièrement attribués au système, aux fêtes et aux échanges. Mais il arrive aussi d'entendre qu'un membre n'a pas eu satisfaction. Il y a parfois des échanges qui se passent mal, des tensions.

Formule de l'évidence : Exemple (de conduite exemplaire)

Coordinateurs, fondateurs

[123] Les bruseliennes sont des réunions *gaies*, *festives*, *informelles*, *conviviales*. Ce sont des moments agréables dont on profite collectivement, avec de quoi manger et de quoi boire. Un répondant a cependant émis un peu de réserve par rapport à ces réunions qualifiées de *peu engageantes*, *un peu sales* et *marginales*.

État du petit et déchéance de la cité : Laissez-aller, sans-gêne, vulgaire

1) Les personnes qui ignorent les sollicitations qu'on leur fait, qui *ne répondent même pas* ou *ne respectent pas* leurs propres engagements.

2) Les membres qui sont fortement endettés auprès de SEL suscitent parfois un brin de suspicion. Le fait de profiter du système est considéré comme *pas très correct* ; c'est *à éviter* car c'est *contre l'esprit du groupe*. Mais c'est un phénomène dont il semble falloir s'accommoder : certains craignent de voir leur nombre augmenter, d'autre perçoivent le problème avec plus de détachement et de légèreté :

3) Les membres irrespectueux : « un conflit une fois (…) avec une personne qui était assez franche et assez directe, et où le contact s'est mal passé et où c'est devenu assez agressif verbalement…» [6.358]. « Le risque est toujours là que ça ne se passe pas bien » [5.547] mais généralement, l'échange se passe sans heurts, les conflits sont rares.

4) Les personnes marginales, le côté marginal du mode de vie, la saleté, l'environnement malsain.

5) Les mauvais payeurs

III. LA CITÉ DE RENOM ou la grandeur dispensée en fonction de l'opinion

Principe supérieur commun : Opinion des autres

L'opinion ou la réputation est un principe de grandeur peu présent dans le discours des répondants. Cependant, certains membres se préoccupent de la reconnaissance des membres du groupe. Cela tient au monde de l'opinion, nous y reviendrons plus loin.

État de Grand : Réputation, reconnaissance, célébrité

i. La réputation des membres

« La réputation ou le crédit des individus est en grande partie fondée sur l'état de leur compte»[124] affirme Smain Laacher. Nous dirions plutôt – sur base des témoignages que nous avons pu recueillir - qu'elle est fondée sur les *mouvements* de leur compte, indicateur qui rendrait compte de *l'importance* du membre bien mieux que ne le ferait le solde du compte. Mais le membre dont le solde est le plus élevé est également il est vrai un des membres les plus cités [p.i. 12], et les bruseliens semblent en effet faire volontiers appel à ses services.

Mais le principal pourvoyeur de reconnaissance demeure la participation aux réunions. Afin d'échanger, il est capital de *se faire connaître* ; et pour cela il est impératif de se rendre aux AG ou aux bruseliennes. Les nouveaux membres qui y renoncent restent ainsi bien souvent à zéro pendant plusieurs mois, certains ne sont même jamais appelés. Bref, si l'on ne se rencontre pas, on ne *se connaît pas* et on ne *tourne pas*. Isabelle Stengers est une exception à la règle, c'est un membre très peu actif, mais qui garde son 'statut' de *membre d'honneur* : Bien qu'elle ne participe plus vraiment aux échanges, son nom est encore très souvent prononcé par les répondants[125].

ii. La réputation du groupe : Le p.i. 9 regrette l'anonymat de BruSEL [9.182]. Il insiste sur l'importance de se faire connaître en tant que groupe via les médias, de s'ouvrir,

---

124 S. LAACHER, *op cit.*, p. 51

125 Première personne-membre de BruSEL elle est aussi co-auteur d'un ouvrage dont le retentissement a été considérable en philosophie des sciences (PRIGOGINE & I. STENGERS, *La Nouvelle Alliance*, Paris, Folio, 1986). Elle est a présent reconnue pour son engagement politique dans le mouvement altermondialiste.

de toucher les gens. La question a été mise à l'agenda des AG : Comment BruSEL peut-il être mieux représenté à travers les médias ?

Dignité : Désir d'être reconnu

L'échange SEL dispense de la reconnaissance aux bruseliens[126]. Par opposition au marché du travail, le SEL se présente comme un espace de reconnaissance des particularités : Il permet de *se sentir important ou valorisé*, de ne pas se sentir comme un *assisté*, de *faire connaître* ce qu'on fait. Il autorise une *prise de conscience* du type : « c'est vrai, professionnellement peut-être que je ne suis pas reconnu mais je peux l'être d'une autre manière ». [8.81]

Répertoire des sujets : les leaders d'opinion, une personnalité, une vedette

Les répondants m'ont notamment recommandé de rendre visite aux p.i. 5, 11 et 12 - particulièrement actives au sein de BruSEL - ainsi qu'à la très médiatique Isabelle Stengers. Vu le manque de participation aux AG, les quelques membres très actifs (comme les p.i. 5 et 12) voient leur discours infléchir sensiblement les orientations de BruSEL. S'ajoute à cette fracture entre actifs et passifs, une cassure entre les *grandes gueules* et les *timides*, ou un autre entre les *universitaires* et les non-universitaires.

Répertoire des objets : Noms dans les médias

La p.i. 9 a explicitement souligné l'importance de l'utilisation des médias pour *se faire connaître* en tant qu'association (cf. *supra*, p. 82).

Formule d'Investissement : Renoncer au secret

Contrairement au système bancaire, le système SEL maintient la transparence sur l'état des comptes. Cette obligation de publication des soldes est justifiée par la nécessité de créer un espace de confiance : « La confiance est cruciale, c'est pour ça que les comptes sont transparents, c'est pour ça que les comptes sont publiés régulièrement » [4.737]. Sans cette transparence, il serait impossible d'identifier les

[126] cf. pp. 66 et 77

comptes *aberrants* et de prévenir les éventuels abus de confiance. On peut aisément y voir un mécanisme de contrôle social : les regards que les membres posent les uns sur les autres de par la connaissance de l'état des comptes participe à empêcher la multiplication des entraves aux règles d'échanges.

Dans le paragraphe précédent, nous avons évoqué le renoncement des individus au secret « bancaire ». Il s'agît à présent d'évoquer la question de l'aspect occulte ou secret du système SEL en lui-même. Puisque certains selistes craignent que leur participation aux échanges soit identifiée à une forme de travail clandestin, ils gardent une certaine discrétion en la matière. L'appartenance au système ne doit pas être *criée sur tous les toits*, il ne faut pas *ruer dans les brancards*. Mais il ne faut pas non plus tomber dans l'extrême inverse qui consiste à *se cacher*.

Rapport de grandeur : Etre identifiable (et identifié)

Généralement, les membres qui ne se rendent pas aux réunions ne sont pas appelés, ils restent dans l'anonymat. Ces réunions de BruSEL sont donc le point de passage obligé pour se faire connaître : c'est l'occasion exclusive de se présenter aux autres, de parler de soi, de *se repérer* les uns les autres, de *savoir à qui on a affaire* etc. Ceci s'explique à nouveau par la nécessité de maintenir un large espace de confiance au sein du système. A travers la rencontre, on s'assure du fait que les personnes avec qui on échange sont des personnes dignes de confiance. La p.i. 13 témoigne dans l'extrait suivant des risques que l'on encourt en faisant l'économie de la rencontre en A.G. ou en bruselliennes.

Tout à l'heure tu parlais du fait que la population de BruSEL était quand même assez hétérogène, qu'on pouvait trouver de tous les genres… tu pourrais expliquer un petit peu plus ?

Oui, mmm babysitting, oui jusqu'à quatre mois j'étais tout le temps avec lui et puis entre quatre mois et sept mois ça tombait pendant les vacances, son papa était fort disponible donc quand j'avais des trucs à faire il le gardait, puis tout à coup, vers sept huit mois j'ai eu des choses qui ont recommencé, et son papa a recommencé l'académie, enfin bref j'avais pas du tout réalisé ce que c'était de devoir s'organiser (*rire*) avec un enfant et au depuis…j'ai… 'fin c'est arrivé une fois que le matin même j'étais « merde, on est tous les deux occupés ce soir, et qu'est-ce qu'on fait de [*nom de leur enfant*] ? » et donc j'ai appelé le SEL, 'fin une personne, j'ai regardé ceux qui habitaient le plus proche autour de chez nous et donc j'ai appelé une madame qui était… 'fin au téléphone, qui voulait bien le garder mais qui préférait qu'on vienne l'amener chez elle. Mmm et et en plus moi je devais partir avant donc c'est son papa qui a été le déposer donc j'ai pas vu où il l'a emmené quand j'ai été le chercher… c'était horrible quoi, je l'ai retrouvé euh… il avait fini par s'endormir apparemment en ayant probablement hurlé tout le long, il était tout… il était endormi dans sa poussette à côté d'une télé qui

allait à tue-tête tu vois, avec trois jeunes ados de dix-neuf je sais pas qui étaient en train de fumer à côté, 'fin tu vois… vraiment, j'avais envie de m'encourir en pleurant quoi… d'laisser mon enfant dans une énergie comme ça qui est pas du tout… 'fin voilà quoi, je l'aurais amené là –'fin je sais pas, j'aurais peut-être eu du mal mais, 'fin c'est toujours facile à dire mais…- je l'aurais pas laissé quoi, bon (rire) c'est vrai que tu demandes un service, la personne est gentille, dit oui, c'est difficile de dire « je vous amène mon enfant », puis « tout compte fait je le reprends avec moi » (rire), donc c'était délicat, je comprends bien mais… vraiment, 'fin…

C'était une personne que tu connaissais déjà avant ? T'avais déjà eu un contact avec elle ou bien… ?

Non, je… moi j'avais rencontré de tellement chouettes gens t'sais que je pensais que tout le monde était euh dans cette énergie-là quoi, donc j'ai pas vraiment pensé. Mais bon ça a été la dernière fois que je l'ai confié à quelqu'un que j'avais pas rencontré avant et ouais quoi, oui j'en ai un peu été malade (*rire*)… 'fin oui, ils l'avaient pas sortis de cette poussette (*rire*) c'était le pire, sinon, rien de dramatique, juste des énergies de gens que moi je colle pas mais bon…

[13.140]

Dans le paragraphe précédent, nous avons traité de l'identification de membres les uns à l'égard des autres. Il nous reste à aborder la question de l'identification des membres par le système. Elle a été récemment soumise à une âpre discussion. La question était la suivante : « Doit-on exiger que chaque membre ait son numéro ou continuer à accepter les comptes collectifs ? ». Les partisans du *numéro par personne-membre* justifiaient leur position en soulignant la nécessité qu'il y a à mieux identifier les personnes afin de les responsabiliser à l'égard de leur participation au SEL et de les motiver. C'est une préoccupation qui est critiquée par les p.i. 1 et 10 : pourquoi cette volonté soudaine de *savoir*, de *responsabiliser*[127] ?

Relations naturelles : Relations de persuasion

En AG, il est normal que le ton monte et que l'orateur peine à persuader les autres du bien fondé de sa proposition. Une idée peut ainsi être vigoureusement rejetée. *Convaincre* nécessite de fait qu'on y mette la forme, qu'on sache faire le beau parleur. Cela amène – comme on l'a déjà dit - un risque de fracture entre *grandes gueules et timides* ou encore entre *universitaires et non-universitaires*[128].

[127] Laquelle s'apparente selon elle à une « logique de marché »

[128] Ces relations de persuasions doivent, pour certains, être du domaine exclusif des AG. La p.i. 11 critique ainsi le fait qu'elles aient cours au sein même des échanges. Il y avait « beaucoup de gens qui proposaient des trucs parapsychologiques et cætera alors très vite les fondateurs se sont rendus compte qu'il y avait un problème parce que… bon, c'était des gens qui étaient un petit peu prosélytes comme ça [11.532]. Ce répondant affirme qu'il y a quelque chose de « malsain » à se servir d'un service comme excuse en vue de faire rejoindre des personnes à sa cause. Ainsi, il a lui-même décidé de renoncer à offrir un service qui aurait sans doute laissé transparaître son engagement politique. [11.570].

Figure harmonieuse : Image

Nous n'avons pas décelé de souci des acteurs pour leur image propre, ou de volonté de soigner leurs apparences. En revanche, bien que le système soit assez souple et accepte en son sein la tenue de toutes sortes d'activités et la visée de toutes sortes d'objectifs, les membres refusent d'y associer certaines choses, d'y accoler certaines *images* ; nous en avons répertorié six : (i) une *association caritative* : (ii) une *société idéale,* un monde en rose, (iii) un *mécanisme d'insertion*, (iv) un *groupe politique* contestataire, (v) un *groupe rattaché à un parti* ou (vi) un *groupe de travail illégal*. On voit plutôt BruSEL comme un *réseau d'échange* ou d'entraide, un *espace de reconnaissance*, un *laboratoire politique* plutôt de gauche ou encore une *alternative* locale au mode de vie dominant.

***Epreuve modèle :* La présentation (placer sous les regards des autres)**

i. *Présentation du système aux personnes* : la présentation du système aux nouveaux adhérents se fait par le biais de *séances d'information*, qui sont a présent obligatoires. Une équipe est chargée de leur organisation.

ii. *Présentation des personnes entre elles* : Les réunions SEL sont non seulement l'occasion de se connaître mais également celle de se *faire connaître*, de *se repérer*, de se demander les uns les autres *ce qu'on fait*, de *parler de soi*. Il est donc primordial de passer par cette étape, spécialement pour les nouveaux : « On a déjà essayé de prendre en charge les nouveaux en leur disant : vous pouvez participer aux fêtes tout de suite 'fin, c'est l'endroit où vous pouvez vous faire connaître, partager avec d'autres, voir les gens directement » [12.172].

Mode d'expression du jugement : Jugement de l'opinion

Les prédicats tels que '*populaire*', '*impopulaire*', '*connu*' ou '*méconnu*' sont pratiquement absents des discours des acteurs. Cependant certaines choses indiquent que l'avis des autres importe : se plaindre du manque de demandes, de la désaffection du réseau, de sa petite taille ou de son anonymat, revient nous semble-t-il à accorder de l'importance au fait que le public accorde ou n'accorde pas de crédit au système.

Formule de l'évidence : Succès

Le succès de BruSEL peut se jauger à l'aune du degré de fréquentation des AG et des fêtes, mais aussi en fonction du nombre de nouveaux arrivants. Certains prennent cette question plus au sérieux que d'autres : la p.i. 9 voit ainsi l'augmentation du nombre d'adhérents comme un objectif prioritaire ; le SEL doit devenir connu et *réussir*, un peu à la manière d'une entreprise. D'autres voudraient, plus modestement, que BruSEL suive la voie du SEL de Villers-la ville ou des SEL français lesquels sont identifiés à de véritables *success story*. Les bruseliens envient quelque peu l'engouement que ces SEL suscitent.

Etat du petit et déchéance de la cité : Banal, indifférent

L'état de petit est ici associé aux personnes qui s'enferment dans l'anonymat en choisissant de ne pas se rendre aux réunions. Ils renoncent de la sorte à se faire connaître et à être sollicitées. Cet anonymat est considéré comme un problème majeur car il empêche le système de décoller ou de tourner, il le fait passer à côté de son but qui était d'offrir satisfaction au membre : « C'est très frustrant d'avoir trouvé chouette le SEL, d'être venu à la réunion d'information, de s'être inscrit, de l'trouver chouette et puis pendant deux ans, trois ans, on reçoit rien zéro coups de fils. C'est assez décevant » [6.482]. Et il est courant en effet que des personnes ne soient jamais appelées.

IV. LA CITÉ INDUSTRIELLE ou la grandeur conférée aux êtres efficaces

Les questions de savoir comment faire tourner les nouveaux, comment motiver les membres ou comment améliorer le fonctionnement du système sont régulièrement abordées au sein de la coordination. Les répondants s'accordent généralement sur le caractère légitime de ces objectifs, mais pour certains la poursuite de ses fins ne correspond pas à la visée principale de BruSEL. Ces personnes défendent l'idée selon laquelle les soucis de précision, de contrôle et de productivité comme des fins étrangères au groupe. Le recours à ces principes de justification consiste véritablement en une entrave de l'esprit informel, subversif et convivial des débuts. Les partisans de la réforme du système insistent quant à eux sur la nécessité d'améliorer le BruSEL, de le rendre plus dynamique, entre autre grâce à l'outil informatique. Ce dernier permettrait plus de *visibilité*, de *rapidité*, de *clarté* et *moins de chipotages administratifs*. Les statistiques disponibles sur le site autoriseraient à ce qu'offre et demande s'équilibrent etc.

Principe supérieur commun : Efficacité, performance

Selon les p.i. 1 et 10, la logique d'efficacité et de performance est et doit rester totalement étrangère à l'esprit du SEL. Il s'agit de « casser toute ressemblance avec une société de productivité » [1.87]. Plutôt que s'attacher à faire du SEL un système performant, il faut s'assurer à ce qu'il demeure un système alternatif, subversif, et convivial. Si les répondants s'entendent en général sur le fait que la logique d'efficacité est étrangère aux échanges, ils ne partagent en revanche pas tous l'idée selon laquelle elle doive être exclue des questions de coordination : A l'inverse des p.i. 1 et 10, certains se plaignent du manque de dynamisme et d'efficacité du SEL ou soulignent qu'il est capital d'améliorer le *rendement* du SEL ou encore de *réformer* le système : « Et en fait c'est surtout des personnes qui sont quand même vieilles dans le système qui maintiennent cet espèce de noyau où ils se cachent. Alors que ceux qui arrivent bon ben sont prêts à dynamiser, sont prêts à réformer le système, l'améliorer et tout ça » [12.228].

Etat de grandeur : Performant

Il est communément admis que - comme lors d'un coup de main de voisinage - le demandeur de service doive modérer ses attentes : il doit savoir qu'il n'aura probablement pas affaire à un professionnel[129]. Il n'y a pas de label *garanti*. Il n'y a pas d'exigence d'efficacité ; dans l'hypothèse où les membres se plaignent de l'inefficacité d'une personne on lui donnera tout au plus quelques conseils.

Dignité : Travail

« Nous sommes dans une société où la valeur travail est très importante » rappelle un des répondants [8.46]. La dignité ou la citoyenneté d'une personne passe en grande partie par la manifestation de sa volonté de trouver du travail. C'est là une réalité observée de près par certains bruseliens qui évoquent parfois les implications que cette pression à l'emploi a sur leurs vies. Dans ce SEL où de nombreux membres sont chômeurs ce dont il s'agît c'est précisément de permettre à chacun d'être *digne* sans être absolument tenu aux exigences du marché du travail. Il s'agit de permettre à chacun de faire ce qu'il *sait* faire et *aime* faire. Ici, tout comme au niveau de la critique du monde marchand (cf. *supra*), certains répondants procèdent à un renversement des valeurs dominantes : le travail est connoté négativement principalement en tant qu'il est inéquitablement rémunéré. Par opposition au marché du travail, BruSEL s'attachera à mettre entre parenthèses la hiérarchie des qualifications et des tâches.

Au moment de l'inscription, les nouveaux adhérents proposent souvent des services proches de leurs activités professionnelles. Mais ces services ne sont ni ceux que l'on rend le plus souvent (les *petits services interstitiels* sont en effet davantage prisés), ni ceux que l'on rend le plus volontiers[130]. Ainsi, bon nombre de bruseliens finissent –

[129] « Je pense que pas mal de conflits viennent de gens qui ont des attentes beaucoup trop grandes », [4.276] soit qui s'attendent absolument à un résultat professionnel [cf. 14]. Cependant les services «mal rendus » peuvent parfois vexer certains bruseliens : « Chacun son truc hein, moi j'ai essayé, bon ça n'me convient pas c'est pas à dire que c'est mal fait quoi. (…) je lui ai rien dit, j'vais pas lui dire que c'était bien, j'vais pas lui dire que ça m'convient pas vraiment. 'fin j'vais lui dire gentiment, on reste social quoi... » [2.499]

[130] Cependant, le SEL peut offrir l'opportunité de *rester actif* dans sa discipline ou dans sa profession : « Je suis prof de math sauf que je ne veux plus travailler dans l'enseignement ; j'aime bien, me permet de rester à niveau, de rester active, d'exercer mes compétences, garder mon esprit en éveil, ma productivité » [1.709]. Le SEL permet également de faire ce que l'on désire faire mais que l'on ne pourrait sans doute jamais faire en tant que profession : la p.i. 5 donne l'exemple du masseur, qui doit prendre des risques financiers colossaux pour faire de sa compétence un métier.

après quelques temps - par refuser de rendre des services en rapport direct avec leur profession et cela pour deux raisons : (i) Pour ne pas *rentrer en concurrence avec soi-même*, ou se léser soi-même ; (ii) Par *lassitude* : « Ils le proposent pas dans le SEL parce que soit ils veulent pas que ça fasse double emploi avec leur profession ou ils font ça toute la journée et finalement ils ont pas envie de faire ça le soir ou le week-end dans le SEL » [5.456].

Répertoire des Sujets : Professionnels qualifiés[131]

BruSEL, en tant qu'il part d'une critique des injustices générées par le marché du travail et qu'il se propose d'en subvertir la logique, repose sur le principe que toute personne mérite d'obtenir un statut de membre à part entière et cela quel que soit le degré de professionnalisme de ses activités. Il ne faut donc pas nécessairement être qualifié pour prétendre à une activité[132], et inversément, il ne faut pas attendre d'un seliste qu'il offre nécessairement un service de niveau professionnel. Il faut *modérer ses attentes* par rapport à cela. Certaines p.i. n'y parviennent pas toujours et avouent parfois préférer faire appel à des professionnels pour des services jugés trop pointus.

Répertoire des objets : Moyens, instruments

On peut ici répertorier les instruments et les dispositifs suivants …

i. *Les instruments pour les services aux personnes* : l'instrument du musicien, les diables et les gants des déménageurs, les cartes de la joueuse de Tarot, le code civil de la conseillère juridique, l'huile du masseur, la calculatrice de la prof de math, les ciseaux du coupeur de cheveux etc.

ii. *Les instruments pour les services au système*

[131] Des qualifications en certains domaines peuvent s'avérer particulièrement utiles pour la coordination du SEL : comme l'informatique : « les choses ont changé quand on a eu un informaticien (…) qui est spécialiste en développement de sites qui lui a proposé cet outil vu tous ces chipotages » [1.235]

[132] Il est même conseillé au professionnel qualifié de ne pas proposer de services qui soient trop en rapport avec son activité professionnelle. Cependant certains acceptent volontiers de rendre à d'autres selistes des services pour lesquels ils devraient normalement être payés (aide informatique, cours de musique etc.).

- *Les statistiques* : disponibles sur le site de BruSEL , elles font l'inventaire des échanges, des offres les plus demandées, des demandes non-rencontrées etc.
- *La comptabilité* : elle est tenue par une personne qui comptabilise les chèques envoyés à la boite postale et qui met à jour le carnet des comptes.
- *La banque* : elle sert à rémunérer (en blés) les tâches administratives. On lui a appliqué la règle du *puits sans fond.*
- *Les comptes en argent* : l'argent des cotisations, la feuille des dépenses etc.

Note : Ici, on ne fait pas mention des instruments de connexion ; il en sera question dans la cité par projet.

Formule d'investissement : Progrès, rentabilité (cf. *supra*).

Le prix à payer pour œuvrer au bon fonctionnement du système c'est pour certains une réforme ou une modernisation. Pour d'autres, il consiste à demeurer fidèle à l'esprit convivial, léger, informel et anti-fonctionnel des débuts.

Rapport de Grandeur : Maitriser *(Cf. supra)*

Ce type de rapport de grandeur entre en conflit avec la soustraction à la mesure du monde inspiré, laquelle occupe une grande importance dans l'art bruselien de la justification. Nous y reviendrons un peu plus loin.

Relations naturelles : Relations fonctionnelles

i. Au niveau de la coordination : Il y a une « gestion des membres » par la coordination. On essaye de faire *tourner* le système, d'en améliorer le fonctionnement.

ii. Au niveau des échanges SEL : Les relations entre membres ne sont pas nécessairement conviviales ; elles se limitent parfois à l'aspect fonctionnel : elles peuvent rester très *froides*, presque *fonctionnelles.*

iii. Au niveau du système dominant : En général, les répondants rangent ces fameuses relations *froides*, *fonctionnelles, peu humaines* du côté des échanges du système dominant. [cf. *infra*].

Figure harmonieuse : Organisation du système

La coordination du système est quelque chose de *lourd*, ça demande du temps, c'est une *gestion compliquée* et contraignante, mais *pas bureaucratique*.

i. *Organisation du système politico-administratif*

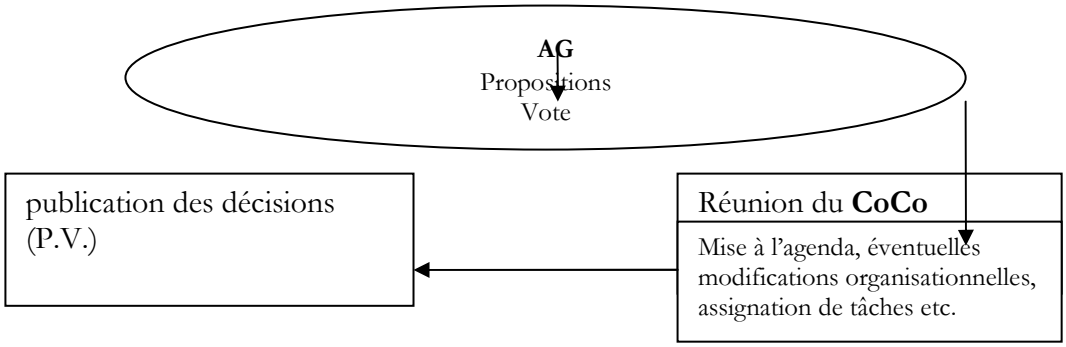

La plupart des bruseliens ne participent à l'organisation que dans le cadre des éventuels *services au système*. Certains membres n'ont même jamais été appelés pour le moindre de ces services. Partant de là, on critique parfois les *petites failles* dans l'organisation. Au niveau des services collectifs aux personnes, on apprécie la bonne coordination du très prisé *service déménagement*.

ii. *Organisation du système d'échange de services*

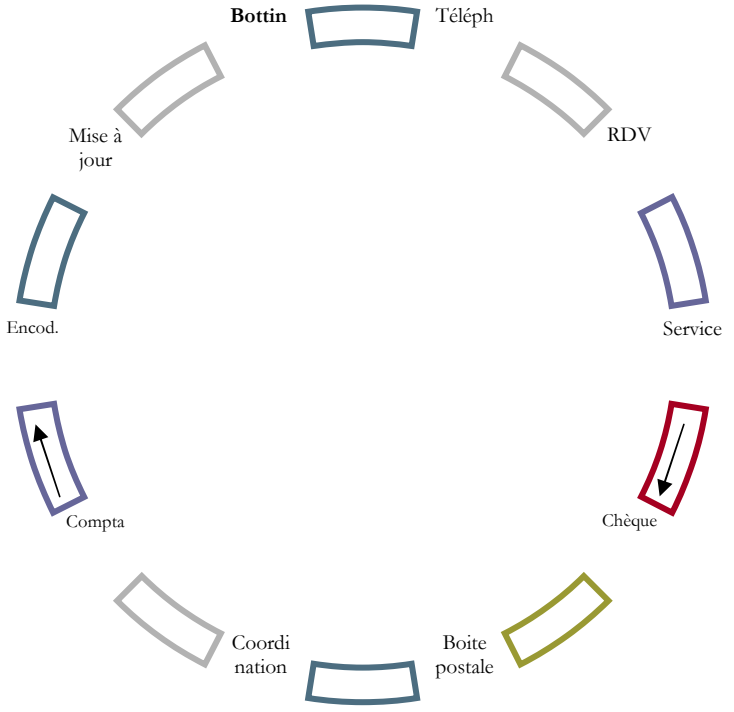

[6.69]

Epreuve modèle : Test

Pour asseoir un jugement, on ne se base ni sur le niveau de richesse, ni sur le degré de maîtrise dans la réalisation de la tâche, ni sur le prestige qui est lié… Nous n'avons pas trouvé d'exemple d'épreuves d'efficacité, ou les tests, au sein du SEL.

Mode d'expression du jugement : Effectif

La question du *bon fonctionnement* du système est une préoccupation importante : il faut veiller à ce qu'il tourne, et cela en poussant les gens à se rencontrer et à *demander* des services. Certains y posent un regard optimiste et prédisent un renouveau du système, un second souffle. D'autres se plaignent d'un manque d'échange, d'un manque de dynamisme, du fait qu'il *tourne au ralenti*, qu'il *tourne en rond*. Enfin, il y a des membres pour qui *l'efficacité* du système est une question de second rang[133].

Formule de l'évidence : Mesure

Il y a chez certains selistes quelque chose qui s'apparente à un ras-le-bol de la quantification : « *On s'en fout des maths* » affirme ainsi un répondant à propos du fonctionnement de la comptabilité [4.658]. Les membres adhèrent toutefois à cette idée fondatrice du SEL qui veut que, s'il est une seule et unique chose qui doive être mesurée, ce soit le temps[134]. Les blés sont en principe la seule chose qu'on soit tenu de compter. Mais la référence du temps est parfois inadaptée : calculer la valeur du travail cela demeure un peu *subjectif*. D'autres critères de mesure pourraient parfaitement entrer en ligne de compte et permettre dans certains cas une meilleure évaluation et une plus juste rétribution : l'effort, la qualité, etc. Pour parer à ce problème, on autorise les bruseliens à payer davantage que 100 blés par heures.

---

133 De l'autre côté du spectre on retrouve des discours comme celui de la p.i. 9 qui parle du caractère « gérable » du système, de son « rendement ».

134 La mesure du temps est elle-même prise avec une certaine légèreté : les blés sont simplement le « témoin que ça fonctionne bien » [6.464, 6.89], un « simple figurant » [10.117]. « On s'en fout complètement de qui a combien de blés » [6.462].

État de petit et déchéance de la cité : Inefficacité, improductivité

Être un petit sujet revient ici à *se sentir inutile*, *rester sous-employé*, *inactif*, *sans rien faire.* C'est un sentiment que connaissant bien les chômeurs bruseliens. La raison de leur présence à BruSEL consiste à s'édifier en *grand* dans un improbable espace hors du marché ; un espace où peuvent coexister – pour ainsi dire - davantage de grandeurs.

La déchéance de la cité réside ici dans la fait que le système ne tourne pas ou que les gens ne soient pas assez nombreux à échanger. Les membres dont la principale motivation est politique s'en plaignent assez peu ; d'une part parce que les services du SEL ne sont pas une nécessité pour eux, et d'autre part parce qu'étant souvent eux-mêmes impliqués dans l'organisation, ils sont à la fois juge et partie. Ainsi, les p.i. 2 et 7 - essentiellement motivées par l'aspect pratique du SEL et fort peu engagées dans l'organisation – sont les premières à se plaindre de l'inefficacité du système et font régulièrement recours à la grammaire du monde industriel pour critiquer le SEL : *ça tourne au ralenti*, *ça ne marche pas*, ça *tourne en rond* etc.

V. LA CITÉ CIVIQUE ou la grandeur dispensée aux êtres adhérant au collectif

Le collectif 'SEL' se fonde sur un principe d'autogouvernement, les membres y déterminent à eux seuls - et selon une définition qui n'engage qu'eux-mêmes - ce en quoi consiste la coopération sociale. Ils sont *a priori* tous dotés d'une égale capacité à réviser les règles d'organisation et d'échange auxquelles ils se sont soumis. C'est le scrutin au terme des AG qui décide des éventuels changements des règles de fonctionnement de l'association.

Principe supérieur commun : Prééminence du collectif

Le collectif BruSEL est considéré par certains comme un *laboratoire politique* dans lequel on *expérimente le vivre ensemble*. C'est aussi un collectif qui est venu se loger aux *interstices* du système, au sein de ses *failles*. On y attribue de la grandeur aux êtres qui permettent de donner corps à ce groupe, de s'y engager. L'admiration des membres à l'égard d'un membre qui fait tenir le groupe sur pied s'explique par leur forte adhésion à l'égard des principes[135] de fonctionnement du groupe, lesquels sont jugés plus justes, plus humains.

État de grandeur : Taille confédérale et appartenance à l'espace public

Association de fait d'une nonantaine de membres, BruSEL n'est encore qu'un petit système d'échange au statut juridique incertain. Il essaye de prendre ses marques dans l'espace associatif, d'étendre sa taille ou de se faire connaître. Pour la grande majorité des p.i., l'objectif est non pas de suppléer le système politico-économique dominant mais de rester local et *interstitiel*, d'occuper « une place plutôt petite mais nécessaire et importante » [5.273][136].

[135] (1) liberté [1.1164, 3.173, 5.68, 5.119, 5.170, 5.184, 5.356, 12.115], (2) égalité [1.21, 1.59, 2.93, 3.38, 4.17, 4.27, 4.49, 4.615, 6.25, 8.311, 10.25, 11.77, 11.90, 12.29, 12.34, 12.40], (3) solidarité [1.328, 1.628, 1.1096, 1.1236, 1.1294, 1.1330, 4.525, 5.509, 8.290, 10.30, 11.75, 12.213, 13.60, 13.60, 13.317, 13.320].

[136] Certains affichent de plus larges ambitions : participer à *changer* voire à *renverser* le système. Celles-ci sont fortement désavouées par certains membres comme la p.i. 2 qui y voit une forme d'extrémisme. Le SEL – pur système d'échange - n'aurait selon elle absolument rien à voir avec quoi que ce soit de politique.

Dignité : Aspiration aux droits civiques

Les membres qui perçoivent leur adhésion comme un engagement politique[137] ne se donnent pas pour visée d'agir immédiatement sur l'appareil politique ou les structures politiques ; ils reconnaissent d'ailleurs parfois leur ignorance en la matière. Il consiste plutôt à créer du *vivre ensemble* ou encore à *agir sur le quotidien* : Ce qui anime les membres c'est entre autre l'idée que « l'amélioration de la société dans le futur est faite de petites améliorations quotidiennes » [5.298], que l'engagement politique se fait dans le concret, dans le présent, à travers la vie quotidienne[138].

En conclusion, le côté local et « réduit » du système BruSEL n'empêche pas un profond engagement et une profonde aspiration des membres à l'égard de certains principes de justice. Il s'agit de faire de BruSEL un système libre, où il n'y a pas *d'injustices économiques*, pas *d'exploitation* etc. Voici très concrètement en quoi consistent les principaux fondement de l'action politique dans BruSEL…

i. *Droit à l'activité* : Ce point a déjà été développé à la page 34.

ii. *Le droit d'accès aux services* : il y a une indignation des membres vis-à-vis de l'importance des écarts de richesse dans le système d'échange dominant : « Il y a des gens qui peuvent tout se payer et des gens qui ne savent jamais rien se payer, qui doivent se priver » [7.442]. BruSEL va à rebours de ce phénomène, c'est-à-dire que l'adhésion au SEL implique un droit d'accès aux services.

iii. *Le droit à la parole (en Assemblée)* : BruSEL est une petite *démocratie directe*, un espace politique sans *délégation* ou chacun a un égal droit de parole.

iv. *L'effacement de la hiérarchie des qualifications* : Sur le marché du travail, certaines activités pourtant très utiles sont déconsidérées ou peu rétribuées. En réponse à cela, BruSEL se propose de les mettre en valeur, de faire en sorte qu'il n'y a pas des *tâches qui ne valent rien*, qu'il n'y ait pas de *services plus valorisés que d'autres*. Pour ce faire, on y a adopté la règle *une heure égale une heure* Les membres soutiennent ce principe avec force, sans nécessairement se dire partisans d'un *égalitarisme total*.

---

137 Ici, l'engagement citoyen n'est pas attaché à un programme de parti ou à un discours préétabli, mais bien à une construction commune de sens. C'est ce qui amène la p.i. 11 à affirmer ceci : «Il faut arrêter de penser que quelqu'un détient la vérité et la valeur de répondre au capitalisme sauvage débridé et cætera » [11.21].

138 Mais on peut - il est vrai - retrouver dans les discours des répondants 6, 10 et 12 l'idée d'un renversement du système par le SEL. Chez la p.i. 10, c'est un retournement au sens symbolique, une « subversion » [10.28]. Chez les p.i. 6 et 12, c'est une aspiration sur le long terme (auquel le SEL ne ferait bien entendu que participer)

Répertoire des sujets : Les personnes collectives et leurs représentants

i. *Les SEL* : La personne collective dont il est question dans ce travail, c'est bien entendu *BruSEL*. Mais il est aussi fait référence à d'autres systèmes d'échange sans argent : le SEL de Villers-la-ville, les SEL français, anglais ou australiens (dont on envie souvent le dynamisme et la taille).

ii. *Les collectivités dans le SEL* : Certains comptes SEL sont collectifs ; c'est-à-dire que certaines personnes vivant en famille ou en communauté sont parfois regroupées sous un seul numéro. Il a été question au cours des dernières AG de diviser ces 'corps intermédiaires' en attribuant un numéro à chaque membre (cf. *supra*).

iii. *L'État* : Il n'est presque pas fait mention de la politique nationale[139] ; les selistes insistent sur le fait que BruSEL n'est rattaché à aucun parti[140]. Cependant, leur orientation idéologique est incontestablement de gauche (ce qui n'exclut pas qu'une minorité de personnes soit de la tendance inverse). C'est parfois la société ou le système capitaliste en tant que tels qui sont passés au crible ; ce qui n'est pas du goût de tout le monde.

Répertoire des objets : Les formes légales (loi, décret, tract)

i. *La législation belge* : Elle est présentée comme intransigeante à l'égard des activités SEL, qu'elle tend – dit-on - à associer à du travail illégal.

ii. *Les règles de la charte* : Il est prévu qu'elles puissent être remises en question par l'assemblée souveraine. Cela amène de très vifs débats entre ceux qui n'ont *pas envie que les règles communes se disloquent* et ceux qui désirent *réformer ou améliorer le système*. Il existe cependant des règles de la charte qui remportent l'adhésion de tous : des règles *très bien acceptées, jamais remises en question* comme la fameuse règle 'une heure égale une heure'.

iii. Les *PV* : Pour privilégier la transparence, on publie un PV au terme de chaque AG.

iv. *Les références* : Il a été fait mention d'un *Kit* (qui n'est – semble-t-il - autre que le *Let's info pack* de Liz Shephard) et du fameux *SEL Mode d'emploi* des fondateurs ariégois du mouvement SEL en France.

---

139 Sauf pour faire mention de la politique belge en matière d'emploi (« chasse au chômeurs », « hypercontrôle » [6.585]).

140 Il n'a été fait mention que d'un parti : « vivant » . Deux répondants (5 et 6) y voient un esprit proche de l'« esprit de SEL » (cf. recours à l'allocation universelle. [5.369])

Formule d'investissement : Renoncer au particulier, à l'immédiat

Une proposition doit être discutée et obtenir l'aval de la majorité des membres réunis en AG afin d'être acceptée. *Les* volontés propres des membres doivent ainsi s'incliner devant *la* volonté générale de l'assemblée (ouverte à tous). Mais il arrive que l'assemblée réunisse à peine un dixième des bruseliens. Dans ce cas, il se peut que l'immédiateté reprenne ses droits sur la délibération et la volonté particulière d'un membre sur la volonté générale de l'assemblée. C'est ce qu'entend la p.i. 4 lorsqu'elle parle ainsi de « décisions qui sont prises à l'arrache » [4.402]. Dans la même idée, la p.i. 11 affirme que « même si on a un fonctionnement qui sur le papier est démocratique, il y a moyen de le pervertir (…) si la philosophie se perd et si des gens à un moment donné s'imposent par leur charisme par exemple» [11.97].

Rapport de grandeur : Adhérer, Représenter, Déléguer[141]

L'adhésion au SEL se faisait au départ par *cooptation*, ou à l'aveuglette, par un simple coup de fil. Mais après quelques temps, des membres se sont rendus compte que des gens s'étaient inscris sans rien savoir du fonctionnement du SEL. C'est pourquoi on a instauré la présence à la réunion d'information comme condition préalable à l'inscription. Avant de s'inscrire, l'adhérant doit également lire, approuver et signer la charte de BruSEL.

Relations naturelles : Association qui permet de faire d'une multitude une seule personne

i. Une dette partagée : Le membre n°1 n'est pas Isabelle Stengers mais BruSEL ; il s'est vu attribuer un numéro et un compte au même titre que n'importe quel autre membre. Sa spécificité est de ne pouvoir être crédité du moindre « grain de SEL » : il rétribue les membres avec des blés qu'il n'a - en bonne logique - pas pu gagner. Par conséquent, le *membre BruSEL* voit sa dette se creuser à mesure que les personnes-membres travaillent pour lui. C'est comme si *la responsabilité de cette dette immense était*

141 Comme dans le modèle de démocratie imaginé par Rousseau, on exclut toute délégation, « Le peuple se représente tout seul, … c'est une « démocratie directe [4.390]. Les p.i. 4 et 8 mettent bien en évidence les difficultés que présentent l'absence de délégation dans un groupe : « on n'a pas l'habitude d'appartenir à un réseau où il n'y a pas de local, il n'y a pas une institution avec des gens, des noms, un numéro de téléphone à appeler en cas de difficulté » [8.279].

partagée en parts égales entre tous les membres. De ce fait, elle ne *lèse* personne; elle ne déstabilise pas le système. On peut s'en servir comme d'un « puits sans fond » en veillant cependant à ce que la somme de tous les soldes des comptes-membres et du solde du compte-système soit égale à zéro.

ii. *Une assemblée générale* : C'est sans doute là, au sein de cette assemblée dont chaque bruselien est membre à part entière que se concrétise au mieux la personnalité du groupe. C'est là qu'elle peut y être renforcée, modifiée, améliorée etc. C'est là qu'elle peut se déployer dans tout son champ de possibilité.

iii. *Une culture de groupe* [4.570] : Malgré la diversité des motivations, les divergences d'opinion et les points de vue inconciliables, il existe une certaine unité dans BruSEL, un esprit ou une philosophie commune liée aux trois principes de justice (cf. *supra*) et principalement au principe de solidarité.

Figure harmonieuse : République démocratique[142]

Nous avions déjà fait état du fait que - admettant parfois aveu de leur ignorance ou de leur désintérêt en la matière - les répondants évitaient de donner un avis en politique. Mais des questions ayant directement trait à la politique sont néanmoins abordées et y compris par ceux qui affirment ne rien savoir ou ne rien vouloir savoir en la matière :

i. Hiérarchie des qualifications

ii. Allocations de chômage vs. Allocation universelle

iii. L'"hypercontrôle' étatique et la chasse aux chômeurs

iv. La perte des acquis sociaux et le risque d'augmentation des écarts de richesses

v. La rupture entre citoyens et représentants et la délégation

vi. Le centralisme de la prise de décision

vii. La perte d'indépendance du pouvoir politique à l'égard du pouvoir financier

viii. La politique des partis

[142] Bon nombre de répondants voient le SEL comme une réaction symbolique ou locale aux problèmes de déficit démocratique mentionnés ici. Dans ses principes fondamentaux, le SEL est donc perçu comme beaucoup plus juste et beaucoup plus démocratique que le système dominant.

Epreuve modèle : Manifestation pour une juste cause (Assemblée)

L'épreuve c'est ici essentiellement la discussion en AG, c'est en y participant qu'on peut savoir *comment les choses évoluent*. On y délibère sur ce qui est juste pour le collectif, sur *les règles à suivre*. Cela génère une éthique de la discussion tout particulièrement appréciée : « Quand on rencontre un problème, on en discute jusqu'à ce qu'on trouve une solution… c'est quelque chose que j'aime vraiment bien » [4.574].

Mode d'expression du jugement : Verdict du scrutin

Résultats des votes en AG : les décisions sont votées à la majorité simple

Formule de l'évidence : Texte de loi

La loi[143] prévoit …

i. Un classement des fonctions selon leur salaire et un revenu minimal pour les sujets-producteurs les « plus petits » (monde civique, industriel et marchand)

ii. Les services auxquels toute personne peut avoir accès (santé, éducation…), et plus largement l'ensemble des droits civiques

iii. Un système d'attribution des responsabilités administratives (monde industriel et civique)

iv. Un système d'attribution des responsabilités civiles

v. Un système de réévaluation et révision des modes légaux d'attribution de la grandeur (monde civique et monde inspiré).

La charte prévoit quant à elle…

i. Que les services ne soient pas ordonnés et rétribués selon une échelle

ii. Que toute personne puisse avoir accès aux services et à l'assemblée

iii. Que toute personne puisse prétendre à une place au sein du comité de coordination

iv. Le recours à une cellule de médiation en cas de conflit

v. Qu'une proposition de modification de la charte puisse être soumise au vote au sein de l'assemblée générale.

[143] Cette liste simpliste et non exhaustive n'a pas d'autre prétention que de mettre en lumière les particularités que les articles de la charte de BruSEL présentent en comparaison aux principes de justice officiels, légaux.

Le SEL n'endosse aucune responsabilité quant aux éventuelles infractions des membres à la législation en matière de « travail ».

Etat du petit et déchéance de la cité : Divisé, individualiste

Les personnes intéressées, individualistes, dont l'unique intérêt est égoïste, sont discréditées : les personnes *inscrites pour un déménagement et parties*, les personnes qui se montrent *peu disponibles, peu solidaires*, qui *ne soutiennent pas* etc. Mais ces personnes qui vont à rebours de la philosophie civique du SEL ne sont pas nécessairement exclues.

La déchéance de la cité c'est la *fracture*, l'*éclatement* du groupe en petites groupes : ceux qui tournent et ceux qui restent à zéro, ceux qui participent aux réunions et ceux restent anonymes, ou encore ceux qui possèdent un ordinateur et ceux qui n'en possèdent pas[144]. Ce problème d'éclatement fait partie des principales préoccupations des membres : il faut *que tout le monde soit sur le même pied*.

[144] Cette dernière opposition mérite quelque éclaircissement : pour certains, l'orientation informatique prise par BruSEL porte préjudice au système en ce sens qu'elle discrimine une importante part des bruseliens : « ceux qui n'ont pas d'ordi se sentent floués » [1.276] ; « laissés pour compte » [1.289].

VI. LA CITÉ PAR PROJET ou la grandeur que confèrent les liens aux personnes et aux choses

Le modèle qui rend le plus fidèlement compte de l'agencement du système c'est le *réseau*. La structure de BruSEL est en effet horizontale, réticulaire, rhizomique. Elle se déploie en un agencement changeant et modulable de *connexions*. Les êtres interconnectés - loin de s'y maintenir dans un état fixe, défini une fois pour toute - sont perpétuellement redéfinis. Leur grandeur dépend moins de leur place ou de leur état dans le réseau que de leur aptitude à changer d'état, à faire naître des choses nouvelles, à engendrer un projet. Le réseau nécessite des relations de confiance stables et durables. Mais BruSEL se distingue de la cité par projet en ceci (i) qu'il local, enraciné en un lieu géographique, et (ii) qu'il est composé d'un grand nombre de personnes passives, rétives à participer aux échanges et aux réunions. Bien que dans ses principes de fonctionnement BruSEL soit un réseau, dans les faits - à cause d'une évidente carence de participation de la part des membres - il a parfois tendance à se transformer en une structure hiérarchique.

Principe supérieur commun : Activité (aptitude à projeter, étendre le réseau)

i. au niveau individuel

Le *dynamisme*, *l'enthousiasme*, la *motivation* sont des qualités généralement appréciées à BruSEL. Qu'il soit motivé par un intérêt propre ou par un goût pour le dévouement, le fait d'y être actif est perçu comme quelque chose de particulièrement valorisant et positif. En cela, BruSEL ne se distingue en rien des autres SEL, puisque comme le précise Smaïn Laacher (cf. *supra*), l'activité est le principe de référence selon lequel sont jugés les êtres, le principe par lequel on leur dispense de la grandeur.

ii. au niveau du système

C'est un principe mentionné par presque tous les répondants : le système doit *tourner*, il faut stimuler les échanges, amener les membres à participer. Le système doit *s'ouvrir*, *étendre ses possibilités*, faire en sorte que ses liens prolifèrent etc.

État de grandeur : Engagé, engageant, mobile, flexible, enthousiaste

La grandeur se mesure ici en fonction de la capacité des êtres à étendre et à renforcer le réseau. Il semble que la p.i. 12 soit ainsi l'archétype du « grand » sujet de la cité par projets : elle a permis l'informatisation du réseau, elle est aussi un des membres - sinon le membre - le(s) plus actif(s). Enfin, elle se donne pour tâche de 'motiver' les autres, de redynamiser le réseau, et perçoit BruSEL comme un instrument destiné à changer les mentalités.

Dignité : Le besoin de se lier

« Le lien vaut plus que le bien » : C'est le « contact humain qui est recherché plus que le service » [2.506] affirment certains. Le fait de tisser des liens est – comme nous l'avons déjà précisé dans le chapitre précédent – la motivation principale de la plupart des membres. Certains vont jusqu'à dire que c'est là *l'essence même* du groupe. Rencontrer les gens est quelque chose de plus fondamental que le fait d'échanger des services et de participer aux discussions en assemblée.

> « Je dirais le contact, le contact est plus humain parce que dès le début… la preuve c'est qu'on se dit tu alors que je t'ai jamais vu et toi non plus, alors que je pourrais certainement être ta grand-mère (*rire*). Et ça je trouve ça très précieux quoi. Comment on perd du temps avec toutes les contingences …. Euh d'éducation bien sûr et d'…Donc c'est plus le … je dirais comme contact direct, et plus disponible, sauf si la personne n'avait pas le temps, en disant « je te donne qu'une heure parce que ce soir j'ai autre chose ». Ici on sent la personne disponible, en tant que personne, pas en tant que fonction mais en tant que personne donc moi » [14.198].

Mais le « besoin de se lier » est parfois critiqué : « Je sentais que parfois, derrière la demande de service, il y avait une demande de contacts humains des gens en détresse, qui ont pas beaucoup d'amis ou de gens à qui parler (…) parfois j'ai refusé parce que je m'sentais pas trop l'envie de jouer un rôle qui me convenait pas ; c'est-à-dire d'être une oreille ». [5.242].

Répertoire des sujets : Médiateurs, chefs de projets

Ici, on ne parle pas de *chefs*, mais de *coordinateurs* : les membres de la coordination sont les membres de BruSEL élus par l'AG qui endossent les responsabilités liées au fonctionnement et au bon développement du SEL. On essaye généralement

d'assigner à quelqu'un la responsabilité du bon fonctionnement de chaque équipe-système.

Ils tâchent entre autres de faire en sorte que les gens tournent : c'est-à-dire qu'ils mettent en place les conditions nécessaires pour que l'offre de chacun puisse combler les besoins de chacun : outils de communication, réunions, fêtes, AG etc. Ils font en sorte que des connexions puissent aisément se faire entre membres. C'est essentiellement en cas de conflit qu'il sera véritablement question d'avoir recours à des médiateurs. Pour éviter le conflit, il est nécessaire de *bien préciser la demande*.

A côté de la dizaine de membres résolument engagés dans la coordination du SEL[145], il existe des membres très actifs de par leurs échanges mais généralement absents des Assemblées. Enfin il y a des membres moins actifs ou totalement inactifs tant dans la coordination que dans les échanges. Ce sont souvent ces membres-là qui critiquent le plus fermement l'inertie ou le manque de dynamisme du système. Les coordinateurs ont coutume de leur répondre que la communicabilité dans le groupe dépend non pas de la décision de quelques-uns mais de l'ouverture et du dynamisme de tous.

Répertoire des objets : Instruments de connexion

- Les instruments informatiques : *Le Site, Bab-el-cyber, les ordinateurs, l'e-mail*, *Internet*
- Le téléphone : c'est l'instrument de connexion le plus important avec le bottin
- Les instruments-papier : Le bulletin/bottin, les chèques, les *folders*
- Autres : Réunion d'information, Radio, affiches, TV, Indication sur les mouvements des comptes

Formule d'investissement : Adaptabilité

BruSEL ne peut pas être compris indépendamment du contexte d'une *société du travail* où le travail se fait rare. Les individus mis systématiquement en marge du marché du travail, ou insatisfaits de celui-ci peuvent en venir à vouloir organiser une vie sociale en marge, aux *interstices* du système. Aux dires de nos répondants, c'est

[145] … mais pas nécessairement tous actifs au niveau des échanges

très précisément ce que fait BruSEL : combler les *petits trous* qu'il y a dans le système dominant.

Il arrive régulièrement que les membres actifs se redéfinissent, c'est-à-dire qu'ils changent ou allongent la liste des services qu'ils proposent afin de mieux répondre aux demandes au sein du SEL [4.136, 8.69, 8.77, 8.129]. C'est apparemment contradictoire avec un message qu'on semble vouloir faire passer aux bruseliens et qui consiste à dire « ne vous adaptez pas à n'importe quoi !», « faites ce que vous aimez et ce que vous savez faire !».

Ce qui les fait sortir de la contradiction c'est sans doute ceci : ce que les membres aiment par-dessus tout dans BruSEL c'est le fait qu'il offre l'opportunité de créer du lien. Ceux qui sont peu demandés sont donc naturellement et spontanément portés à se redéfinir (entre autres grâce au service de *conseil en matière de choix de services*). Cette redéfinition les fait s'éloigner de leurs choix initiaux mais leur permet de répondre avec plaisir à une demande réelle des bruseliens. On entend néanmoins des témoignages du style « mes capacités ou mes envies ne rencontrent pas ces personnes insatisfaites » [10.250].

Rapports de grandeur : Connecter, s'ajuster, communiquer :

« C'est un agencement de *connexions* » confie un des répondants en paraphrasant Gilles Deleuze [10.609]. BruSEL met en œuvre les conditions nécessaires à ce que des *clics de communication se fassent*», à ce que les gens communiquent et échangent dans *toutes les directions*, à ce qu'ils fassent découvrir et *transmettent* ce qu'ils ont[146].

Relations naturelles : Connexions

Nous avons expliqué plus haut que le fait de « tisser des liens » est perçu par beaucoup de bruseliens comme une des fins sinon la fin fondamentale(s) du système. Ainsi, c'est souvent pour « *rencontrer* des gens » qu'ils prennent part aux

[146] Les coordinateurs recourent souvent de petites ruses pour faire communiquer les nouveaux membres qui ne communiquent pas ou pour motiver les membres à échanger avec les nouveaux. Pour ce faire, ils ont changé l'ordre numéros dans le bottin, en commençant par les plus nouveaux.

activités SEL, et c'est de toute évidence de ces rencontres (interpersonnelles ou collectives) que la plupart des membres tirent le plus de satisfaction.

L'établissement de ces relations nécessite que les gens se livrent une *confiance* mutuelle. Mais elle prend du temps à s'installer ; c'est une tâche difficile que d'obtenir un système où les gens se connaissent et tournent tous, et cela pour la bonne et simple raison qu'on ne peut pas forcer les gens à participer. C'est-à-dire que cet espace de confiance que les coordinateurs tentent d'élargir et de renforcer ne doit jamais contraindre personne à agir contrairement à sa volonté : les liens qui unissent les selistes sont simplement des *relations d'entraide contractuelles*. Ce ne sont donc généralement ni des liens intéressés de type marchand ni des liens d'affection de type familial. Il s'agît en l'occurrence de rapports désintéressés, conviviaux et 'désactivables', c'est-à-dire épurés de tout sentiment de dette ou d'obligation.

Les répondants expriment cette idée en soulignant le fait qu'on est toujours libre de dire « non ». Les contacts n'impliquent donc pas nécessairement que soit maintenue une relation suivie avec les personnes ; ils peuvent être mis de côté et activés au moment opportun. Ce sont par conséquent des *connexions* au sens précis où Boltanski et Chiappello les entendent, des liens mis en veille et susceptibles d'être réactivés.

> « Au départ moi je me disais ben si en plus tu peux rencontrer des chouettes gens et t'faire un réseau d'entraide… c'est un peu le rêve comme ça tu vois, bon après tu gardes ou tu gardes pas contact souvent tu gardes pas… » [13.317].

Figure harmonieuse : le réseau

Les relations du réseau ne sont pas bilatérales mais multilatérales. On n'attend pas du destinataire d'un service qu'il nous rende la pareille. Cela génère des relations souples et non-coercitives. Se retrouver dans ce réseau, c'est avoir la liberté d'activer des connexions en cas de besoin: c'est un recours intéressant, quelque chose de *rassurant* qui améliore *la qualité de vie* de chacun sans contraindre personne[147].

[147] La p.i. 2 perçoit BruSEL comme un pur réseau, qu'aucun projet ne doit contraindre. Elle parle ainsi d'échange pur, c'est une position qui ne rencontre pas l'adhésion de beaucoup de membres.

Épreuve modèle : La fin d'un projet et le début d'un autre

Que ce soit faute d'argent, de temps, ou de contacts sociaux, des personnes peuvent se voir dans l'impossibilité de s'attribuer un projet propre. BruSEL peut être un remède partiel à cette situation-là, c'est du moins ce qui transparaît au travers des témoignages de certains répondants. Il s'agit souvent de se *questionner sur la motivation qu'on a* à faire ce qu'on fait, d'échapper aux *étiquettes*, de *se redéfinir* et de se dire « oui, je ne suis pas uniquement quelqu'un qui a un diplôme et qui sait faire ça » [8.93]. On se dévoile ainsi à soi-même ce qu'on sait, ce qu'on aime et ce qu'on veut faire.

Mode d'expression du jugement : Participer

Dans le cadre des échanges, on ne se comporte pas avec la personne qui nous donne le service comme un consommateur se comporterait avec son client. C'est-à-dire que le destinataire du service participe, il est actif, il s'investit. A BruSEL, la participation minimale consiste à donner son soutien, à *accorder son appui*, à manifester sa solidarité à l'égard du projet (sans pour autant participer aux échanges). Cette participation de principe dérange certains de ceux qui souhaiteraient redynamiser le système : en se contentant de *soutenir* on va en effet à l'encontre de l'idée de départ qui est *l'échange*.

Par delà les échanges de personne à personne, les membres de la coordination souhaitent que chacun se sente engagé concrètement au niveau de l'organisation. Il y a une disposition de la charte (cf. art. 3) qui est sensée aider à cela et qui prévoit qu'un des quatre services proposés par le nouvel adhérant soit un *service au système lui-même*.

On est reconnaissant envers les gens qui participent beaucoup, qui donnent de leur temps au système mais on se sent aussi parfois mal à l'aise de recevoir cela d'eux sans participer soi-même au fonctionnement. Mais même sans faire partie de la coordination, les selistes peuvent en venir à avoir des initiatives personnelles qui dynamisent le SEL, permettent que des activités se fassent (accueillir chez soi la tenue d'une réunion, amener quelque chose à une bruselienne).

Mais le constat est parfois que *ce sont souvent les mêmes qui portent*, qui *se donnent*, tandis que d'autres ne font rien. Ainsi, aux yeux de certains, la fracture qui menace le plus serait celle qui ferait la part entre d'un côté ceux qui demandent et de l'autre ceux qui offrent. Cela pourrait – dit-on - amener des *dérives*, soit une prolifération de comptes en négatif désaffectés.

Formule de l'évidence : Etre appelé à participer

Les membres du comité de coordination se donnent pour tâche de pousser les membres à *participer*, de les *motiver*, de les *impliquer,* de les faire se sentir *concernés*, voire de les initier à l'*envie d'aller vers l'autre* et à *l'envie de donner*. Et tout cela se fait par le dialogue ; mais il faut garder à l'esprit que *chacun est libre de faire ce qu'il veut*. C'est donc spontanément qu'on se propose de participer à la coordination. Ainsi on peut entendre l'actuel trésorier affirmer ceci : « Quand le comptable a jeté l'éponge et qu'il a fallu un autre je me suis proposé tout naturellement » [6.392].

Malgré les initiatives des membres de la coordination, certaines personnes se plaignent de ne pas être sollicitées par la coordination ; pas même pour les services aux systèmes[148]. Puisqu'elles ne sont jamais demandées elles en concluent que le système ne marche pas, ne tourne pas. Selon certains membres, afin d'être réellement demandés, sollicités, il est indispensable de prendre un minimum d'initiatives personnelles : Ainsi il y eut débat avec les inactifs ; à leurs objections, les coordinateurs répondaient ceci : « et vous, avez-vous demandé ? », « êtes-vous allé aux réunions ? ».

État du petit et déchéance de la cité : *Inengageable, inadaptable, autoritaire, rigide, immobile, local, enraciné, intolérant, tueur de réseau*

A BruSEL comme dans la cité par projet, on dévalorise tout ce qui peut s'apparenter à de la hiérarchie, de l'apathie ou a une attitude fermée, rigide et

[148] Aux gens qui se plaignent du mauvais fonctionnement du système, les membres de la coordination répondent : « si vous voulez que ça marche mieux, venez nous aider à assurer le fonctionnement » [4.475]. Mais c'est là une perspective qui rebute certaines personnes ; c'est un travail parfois perçu comme lourd et contraignant. De fait on s'y engage moins par plaisir que par 'dévouement' ou par 'engagement citoyen' pourrait-on dire. « On pourrait dire *ben fait le toi-même* ! Ben non, je n'vois pas pour quoi je m'taperais de choses pour lesquelles j n'me suis pas engagée » [7.302]

asociale. A côté de cela, BruSEL possède également des traits contraires à l'esprit de la cité par projets : essentiellement son caractère local. Mais il est ici très intéressant de noter qu'en conséquence de l'informatisation du réseau, il commence à être question d'échanges *interSEL*. C'est-à-dire que par voie informatique et grâce à l'initiative de la p.i. 12, il sera bientôt possible pour les bruseliens d'échanger toutes sortes de services avec, prenons, le SEL de Villers-la-Ville. Bref, il y a chez certains bruseliens une volonté d'élargir le réseau par-delà les limites de la ville de BruSEL. Cet élargissement permettrait de voir s'étendre la gamme des services proposés.

Selon Boltanski et Chiappello, la déchéance de la cité par projet c'est la fermeture du réseau, le fait que l'on cesse d'y projeter des activités et d'y tisser des liens. Encore une fois il est clair que ce modèle est adéquat à la compréhension de notre objet, car en effet, les problèmes qui génèrent le plus d'inquiétude au sein de BruSEL sont l'inertie et la fermeture : les comptes aberrants en négatif, l'absence d'échange et de participation, le phénomène par lequel quelques membres en viennent à tourner en circuit fermé, de rester à zéro etc.

> « Je considère ça comme un échec, un membre qui a trouvé chouette la philosophie, et puis il est resté à zéro et puis il s'est dit « maintenant ça fait trois ans qu'il s'est rien passé, ça sert à rien quoi… donc je m'en vais. Ca je crois que c'est le pire échec qu'il peut y avoir dans notre philosophie » [6.505].

VII. LA CITÉ INSPIRÉE ou la grandeur que confère l'accès à un état de grâce

Il y a dans le SEL comme dans la cité inspirée un refus de quantifier certains êtres. Leur grandeur étant irréductible à une mesure, ce qu'on y gagne à les posséder, c'est - en bonne logique - quelque chose d'incommensurable. Concrètement, l'idée que nous défendrons ici est que le bénéfice des échanges (ou plus exactement le bien que l'on tire des activités que l'on fait et des liens que l'on tisse) est composé d'un ensemble de grandeurs indicibles, invisibles et intimes que l'on nomme « autonomie », « estime », « reconnaissance », « humanité » etc. Nous montrerons ici comment par-delà l'attrait des échanges concrets et visibles, certaines p.i. ont finalement été *séduites*, *enthousiasmées*, *galvanisées* par les idées ou les principes submentionnés et y ont attaché une valeur exorbitante. Bref, à travers les années, ces personnes conservent leur enthousiasme en tant qu'ils sont sûrs de ce que le SEL appuie la valeur – certes incommensurable - de leurs intuitions.

Le principe bruselien de rejet des biens n'est pas sans faire penser à la morale de Saint-Augustin : la vie véritable passe selon ce dernier par l'éloignement de la possession des choses matérielles et la conscience de ne pas être l'une d'entre elles. Bref, l'âme est grande lorsque – affranchie des choses - elle se souvient de ce qu'elle est vraiment. Nous illustrerons cette perspective à l'aide des témoignages d'acteurs, en précisant toutefois qu'il y a dans BruSEL des choses qui sont absolument contraires à la cité inspirée : comme par exemple le fait que l'acte de création[149] soit essentiellement le fruit de liens, de connexions entre personnes.

Principe supérieur commun : Incommensurabilité, Inspiration

On est ici en droit de se demander s'il existe le moindre sens à rapprocher l'activité de SEL d'un acte visant une grandeur incommensurable. Les répondants ont-ils ne serait-ce qu'effleuré l'idée de l'existence de principes « dont dépend toute grandeur réelle en ce monde »[150] ? Le fait de répondre à cette question risque donc de nous

[149] Boltanski et Thévenot rapprochent la philosophie de Saint-Augustin de l'inspiration, de l'illumination et de la création artistique. Or, en vertu de la formule « *in interior homine habitas veritas* », Saint-Augustin identifie les oeuvres d'Art à des manifestations de concupiscence qui détournent les âmes de Dieu (SAINT-AUGUSTIN, *La cité de Dieu*, livre VII, chapitre IV, Paris, Points, 1997).

[150] BOLTANSKI L. & THEVENOT L., *op cit*, 1991, p. 110

amener à un niveau de généralité tel qu'on finira sans doute par se couper totalement du discours des bruseliens. Nous tenterons malgré tout l'exercice et démontrerons le réel intérêt de la question : celui d'identifier clairement le fondement moral de BruSEL en tant que projet politique.

Ce qui y est incommensurable c'est la valeur (i) *de l'activité humaine*, celle de (ii) la *personne humaine* et celle (iii) *des liens noués à travers l'échange*. Ce sont ces trois choses-là qui font figure d'Absolu ou de Bien souverain : difficilement identifiables, elles ne se possèdent pas comme on pourrait posséder un bien matériel, ne s'achètent pas et ne se mesurent pas. A l'appui d'un travail de Christian Jetté, nous défendrons l'idée que ce sont là des choses qui se *donnent*.

i. *La valeur de l'activité* : Le choix d'une activité valorisante pour soi - adoptée au terme d'une introspection, d'une recherche intérieure – n'a pas de prix.
ii. *La valeur de la personne* : Chacun est porteur d'une valeur telle qu'il serait vain de la placer sur une échelle de grandeur. C'est le principe qui semble fonder la règle *1h=1h*, laquelle amène les membres à mettre les compétences de tous à égalité, à renoncer à les classifier.
iii. *La valeur du lien* : Les fondateurs ariégeois et la plupart des répondants défendent l'idée « le lien vaut plus que le bien »[151]. Le lien social est donc un troisième principe 'absolu' si l'on puit dire[152].

État de Grandeur : Indicible, incommensurable, intérieur, reçu du dehors

L'adhésion aux trois principes évoqués ci-dessus repose non pas sur un raisonnement ou sur un calcul, mais sur une conviction, la certitude d'une adéquation de ces principes au Bien souverain. L'extrait suivant illustre bien ce propos :

> « Et donc, je sais qu'en sortant de la réunion d'info, j'étais complètement euphorique, rien qu'à l'idée. Après ça a été plus difficile de choisir des services, tout ça ça a été intéressant, mais en fait au début je me disais que je m'inscrirais même si j'avais rien à proposer, juste

[151] A BruSEL, ce principe est largement accepté mais son application stricte est chimérique : «tout n'est pas rose», « il y a des gens avec qui on ne s'entend pas».
[152] Ces trois points ne coïncident pas complètement avec le monde inspiré ; ils tiennent également du monde civique (liberté, égalité, solidarité) et de la cité par projet (projet, forme horizontale, connexion).

pour soutenir le truc… » [5.23]. La p.i. ajoute « Je fais fonctionner le système parce que quelque part je crois vraiment à sa pertinence » [5.278].

Dignité : Désir de créer, aspiration à…

La dignité consiste à s'écarter d'un état des choses (le marché du travail, la hiérarchie des qualifications etc.) pour se pencher sur ce qui est « possible ». Selon la formule d'André Gorz il s'agit de saisir les *misères du présent* et la *richesse du possible*, soit de prendre distance par rapport au modèle de vie actuel pour imaginer et créer d'autres formes de vivre ensemble. S'offre à nous l'« occasion de vivre et de prouver que d'autres rapports économiques, sociaux et politiques sont possibles (...) ça expérimente autre chose au sein de ce système-là » [4.546]

Répertoire des sujets : Illuminés

BruSEL est né sous l'impulsion d'un groupe d'intellectuels davantage soucieux de développer un laboratoire de pensée que de répondre à de quelconques besoins pratiques. Il y a donc eu des aspirations *assez intellectuelles* à la base du mouvement (cf. p. 32). Les personnes motivées par la dimension politique du SEL sont animées d'un projet utopique. Sans pour autant se leurrer sur la portée de leur action, ils *rêvent tous d'autre chose* : droit au travail, égalité des chances et solidarité sociale.

> « J'aimais bien que tout cet ensemble de personnes ait construit, ait inventé ce projet… Et puis j'ai réalisé que les gens qui étaient à la base de ce projet c'était des gens qui étaient quand même en lutte contre le système de commercialisation de tout quoi. Donc ça veut dire que ça crée d'autres contacts entre les gens que l'achat et la vente et euh… et les gens qui… qui se donnent de la peine de faire une charte. 'Fin toute cette administration, cette invention… c'est des gens qui en valent vraiment la peine… 'Fin pour moi quoi… que je trouve intéressants et que je suis contente d'avoir rencontré ». [10.38]

Répertoire des objets : 'Objets' incorporés : Les objets de la cité inspirée sont détachés du monde physique. Au sein du discours on a pu identifier trois objets qui rentrent dans cette catégorie : le temps, les idées et les compétences.

i. Le temps : Selon les initiateurs français du projet SEL, le temps est le bien le plus précieux, il a une valeur indicible[153]. Le temps de vie dont chacun dispose est ce qu'il y a de plus indéterminé mais il est par la même occasion ce dont on peut tout faire advenir. La possession argent n'est que la condition nécessaire à l'acquisition de biens marchands, tandis que le temps[154] est la condition nécessaire à l'acquisition de tout bien qu'il soit marchand ou non ; c'est-à-dire à la création et à la transmission de toute valeur. « La seule valeur qui ait du sens finalement (…) c'est le temps humain » [4.47].

ii. Les idées, la réflexion :

Elles ont une place très importante dans BruSEL en tant que ce sont des préoccupations davantage philosophiques que prosaïques qui ont présidé à sa fondation : « Réflexion et dialogue sur les questions de *qu'est-ce que c'est l'argent* ?, le *travail*, la *rétribution*, *l'échange* ? » [8.20]. BruSEL aide à « réfléchir sur ce qui est important, ce dont on a besoin » [1.678].

iii. Les compétences

Se reconnaître des aptitudes peut, pour certains, être une tâche extrêmement difficile : « parce que des personnes étant au chômage après un bout de temps perdent un peu confiance dans les compétences qu'elles ont et ne savent plus trop se définir sur ce qu'elles peuvent faire, ce qu'elles savent faire » [8.35]. Le rôle de BruSEL est ici très exactement d'y replacer de l'estime et de la confiance. Les coordinateurs soutiennent que même les personnes qui croient n'être dotées d'aucun talent peuvent rendre des services utiles. Un des grands buts de BruSEL sera donc de mettre en valeur les *petits talents*, ces *petites perles* auxquelles ont ne croit plus nécessairement. Il s'agit donc essentiellement de valoriser des compétences jugées extrêmement *précieuses* et qu'il serait par ailleurs très difficile de valoriser dans le domaine marchand ». [5.398]. On cite des exemples du type *apprendre à quelqu'un à rouler à vélo* ou *apprendre à quelqu'un à parler français*.[155]

---

153 « SEL, mode d'emploi », *op cit.*, p. 4

154 C'est là un débat qui traverse toute l'histoire de la philosophie et qu'on ne peut malheureusement traiter ici que de manière maladroite et lapidaire (cf. SAINT-AUGUSTIN, *Les Confessions* XI, 14, 17, Paris, Flammarion, 1964 ; I. KANT, *Critique de la raison pure*, Paris, PUF, 2004, p. 62-63 ; H. BERGSON, *la pensée et le mouvant*, Paris, PUF/Quadrige, 2003 ; M. MERLEAU-PONTY, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1976)

155 Les activités professionnelles ne sont cependant pas absentes des échanges, on les y exerce parfois pour le simple fait de rester actif, en éveil.

Formule d'investissement : Renoncer aux habitudes

Les habitudes auxquelles il faut renoncer :

i. *En rapport avec la cité de renom* : Culpabiliser (de ses dettes)

ii. *En rapport avec la cité civique* : Déléguer

iii. *En rapport avec la cité marchande* : Posséder, Profiter

iv. *En rapport avec la cité industrielle* : Maîtriser, Calculer, quantifier

Rapport de grandeur : Etre soi-même (singularité)

Ici, le principe de rapport de grandeur n'a pas de sens en dehors du for intérieur. Dans cette cité où l'état de grand est prédiqué à des choses abstraites du monde physique, matériel, mesurable ou maîtrisable, est immense ce que l'on définit soi-même comme tel. Ainsi, ce qui est habituellement considéré comme petit peut s'édifier. Les *petits services personnalisés* ou les petites compétences sans grande valeur marchande peuvent acquérir de la grandeur.

BruSEL est ainsi un laboratoire qui vise entre autres à mettre en évidence la vraie valeur du temps des gagne-petit. Difficilement objectivable elle est - sauf exception - laissée à l'appréciation de chacun. La règle *une heure égale une heure* a donc été instaurée afin que nul ne présume de la grandeur ou de la petitesse d'un service avant de l'avoir apprécié ou déprécié.

Relations naturelles : créer, rêver, imaginer, concevoir ce qui n'est pas

Dans son fondement même, BruSEL procède d'une *invention*, d'un *rêve*, d'une *création*, d'une *alternative*[156]. Mais gardons-nous d'assimiler trop rapidement les relations qui unissent les êtres de BruSEL à celles du monde inspiré, car la plupart des activités SEL ne sont pas des activités créatives. Il s'agît de dépannage informatique, de déménagements, de massages, de coupes de cheveux etc. Et les quelques actes de création qui sont exécutés au sein de BruSEL requièrent non pas un isolement, une rentrée en soi-même - comme le voudrait la grammaire du monde inspiré - mais bien une sortie de l'isolement qui tient à la grammaire connexionniste de la cité par

[156] BruSEL est « quelque chose de l'ordre d'une utopie » [8.294], sans sa connotation négative. Il donne naissance à des *relations plus saines*, des *échanges relationnels tout à fait différents* et permet une *autre définition de l'homme et des échanges sociaux*. C'est un point qui a été développé plus haut.

projets. La construction du *lien* social est en effet à la fois la condition nécessaire et un des buts ultimes, sinon le but ultime des échanges.

Figure harmonieuse : Imaginaire

Permettre à des personnes d'avoir des activités valorisantes et de disposer pleinement du fruit de ce travail dans le cadre de rapports humains égalitaires et solidaires est le rêve qui a uni les fondateurs. C'est la société et les rapports sociaux qui sont ici investis par l'imagination des membres (versant *polis*) : BruSEL est l'occasion d'imaginer autre chose que ce qui existe ici dans nos pays industrialisés et *économicisés*[157], un autre monde possible. C'est en ce sens qu'on rapproche souvent les SEL de l'utopie. « Et l'idéologie, c'est-à-dire le but final ou en tout cas le but final par rapport à notre conscience actuelle, c'est déjà ce monde idéal dont on rêve… le SEL étant un des moyens pour y arriver… un des moyens que nous pensons efficaces pour y arriver » [12.385].

Epreuve modèle : L'épreuve se vit dans le for intérieur (peu objectivable)

L'épreuve consiste à s'accorder sur ses propres aspirations, parvenir à identifier ce que l'on *sait faire*, ce que l'on *aime faire* et ce que l'on *veut faire*. Si un membre n'y parvient pas, on lui proposera de faire appel à un service d'orientation. Il doit néanmoins s'agir d'un choix *spontané*, *libre*...

i. *Sentiment d'indépendance* : Certains répondants identifient explicitement BruSEL à un espace de liberté ou d'autonomie, où il est possible d'avoir davantage *prise sur sa vie* : « un espace temps où je suis maître de ma vie, où j'ai prise sur ma vie directement, où on ne décide pas à ma place » [4.548].

ii. *Sentiment de vivre dans une société de pairs :* Puisque l'on part de l'idée que chacun possède des compétences utiles et qui ne peuvent être placées sur une échelle de valeur, il n'est pas question de se sentir *a priori* supérieur ou inférieur aux autres, plus ou moins apte que d'autres à participer à la vie du SEL : « Il n'y a pas à faire le gros cou parce qu'on fait quelque chose de compliqué ou qui a demandé beaucoup d'études. Il n'y a pas des tâches qui valent rien ». [6.44].

[157] Néologisme d'André Gorz (cf. note en bas de la page 8)

iii. *Sentiment de solidarité* : les répondants s'accordent sur la spécificité de l'échange SEL. On y décèle des traits qui sont généralement peu présents dans d'autres types d'échanges. C'est-à-dire qu'ils ne peuvent être identifiés ni aux froids échanges commerciaux, ni aux contraignants liens de famille et d'amitié. Voici alors comment les bruseliens les qualifient : *intéressants*, *humains*, *chaleureux*, *solidaires*, *enrichissants*, *agréables*, *libre, conviviaux*… Ce qui n'exclut pas que certains échanges SEL se passent mal, que le courant ne passe pas, que ça reste *froid*, *distant*, *désagréable.*

Mode d'expression du jugement : Illumination, éclair de génie

Certains êtres – dont le principe SEL en lui-même - sont qualifiés de *géniaux*, *super*, *intéressants*, fruits d'une *impulsion créatrice*, *chouettes*. On émet ainsi beaucoup de jugements sur le mode du sentiment vécu : « en sortant de la réunion d'info, j'étais complètement euphorique » [5.24]

Formule de l'Évidence : la certitude de l'intuition

Les jugements à propos de ce qu'est une société juste ou de ce que sont de justes rapports sociaux renvoient à une intuition : Pourquoi des rapports sociaux libres, égaux et solidaires sont-ils préférables à des rapports sociaux aliénés, inégaux et intéressés? La réponse est moins le fruit d'une construction logique que quelque chose « reçu du dehors » ou « ressenti à l'intérieur ». Ces principes qui déchaînent l'enthousiasme (*chers*, *précieux*, *justes*, *biens*, *fondamentaux)*, ne peuvent être défendus sur base de preuves tangibles, comme on défendrait la validité d'un théorème mathématique.

État du petit et déchéance de la cité : Extirpé du rêve, le retour sur terre

« Petit » devrait ici être prédiqué à celui qui se désintéresse des activités qu'il est capable de faire et des liens qu'il peut tisser. A ces valeurs incommensurables, s'opposent des éléments de moindre importance (honneurs, argent etc.) : faire de leur quête une fin en-soi (agir par intérêt, par obligation etc.), c'est échapper à la grandeur de la cité inspirée. La déchéance de la cité pourrait aussi s'apparenter à la *dérive statistique et à la technicisation du système*. Il y a une « envie de savoir », de contrôler, d'avoir des statistiques… qui est – pour certains - étrangère à l'esprit de BruSEL.

VIII. LA CITE DU DON ?

Au cours de leurs entretiens, les p.i. 5 et 12 ont toutes les deux fait une longue l'apologie du *don désintéressé*. D'autres répondants ont valorisé le même type d'acte, en le désignant par les mots suivants : « *don gratuit* », « *bénévolat* » et « *don de soi* ». La question de savoir comment définir ce type de don avait déjà été traitée dans la première partie notre travail (p. 52, p. 83), et nous avions conclu que dans des rapports de coopération sociale – on ne parle pas ici de rapports familiaux – une telle sorte de don présentait en réalité un intérêt de type social ou relationnel. Nous avions donc refusé de nous servir de l'expression « *don désintéressé* » comme d'un concept sociologique[158]. En revanche nous avons utilisé le concept de « *don de soi* » pour désigner des actes ponctuels et intermittents par lesquels les acteurs agissent pour le groupe. Mais dire que ce don de soi est une manifestation de solidarité de l'individu à l'égard du groupe ne revient pas à dire que le donneur n'en tire aucun type d'avantage ou qu'aucune satisfaction ne réside dans l'exercice de la tâche. Bref, la question « Que gagne-t-on à donner sans rien attendre en retour ? » mérite un dernier petit détour théorique.

> « Mais sinon, c'est notre devoir quelque part de motiver pour que les gens euh aient cette envie d'aller vers l'autre et cette envie de donner parce que c'est ça la peur, la peur c'est d'aller vers l'autre et de se dire « ah mais, si je donne est-ce que je vais avoir quelque chose en retour » et alors il y a toujours la peur « oui, mais alors, moi je vais rester sans rien » ça c'est un espèce de bagage qu'on tient depuis des milliers d'années, donc on doit toujours essayer d'avoir… par peur de perdre. Alors qu'ici c'est l'inverse, on donne sans savoir si on recevra ou si on recevra pas. Donc c'est vraiment ce réveil de « aillez confiance, allez vers l'autre, donnez, apportez ». Et si tout le monde se met ensemble à ce moment là il y quelque chose qui peut se créer ». [12.128]

Christian Jetté[159] tente de démontrer qu'il existe un type de don qui n'est presté ni sous l'effet d'une contrainte sociale, ni en vue de l'obtention d'un bénéfice propre pour le prestataire. Il pense y trouver des cas d'application au sein des services

---

158 C'est une question embarrassante car elle repose sur une idée contradictoire, l'injonction à donner gratuitement : « Vous qui avez reçu gratuitement, donnez gratuitement » (Matthieu, 10, 8). C'est cependant un des piliers de la morale chrétienne, et un principe qui continue à animer l'*ethos* - certes sécularisé - du monde occidental. On ne peut donc faire l'économie d'un petit détour théorique par la théorie de Christian Jetté.

159 Ch. JETTE, *Du don comme principe de justification*, Cahiers du Larepps, Montréal, Université du Québec, 2003

bénévoles de la société moderne. Sa théorie nous intéresse à double titre : premièrement, elle nous livre des enseignements sur le don tel qu'il est presté dans le secteur associatif ; deuxièmement, elle fait de ce don le fondement d'une huitième cité, d'un huitième régime en justice.

1. Le modèle de Boltanski & Thévenot rend-il bien compte des activités de bénévolat ?

Chez Mauss, le don ne se donne que l'apparence de la gratuité ; alors qu'en réalité, il est à la fois contraint et rempli d'intérêts[160]. Mais dans le monde moderne - répond Jetté - bien que la tradition se perde et que les contraintes s'effacent, des individus y prestent de *libres* actes de don. Le don tel que l'entend Mauss ne serait donc pas le tout du don.

Boltanski et Thévenot placent la logique du don au cœur du monde inspiré. Jetté leur objecte que la « grandeur » du don bénévole réside ailleurs : « Ce qui ressort donc, comme principe d'action dans le cité de l'inspiration, c'est la créativité pour elle-même, en tant qu'instrument de pouvoir ou de valorisation de soi dans les épreuves visant à fixer les grandeurs. Or, le don tel que nous l'entendons, c'est la création au service du lien social »[161].

Dans le monde inspiré, contrairement à ce qu'affirme Jetté, on ne crée pas pour soi-même. La grandeur n'est donc jamais attachée à la personne même mais au lien qui l'unit à tout ce qu'elle peut réaliser. Le fait de rentrer en soi-même pour y contempler une grandeur dont on se sait absolument indigne n'« emplit l'âme » que pour un instant si bien que le grand ne peut jamais se comprendre comme tel. Sa grandeur est donc fonction de sa capacité à se faire humble devant ce qui est infiniment grand. Autrement dit, l'âme peut accueillir la grandeur inspirée mais non la posséder, car cette grandeur s'efface dès que l'individu se laisse distraire par d'autres types grandeurs (argent, honneurs etc.)

[160] Selon cette conception, on ne donne donc jamais qu'en vue de créer ou de détendre un lien de dette.
[161] Ch. JETTÉ, *op cit.*, p. 16

Dans la seconde partie de l'extrait cité, Jetté identifie le don est un acte de création à l'égard du lien social et laisse entendre que rien de tel n'existe dans le monde inspiré. Le but de ce chapitre sera de voir si l'on peut concilier le don comme l'entendent Boltanski et Thévenot (un acte qui à lui-même sa propre fin) au don en tant qu'il œuvre sur le lien social. Comment un don peut-il être à la fois sa propre fin et un moyen visant à travailler le lien social (c'est-à-dire visant à renforcer, faire connaître, officialiser, valoriser, améliorer ou multiplier des liens sociaux) ?

En même temps qu'elle en dépend, la valeur du travail bénévole est sans commune mesure avec la valeur ajoutée à son objet[162]. Ainsi, la grandeur inspirée que génère la prestation du service peut sans aucun mal contrebalancer son propre coût en terme de temps ou d'efforts. Autrement dit, le contre-don est contenu dans le don.

2. Le don désintéressé est-il possible ?

Dans la tradition chrétienne et dans la morale stoïcienne, outre le don qui crée le lien de dette et le don qui le rompt, il existe un don libre de toute équivalence et de toute obligation de retour. Chez les stoïciens c'est le don de celui qui « ne sait pour ainsi dire même plus ce qu'il fait ; il est semblable à la vigne qui porte du raisin et ne réclame rien de plus que la production de son propre fruit »[163]. Pour Marc-Aurèle, c'est un type de don supérieur à ceux qui engagent un lien de dette[164].

Au départ de prémisses totalement différentes, la morale chrétienne asserte elle aussi l'existence de ce type de don unilatéral. Il est non pas indifférent (comme chez Marc-Aurèle), mais désintéressé. Alors que les stoïciens l'entendent comme totalement indépendant de l'intérêt qu'il suscite auprès de son destinataire, les chrétiens au contraire se réjouissent de leurs propres bienfaits et ne sont indifférents

---

162 A. GORZ, *op cit.*, 1987

163 MARC-AURELE, *Pensées pour moi-même,* livre V, 6

164 Cette pensée nécessite une brève explication. Les stoïciens affirment que - puisse qu'il n'existe aucune chose à laquelle on ne soit pas tenu de renoncer - il est nécessaire de soumettre chaque chose à l'examen et de déterminer si certaines de ces choses sont étrangères au Bien. Leur conclusion est que parmi ces choses - données pour un temps et toutes appelées à être rendues – il n'existe absolument aucun autre bien que le contrôle de *son principe directeur* et il n'existe de fait aucun autre mal que le fait de renoncer à le suivre. Autrement dit (pour reprendre la formule citée par Jetté), le bien de la vigne réside non pas dans le fait qu'elle porte ses propres fruits mais dans l'acte par lequel elle les produit. Lui ôter ses fruits n'est pour elle ni un bien ni un mal puisque son bien réside tout entier dans sa capacité d'en produire sans cesse de nouveaux.

qu'à la question de savoir si ce bien leur sera ou ne leur sera pas rendu. C'est, pour eux, un acte sacrificiel.

La base commune de ses deux idées somme toute fort différentes c'est le fait que '*tout ce qui est*' est un don qui doit être rendu[165]. Finalement il serait acceptable d'identifier ce troisième type de don à un acte qui consiste – non pas à creuser ou à combler une dette particulière mais – à combler une *dette de vie*. Puisque cette dette immense ne se comble jamais, celui qui s'attache à la combler n'attend rien en contrepartie ; il preste des dons que Jetté qualifie d'*unilatéraux*.

Contrairement à ce qu'affirme Jetté, ce type de don correspond non pas à un *Agapè* mais à un *Eros*. L'*Agapé* (amour maternel et divin) est un acte qui par nature - et au même titre que la violence - se fait sans jamais devoir être justifié ou motivé par quoique ce soit. Il est donc parfaitement normal de l'exclure de la liste des régimes en justice. En d'autres mots, puisqu'il est à lui-même son propre sens, il se passe de tout autre sens. Et il ne peut donc à aucun prix être choisi comme principe de juste coopération sociale. Jetté reconnaît d'ailleurs lui-même que …

> « (…) pour assister à l'émergence d'une société fondée sur un tel état, tous les individus devraient manifester le même détachement de soi, le même désintérêt pour le calcul, ce qui n'est de toute évidence pas réalisable (ni même peut-être souhaitable) »[166].

En revanche l'élan qui tire l'individu vers le principe supérieur commun de la cité inspirée est un *Eros*, un amour marqué (et justifié) par le manque, la privation. C'est ce concept-là qui permet de comprendre le don unilatéral. L'individu qui fait *don de soi* dans un service d'aide aux personnes fait ce qu'il fait parce qu'il se sent peu ou prou redevable et responsable de l'entièreté ce qui lui a été donné (cf. note de bas de page n°143). Les grandeurs dont il dispose ne sont pas tant des possessions qu'il peut léguer en contrepartie d'une reconnaissance de dette, mais des moyens de racheter la *dette de vie* dont il reconnaît être le débiteur. Des auteurs comme Aglietta et Orléan[167] estiment que la solidarité, l'unité, l'équilibre d'une société naît de cet acte de reconnaissance d'une dette de vie.

---

[165] C'est une logique dont rend bien compte la langue allemande : le verbe « avoir » dans l'expression « il y a », n'est pas *Haben* mais *Geben* (*Es Gibt*). Tout ce qui *est* est donné.
[166] Ch. JETTE, *op cit.*, p. 32
[167] M. AGLIETTA & A. ORLÉAN A., *op cit.*, 1998

Le *don de soi* se justifie donc à l'aide de multiples principes de grandeur : il participe de la grammaire du monde inspiré en tant qu'il mu par un mouvement soustrait à la mesure. Il emprunte au monde domestique un souci à l'égard des relations sociales. En vertu du monde connexionniste et marchand, il noue des liens qu'il est toujours possible de désactiver et à réactiver. Et enfin, en vertu de la grammaire civique, il résulte de la prise de conscience d'une appartenance à un collectif. Contrairement aux principes du monde domestique il se fait sans contrainte. Contrairement aux principes des mondes marchand et industriel, il se passe de garanties et de mesures.

> « Le SEL, si tu veux, le résultat de ce que produirait le SEL parmi tous ces mouvements ça serait un monde plus humain, fraternel, ou les gens auraient plus de respect de l'autre. Il y aurait une envie d'aller vers l'autre et de faire quelque chose pour l'autre en ayant bien sûr d'office des retours puisque ce serait un mouvement collectif… où chacun aurait envie d'aller vers l'autre. C'est pour ça que dans le sigle, tu vois des petites maisons qui… les images des petites maisons. Et l'idéologie, c'est-à-dire le but final ou en tout cas le but final par rapport à notre conscience actuelle, c'est déjà ce monde idéal dont on rêve… » [12. 378]

3. <u>La forme moderne du don ou le 'don aux étrangers'</u> :

Contre Boltanski et Thévenot, Jetté soutien l'hypothèse de l'existence d'un don moderne qui « s'insère dans un espace symbolique situé à l'intersection des pratiques conditionnelles et obligatoires des sociétés traditionnelles et des pratiques apparemment libres et non-contraintes (mais toujours intéressées) des sociétés libérales »[168]. Bien que nous soyons en désaccord avec une partie du raisonnement de Jetté, nous admettons que ce concept de don aux étrangers met bien en lumière le phénomène – évoqué à la page 98 - par lequel les bruseliens tentent de concilier solidarité et liberté en oscillant constamment entre actes de *don de soi* et actes de *souci de soi*. Alain Caillé définit ce don moderne comme « toute prestation de biens et de services effectués, sans garantie de retour, en vue de créer, entretenir et régénérer le lien social »[169]. Jetté ajoute « Le don aux étrangers nourrit le lien social et est à ce

---

168 *id.* p. 34
169 J.T. GODBOUT, *L'esprit du don*, Editions du Boréal, 1992, p. 32 ; A. CAILLE, « *Don, association et solidarité* », in REMCA, n°265, p. 49

titre un instrument privilégié de prévention des problèmes sociaux – et aussi de solidarité. »[170]

> « Á l'inverse des situations observées par Mauss dans les sociétés archaïques, le don aux étrangers, caractéristique de la modernité, ne sert plus uniquement à cimenter ou a stabiliser des relations primaires entre individus (relations familiales et communautaires), mais 'alimente des réseaux ouverts potentiellement à l'infini, très au-delà de l'interconnaissance concrète'. Dans sa nouvelle forme, le don devient ainsi un geste de 'réenchantement du monde' puisqu'à partir de la triple obligation 'donner, recevoir et rendre', se substitue une nouvelle forme d'échange où la triple dynamique du don reste présente (puisqu'elle est au cœur même des rapports sociaux), mais à travers une dimension symbolique ayant des résonances mystiques dans laquelle la subjectivité de l'individu oscille perpétuellement entre liberté et obligation. Dès lors, la dimension contraignante du don, si bien observée par Mauss, se retrouve constamment interpellée, remise en question, et neutralisée même jusqu'à un certain point, par la liberté dont jouit désormais l'individu de s'engager dans la dynamique d'échange ou de se retirer de celle-ci ».

Ainsi, au sein du secteur associatif, l'acte de don est motivé par d'autres forces que celles qui animent le *potlatch* et l'échange marchand. On n'y donne pas par obligation et on y donne sans attendre de d'autre bénéfice qu'une réconciliation du monde avec les '*figures harmonieuses des ordres naturels*' (inspiré, civique, connexionniste ou autres) ; et cela sans jamais savoir avec exactitude en quoi elle pourrait consister. Bref, ce qu'on y gagne à donner sans attendre aucun avantage personnel en retour ce n'est autre que le fait même de participer à ordonner le monde selon une conception que l'on s'attache généralement à justifier collectivement.

> « C'est aller vers l'autre, c'est donner de son temps sans attendre une rétribution quelconque je vais dire… penser à l'autre, penser à… au futur quelque part, parce qu'aujourd'hui, quand tu regarde la société, pff on nous dit, oui les pensions vous pouvez toujours espérer, le futur économique on n'en sait rien ». [12.77]

> « Il y a des ressources pour tout le monde aujourd'hui, il y a assez pour tout le monde, la seule chose c'est qu'il y a des… des déséquilibres parce qu'il y a encore des gens qui maintiennent cet égoïsme pur et qui ne veulent pas lâcher et donner aux autres pour partager et avoir une société commune beaucoup plus cohérente ». [12.98]

---

170 J. T. GODBOUT, *Le don, la dette et l'identité, Homo donator vs. homo oeconomicus*, Montréal, La découverte/Boréal, 2000, p. 121

Il nous semble que le don peut se justifier à l'aide des sept modes de justification. Mais Jetté pense au contraire que – loin d'être un modèle hybride aux interstices des sept cités – le don requiert une grammaire spécifique. Il crée donc un « monde du don » (sur base du *Guide du bénévolat et du volontariat*[171]), dont voici les spécifications :

	LE MONDE DU DON
PSC	La solidarité, l'équité, le partage, la liberté de donner et de recevoir, la gratuité du don, l'extension des réseaux d'entraide et de militance, la création de liens sociaux.
EdG	Savoir s'engager avec l'autre, savoir s'impliquer dans une relation, savoir faire confiance. Le grand est une personne sincère, authentique, qui se montre disponible pour aider, pour s'engager, pour donner de son temps.
D	Le besoin de créer des liens sociaux, d'avoir des réseaux
RdS	Donneur, receveur, bénévole, aidant, aidé, volontaire, militant
RdO	Association, groupe d'entraide, expérience, vécu, cadeau
FdI	Exigence de disponibilité, de liberté et d'implication, renoncement aux actions intéressées, calculées et opportunistes, renoncement à la sécurité des réseaux primaires, des relations connues et prévisibles.
RdG	La capacité de donner et de recevoir, de répondre et de s'ajuster aux besoins des autres
Rne	La relation de confiance, l'ouverture aux autres pour donner et recevoir, le relation d'entraide, l'établissement des liens par la communication et la discussion afin de connaître les besoins des autres ou de faire connaître les siens.
Fhon	Le don
Em	L'opportunité de donner ou de recevoir
MeJ	L'engagement dans des actions humanitaires et bénévoles
FdE	L'intégration dans des réseaux associatifs ou d'entraide formels et informels, être appelés à donner ou à recevoir, s'impliquer auprès des autres pour les aider, pour les écouter, pour discuter
EdP	Donner par devoir ou par obligation, donner uniquement au sein de réseaux fermés ou donner uniquement pour recevoir, par intéressement, créer des liens superficiels et non authentiques avec les autres

C'est un portrait en grande conformité avec le discours des coordinateurs et des membres les plus actifs de BruSEL : la liberté, l'équité, la solidarité, l'entraide, la volonté de créer des liens, le désintéressement et le don gratuit y occupent une place fondamentale.

« Il [BruSEL] s'inscrit dans le cadre du réveil des consciences et du fait que nous sommes là pour l'autre également, on n'est pas là que pour soi-même et on vit tous ensemble dans une même serre fermée… oui une serre, donc si un pollue d'un côté ben ça à une incidence de l'autre » [12.92].

171 G. GARIBAL, *Guide du bénévolat et du volontariat, 60 associations humanitaires pour être solidaires*, Marabout, 1998

II. LES CRITIQUES & LES COMPROMIS

Nous avons vu comment les membres parvenaient à s'armer de plusieurs grammaires de la justification en vue de faire valoir leurs propres conceptions de ce que sont de justes rapports de coopération sociale. Comme nous l'avions déjà signalé, chaque grammaire de chaque cité est susceptible en toute occasion de servir de fondement à la critique d'autres cités. Ainsi, le système capitaliste, qui puisait essentiellement dans les grammaires du système marchand et industriel, s'est retrouvé confronté – dans les années soixante - aux critiques artistique et marxiste (fondées sur les mondes inspiré et civique). En réaction, il s'est muni d'une nouvelle grammaire de la justification attachée au principe d'*activité*, entendue comme la capacité de générer des *projets*.

Le tableau suivant, qui donne un bref aperçu des critiques que chaque cité formule à l'égard des autres cités, permet de saisir comment le capitalisme a pu – alors même qu'il était fondé sur des grammaires industrielle et marchande attaquées de toutes parts par la critique - se refaire une légitimité. Rigide, bureaucrate, routinier et coercitif, il s'est transformé en un système souple et réticulaire qui fait davantage reposer la responsabilité de son fonctionnement sur les épaules des salariés.

Critiques	*… à l'égard de la cité …*						
	Inspirée	Domest.	Renom	Civique	March.	Industr.	Projets
Inspirée		Figé, conformiste	Manque d'humilité et d'authenticité	Trop instituée, inhumaine	Asservi à l'argent	Rigide, routinier	℘
Domest.	Laisser-aller, instabilité		Logique du paraître, manque de discrétion	Irresponsable inconvenante	Corrompt	Mauvaise qualité, formalisme inadapté	℘
Renom	Aveugle à l'opinion d'autrui	Occulte			La publicité compromet l'opinion	Expertise qui le coupe de la masse	℘
Civique	Individualisme, formation d'une *avant-garde éclairée*	Autoritaire, paternaliste, corrompu	Soumis à des idées populaires et prêtes à l'emploi		Individualisme et égoïsme des possédants	Technocratie, bureaucratie	℘

March.	Manque de détachement, de sang-froid, de distance à l'égard de soi...	Astreint à agir en fonction de l'état de ses relations personnelles	Mène aux méfaits de la spéculation	Ingérence de la justice dans les rapports marchands		Méthodes rigides, la technocratie fait pfs de mauvaises affaires	℘
Indust.	Imprévisible	Asservissement à la tradition, incompétences, inefficacité.		Inefficacité des procédures administratives, Coût des politiques sociales	Consommation ostentatoire de produits inutiles, prix injustifiés, agents écon. capricieux et imprévisibles		℘
Projets	*Isolée, sans partage*	*Enracinée, Rigide*	*Communication de masse (impersonnelle)*	*Coercitive, inadaptée*	*Anonymat, relations transitoires sans réelle confiance, B&S détachés des personnes, transparence totale.*	*Rigide*	

Par conséquent, les formes de lutte contre le système capitaliste tel qu'il existait dans les années 60 se retrouvèrent inadaptées à la réalité sociale du dernier quart du vingtième siècle. Il y a quarante ans, le capitalisme était en effet critiqué en tant qu'il générait inégalités, misère sociale et inauthenticité. Face à cette crise de légitimité, et grâce à une habile récupération des critiques qui lui avaient été formulées, il a pu se réinventer. Pour ce faire, il s'est doté de dispositifs répondant aux demandes d'autonomie, de responsabilité et d'accomplissement personnel formulées par les individus. Ce 'générateur d'aliénation' cible de toutes sortes de critiques se transformait ainsi peu à peu en autocritique pourvoyeur de libertés ou plutôt d'une certaine conception de la liberté[172] vidée de son contenu afin de pouvoir être se soumise à la visée de maximisation de profit. Cette délivrance du système a ainsi généré un nouveau type de rapports de dépendance[173].

[172] Une émancipation qui consiste à devenir *ce que l'on veut quand on veut.*

[173] Le nouvel esprit du capitalisme invite à être soi, à être libre, à être mobile, à prendre des risques, à conquérir d'autres projets ; mais manipule et récupère cette réalisation de soi à son compte. Ce nouvel esprit repose sur une contradiction qui consiste à inciter les gens à être libres *et* flexibles. Il s'agit tantôt de vivre *de* ses projets, tantôt de vivre *à travers ceux que d'autres ont imaginé* pour soi. C'est révélateur d'un système fondamentalement divisé et qui ne peut absolument pas se passer de l'existence d'une longue chaîne d'exploitation en cascade. Mais c'est à présent sous une autre forme que celle qu'on lui connaissait il y a de cela quarante ans, que cette chaîne de dépendance se maintient et se renforce.

Dans ce nouveau monde où la mobilité est la qualité essentielle, la contribution des petits à l'enrichissement des grands réside dans ce qui constitue leur faiblesse : l'immobilité. Autrement dit, dans cette nouvelle configuration du système, l'exploiteur est mobile et l'exploité est flexible. Une forme inédite de participation à la formation de profit voit ainsi le jour. Encore mal identifiée, elle est aujourd'hui soustraite à l'examen, et est de fait génératrice de ce qui peut aujourd'hui être défini comme de nouvelles formes d'injustices. Boltanski et Chiappello expliquent qu'il n'est possible de remédier à ces injustices qu'en *organisant* cette mobilité : Il s'agit de (i) recenser les acteurs, (ii) élaborer des principes de juste rémunération, (iii) égaliser les capacités de chacun à se montrer mobiles.

Pour Boltanski et Chiappello, seuls des acteurs autonomes et organisés eux-mêmes en réseau peuvent aujourd'hui poursuivre ces objectifs. Bref, les nouvelles formes de critique et de lutte contre le capitalisme ne peuvent venir que d'un mode d'organisation sociale fondé sur la cité par projets. A l'appui de cette idée, on peut comprendre avec un peu plus d'acuité les conditions d'apparition et de développement des SEL. En tant qu'outils de contestation, ils ont sans doute eu avantage à repenser la vie politique comme ils l'ont fait : collectivement, discursivement et de façon autonome et réticulaire. Aux dires de la p.i. 11, il faut à présent tourner le dos à cette ancienne critique de gauche brandie par ce qu'il appelle des *dinosaures politiques* et qui martèlent inlassablement le même discours militant inchangé depuis quarante ans. Bref ce n'est pas en montrant *que l'on détient immédiatement le fin mot* de ce qu'est une société juste que l'on parvient à faire accepter cette conception. L'entente sur les questions de justice nécessite des compromis. C'est à travers eux qu'un accord peut être trouvé. Le tableau suivant illustre ce propos.

	Domest.	Renom	Civique	Marchande	Industr.	Projets
Inspirée	Relation initiatique (maître-disciple)	Fascination de la masse pour la grandeur inspirée (fans)	**La remise en cause,** l'action révolutionnaire, **l'utopie**	Incertitude, opportunité, prix incommensurable de la beauté	La passion pour le travail rigoureux, la découverte	**Créativité, singularité**
Domest.		**Entretenir des contacts, faire de nouvelles connaissances**	Les bonnes manières, le savoir-vivre, la correction	**Services personnalisés, 'sur mesure'**	L'esprit et le savoir-faire *maison*.	**Confiance, Relations personnelles, face-à-face**
Renom			**Toucher l'opinion publique, Mettre son nom au service d'une cause**	L'image de marque	Sondages, enquêtes d'opinion	**Réputation, reconnaissance, identification**
Civique				℘	Droit social, Syndicalisme	**Construction collective de sens politique, discussion**
March.					L'entreprise et les méthodes de gestion	**Participation, projets,** coopétition…
Indust.						℘[174]

[174] La cité par projet s'est constituée en opposition à la cité industrielle, sous l'influence de la critique artistique notamment.

CRITIQUE MÉTHODOLOGIQUE

Au niveau de la phase d'entretien, nos principales erreurs ont été les suivantes : (i) avoir formulé des affirmations maquillées en questions ou des questions dont la réponse exigeait un oui ou un non. « *D'accord… t'as déjà eu connaissance de gens qui s'endettent, qui demandent des services et quittent le SEL sans régulariser leur compte, sans remettre à zéro ?* J'ai entendu ça, oui, allez, ya un petit temps… mais il y a déjà tellement longtemps de ça » [9.279]. (ii) Etre intervenu excessivement et avoir par conséquent altéré la qualité de certains matériaux. (cf. entretien 9 et 13). (iii) Avoir voulu faire rentrer dans notre grille d'entretien un *très (ou trop) large nombre de préoccupations*. Sans doute aurait-il été préférable de limiter nos ambitions et de se cantonner à quelques sujets 'porteurs'.

Au niveau de la phase d'analyse, nous avons procédé en trois étapes (i) à partir de nos entretiens, nous avons fait le répertoire exhaustif des idées formulées par les membres. Nous avons abouti à un document d'une centaine de pages de « citations » ou de « références ». (ii) A l'aide de deux outils d'analyse fournis par Huberman et Miles nous avons fait une analyse complète des motivations, des problèmes et des stratégies réactives des acteurs. Ensuite avec la méthode des grammaires de la justification de Boltanski et Thévenot (iii) nous avons pu entreprendre une analyse fouillée du discours des répondants.

	Durée (et nb de caractères en milliers)	**Exploitation** [nb. de références]	**Réf. / min.**	**Notes**
1	85 min	175	2,05	Malgré notre volonté d'accorder la même importance à chaque témoignage, il apparaît nettement que les p.i. 5 et 8 ont été davantage citées. L'explication réside entre autre dans le fait que tous d'eux puisent dans une large grammaire de la justification pour élaborer leur discours. Mais cela ne signifie pas que leurs propos aient été délibérément privilégiés au détriment d'autres : une partie de l'explication réside dans le fait que la méthode ne traite pas tout. Elle est notamment impuissante à traiter les témoignages comprenant de longues digressions (ex : les p.i. 3, et 14 qui s'étendent sur la kinésiologie et la sophrologie). La durée de l'entretien 9 a été presque trois fois plus courte que la moyenne. C'est un défaut de notre travail : nous n'avons pas réussi à faire parler la personne.
2	65 min	121	1,86	
3	45 min	86	1,91	
4	58 min	127	2,19	
5	55 min	141	2,56	
6	60 min	139	2,32	
7	43 min	93	2,16	
8	31 min	94	3,03	
9	18 min	37	2,05	
10	50 min	105	2.1	
11	40 min	83	2.07	
12	45 min	86	1,91	
13	30 min	58	1,93	
14	28 min	49	**1,75**	

Au cours de cette troisième partie de notre démarche méthodologique, nous avons été dérangé par certains aspects de la modélisation de Boltanski et Thévenot.

(i) La déchéance de la cité industrielle renvoie au fait de « considérer les gens comme des choses ». Ce travers est la conséquence d'une logique d'efficacité poussée à l'extrême. Or, dans les autres cités, la déchéance résulte non pas d'un excès mais d'un manquement ou d'une rupture vis-à-vis du principe supérieur commun : l'individualisme dans le monde civique ou le laisser-aller dans le monde domestique.

(ii) Pourquoi Boltanski et Thévenot associent-ils l'inspiration et la création artistique à l'œuvre de Saint-Augustin ? (cf. note du bas de la page 136) Etant quelque peu mal à l'aise vis-à-vis de ce principe supérieur commun d'*inspiration*, nous avons pris la liberté de le remplacer par *être destinataire d'une valeur incommensurable*.

CONCLUSION

Nous sommes à présent en mesure de formuler une réponse à la question qui nous occupait depuis le début de ce travail : *Le BruSEL, en tant que système d'échange égalitaire et solidaire, peut-il être entendu comme porteur d'un véritable projet politique de contestation du modèle d'échange dominant ou faut-il s'en tenir à y voir un moyen pragmatique visant à recréer des liens sociaux à l'échelle locale afin d'y améliorer le quotidien des membres ?*

Une chose est de parler des intentions initiales des fondateurs du système SEL, autre chose est d'évoquer les intentions des selistes. On reconnaît, avec Smaïn Laacher, le caractère subversif du mouvement non seulement dans l'idée que les chefs de file s'en font mais également dans la réalité concrète des échanges. Mais notre interprétation s'écarte de celle de Laacher, quant à *ce* qui est subverti. Selon lui, il s'agit essentiellement de l'argent et du système capitaliste. Or plusieurs répondants rejettent cette explication et cette position contestataire à l'égard de l'argent et du système. Il faut donc – à notre sens - se refuser à définir les SEL dans les termes qu'utilise Laacher.

Aucun répondant ne se montre en revanche satisfait de l'état des liens de travail, des liens de consommation, et des liens sociaux tels qu'ils existent aujourd'hui en Belgique. En conséquence de ceci, nous avons émis l'idée que la contestation était essentiellement adressée non à une troisième personne éloignée et abstraite mais à une première personne. Ce qui est critiqué c'est d'abord et avant tout l'*existence capitaliste* telle que Christian Arnsperger l'entend, la façon dont le capitalisme *nous* fait exister. Sur base de cela, nous avons estimé que l'expression « mouvement d'action sur l'existence capitaliste » collait plus fidèlement au réel que la fameuse formule de Laacher « contestation de l'argent comme mode dominant de régulation de l'économie ».

BruSEL est effectivement davantage qu'*un moyen pragmatique de création de liens* ; par-delà sa fonction manifeste d'échange de services et sa fonction latente de création de lien sociaux, il existe en effet une fonction politique englobante. Mais il faut ici entendre 'politique' dans un sens bien précis : il ne s'agit pas pour BruSEL d'imposer à ses membres un discours préconstruit et immuable montrant ce qu'une société juste doit être

et ce en quoi la nôtre est injuste, mais bien de procéder à une construction collective de sens à travers les échanges et les discussions en assemblée, et de se rapporter ainsi sans cesse à la question « comment vivons nous[175] ? ».

Il nous reste à préciser que lorsqu'on parle de cette dimension politique de BruSEL, on se réfère à une manière particulière qu'ont certaines personnes d'investir l'objet BruSEL. Cette manière de s'approprier le système n'est donc ni la seule ni même la majoritaire. Mais en dépit de cela, BruSEL peut être compris comme un mouvement d'action politique en ce sens que - même si les motivations des bruseliens sont davantage relationnelles que citoyennes - la légitimité de l'action de BruSEL repose sur deux éléments de structure éminemment politiques : la *charte* d'une part et l'*assemblée* d'autre part. L'une autorise à ce que les fondateurs continuent à y reconnaître leur création et l'autre autorise à ce que les membres actuels parviennent à concilier leurs aspirations avec le projet de départ. Ce sont ces deux fondements qui permettent que le fil rouge (liberté, égalité, solidarité) ne se rompe.

Dans la seconde partie de notre travail, nous avons voulu mettre en lumière les éléments de discours qui se prêtaient mal à la généralisation. Pour ce faire, nous avons retravaillé notre matériau sur base d'une autre méthode d'analyse : celle des grammaires de la justification. On a vu que l'intérêt pratique des échanges était justifié par la grammaire du monde marchand (V), l'estime de soi renvoyait aux grammaires inspirée et par projet (I, VII), l'estime sociale mobilisait les grammaires domestiques et de renom (II, III) et la quête idéologique nous ramenait enfin aux grammaires inspirée et civique (I, IV).

Cela nous a fait prendre conscience du fait qu'il y avait un mode de justification qui nous avait totalement échappé lors de la première partie de notre travail : la grammaire industrielle (VI) ; ce qui n'est pas étonnant puisque BruSEL tient essentiellement de la cité par projet et que – comme le soutiennent Boltanski et Chiappello – celle-ci s'est constituée en totale opposition à la cité industrielle. Dès lors, les questions d'efficacité y sont placées loin derrière la question « Comment motiver les gens à faire vivre le

[175] Chez certains bruseliens, ce 'nous' désigne la totalité individus dans la société occidentale ; chez d'autres cela se limite aux nonante-trois membres de BruSEL ou encore à soi et au cercle de ses amis.

réseau ? ».[176]. La grammaire industrielle est néanmoins utilisée par certains bruseliens en réponse à la question de la stimulation des échanges ; ce qui ne plait vraisemblablement pas à certains des membres, plus anciens dans le réseau.

L'utilisation des économies de la grandeur nous a également permis de décrire avec précision la capacité des acteurs à passer d'un mode de justification à l'autre. Et nous avons pu nuancer notre propos en révélant l'existence de toutes sortes de compromis au fondement de l'action des membres : Nous avons vu que quelqu'un peut attendre du SEL qu'il lui fasse *faire des affaires* sans pour autant être un *profiteur*, s'attacher à *rendre service* au collectif sans être à un grand *philanthrope*, chercher à y nouer des *relations d'amitié* sans être l'*ami de tous*, vouloir y mettre en pratique ses *idéaux* sans être un *doux rêveur,* être *efficace* sans être *bureaucrate* etc.

Ces entre-deux caractérisent l'état normal de l'action des bruseliens ; il y a généralement un équilibre qui se maintient entre les modes de justifications ou entre les principes de justice, lesquels s'avèrent parfois difficilement conciliables. Mais il arrive que certains membres s'attachent absolument à la réalisation d'un ou de plusieurs de ces trois principes : ce sont des personnes qui donnent trop, qui en demandent trop ou qui prennent trop. Elles ne sont pas nécessairement montrées du doigt mais leur présence introduit ce que les répondants identifient eux-mêmes comme un *déséquilibre*.

3 figures extrêmes		Description			Action normale
Le *philanthrope* ou le *père-abbé*	Considère le don de soi comme une obligation	Le membre qui veut être absolument *solidaire* de tous les autres membres	Compte aberrant positif		Considérer le don de soi comme une envie
Le *râleur inactif*	Considère le fait d'être sollicité comme un droit	Le membre qui veut être absolument *égal* à chacun des autres membres	Compte inactif		Considérer les sollicitations comme des chances à saisir
Le *profiteur*	Considère les services comme un dû	Le membre qui veut être absolument *libre* de tout engagement auprès des autres membres	Compte aberrant négatif désaffecté		Considérer les services comme un don

[176] La réponse réside moins dans des techniques et dans des savoirs spécialisés que dans la capacité de chaque membre du réseau à être actifs, c'est-à-dire à accoucher de projets et à étendre ses liens

Le don de soi n'exclut jamais un retour au souci de soi ; le fait de servir l'intérêt de la collectivité n'exclut pas qu'on en revienne par la suite à des questions d'intérêt personnel. Cela implique donc qu'un mouvement d'aller-retour s'établisse entre deux principes fondamentaux mais très difficilement conciliables, qui sont la liberté et la solidarité. S'exerce ainsi un subtil art du compromis qui met en place les conditions nécessaires au développement d'une large variété de formes de réalisation de soi : exprimer ses convictions idéologiques fondamentales, renforcer et multiplier ses relations, obtenir de la reconnaissance sociale, faire vivre une collectivité, servir son intérêt personnel, maintenir en éveil ses compétences ou encore générer des projets.

Mais le manque de participation aux échanges et aux discussions en AG peut miner la réalisation de cet idéal social. Conscients de cela, les coordinateurs bruseliens cherchent à motiver et à responsabiliser les membres, à rendre le contact plus facile, plus rapide, à améliorer la communication etc. La carence de participation dont souffre BruSEL tient selon nous au fait que le réseau s'étend sur une très large zone urbaine, terrain anonyme peu propice à accueillir un tel espace de confiance.

BIBLIOGRAPHIE

AGLIETTA M. & ORLÉAN A., *La monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob, 1998

AKOUN A. & ANSART P., *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Seuil, 1999

ARISTOTE, *Ethique à Nicomaque* (trad. B. Saint-Hilaire), Paris, Librairie Générale Française, 1992

ARNSPERGER Ch., *Critique de l'existence capitaliste*, Paris, Cerf, 2004

BARBIER J.-C., « A Survey of the Use of the term Précarité in French Economics and Sociology », Document de travail du *Centre d'Etudes et de l'Emploi*, n°19, novembre 2002

BERGSON, *la pensée et le mouvant*, Paris, PUF/Quadrige, 2003

BIDET J. & TEXIER J., *La crise du travail*, Paris, PUF, 1995

BOLTANSKI L. & THEVENOT L., *De la justification, les économies de la grandeur,* Paris, Gallimard, 1991

BOLTANSKI L. & CHIAPPELLO E., *Le nouvel esprit du capitalisme,* Paris, Gallimard, 1999

BOUDON R. & BOURRICAUD F., *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, PUF, 2002

CASTEL R., *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Gallimard, 1995

CHANIAL Ph., *Justice, don et association, la délicate essence de la démocratie*, La découverte/MAUSS, Paris, 2001

DAUNCEY G., *After the crash : the emergence of the rainbow economy*, London, Greenprint, 1988

DELEUZE G. & GUATTARI F., *Mille Plateaux*, Paris, Editions de Minuit, 1980

DIELEMANS M., *L'esprit du SEL. Analyse anthropo-économique d'un système d'échange local à Bruxelles* (promoteur, D.V. Joiris), Mémoire de licence, Université Libre de Bruxelles, 2003

GARIBAL G., *Guide du bénévolat et du volontariat, 60 associations humanitaires pour être solidaires*, Marabout, 1998

GILLET V., *Socio-anthropologie d'un Système d'Echange Local, le BruSEL en quête de soi* (promoteur, P.-J. Laurent), Mémoire de licence, Louvain-la-Neuve, 2000

GODBOUT J. T., *L'esprit du don*, Montréal, Boréal, 1992, p. 32

GODBOUT J. T., *Le don, la dette et l'identité, Homo donator vs. homo oeconomicus*, Montréal, La découverte/Boréal, 2000, p. 121

GORZ A., *Les métamorphoses du travail, critique de la raison économique,* Paris, Gallimard, 1988

GORZ A., *Misères du présent, richesse du possible*, Paris, Gallimard, 1997

GROZELIER A.-M., *Pour en finir avec le fin du travail*, Paris, Atelier, 1998

HUBERMAN M., & MILES M., *Analyse de données qualitatives,* Bruxelles, De Boek Université, 1991

JETTE Ch., *Du don comme principe de justification*, Cahiers du Larepps, Montréal, Université du Québec, 2003

LAACHER S., *Les SEL, une utopie anti-capitaliste en pratique*, Paris, Ladispute, 2003

LAVILLE J.-L., *Les services de proximité en Europe*, Paris, Syos/Alternatives, 1992

LIEPITZ A., *La société en sablier*, Paris, La Découverte, 1997

MAUSS M., *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1958

MAUSS M., *Ecrits politiques*, Paris, Fayard, 1997

MEDA D., *Le travail, une valeur en voie de disparition*, Paris, Alto-Aubier, 1995

MERLEAU-PONTY, M., *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1976

OFFE Cl. & HEINZE R. G.; *Beyond Employment, time, work, informal economy,* Temple University Press, 1992

PAUGAM S., *La disqualification sociale, essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF, 3ème éd. 1994

PITROU A., *La vie précaire. Des familles face à leurs difficultés*, Paris, Études CNAF, 1978

POUPART J., DESLAURIERS J.-P., GROULX, L.-H., LAPERRIERE, A., MAYER, R., & PIRES, A.-P., *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques.* Paris, Gaëtan Morin (éd.), 1997

PRIGOGINE I. & STENGERS I., *La Nouvelle Alliance*, Paris, Folio, 1986

QUIVY R. & VAN CAMPENHOUDT L.; *Manuel de la recherche en sciences sociales*, Dunod, Paris, 1995

REY A., *Dictionnaire Historique de la Langue Française*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1998

RIFKIN J., *The End of Work : The decline of the Global Labor Force and the Dawn of the Post-Market Era*, New York, Tarcher-Putnam, 1995

RIZZO P., *L'économie sociale et solidaire face aux expérimentations monétaires, Monnaies sociales et Monnaies multilatérales*, Paris, L'Harmattan, 2003

ROBERTSON J., *Beyond the dependency culture*, Edition Adamantine, 1998

SAINT-AUGUSTIN, *Les Confessions* XI, 14, 17, Flammarion, 1964

SAINT-AUGUSTIN, *La cité de Dieu*, Paris, Points, 1997

SIMMEL G., *Philosophie de l'Argent*, Paris, PUF, 1985

SERVET J.-M., *Une économie sans argent*, Paris, Seuil, 1999

TAROT C., *Sociologie et anthropologie de Marcel Mauss*, Paris, La découverte, 2003

VAN OUYTSEL, J., *LETS Work. Local Exchange and Trading Systems en hun rol in het maatschappelijke debat over loonarbeid.*, Antwerpen, UIA, eindverhandeling, 2000

VAN OUYTSEL J. & VANDERWEYDEN K., *Werkt LETS? Lokale ruikringen afgewogen tegen betaalde arbeid,* Antwerpen, UIA, PSW-papers, 2001

WANNER H., *Lets, vrijwilligerswerk nieuwe stijl*, *onderzoek naar de eigenheid van de Lets ruilkringen*, Aalter, Lets Vlaanderen vzw, 2002

ARTICLES

BAYON D. & SERVET J.-M. ; « Les SEL, vers un nouveau monde citoyen et solidaire ? », in La revue de MAUSS, *Une seule solution, l'association ? : socio-économie du fait associatif*, n°11, Editions la Découverte, 1998, pp. 309-339

BRUGUIERES M., JAMES E. & SCHMITT B.; « La monnaie » in *E. Universalis* 9.

BOUQUIN S., «The local exchange trading systems, a concrete alternative against the monetization of everyday life?" in www.usbig.net/papers/107-BOUQUIN-infrench.doc (consulté le 23 avril 2005)

CAILLE A., « *Don, association et solidarité* », in REMCA, n°265, p. 49

DELWIT P. & DE WAELE J.-M. (dir.); « La gauche de la gauche : le parti communiste, le parti du travail, le parti ouvrier socialiste et gauches unies » in *Les partis politiques en Belgique*, Éditions de l'Université Libre de Bruxelles, 1997

FERRY J.-M., « Revenu de citoyenneté, droit au travail, intégration sociale », Vers un revenu minimum inconditionnel ?, in Revue du Mauss, 1996, n°7, p. 115-134.

HONNETH A., « Intégrité et mépris. Principes d'une morale de la reconnaissance » in CHAUMONT J.-M. et POURTOIS H., (dir.), *Souffrance sociale et attentes de reconnaissance. Autour du travail d'Axel Honneth* in *Recherches sociologiques*, Louvain-la-Neuve, vol. 30, n°2, 1999, p. 11-22.

LAACHER, S., « Economie informelle officielle et monnaie franche, l'exemple des systèmes d'échange locaux » in *Ethnologie française*, XXVIII, 1998, 2. L'Avatar

LAACHER, S., « Critique de l'argent et morales des échanges, l'exemple des systèmes d'échange local », in *Les temps modernes*, , n° 605, août-septembre 1999

LATOUCHE S., *La monnaie au secours du social et le social au secours de la monnaie : les SEL et l'informel* in La revue de MAUSS, « Comment peut-on être anti-capitaliste ? », n°9, La Découverte, 1997, pp. 260-271

RIZZO P., *L'économie reliante*, www.ishlyon.cnrs.fr/labo/walras/Objets/New/reliante.pdf (consulté en avril 2005)

SUPIOT A., « Du bon usage des lois en matière d'emploi » in *Droit Social*, n°3, 2000

WATTEAU E., « Les SEL en Belgique » in Servet J.-M. (dir.), *Exclusion et Liens financiers. Rapport du centre Walras, 1999-2000*, Paris, Economica, 1999.

WATTEAU, E., 'Fonctionnement d'un service d'échanges local' in 'Troc en Stock', nr 6, http://users.swing.be/ecotopie/selact.html, (consulté le 16 Novembre 2005)

WILLIAMS, C. C.; ALDRIDGE, T.; LEE, R.; LEYSHON, A.; THRIFT, N. & TOOKE, J., "Harnessing Local Exchange and Trading Schemes (LETS) as a Tool for Community Renewal: the Role of local Government", submitted to Local Governance, http://www.cyberclass.net/harness.htm (consulté le 23 juillet 2005)

OUVRAGES COLLECTIFS

« SEL, mode d'emploi » in http://www.selidaire.org/spip/rubrique.php3, (consulté le 10 avril 2005)

« S.E.L., Pour changer, échangeons » N° hors série - supplément au n°229 de la revue Silence, 1998

SITES

ALLEMAGNE

http://www.tauschring-archiv.de/

http://www.tauschringe.info

ARGENTINE

http://trueque.org.ar/

BELGIQUE

www.brusel.be

http://intersel.forumactif.com/

www.letsvlaanderen.be

CANADA

http://www.gmlets.u-net.com/

http://lentils.imagineis.com/cgi-bin/letslist/letslist.cgi

ETATS-UNIS

http://www.timedollar.org/index.htm

http://www.schumachersociety.org/frameset_local_currencies.html

http://www.ithacahours.org/

FRANCE

www.selidaire.org

http://www.mirers.org/

ITALIE

http://www.comune.fe.it/bancadeltempo/bankitalia.htm

JAPON

http://www3.plala.or.jp/mig/japan-uk.html

PAYS-BAS

http://www.letsland.nl/

http://www.strohalm.nl/lets/

ROYAUME-UNI

www.letslinkuk.org

www.lets-linkup.com

http://www.timebanks.co.uk/

http://www.cyberclass.net/turmel/urlsnat.htm

ANNEXES

La charte Cf. www.brusel.be

1. Le BruSEL est un Système d'Echange Local dont l'objet est de permettre un échange de services entre ses membres sur une base égalitaire dégagée de considérations financières, et de contribuer par là au renforcement d'un tissu social local qui ne reproduit ni les rapports sociaux ni la hiérarchie des qualifications tels qu'ils existent sur le marché du travail.

2. Le BruSEL est une association de fait. L'association est gérée par ses membres réunis en Assemblée Générale (AG). Les tâches de coordination liées au fonctionnement régulier du BruSEL sont déléguées à un Comité de coordination (Coco) désigné par l'AG. Ce comité agit au nom des membres, en fonction des décisions prises par ceux-ci lors des AG. Toute décision prise en AG est soumise au vote des membres présents (vote à la majorité simple sans quorum) avant d'être entérinée.

3. Pour devenir membre, toute personne doit passer par les cinq étapes suivantes :
- assister à une réunion d'information ;
- lire et adhérer à la charte ;
- offrir au moins 4 services (par membre repris sous le même numéro) appartenant à différents domaines dont 1 service consacré au système lui-même (voir équipes)
- remplir un formulaire d'inscription ;
- payer une cotisation annuelle dont le montant est fixé en AG (pour couvrir les frais de fonctionnement comme bottin, courrier, etc.) par virement ou en liquide à la réunion d'information.

4. Seuls les membres en règle de cotisation peuvent échanger des services.
Le BruSEL fournit à ses membres les informations liées aux échanges et centralise le nombre et le type de services échangés. Les membres autorisent le BruSEL à conserver les données qui les concernent et la liste de leurs échanges sur ordinateur (exigence légale), et à communiquer aux autres membres les informations pertinentes quant à leurs échanges.

5. Une heure de travail humain est égale à une heure de travail humain. Cette égalité est la base de toute transaction. Une heure de travail humain vaut cent BLEs (Bon Local d'Echange).

6. Chaque membre du BruSEL est (co)titulaire d'un compte en BLEs. Seul le titulaire d'un compte est autorisé à tranférer des unités de son compte sur un autre. Ce transfert s'opère uniquement au moyen des chèques en BLEs édités par le BruSEL, par l'intermédiaire de la comptabilité.
Plusieurs personnes vivant sous un même toit peuvent partager un numéro de membre et de compte (notamment pour diminuer les frais de cotisation) pour autant que chacune de ces personnes soit membre à part entière, et donc propose au moins trois services.

7. Tous les comptes commencent à zéro. Les membres ne sont pas obligés d'avoir du crédit sur leur compte pour transférer des BLEs à d'autres membres ; ce principe est valable dans les limites déterminées en AG afin d'éviter les comptes « aberrants » (exagérément positifs ou négatifs). Les comptes ne produisent aucun intérêt positif ou négatif. Les tâches effectuées par des membres pour le fonctionnement du système sont rémunérées en BLEs par la banque du BruSEL (compte « 1 »).

8. Le Coco est habilité à percevoir des cotisations annuelles d'adhésion en euros, celles-ci devant être calculées selon un principe de prix coûtant avec l'accord de l'AG.

9. Aucun argent ne transite par les comptes SEL des membres. Ces derniers rétribuent les services entièrement en BLEs et, le cas échéant, dédommagent en euros les frais réels occasionnés par ces services (essence, matières premières, etc.).

10. De par leur adhésion au système, les membres s'engagent à répondre – si possible de manière positive – aux appels/demandes qui leur sont adressés mais conservent la liberté de refuser un échange en cas d'empêchement. S'ils quittent le BruSEL, les membres s'engagent à équilibrer leur compte par des services

rendus à d'autres membres ou au système. En outre, tout membre qui décide de quitter le BruSEL est tenu d'en avertir la coordination (coco) afin de préserver la fiabilité du système.

11. Tout membre a le droit de connaître l'état et l'évolution du compte d'un autre membre. L'AG peut aussi décider de publier l'ensemble de ces informations de manière périodique.

12. Le BruSEL publie un bottin de ressources et services proposés par les membres. Ce bottin est exclusivement réservé à l'usage des membres, qui s'engagent à ne pas le communiquer à des personnes extérieures au système.

13. Le BruSEL ne peut être tenu responsable de la valeur ou des conditions liées aux services offerts. Comme n'importe quel journal ou bottin, son bottin n'offre aucune garantie ni engagement quant à la qualité des services. Les membres doivent chercher à déterminer par eux-mêmes les conditions d'exécution offertes avant d'accepter un échange.

14. Les membres sont individuellement responsables pour leurs propres obligations légales, notamment en matière d'assurance. Le BruSEL n'a aucune responsabilité dans l'éventuel non-respect par les membres de ces obligations et décline toute responsabilité en cas d'accident. Les membres sont dès lors invités à prendre les dispositions nécessaires, particulièrement en matière de responsabilité civile.

15. Le Coco peut refuser l'enregistrement d'une proposition d'échange ou une rubrique dans le bottin s'il les considère comme non appropriées pour des raisons légales ou autres.

16. Les membres en règle de cotisation ont le droit de, et sont encouragés à, participer aux AG, et donc aux prises de décision. Ils sont également encouragés à communiquer au Coco tout problème éventuel lié à un échange et donnant lieu, le cas échéant, à un arbitrage. Les membres sont aussi invités à soulever en AG toute question portant sur l'orientation générale ou le fonctionnement pratique du BruSEL, comme à communiquer d'éventuelles inquiétudes quant à l'évolution d'un compte.

17. Le Coco est habilité à refuser une adhésion dans des circonstances exceptionnelles, après discussion en AG. Le Coco peut également agir au nom du BruSEL en demandant des explications ou des réparations à une personne dont le compte est jugé « aberrant » (exagérément positif ou négatif) ou dont l'activité est considérée comme contraire aux intérêts des membres. Les membres réunis en AG peuvent, en dernier ressort, exclure un membre du système. En cas de nécessité, le Coco peut suspendre un membre jusqu'à ce qu'une décision le concernant soit prise par l'AG.

18. Les membres du BruSEL ne sont pas autorisés à utiliser le système pour rendre des services à des non-membres sauf si ceux-ci sont dans l'incapacité de devenir membre à part entière. Un échange de ce type ne peut se faire qu'avec l'accord explicite du membre qui rend le service.

19. Le BruSEL peut offrir des services à des associations poursuivant un objet analogue au sien . Toute demande de service en soutien aux actions d'une association doit être adressée à un membre du BruSEL qui devient ainsi « médiateur » entre cette association et le SEL. Le médiateur est chargé (i) d'expliquer le fonctionnement du BruSEL à l'association et les conditions auxquelles seraient soumises les offres de services, (ii) de présenter l'association à l'AG qui décide ensuite du soutien du BruSEL à l'association et, si ce soutien est acquis, (iii) de mettre en place un groupe d'interface de telle manière qu'aucun membre du BruSEL ne soit jamais contacté directement par l'association qui ne doit disposer d'aucune donnée interne au SEL.
Les services sont prestés au bénéfice de l'association (et non de ses membres individuels) et rémunérés en BLEs par un compte spécial du BruSEL Toute demande de service, ainsi que les règlements en BLEs correspondant, doivent passer par le groupe interface. Chaque membre peut communiquer au Coco qu'il ne souhaite pas, par principe, rendre ce type de services.

20. Les membres acceptent d'être liés aux conditions de cette charte.

	MOTIVATIONS	UTILITE	CENTRALITE (ET ATTENTES)	ATTITUDES INITIALES
1	- … qu'on ne soit pas tenus à des logiques monétaires (774) - … besoin de me sentir importante, valorisée (…) que je suis dans une solidarité (1291)	- m'aide pour régler mes problèmes financiers (1310), augmenter notre qualité de vie (674), réfléchir sur ce qui est important (id.)	Elevée (IREP) « j'essaye d'aller aux AG, je trouve ça important, ne fusse que pour voir un peu comment les choses évoluent» (1310)	
2	- le contact humain (232) - la rencontre avec l'autre (484)	- … faut pas sortir de la monnaie quand on est un peu à sec (233) - … des choses qu'on ne pourrait pas obtenir dans le commerce (14) - … ce sont vraiment les chômeurs qui en ont besoin, pour ne pas être isolés (75)	Faible (Rep) - ne m'implique pas suffisamment (48) - pas suffisamment structuré (34), tourne au ralenti (108)	- Intérêt (10), … très bien (66)… - j'étais très solitaire, j'étais très seule, et ça m'a plu de rencontrer des gens… (158)
3	- … un point de vue pratique (16) - … par idéologie (162) : que ce soit le temps qui compte (id.)	- un système alternatif pour beaucoup de problèmes d'ordre pratique… pour les gens qui n'ont pas bcp de possibilités financières. (13) - aide les chômeurs (162) - combler pour les personnes plus défavorisées (356), rester actifs, se sentir valorisés (360), pas inutiles - services auxquels ils n'auraient pas accès (354)	Faible (ip) : - j'utilise pas beaucoup le SEL, mais je reste parce que c'est un système qui de par son idéologie me plaît (207). - je me sens pas trop à l'aise avec ça, le fait de ne pas participer à cette organisation (259)	- Comme j'avais pas bcp d'argent… c'était possible de faire des déménagements par ce système (10) - … par idéologie (162) : que ce soit le temps qui compte (id.)
4	- ce qui m'intéresse, c'est l'échange et la rencontre avec les gens (177) - prouver que d'autres rapport sociaux, économiques et politiques sont possibles (546) - il y a une culture de groupe que j'aime bien (570)	- J'ai pris des cours de chant, ben je suis incapable de me payer des cours de chant (342) - … on est quand même un certain nombre à vivre ce groupe comme un laboratoire politique (345, 362) - … moyen d'action politique (538)	(IrEP): - Je fais partie des gens qui sont très contents de ce groupe (443) - Espace-temps où je suis maître de ma vie (548)… j'ai une prise sur ma vie (id.)	- ça m'intéressait… une heure égale une heure, - l'égalité économique, la justice économique (17) - trop intello (58)

5	- participer à un syst. ou c'est le temps qui est valorisé (22) - qu'on puisse proposer des services très personnalisés (49), des petits services. - les petites choses y ont une valeur (267) - sortir de sortir de l'idée de donnant-donnant (87) - ce processus mental est mis de côté et ça c'est intéressant (97) - don de soi (124) - transmission d'un savoir (215)	- ça ouvre (550) - ça me fait rencontrer des gens que je connais pas qui habitent pfs à deux pas de chez moi (152) - peuvent vraiment m'aider dans le concret (156, 591) - on est plus [davantage] libre de dire non (171, 192) - valoriser les compétences (398) -remplit des vides très précis (268) - ça fonctionne pour les petits services interstitiels (267) - une activité qui améliore le bon fonctionnement de la société (318)	<u>Elevée</u> : (IrEp) - j'fais fonctionner l'système pcq je crois en sa pertinence (279) - pour ce genre d'engagement concret dans le vie je suis prêt à donner du temps (285)	- choix citoyen… au début j'me disais que j'm'inscrirais juste pour soutenir le truc (28) - enthousiasme, euphorie (24) -intérêt pour le dynamisme que ça générait (61)
6	- on consacre une heure de son temps pour quelqu'un, c'est toujours 100 blés, ça c'est une éthique qui me plaît beaucoup (29) - plus intéressant, plus humain, plus chaleureux (616) - échanger sans esprit de lucre (435)	- C'est plus enrichissant au niveau contact, au niveau humain donc (528)	<u>Elevée</u> (Irp) : C'est moi qui reçoit les chèques et qui les encode (69)	- ça nous a intéressé tout de suite (15) - que une heure est une heure quoiqu'on fasse (25)
7	- l'esprit aussi d'échange de services, c'est quelque chose qui est très positif (12) - C'est plus sain quoi, ça donne des échanges relationnels tout à fait différents (131), relations plus basées sur la confiance (137), c'est plus écologique (139), plus naturel (152) - Tout n'est pas basé sur l'argent, c'est ça qui est intéressant parce que l'argent finalement nous pourrit les relations, non ? (433)	- choses bien concrètes dont j'aurais besoin (109) … (menuiserie, tapisserie, rangement) - si j'avais fait la demande de déménagement ça m'aurait coûté je sais pas combien (121) - c'est quand même intéressant aussi pour des gens qui ont moins de moyens de pouvoir profiter des services (124) - un système parallèle qui a un impact positif sur les gens (334) - [à propos des gens qui ne savent jamais rien se payer] ils auraient bien plus de moyens de vivre avec plus de décence (444), de pouvoir d'achat (446)	<u>Faible</u> (ireP) - Maintenant on pourrait dire : « ben fait le toi-même », ben non. Je n'vois pas pour quoi je m'taperais de choses pour lesquelles j n'me suis pas engagée (302)	- je me suis dit « mais, je vais m'inscrire au SEL », donc c'est vrai que l'esprit aussi d'échange de services, c'est quelque chose qui est très positif… (11) - c'est vrai qu'au début je me suis posé des questions parce que j'ai donné énormément de coups de fil (…) on me disait « oui, on va le faire », mais il n'y avait pas… rien qui se faisait (19)

8	- [à propos de ses activités de professeur de musique] j'aime bien aussi le faire dans le cadre du SEL, la motivation est différente évidemment… (161) - le fait de permettre à des gens qui ne le feraient pas si c'était payant (170) - Ca me plait de faire tourner un petit laboratoire de pensée, de réflexion, en donnant moi-même des services ou en en demandant (186)	- Développer des lieux et essayer de faire bouger un peu les choses pour que soient acceptées quand même des activités pour des personnes qui sont au chômage (29) - Ca permet ne fusse que la prise de conscience d'une personne, de se dire : oui, c'est vrai, professionnellement peut-être que je ne suis pas reconnu(e) mais je peux l'être d'une autre manière. Et rien que le fait de devoir offrir des services demande une réflexion préalable (…) et qui peut avoir un effet bénéfique (80)	<u>Elevée, surtout dans le passé</u> (IrEp) - Organisation AG et séances d'information - je n'ai plus été investi dans les AG depuis les dernières années (254)	Intérêt pour… - la philosophie qu'il y a derrière (8), l'idée qu'il y ait une autre alternative que simplement l'argent (…), puis toute la réflexion qu'il y avait derrière qui était pas évidente (…) et qui suscite débat (15-17) - les échanges (25) - l'idée de se définir comme « quels services on peut proposer » (34)
9	- [les avantages] Ben, qu'c'est gratuit. Tu n'as (…) pas d'frais élevés à payer pour un service quoi (153)	Qu'on leur rende des services, c'est ça le but. C'est ça le but premier, c'est ça le but… à des prix 'fin… pas des prix… c'est des services gratuits, c'est ça le but je crois. 'Fin, gratuit, en compensation d'un autre service quoi (145-148)	<u>Moyenne</u> (P) - assiste aux AG et Bruseliennes - s'investit dans intersel (cf. 272) - très peu d'échanges	- C'est pas mal (14)
10	- mon intérêt c'était politique, c'était la construction politique en fait de ce système d'échange (26) - [la subversion de l'argent] c'est vraiment ça qui m'a plu ; et c'est pour ça que j'y reste, c'est pour maintenir le principe, parce que j'ai envie d'accorder ou de donner mon appui (29) - On a envie de les rencontrer parce qu'on sait que ces gens-là ils sont prêts à vous offrir quelque chose… à vous donner (141)	- [administration, initiateurs du projet] gens qui en valent vraiment la peine, que je trouve intéressants et que je suis contente d'avoir rencontré (45) - ce qu'on a… je dirais qu'on le fait fructifier… de la part de ceux qui l'ont hein (…) on le fait fructifier pour autrui mais aussi pour soi (175) - vision politique…	<u>Elevée</u> (Ir) - pour moi, le SEL c'est plutôt quelque chose d'affectif, avec quelques personnes comme ça que je connais et que j'aime bien (12) - même si dans le pratique je fais pas d'échanges quoi (32)	- ce que j'aimais beaucoup c'était la subversion de la banque, ça m'a fort amusé… (18), je trouvais ça rigolo qu'il y ait une gestion des comptes et que en même temps on… peut dépenser autant qu'on veut ou donner autant qu'on veut, ça n'a pas d'importance (21) - que toutes les heures de travail valaient la même chose (25)

11	- (…) on prend le pouvoir si on s'investit et que chaque décision prise peut être remise en question par l'AG souvent (90-94)	- [L'assemblée souveraine où chacun peut s'investir et où chaque décision peut être remise en question]… ça crée une dynamique qui permet de résoudre les problèmes au fur et à mesure de leurs apparition… (94)	Elevée (I)	- Bon, ben moi au départ c'était pas une démarche utilitariste ; j'en ai pas besoin du SEL, c'est plutôt une démarche politique (1) - une chose qui m'intéressait beaucoup, et qui n'existe pas dans tous les SEL, c'est la principe 'une heure égale une heure' ; c'est ça le grand principe fondateur du SEL (76)
12	- étant euh si tu veux insatisfait par l'économie actuelle, la façon dont ça se dirige, la tournure que ça prend et l'extrémisme quelque part capitaliste qui est en train de se construire… j'avais envie de voir quelles étaient les alternatives (15) - Ca ça m'a vraiment motivé, le fait qu'il y ait cette équité quelque part (35)	- le SEL s'inscrit dans le cadre d'un réveil des consciences et du fait que… nous sommes là pour l'autre également, on n'est pas là que pour soi-même (92) ; c'est vraiment ce réveil de « aillez confiance, allez vers l'autre, donnez, apportez ». Si tout le monde se met ensemble, alors, il y a quelque chose qui peut se créer (126) - [SEL participe à…] essayer de réunir les autres pour que notre force, localement, soit beaucoup plus puissante… et qui sait, peut-être qu'à un moment donnée, ces forces-là auront des puissances, elles auront une voix commune par rapport aux élites ou si tu veux aux élus, aux gens qui nous gouvernent (395)	Elevée : (I) - On part d'un… d'une base idéologique d'un monde meilleur, donc par constatation d'un monde qui ne nous convient pas actuellement (376)	- Ah, le système SEL j'ai trouvé ça génial (26), j'ai trouvé que c'était un moyen économique équilibré (27)

		PROBLEMES	STRATEGIES REACTIVES
1	NIVEAU INTER(INDIVIDUEL)	- J'ai fait de trop longues interruptions de carrière donc au niveau financier c'est pas évident (1310) - renter dans la 'schizophrénie' (870)	- Se faire couper les cheveux (…) on est en dehors du circuit marchand et ça nous a pas coûté d'euros (894) - qu'on ne propose pas quelque chose qui soit trop proche de son activité professionnelle pour ne pas rendre en concurrence avec soi-même (699) - [à propos de cours que la p.i. donne]Ca permet de rester à niveau, de rester active, d'exercer mes compétences (712)
	NIVEAU ORGANISATIONNEL	- c'est pas tjrs rose, pfs on est bloqué… j'avais besoin d'un… et j'ai du me débrouiller seule (875) - il peut y avoir des incompréhensions (96) - les membres qui échangent, à la fin, font des petits réseaux qui se connaissent, et ça peut être un problème (416) - … qui me disent « ah tiens, ça fait la première fois qu'on me téléphone depuis neuf mois, je m'demande… ça marche pas (451) - les personnes qui n'échangent pas (1099) - les personnes qui sont tout le temps en négatif (928) - personnes qui sont venues, qui ont demandé un déménagement et qui sont parties avec un négatif, et puis on en a plus jms entendu parler (588)	- Maintenant ça va aller plus vite parce que ceux qui ont accès à internet pourront aller voir (425) - On a décidé maintenant de faire apparaître le bottin dans l'autre sens (467) - un travail de médiation (id.) - on va se réunir pour se voir, pour faire des choses, se connaître (400) - pas un système policier (980)
	NIVEAU POLITIQUE ET SOCIAL	- cassure avec les possédants de biens fort demandés (1032) - chasse aux chômeurs (143) : rejeter la culpabilité sur les chômeurs en disant « vous êtes responsables de votre parcours ». - pas de reconnaissance légale des SEL (1239)	- une heure de service vaut une heure de service, pas de hiérarchie des qualifications (22), implications politiques (28) - casser toute ressemblance avec une société de productivité (87) - démarche collective de départ vs. individualisation de comptes (155)

2	NIVEAU (INTER)INDIVIDUEL	- j'étais très solitaire, j'étais très seule (160) - je m'sentirais alors lésée en rémunération (285) - 'fin son truc [en évoquant un service reçu] moi j'ai essayé, bon ça m'convenait pas (461) - [paraphrasant quelqu'un qui lui devait un montant en blés] « je vais vous resonner » et puis j'ai plus eu de nouvelles (132)	- j'avais fait des massages avant et puis, comme c'est mon métier, j'ai dit « non, j'fais plus ça dans le SEL » (279) - j'vais lui dire gentiment (…), on reste social (461-468) - j'ai autre chose à faire que de courir pour de la monnaie de singe (131)
	NIVEAU ORGANISATIONNEL	- ça tourne très au ralenti (38) - ça reste très fermé (186) - manque de structure (…) - il y a plusieurs personnes qui l'font entre aux, qui tournent entre eux (417) - répondent même pas au téléphone (363) - c'qui m'est arrivé c'est de demander des services puis d'avoir deux refus puis j'ai dit « flute » (312) - [en évoquant la réunion d'info] c'est tellement marginal, c'est… moi j'veux bien être un peu mais il y a la propreté qui compte (339)	- il en va peut-être de ma part aussi parce que je ne m'implique pas suffisamment (47) - Je crois qu'il faudrait s'ouvrir (187)
	NIVEAU POLITIQUE ET SOCIAL	- Quand on rencontre des commerçants (…) il y a toujours cet aspect financier qui est derrière (558) - Qu'on laisse le SEL tout à fait en dehors de la politique (737)	

3	NIVEAU (INTER)INDIVIDUEL	- comme j'avais pas beaucoup d'argent… (10) - problèmes d'ordre pratiques (13) - un plombier coûte très cher, n'importe quel bricolage à la maison (15) - C'est frustrant de ne pas pouvoir avoir accès à certaines choses (169) - quelqu'un qui est dans un travail physique et qui n'a pas fait d'études universitaires. On a souvent peut-être déjà à quarante ans beaucoup de problèmes de dos et tout… Et finalement son travail n'est même pas reconnu, ni socialement ni financièrement (382) - … au niveau artistique, je sais pas très bien comment ça pourrait être évalué… ? (460) - j'aime pas être en négatif (201)… par principe je ne me sens pas bien (206)	- … que c'était possible de faire des déménagements par ce système. (10) - un système alternatif pour les problèmes d'ordre pratique (13) - … avoir accès à des services auxquels ils n'auraient pas accès autrement (364) - je ne demande pas beaucoup vu qu'on ne me demande pas beaucoup (203)
	NIVEAU ORGANISATIONNEL	- [par le troc] c'était un peu subjectif d'évaluer la valeur du travail… (34) - quand on reste en négatif longtemps (51) - il y a beaucoup de membres – c'est presque la moitié – qui n'a pas payé ses cotisations (319)	- … et je trouvais que le temps c'était bon (34) - … c'est pas très rigide, ils disent rien (51)
	NIVEAU POLITIQUE ET SOCIAL	- … une société qui n'est pas toujours très facile (351)… ya des gens qui ont difficile à s'intégrer dans le système [société], ou trouver du travail. (352) - J'trouve quand même que l'argent c'est un problème qui bloque. Il y a des gens qui ont des capacités mais qui pour différentes raisons n'arrivent pas à gagner de l'argent… et dans le temps j'ai eu ce problème aussi (166)	- … une sorte d'alternative (351) - … j'ai l'impression que le SEL sert à combler justement pour les gens qui sont plus défavorisés (355) - Pour les gens qui sont au chômage et qui quand même savent faire des choses, j'me disais qu'c'était quand même bien… que les gens ne restent pas inactifs juste parce qu'ils ne trouvent pas de travail (175) - Je crois que pour certaines choses il faut de l'argent mais au niveau de services comme ça, ça me semble juste que ce soit le temps qui compte (392)

4	NIVEAU (INTER)INDIVIDUEL	-	- J'ai une prise sur ma vie beaucoup plus facile que dans le système global (557)
		- je pense que pas mal de conflits viennent de gens qui ont des attentes beaucoup trop grandes (276) - les choses se passent pas d'office comme t'avais envie que ça se passe (283) - à partir du moment où on fonctionne dans un cadre où la rétribution n'est pas monétaire (…) les gens ont tendance à être un peu moins sérieux (285)	- … je suis assez réaliste et raisonnable par rapport à mes attentes (275) - mais c'est pas grave tu vois, il y a des gens qui supportent pas, moi ça va (289)
	NIVEAU ORGANISATIONNEL	- c'était très intellectuel, c'était très homogène socialement (58) - et on s'est rendu compte qu'ils ne savaient pas très bien comment ça fonctionnait, pourquoi ils étaient là (95) - on fonctionne en démocratie directe, ça pose plein de problèmes tout le temps, ça soulève plein de questions tout le temps (363) … c'est un gros investissement en temps (386)… - t'as tout le problème des grandes gueules et des timides … des universitaires – qui savent parler un bon français qui impressionne – et puis des gens qui sont pas universitaires [à propos de la prise de parole en AG]	- … on a décidé que pour s'inscrire, il fallait passer par une réunion d'information (96) - c'est un exercice qui s'apprend (389)
	NIVEAU POLITIQUE ET SOCIAL	- injustice économique, sociale - on a très fort l'habitude de déléguer … de se considérer comme inapte de trancher, 'fin de réfléchir à certains problèmes, certaines questions. On délègue aux experts tout le temps (391)	- c'est un système où il n'y a pas d'injustice économique, donc il y a moins d'injustice sociale (32) - rétribués en fonction du temps (37) - la seule valeur qui ait du sens finalement (…) c'est le temps humain (47)

5	NIVEAU (INTER)INDIVIDUEL	- [dans la vie de tous les jours] … la pression affective et les émotions qui peuvent être en jeu et qui peuvent parfois pervertir … finalement la communication (72) - … l'idée du « donnant-donnant » (87) -… « je rends un service à quelqu'un, mais, un jour, ce quelqu'un me sera redevable de… » (62) - … espèce de lien obligatoire (68) - une espèce de entre guillemets « perversion » du lien de don … de don gratuit (163)	- Ici, on sort de ça c'est-à-dire que ça s'élargit en triangle (87) - … on touche à quelque chose de l'ordre du don, du don gratuit, du don de soi (123) - dans le système SEL (…) je me sens plus libre de dire « non » si vraiment pour moi c'est pas le jour (170)
		- [dans le cadre du SEL] … si j'le sens pas, si la personne au téléphone, j'me dis, non j'ai pas envie d'aider cette personne… (172)	- … sans même justifier pourquoi (…) eh ben j'dis non et y a aucun problème, et je trouve ça très sain (173)
		- … il y a des personnes avec qui j'ai pas accroché ; je sentais que parfois, derrière la demande de services, il y avait une demande de contacts humains (241)	- … parfois, j'ai refusé parce que je me sentais pas trop l'envie de, voila… de jouer un rôle qui me convenait pas, c'est-à-dire être une oreille … (246)
		- … je suis pas sensé travailler bénévolement [pour le SEL] je n'l'ai pas déclaré à l'ONEM, c'que j'devrais faire (…), j'pourrais être pris en faute (305)	- … je suis prêt à l'assumer et à l'défendre dans un procès ; parce que ça j'y crois, tu vois ? (312) - le temps que je passe à la coordination de ce réseau et à son bon fonctionnement, j'estime que c'est un choix et une activité qui améliore le bon fonctionnement d'une société donc quelque part, le chômage que je touche, ça peut être pour moi, c'est pour moi une forme de rétribution de ce travail (315)
		- [l'activité dans le SEL qui fait] double emploi avec leur profession	- depuis que je me fait payer pour des massages, j'ai retiré ça du SEL parce que j'avais plus envie de donner des massages sans être payé (485)
	NIVEAU POLITIQUE ET SOCIAL	- la société et le monde du travail aujourd'hui ne valorisent pas toutes les « petites perles » isolées (446) - … la société, le monde, n'est pas encore prêt à ce que des valeurs humaines telles que celles-là [liées à des petites professions méconnues comme 'masseur'] (…)soient vraiment reconnues … (416) - sortir de la logique de l'argent (…) ceux qui ont de l'argent sont des dominants (594)	- je suis pas dans la sphère politique, je suis pas dans l'idéologie non plus. Moi, je suis vraiment plus dans le présent. Ce que je voudrais dire c'est qu'on a intérêt à changer les choses dans le présent. Et, je, quand je parle d'engagement politique, c'est vraiment (…) quand je vois les effets concrets dans le quotidien de gens (292-297) -… j'essaye de trouver un système qui permet de valoriser aussi ces aptitudes-là (…). Et le SEL c'est un structure parfaite pour ça (420). - [dans le SEL] il y a personne qui domine parce qu'il y a pas de services qui sont plus valorisés que d'autres (…) ça met a priori tout le monde sur le même pied. Donc la démocratie je trouve, s'incarne plus dans des réseaux comme le SEL que dans le vie de tous les jours

6	NIVEAU (INTER)INDIVIDUEL	- …c'est pas évident d'avoir des relations – d'entre guillemets travailler – avec un inconnu. Et quand on a eu un contact avec quelqu'un et qu'on a apprécié le contact, le service avec ce quelqu'un, on recontacte la même personne (129) (…) les gens tournent entre eux. (137) - il y a des gens qui n'osent pas proposer certains services ou ne se rendent pas compte qu'ils pourraient faire certaines choses, donc qui le demandent pas (281) - c'est très frustrant d'avoir trouvé chouette le SEL, d'être venu à la réunion d'information de s'être inscrit et puis pendant deux trois ans on reçoit rien, zéro coups de fil. C'est assez décevant (482) - c'est pas « tu m'as rendu un service aïeaïeaïe, maintenant qu'est-ce que moi j'vais te donner… » (529) - On a eu un conflit une fois (…) avec une personne qui est assez franche et assez directe ; et où (…) c'est devenu assez agressif verbalement (358)	- il y a des membres qui ont quitté le SEL parce qu'ils n'ont jamais démarré. Ca, moi, j'considère ça comme un échec (501) - il n'y a pas un prêté pour un rendu (…) ça se passe au niveau du groupe et pas entre deux personnes (523) - Je sais qu'on en a parlé en réunion et qu'on a signalé à le personne qu'on était prié de manière conviviale (361)
	NIVEAU ORGANISATIONNEL	- les gens tournent entre eux (110) - qui restent à zéro (115) - dysfonctionnements (203) - comptes aberrants (204)… un compte qui ne tourne pas (208) - … qui ont profité du système (311) ; c'est détourner l'esprit, c'est pas du tout conforme à l'esprit du groupe (320) - c'est difficile de voir comment se partagent les blés (224) - … on s'en fout complètement de qui a combien de blés (…) ce qui est plus intéressant c'est que ça [les blés] permet de voir que ça circule, que ça bouge (465) - avoir une comptabilité plus précise, plus pointue sur chaque individu en particulier, c'est peut-être moins intéressant pour les gens qui sont chômeurs (239), pour ne pas avoir des problèmes avec les instances qui font la chasse au travail au noir (237) - une famille qui aurait trois numéros, est-ce qu'ils ont trois voix à l'AG ou est-ce qu'ils en ont qu'une ? (260)	- motiver les membres du SEL à faire des échanges plutôt avec les nouveaux (116) - on a changé l'ordre des offres de services (118) - favoriser les contacts dans le groupe (700) - … « que chaque personne ait son numéro » (227) - il faut intégrer les nouveaux, ceux qui ont zéro blés, ceux qui ne tournent pas (471) - … va y avoir un grand débat là-dessus (243) - c'est encore à discuter (266)
	NIVEAU POLITIQUE ET SOCIAL	- [dans le SED] … tâches nobles et tâches subalternes, de moindre valeur (35) - [dans la vie de tous le jours] l'hypercontrôle… c'est le fait que tout doit se payer avec de l'argent pour tout (585), c'est plus froid (607)	- [dans le SEL] une heure c'est une heure quoiqu'on fasse, et ça a la même valeur quoiqu'on fasse (36) - il n'y a pas de tâches qui valent rien (…). On consacre une heure de son temps pour qqun qui a besoin de quelque chose, peu importe ce que c'est (…). Ca je trouve ça très chouette (45) - relations plus humaines, plus ouvertes, allant dans toutes les directions (599), c'est plus chaleureux (616) - changer le type de relations entre les gens (661)

7	NIVEAU (INTER)INDIVIDUEL	- et puis voilà que je devais déménager… (10) - j'aurais besoin de remplacer la planche du meuble (…) un peu de menuiserie, (…) tapisser mon hall, ranger ma cave (103-108) - je trouve que ça ne va pas de donner de son temps alors qu'il y a une rétribution normalement qui doit être à la clé dans les échanges (238) - pas de demandes (253) - [à installer] un écran plat pas trop cher (358) - [offre de services] ça doit pas toujours aller dans le même sens, sinon je vais monter jusqu'à combien (…) moi j'estime que ça doit être équilibré (362) - je n'aime pas d'avoir des dettes quoi, c'est moi ça (474)	- … et je me suis dit « mais j'vais m'inscrire au SEL » (11) - je ne vais pas donner un service complet de consultation dans un tarot parce que j'estime que ce que je fais au niveau professionnel, je vais pas donner une consultation de la même façon que si quelqu'un vient du SEL… (234) - [Bruseliennes] c'est là qu'on peut présenter ce qu'on fait et parler de soi hein (76) - Je vais demander à Joaquim de venir pour installer tout ça. Ca je sais que je vais le faire et ça me pèsera pas ; parce que je sais que Joaquim viendra et que ce sera… avec toute sa… ce sera un plaisir quoi (359)
	NIVEAU ORGANISATIONNEL	- J'ai vraiment du (…) donner beaucoup de coups de fil pour qu'il y ait quelque chose de concret qui se fasse (21) - C'est beaucoup les mêmes qui portent (55) - la seule chose c'est que moi j'ai pas internet et que pour avoir le bulletin papier, il faut déjà téléphoner souvent (275) ; ce sont comme ça des petites failles dans l'organisation quoi. Si je ne suis pas au courant, comment veux-tu que je fasse. J'peux pas tjrs téléphoner… et donc on est un peu pénalisées nous les personnes qui n'ont pas internet (279-282) - [services au système] Pourquoi est-ce qu'on me téléphone pas ? (307) - c'est vrai que je trouve qu'il y a bcp trop peu d'échanges. Pourquoi est-ce que je ne demande pas -ça fait des mois que j'y pense- ces travaux de menuiserie ? Je n'sais pas, peut-être parce que je n'suis pas assez demandée non plus (353) - impression de stagnation (379)	- … mais une fois qu'il y a quelqu'un qui s'est mis à la coordination, ça a été tout seul (23) - [Bab-el-cyber] … non, ça je suis pas à l'aise (…) si c'est pour commencer à me taper je sais pas combien de trams pour aller chez quelqu'un ça j'ai pas envie. J'trouve que on devrait avoir le bulletin, c'est tout, y a pas d'raison (288)
	NIVEAU POLITIQUE ET SOCIAL	- gens qui n'ont pas les moyens de profiter de services (124) - il y a des gens qui peuvent tout se payer et des gens qui ne savent jamais rien se payer… qui doivent se priver et qui n'ont rien (442)	- si le système de troc, d'échange, pouvait être plus… allez, plus courant, ben il y aurait moins de pauvreté (428) - C'est une impulsion positive dans l'esprit des gens, c'était ça que je voulais dire par rapport à la société, c'est un… un réseau parallèle qui est positif (420) - Si c'est un système de troc, ils auraient bien plus de moyens de vivre avec plus de décence j'ai envie de dire (…) d'une certaine façon c'est plus de pouvoir d'achat j'ai envie de dire (444)

8	NIVEAU (INTER)INDIVIDUEL	- qu'est-ce qu'on peut faire parce qu'on nous interdit de faire tout, on va nous taxer de travail en noir si on aide un voisin et caetera (29) - des personnes étant au chômage après un bout de temps perdent un peu confiance dans les compétences qu'elles ont et ne savent plus trop se définir sur ce qu'elles peuvent faire (35) … ces compétences on a l'impression qu'on les a plus parce que c'est loin derrière (50) - il y a des gens qui sont parfois seuls chez eux et qui ont envie d'être appelés pour rencontrer des gens et pour être valorisés (…)et les gens qui sont pas appelés disent dès lors « oui, c'est nul le SEL… » - ben j'ai pas eu satisfaction sur le plan humain et j'ai pas eu de rétribution non plus pour mon transport jusque là parce que le service n'était pas rendu ; néanmoins, mon déplacement était effectué, donc ça m'a un peu posé question (216)	- … et donc peut-être développer des lieux et d'essayer de faire bouger un peu les choses pour que soient acceptées quand même des activités pour des personnes qui sont aux chômage (31) - se définir comme « quels services on peut proposer » (34) - se dire « oui, c'est vrai, professionnellement peut-être que je n'suis pas reconnue, mais je peux l'être d'une autre manière (80)
	NIVEAU ORGANISATIONNEL	- il y a des gens qui sont là et qui se disent « je sais pas quoi offrir », en fait, ils savent faire un paquet de choses (99) - Ce qui ne va pas c'est que trop peu de gens –dont je fais partie du reste- pensent directement SEL parce qu'il y a besoin de trouver un coup de main ou un travail (233) ; c'est compliqué d'essayer de trouver rendez-vous (239) - il y a des gens qui cessent de payer leur cotisation et qui dès lors cessent d'être membres de par là-même. Et là c'est un peu une limite du système aussi (258) - on n'a pas l'habitude d'appartenir à un réseau où il n'y a pas de local, il n'y a pas une institution avec des gens, des noms (…). Ici c'est ça, c'est une des difficultés de la gestion du SEL à mon avis (279)	- [info services] l'idée je crois des entretiens de cet ordre-là c'est essayer de dire « qu'est-ce que vous aimez faire, qu'est-ce que vous savez faire ? » (101) ; il faut que les services répondent à une potentielle demande (107)
	NIVEAU POLITIQUE ET SOCIAL	- la société ne valorise pas tellement certaines compétences qui sont pourtant bien nécessaires et qui sont de l'ordre de services qui … qui souvent se font sans rétribution (54) - que l'homme ne soit pas uniquement reconnu comme 'homo oeconomicus' - gens qui ne s'y retrouveraient pas (ex : dentiste)… les tarifs horaires en euros sont tels qu'ils sont difficilement concurrençables avec une heure de babysitting quoi (321-326)	- se redéfinir en disant « qu'est-ce que moi j'peux faire ? » (65), se redéfinir autrement (69) - … on se dit « oui mais d'autres échanges sont possibles », donc il y a quelque chose de l'ordre d'une utopie (…) (293)

9	NIVEAU (INTER)INDIVIDUEL	- La situation économique de chacun est pas élevée (161)	
	NIVEAU ORGANISATIONNEL	- c'est ça le but, c'est des services gratuits, c'est ça l'but je crois 'fin, gratuits, en compensation d'un autre service quoi (145) - jusqu'à présent j'ai pas utilisé beaucoup de services au SEL (36) - pas assez de pub (14) - le SEL n'est pas riche (194) - au plus de personnes tu as au plus ça va être difficile à gérer ; pace que plus ton entreprise grandit, au plus tu vas avoir plus de surprises (184)	- au plus tu vas faire connaître le SEL à des gens et à des organisations, au plus… au plus tu risques d'avoir des gens qui vont te proposer des services… il faut le gérer évidemment (187) - il faudrait une fois avoir plus de publicité, mais je me demande, je me demande si on tient à le faire (180)

10	NIVEAU (INTER)INDIVIDUEL	- deux déménagements (87)	- j'ai pas fait appel à eux parce que j'ai des choses très lourdes et que je trouve que ce ne sont pas des déménageurs et que j'ai pas envie qu'ils se cassent le dos quoi (88)
		- demandes insatisfaites (250)	- mes capacités ou mes envies ne rencontrent pas ces personnes insatisfaites (251)
		- des gens qui attendaient vraiment un service gratuit comme on demande un service que normalement on paye, enfin j'veux dire avec une exigence de consommateur (326)	- [attitude consumériste] je trouve que c'est quelque chose qui doit être discuté positivement alors hein dans une assemblée
		- l'autre devait donner ça et elle ne l'a pas reçu et elle était mécontente (347)	
		- j'ai connaissance d'une personne qui s'est très fort endettée, qui a offert des services auxquels personne n'était intéressé (382)	- On en discute parfois avec elle (…) et [elle] dit « oui, je sais pas très bien pourquoi je continue à faire partie du SEL mais bon, j'ai une dette d'autant » et puis en même temps c'est un peu la raison pour laquelle elle reste au SEL (382)
		- j'trouve ça bizarre de faire partie d'un truc auquel je fais quasi jamais appel (398) - assez jeune (419)	
	NIVEAU ORGANISATIONNEL	- … je trouve que l'équilibre entre les offres et les demandes est pas du tout évident à réaliser parce que la base du SEL est ce qu'elle est me semble t'il hein. Moi, j'ai l'impression, comme je la perçois, qu'elle est assez intellectuelle (75) ; de ce dont on a vraiment besoin dans les choses pratiques il y a assez peu (81)	
		- je crois qu'à un moment donné, il y avait un certain laxisme entre ceux qui payaient les cotisations et les autres (372)	- donc je pense maintenant qu'il n'y a plus que ceux qui payent… parce qu'il semble que le SEL est nettement plus maigre [sous-entendu, la coordination exclue automatiquement ceux qui ne payent pas leur cotisation dans les délais annoncés] (370)
		- [dans le bulletin] l'état des comptes je trouve que ça veut rien dire (388) ; moi j'm'en fiche assez comme info (393)	- … ce qui serait intéressant c'est de savoir les mouvements du compte (389)
		- un problème important sur la notion de membre (453) : une carte par personne ou une carte par toit.	
		- la précision, la volonté de précision me parait un peu ne pas correspondre vraiment au projet (677)	
	NIVEAU POLITIQUE ET SOCIAL	- commercialisation de tout	- subversion de l'argent (28) - j'ai réalisé que les gens qui étaient à la base de ce projet étaient quand même en lutte contre le système de commercialisation de tout (40)
		- le côté par lequel je critique le marché c'est qu'il invente les besoins des gens et qu'il les suscite (…) et les vrais besoins quelque part sont pas rencontrés (69)	- ce qui est important dans le SEL c'est de répondre à la demande (65)

11	NIVEAU (INTER)INDIVIDUEL	- moi j'avais difficile à demander des services (192) - Le principal problème pour moi c'est de trouver quelqu'un disponible au moment où j'en ai besoin, c'est pas toujours évident (410) - est-ce que ça correspond vraiment à une demande ? (594)	- il y a des activités purement conviviales pour permettre que les gens se rencontrent et que l'on ne soit pas des numéros quoi (211) - il y a eu des assemblées générales où on nous disais « voilà le services qui marchent bien, qui marchent moins bien et caetera (516)
	NIVEAU ORGANISATIONNEL	- gens qui (…) ne comprennent pas exactement pourquoi on fait ça comme ça [n'échanger que des services]… (87) - au début, on rentrait dans le SEL par cooptation (…) puis on s'est rendu compte qu'il y avait bcp de malentendus (112) - il y a eu un moment assez difficile où une personne prenait bcp de place dans le système (129) ; beaucoup de gens avaient eu des problèmes avec cette personne-là, qui visiblement, demandait des choses que le système ne pouvait pas lui donner, au niveau affectif si j'ai bien compris, et beaucoup d'échanges se passaient mal à cause de cette situation-là (132) - propositions qui sont des demandes cachées, du genre « accompagnement dans des promenades », j'ai déjà vu des trucs comme ça ; alors bon, on essaye de rendre service à des personnes seules où alors on se sent seul(e) et on veut quelqu'un pour se balader (546) - On s'est rendu compte que le poids de l'organisation reposait sur quelques personnes (216) - les gens qui sur papier sont disponibles mais qui en réalité ne le sont pas (235) - comptes aberrants (260) - les zéros posent toujours question parce que c'est des gens qui ont pas fonctionné du tout (484) - il y a eu à un moment des gens qui s'inscrivaient au SEL parce qu'ils avaient un besoin particulier à ce moment là, et puis qui disparaissaient (273) - on s'est rendu compte qu'il y avait des déménagements qui se passaient mal (282) [mauvaise organisation] - bcp de gens qui proposaient des trucs parapsychologiques (…) des gens qui étaient un peu prosélytes comme ça (533)	- et donc, ça peut amener des débats (89) - … et donc on a décidé d'organiser des réunions d'information qui se sont de plus en plus structurées (118) - Assemblée générale de crise (131) - je trouve qu'on règle bien les problèmes parce qu'il y a aucun besoin de créer des outils quoi (cf. conseils dans le choix des services, groupe déontologique etc.) (151) - on s'est dit, ben maintenant, il faut un coordinateur par équipe… (247) - il y a eu des assemblées générales où on nous disais « voilà le services qui marchent bien, qui marchent moins bien et caetera (516) ; on instauré l'obligation de proposer trois services différents (524) - rappeler qu'il était très important de bien préciser les demandes (296), coordinateur qui s'occupe du déménagement (299) équipe déménagement [sympathique, convivial] - ces gens avaient autant leur place dans le SEL que nous à condition qu'ils rendent vraiment des services quoi (538) l'obligation de proposer trois services différents (524)
	NIVEAU POLITIQUE ET SOCIAL	- le capitalisme (…) est un système qui se défend bien (19)	- l'idée que l'on a besoin les uns des autres et que personne ne détient la vérité qu'il va imposer aux autres (27) ; qu'on a vraiment besoin d'écouter, de confronter les expériences, les analyses des autres (31) ; on a vraiment besoin les uns des autres pour construire des alternatives (55)

12	NIVEAU (INTER)INDIVIDUEL	- je suis dans ce qu'on appelle un compte aberrant… trop haut (303) - motiver pour que les gens aient cette envie d'aller vers l'autre et cette envie de donner, parce que c'est ça la peur, la peur c'est d'aller vers l'autre (118) - Ici, BruSEL c'est très… c'est pas très froid mais tu connais pas vraiment les personnes (…) le groupe, tu le connais vraiment si t'as une motivation personnelle (150) - la personne ne répond pas, même pas pour dire « oui, je suis pas présent, je ne pourrai pas… » (238) - des gens qui sont insatisfaits [parce que] (…) le résultat n'est pas professionnel (319)	- Je me suis dit qu'il faut que je … (…) j'ai besoin qu'on me fasse un petit meuble - [Dans le cadre des AG] on établit des normes de fonctionnement, des normes de motivation (110) - réformer le système, l'améliorer (231) - dire aux nouveaux : « quand on s'inscrit, on ne doit pas s'attendre à un résultat professionnel » (332) ; éventuellement faire une médiation (341) ; discussion (342) ; [demander au départ] « est-ce que tu es professionnel… » ? (349)
	NIVEAU ORGANISATIONNEL	- c'est vraiment un système qui ne peut fonctionner que si une majorité une grande majorité a cette motivation… (137) ; la dynamique n'est pas encore assez puissante (249) - Maintenant le problème c'est que l'équilibre aujourd'hui, aujourd'hui dans le BruSEL est un peu varié donc c'est-à-dire que t'as quand même beaucoup de gens qui sont moyennement impliqués… (144) ; des membres qui sont là sans être là (446) - il y a souvent des gens qui quittent après un an, il se disent « oui, mais finalement moi, on m'a jamais appelé en un an euh… ben parce que peut-être ils offrent des services de Tarot j'en sais rien, n'importe quoi… un service qui n'est peut-être pas fort demandé et alors ils se sentent eux comme en retrait ou comme délaissé parce que ils n'ont pas pu participer… (156) - les gens arrivent mais ils n'ont pas cette motivation d'aller vers l'autre au départ, donc ils attendent un peu que quelque chose leur soit donné (169) - [un numéro par toit] on ne sait pas qui est derrière, est-ce que tous les membres (…) on un droit de parole (190) - [éventuels problèmes avec l'ONEM] - [par rapport au cas de Verviers] T'as le droit d'avoir une association de quartier, des échanges entre amis (…) donc finalement s'est passé, quelque part c'était gagné mais la peur est restée si tu veux (224)	- on organise quand même tous les trois mois des fêtes, il y a tous les trois mois également des AG (…) donc tous les mois on a quelque chose, au moins une fois par mois (161) - un numéro par membre, ça responsabilise beaucoup plus tous les gens derrière au lieu que les gens soient un peu dans l'anonymat derrière (196) - C'est pas au SEL à prendre en charge la responsabilité du citoyen, c'est au citoyen à prendre sa responsabilité (…) s'il arrive quelque chose au membre, c'est au groupe à le soutenir dans se démarche s'il y a une démarche juridique (208). - on est pas là pour rester comme des bêtes sous la table et puis on essaye quand même de créer quelque chose de meilleur (…) donc ça ne sert à rien de se cacher comme on l'a fait pendant des années par peur qu'on soit poursuivis (214-220)

	NIVEAU POLITIQUE ET SOCIAL	- étant euh si tu veux insatisfait de l'économie actuelle, la façon dont ça se dirige, la tournure que ça prend et l'extrémisme quelque part capitaliste qui est en train de se construire… (15) - t'as des directeurs qui gagnent des millions et puis t'as le petit travailleur-ouvrier qui gagne presque rien et qui n'arrive pas à s'en sortir (37) - pour moi, cette classe moyenne, c'est ce qui est vital, et sans cette classe moyenne il y a un déséquilibre quoi… totalement. Donc il faut la maintenir et comme nos politiques sont incapables de la maintenir parce que eux aussi sont pressés par les industriels qui veulent juste se faire du fric… (48) - donc, le système est tellement déséquilibré que même pour les plus jeunes, qu'est-ce qu'on peut fournir comme futur, pour nos petits enfants, nos enfants ? (82) - Il y a des déséquilibres parce qu'il y a encore des gens qui maintiennent cet égoïsme pur et qui ne veulent pas lâcher et donner aux autres pour partager et avoir une société commune plus cohérente (100)	- j'avais envie de voir quelles étaient les alternatives (17) - qu'est ce que j'aurais pu faire pour contribuer à améliorer le système ? (20) - [aller vers plus d'] équité (40); équilibre (42) - [SEL]… un moyen économique équilibré - on ne base pas le système sur une plus-value virtuelle de ce que serait un service, estimation mentale, mais on base le système sur le temps (31). - … il faut que le peuple crée quelque chose de lui-même ; faut qu'il regroupe aussi tous ces liens (…) qu'il y ait se lien de proximité (53) - On se doit en tant que citoyen de mettre en marche une machine pour que eux aient quelque chose après… (84) - Il [le SEL] s'inscrit dans le cadre d'un réveil des consciences, et du fait que nous sommes-là pour l'autre également (92)

<table>
<tr><td colspan="2">RESUME</td><td colspan="2">Marché (V_e, V_u = valeur l'échange, valeur d'usage)</td><td colspan="2">SEL</td></tr>
<tr><td rowspan="4">VALEURS</td><td rowspan="2">Marchande</td><td rowspan="2">Biens et services</td><td>V_e : prix</td><td>Biens (carburant, frais annexes…)</td><td>V_e : prix</td></tr>
<tr><td>V_u : utilité</td><td>Services</td><td rowspan="2">V_u : utilité</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Morale</td><td rowspan="2">Argent (Uc, Ué, Ur)</td><td>V_e maximale : étalon des échanges</td><td rowspan="2">Temps de service
- presté librement
- égal à celui des autres membres
- partagé avec les autres membres</td><td>V_e maximale : étalon des échanges (blés)</td></tr>
<tr><td>V_u : nulle</td><td>V_u maximale</td></tr>
<tr><td rowspan="2">MOTIVATIONS</td><td>Zweckrationalität</td><td colspan="2" rowspan="2">Accès aux biens et aux services
Quête de reconnaissance
Accumulation</td><td colspan="2">Accès aux services
Quête de reconnaissance</td></tr>
<tr><td>Wertrationalität</td><td colspan="2">Quête politique et idéologique</td></tr>
<tr><td rowspan="2">COMPETENCES</td><td>Reconnues</td><td colspan="2">Reconnues : Définies par le marché du travail</td><td colspan="2" rowspan="2">Toute compétence de tout membre est a priori reconnue comme valable pour autant que les activités qu'elle génère 1/ ne contreviennent pas aux principes éthiques du groupe et 2/ne soient pas identifiables à du travail clandestin. Les compétences sont définies par les membres eux-mêmes. Il est possible –à tout moment- de les redéfinir en fonction des demandes du groupe. Les compétences les plus demandées dans le SEL correspondent –à quelques exceptions près- à celles qui sont les plus 'méconnues' sur le marché. Bref, les compétences que les selistes ne sont pas en mesure de faire valoir au niveau des échanges marchands trouvent leur place et leur importance au sein du SEL</td></tr>
<tr><td>Méconnues</td><td colspan="2">Méconnues : relatives à des activités qui ne sont pas productrices de valeur d'échange</td></tr>
<tr><td rowspan="2">STATUT</td><td>Reconnu</td><td colspan="2">Travailleur
Consommateur</td><td colspan="2">Membre (actif)
[pas de distinction dominant-dominé]</td></tr>
<tr><td>Méconnu</td><td colspan="2">Chômeur
Précaire, désaffilié</td><td colspan="2">Groupement, (sous-)collectivité [sujet à controverse]</td></tr>
<tr><td rowspan="2">ACTIVITES</td><td>d'échange</td><td colspan="2">Echange avec argent :
Consommation
Production
Vente

Les producteurs-consommateurs n'ont pas tous la possibilité d'agir sur les règles d'échange et de production</td><td colspan="2">Echange de services sans argent :
Sollicitation, accès aux services
Mise à la disposition de…
Echange-don

Echange d'idées : Participation aux décisions relatives aux règles de fonctionnement, à la mise à l'agenda etc. Les décisions sont prises par l'AG (ouverte à tous les membres) et le CoCo.</td></tr>
<tr><td>Financières</td><td colspan="2">Accumulation

Emprunt : endettement dévalorisé et sujet à un prélèvement d'intérêts</td><td colspan="2">Pas de logique d'accumulation (car pas d'intérêts)

L'endettement est normalisé et encouragé, il n'autorise aucun prélèvement d'intérêts.</td></tr>
</table>

	INSPIRATION	DOMESTIQUE	OPINION	CIVIQUE	MARCHAND	INDUSTRIEL	PAR PROJETS
PRINCIPE SUPERIEUR COMMUN	INSPIRATION Valeur incommensurable : Activité valorisante, membres, liens sociaux (Liberté, égalité, solidarité).	TRADITION Refus de la hiérarchie et des rapports domestiques (entrave aux principes de liberté [1] et d'égalité [2]) Mais les qualifications et la rhétorique des intellectuels sont des voies d'intromission de hiérarchie dans le réseau	L'OPINION PUBLIQUE Le degré d'estime ou de reconnaissance dont on est destinataire : c'est une question qui a son importance, il faut « se faire connaître ». Reconnaissance légale du SEL, diffusion de l'esprit de SEL	LA VOLONTE COLLECTIVE : Prééminence du collectif : fondement du bien commun (modèle de démocratie directe)	LA CONCURRENCE Refus de la concurrence économique (entrave au principe de solidarité). Mais les membres accordent parfois implicitement une valeur économique à leurs compétences. Les membres qui ne sont jamais demandés abandonnent parfois le SEL de la même manière qu'un agent trop peu compétitif abandonne l'espoir de trouver de l'emploi sur le marché du travail.	L'EFFICACITE - L'amélioration de l'efficacité du système (ou des *performances* techniques du système) doit-elles être recherchée pour elle-même ? C'est sujet à controverse. - L'amélioration de l'*efficacité* de ses propres services - L'amélioration des services collectifs	ACTIVITE, dynamisme, enthousiasme Le système doit tourner, étendre ses possibilités, s'étendre.
ETAT DE GRAND	ETAT SPONTANE ECHAPPANT A LA MESURE, ILLUMINATION, EXPERIENCE D'UNE TRANSFORMATION INTERIEURE : Grandeur indicible, incommensurable des principes de justice	SUPERIORITE HIERARCHIQUE, PATERNALISME Refus de la supériorité hiérarchique : mais risque de réintroduction de hiérarchie de le groupe (*beaux parleurs*, manque de participation, tentation à la délégation).	RECONNAISSANCE, SUCCES REPUTATION : Il est important de se faire connaître, afin d'être sollicité, demandé…	TAILLE DU COLLECTIF et APPARTENANCE A L'ESPACE PUBLIC : Collectif d'une nonantaine de membre à l'intersection entre le privé et le public. Statut ambigu.	DESIRABLE, VALABLE Prédiqué aux services d'autrui ou fonctionnement du système	PERFORMANT, efficace …	ACTIF, RENFORCE ET ETEND LE RESEAU
DIGNITE	L'AMOUR, LA PASSION, LA CREATION : Désir de créer, de changer un *état des choses*	Bonnes HABITUDES : social, poli, gentil, convivial	Désir de CONSIDERATION, DE RECONNAISSANCE	DEFENSE DE DROITS CIVIQUES (menée e par une construction collective de sens politique) : - Liberté de disposer de services et d'en prester - Equité - Solidarité	INTERET PARTICULIER : Profiter de services utiles	TRAVAIL Le travail est souvent vu comme quelque chose de contraignant et de désenchanté. L'activité de SEL c'est 'Faire ce que l'on sait faire et ce que l'on aime faire'.	LE BESOIN DE SE LIER, D'AVOIR DES CONTACTS, D'ETRE DANS UN RESEAU C'est l'idée que le lien vaut plus que le bien, leitmotiv des SEL français. Mais dans les faits, cela ne signifie pas que chaque lien doive effectivement être préféré à tout bien. Il y a des personnes avec qui on ne s'entend pas.

REPERTOIRE DES OBJETS	OBJETS INCORPORES : Temps, compétences, réflexions …	SAVOIR-VIVRE	NOMS DANS LES MEDIAS	DROIT, LOI… La loi : réputée intransigeante à l'égard des activités de SEL. La charte etc.	VALEUR MARCHANDE, BIENS DESIRABLES : Les biens matériels sont exclus des échanges. Les choses ne doivent être désirables qu'en tant qu'elles sont porteuses d'une valeur d'usage.	Les INSTRUMENTS	Les INSTRUMENTS de connexion : Internet, systèmes informatiques, téléphone…
REPERTOIRE DES SUJETS	ILLUMINES : fondateurs, concepteurs, initiateurs, coordinateurs	CHAINE DES GENERATIONS : discontinuité entre anciens et nouveaux	VEDETTE : Isabelle Stengers comme « membre d'honneur »	COLLECTIVITE	CONCURRENTS, VENDEUR, ACHETEUR … Ni concurrents, ni vendeurs, ni consommateurs	Pas nécessairement de spécialistes ou de PROFESSIONNELS	MEDIATEURS, CHEFS DE PROJET Il s'agit plutôt de coordinateurs
FORMULE D'INVESTISSEMENT (PRIX A PAYER)	RENONCEMENT AUX HABITUDES … - renoncer à la culpabilité relative à la dette - renoncer à la délégation - renoncer à maîtriser, quantifier	RENONCER A L'EGOÏSME : altruisme, don de soi …	RENONCER AU SECRET Renoncer au secret bancaire (l'état des comptes de chacun est accessibles à tous). Renoncer à se cacher des instances qui chassent le travail au noir	RENONCER AU PARTICULIER, accepter l'avis de la majorité. Mais l'immédiat risque toujours de reprenne ses droits sur la délibération et la volonté particulière sur la volonté générale.	RENONCEMENT A LA CONCEPTION INFINIE DE SON EGO, DETACHEMENT, SYMPATHIE	Faire l'effort de se REFORMER, de se MODERNISER	ADAPTABILITE (par rapport à la demande de services) : Celui qui ne rencontre aucune demande est appelé à se redéfinir.
RAPPORT DE GRANDEUR	SINGULARITE, ETRE SOI-MEME Les grandeurs de l'activité humaine, de la personne humaine et du lien social sont soustraites à la mesure.	SUBORDINATION, Le respect n'est pas attaché à un quelconque statut	IDENTIFICATION : Il est important de se repérer afin de ne pas demeurer dans l'anonymat	ADHESION, REPRESENTATION, DELEGATION	LA POSSESSION DE BIENS ET D'OBJETS DESIRES PAR LES AUTRES : Le temps et les aptitudes sont les seuls biens que l'on puisse échanger…	MAITRISER	CONNECTER, COMMUNIQUER
RELATIONS NATURELLES	RELATIONS DE CREATION : Rêver, imaginer, utopie	RELATIONS PERSONNELLES ENTRE GENS BIEN ELEVES QUI SE CONNAISSENT Ici, éduquer revient moins à reproduire les mentalité qu'à les changer. Il y a néanmoins un goût du respect, de la disponibilité, de l'amabilité et de la convivialité.	PERSUADER : La discussion en AG présente un risque de fracture entre les beaux parleurs et le reste du groupe. Par ailleurs, les relations de persuasion peuvent être jugées illégitimes lorsqu'elles se confondent aux échanges de services.	RASSEMBLEMENT POUR UNE ŒUVRE COLLECTIVE : trouver ensemble des alternatives	PROFITER, NEGOCIER, INTERESSER	FONCTIONNER	CONNEXION, LIEN
FIGURE HARMONIEUSE	IMAGINAIRE : le rêve, l'utopie. Offrir à chacun l'opportunité d'avoir des activités valorisantes et de disposer pleinement du fruit de ce travail.	Pas une FAMILLE mais un laboratoire pour expérimenter de bonnes relations	IMAGE BruSEL assume l'image d'un espace de reconnaissance, d'une alternative et d'un laboratoire politique	REPUBLIQUE : Démocratie directe Accessibilité des AG et des échanges, non délégation	MARCHE	ORGANISATION DU SYSTEME : « que ça tourne »	RESEAU
EPREUVE MODELE	AVENTURE INTERIEURE : « galvanisé, emballé, génial »	CEREMONIE FAMILIALE : les bruseliennes	PRESENTATION … du système au membres, et des membres aux autres membres	MANIFESTATION POUR UNE JUSTE CAUSE : en AG	AFFAIRE	TEST (dans le laboratoire de vivre ensemble qu'est la SEL)	FIN D'UN PROJET ET DEBUT D'UN AUTRE : « Je ne suis pas uniquement quelqu'un qui … »

MODE D'EXPRESSION DU JUGEMENT	ECLAIR DE GENIE : « génial », « super », « intéressant ».	APPRECIATION : « des gens qui en valent le peine »	JUGEMENT DE L'OPINION : Pratiquement absent	VERDICT DU SCRUTIN (résultat des votes en AG)	PRIX en temps : les heures sont comptées Prix en euros : seulement pour le remboursement de frais matériels.	EFFECTIF : « bon, fonctionnement » …	PARTICIPER : c'est un point fondamental, nécessaire au maintient du SEL. Déficit de participation qui fragilise le système
FORMULE DE L'EVIDENCE	CERTITUDE DE L'INSPIRATION : ce pourquoi ce qui est libre, égal et solidaire vaut davantage que ce qui est aliéné, inégal et égoïste.	L'EXEMPLE DE CONDUITE EXEMPLAIRE : le dévoué	SUCCES Etre apprécié, demandé, connu, sollicité	Le texte de loi La charte Le droit	Blés (vs. euros) Euros	La PERFORMANCE, les effets, le fonctionnement	ETRE APPELE A PARTICIPER Coordinateurs et inactifs s'accusent mutuellement : les uns de ne pas assez participer, les autres de ne pas assez appeler à participer.
ETAT DU PETIT	EXTIRPE DU REVE, ROUTINIER	SANS GENE : le profiteur, le *free rider*, le *mauvais payeur*…	BANAL, INCONNU, ANONYME, MARGINAL	DIVISE, ISOLE, SEULou INDIVIDUALISTE.	LA PAUVRETE, L'ECHEC, LE REJET DES OBJETS	INEFFICACE : Le service cher en temps	INEMPLOYABLE, INADAPTABLE, ENRACINE, AUTORITAIRE, RIGIDE, IMMOBILE, LOCAL
DECHEANCE DE LA CITE	RETOUR SUR TERRE, RETOUR AUX HABITUDE	LAISSER-ALLER, IMPOLITESSE, TRAHISON	BANALITE, INDIFFERENCE, L'OUBLI	DIVISION, ISOLEMENT, INDIVIDUALISME, ARBITRAIRE	LA SERVITUDE DE L'ARGENT, LA VANITE DE LA POSSESSION DES RICHESSES	L'ACTION INSTRUMENTALE, TRAITER LES GENS COMME DES OBJETS	Corruption, privilèges, corporation, bureaucratie réseau clandestin

	MONDE INSPIRE	MONDE DOMESTIQUE	MONDE DE L'OPINION	MONDE CIVIQUE	MONDE MARCHAND	MONDE INDUSTRIEL	MONDE PAR PROJET
PSC	***Incommensurabilité, Inspiration*** Ce qui est incommensurable c'est ici la valeur (1-2) *de l'activité reconnue* et (3) *des liens noués à travers l'échange*. C'est ce qui fait figure d'absolu. (1) Le droit à posséder une activité reconnue a été le fer de lance des fondateurs. Dans l'idée que Marx s'en fait, il est le fondement même de la liberté. (2) La règle *1h=1h* amène les membres à mettre les compétences de tous à égalité, à renoncer à les classifier. La valeur dont chacun est porteur est telle qu'il serait vain de la placer sur une échelle de grandeur. Mais il est toujours possible de donner plus que ce que la règle prévoit. (3) Le *lien vaut plus que le bien* : les fondateur ariégeois et les répondants défendent l'idée du *lien* comme valeur ultime. Mais l'application stricte de ce principe est chimérique : «tout n'est pas rose», « il y a des gens avec qui on ne s'entend pas». Ces trois principes ne coïncident pas complètement avec le monde inspiré ; ils tiennent également du monde civique [1) liberté 2) égalité 3) solidarité] et de la cité par projet [1) projet, 2) forme horizontale 3) connexion].	***Origine*** ***Tradition, hiérarchie*** BruSEL est rétif aux rapports hiérarchiques. Les membres sont placés à égalité : chacun peut se proposer de participer aux échanges et aux décisions qui se prennent au sein d'une assemblée souveraine. Cependant, la référence aux fondateurs (ou aux anciens) est parfois utilisée pour asseoir la légitimité d'un jugement [1.107, 4.602, 10.428, 11.534]. Puisque ce sont eux qui ont créé la charte, le fait changer un des articles revient inévitablement à s'opposer à l'esprit des débuts [1.118, 1.117]. La position des p.i. 1 et 10 dans le débat un numéro/un membre illustre bien cela : toutes d'eux relativement anciennes dans le système, elles s'opposèrent à la transformation de la règle « un numéro par toit », n'y voient pas d'intérêt particulier. Ne voyant pas de « raison de changer » [1.213, 10.494], elles se refusent à remettre la règle en question. Bien que BruSEL soit un réseau, quelques traces de la hiérarchie des qualifications sont encore tangibles : on ne dispose pas du temps de l'architecte aussi facilement qu'on pourrait disposer de celui de celui de la sophrologue. Les modes d'expression du jugement de type domestique apparaissent parfois en filigrane au sein des relations entre membres. C'est là souvent le point de départ de conflit : des membres peuvent se sentir méconnus, moins demandés, et –exceptionnellement- traités comme des domestiques (cf. *free-riders*).	***Opinion des autres*** L'opinion ou la réputation est un principe de grandeur peu présent dans le discours des répondants. Cependant, certains membres se préoccupent de l' « image » [1.1083, 1.1318] du groupe ou encore de la reconnaissance [3.384, 5.413, 5.274, 8.81, 8.291] des membres du groupe. Ces aspirations tiennent au monde de l'opinion, nous y reviendrons plus loin.	***Prééminence du collectif*** Le collectif BruSEL est considéré par certains comme un « laboratoire politique » [cf. 4.345, 4.426, 8.186, 8.293][cf. 10.26, 11.7, 11.73]. « On expérimente la politique, au sens large quoi, la chose commune, le vivre ensemble [4.361] ». C'est un collectif qui est venu se nicher aux interstices du système, au sein de ses failles [4.595, 5.267, 5.470]. On y attribue de la grandeur aux êtres qui permettent de donner corps à ce groupe, de s'y engager… L'admiration des membres à l'égard d'un membre qui fait tenir le groupe sur pied s'explique par leur forte adhésion à l'égard des principes de fonctionnement du groupe, lesquels sont jugés plus justes, plus humains : (1) liberté [1.1164, 3.173, 5.68, 5.119, 5.170, 5.184, 5.356, 12.115], (2) égalité [1.21, 1.59, 2.93, 3.38, 4.17, 4.27, 4.49, 4.615, 6.25, 8.311, 10.25, 11.77, 11.90, 12.29, 12.34, 12.40], (3) solidarité [1.328, 1.628, 1.1096, 1.1236, 1.1294, 1.1330, 4.525, 5.509, 8.290, 10.30, 11.75, 12.213, 13.60, 13.60, 13.317, 13.320]. « Il [BruSEL] s'inscrit dans le cadre du réveil des consciences et du fait que nous sommes là pour l'autre également, on n'est pas là que pour soi-même et on vit tous ensemble dans une même serre fermée… oui une serre, donc si un pollue d'un côté ben ça à une incidence de l'autre » [12.92].	***Concurrence (rivalité, compétition)*** Cela semble être l'anti-principe de l'éthique SEL. BruSEL a en effet été conçu comme un système en rupture avec ce principe de concurrence ou de compétitivité qui régit le modèle marchand (cf. article premier de la charte). Le projet des fondateurs consistait entre autres à renverser ou à subvertir ce principe afin de faire la démonstration de ce que la solidarité avait encore à offrir. Mais il serait hâtif de conclure de tout ceci qu'aucune trace de concurrence n'existe dans les échanges bruseliens car même dans le SEL les membres continuent à se référer à la valeur financière leurs propres compétences ou de leur propre temps de travail. Et c'est là une réaction qui - loin de leur être reprochée- est généralement jugée saine et légitime : on va donc jusqu'à conseiller aux membres de renoncer à rendre certains services au terme desquels ils pourraient se sentir financièrement lésés. A force d'offrir ses compétences à quelqu'un sans exiger de rémunération en retour on peut parfois avoir l'impression de sortir perdant ou d'être « rentré en *concurrence* avec soi-même » [1.700, 1.725, 2.275, 4.153, 5.487, 5.494, 7.238, 7.241, 13.45, 13.221, 14.285] et cela même si des blés sont à la clé. « Je me suis dit : j'aimerais pas que j'aie plus que des échanges du SEL et que (*rire*) si ce que tu proposes dans le SEL quelque chose que tu proposes aussi en dehors et où tu te fais payer, tu peux pas non plus » [13.221] Le corollaire de ceci c'est l'impossibilité d'appliquer la règle de fonctionnement égalitaire à certains services. Il est donc très clair pour les bruseliens que certaines compétences ont une telle valeur dans le monde marchand que leur appliquer la règle *une heure égale une heure* s'avère difficile. « Il y a des gens qui ne s'y retrouveraient pas, les professions chères à l'heure, prenantes : on donne l'exemple du dentiste » [8.320]. « Ce sont des « services difficilement concurrençables avec une heure de baby-sitting quoi » [8.324]; « Il y en a qui demandent dix fois plus, 'fin en termes d'euros… » [8.327]. Il nous faut donc conclure que même dans le SEL il est parfois question du principe de concurrence ; les bruseliens –loin de prétendre à son total effacement- s'attachent simplement (à l'appui des structures non-marchandes du SEL) à le faire passer au second plan, derrière un souci de solidarité. Exclure des échanges les mécanismes marchands ne revient pas à ôter l'*ethos* marchand des esprits.	***Efficacité, performance*** Selon les p.i. 1 et 10, la logique d'efficacité et de performance est et doit rester totalement étrangère à l'esprit du SEL. Il s'agit de « casser toute ressemblance avec une société de productivité » [1.87]. Plutôt que s'attacher à faire du SEL un système performant, il faut s'assurer à ce qu'il demeure un système alternatif, subversif, convivial etc. Si les répondants s'entendent en général sur le fait que la logique d'efficacité est étrangère aux échanges, il ne partagent en revanche pas tous l'idée selon laquelle elle doive être exclue des questions de coordination : A l'inverse des p.i. 1 et 10, certains se plaignent du manque de dynamisme et d'efficacité du SEL [2.470, 7.342] ou soulignent qu'il est capital d'« améliorer le rendement du SEL » [9.23] ou encore de « réformer » le système [9.14, 12.17, 12.42, 12.420] : « Et en fait c'est surtout des personnes qui sont quand même vieilles dans le système qui maintiennent cet espèce de noyau où ils se cachent. Alors que ceux qui arrivent bon ben sont prêts à dynamiser, sont prêts à réformer le système, l'améliorer et tout ça ». [12.228][cf. 12.423].	***Activité (aptitude à générer des projets, étendre le réseau)*** 1. <u>au niveau individuel</u> Le dynamisme, l'enthousiasme, la motivation [10.410, 10.441, 10.554, 12.248, 14.9, 14.79] sont des qualités généralement appréciées. L'activité est le principe de référence selon lequel sont jugés les êtres, le principe par lequel on leur dispense de la grandeur : il s'agit d'« être actif pour se sentir valorisé » [3.360], faire quelque chose [8.29]. 2. <u>au niveau du système</u> C'est un principe mentionné par presque tous les répondants : le système doit « tourner », il faut stimuler les échanges, amener les membres à participer, à tourner etc [1.1084, 6.216, 6.527, 12.111, 12.118, 14.216]. Le système doit s'ouvrir [2.187, 14.244], étendre ses possibilités [12.17, 12.42, 12.420], faire en sorte que ses liens prolifèrent etc. [1.493, 3.360, 6.103, 10.419, 10.593]

EDG	***Indicible, incommensurable Intérieur, reçu du dehors*** L'adhésion aux 3 principes évoqués ci-dessus repose non pas sur un raisonnement ou sur un calcul, mais sur une conviction, la certitude d'une conformité de ces principes au « bien ». « Et donc, je sais qu'en sortant de la réunion d'info, j'étais complètement euphorique, rien qu'à l'idée. Après ça a été plus difficile de choisir des services, tout ça ça a été intéressant, mais en fait au début je me disais que je m'inscrirais même si j'avais rien à proposer, juste pour soutenir le truc… » [5.23]. La p.i. ajoute « je fais fonctionner le système parce que quelque part je crois vraiment à se pertinence » [5.278]. « Le système SEL j'ai trouvé ça génial». [12.26] [cf. 2.233, 5.34, 5.37, 13.35, 13.272, 14.246].	***Supériorité hiérarchique*** Certains membres peinent parfois à se faire à l'idée que l'organisation n'a pas de « chefs », pas de direction, pas de hiérarchie [8.275]. Ainsi, la responsabilité du bon fonctionnement du SEL est parfois placée sur les épaules des coordinateurs comme s'ils étaient des chefs ou des responsables administratifs : « Oui mais *vous* ceci ou *vous* cela, et non pas *nous*, comme si c'était eux du SEL quand ça ne va pas (…) ; on n'a pas l'habitude d'appartenir à un réseau où il n'y a pas de local, il n'y a pas une institution avec des gens, des noms, un numéro de téléphone à appeler en cas de difficulté » [8.279]. Nous avons distingué deux voies d'introduction de hiérarchie dans le réseau : 1. Le *beau parler* : « problème des différents niveaux de langage suivant l'origine socio-économique des gens » [4.401] 2. Le *manque de participation* : Bien que la structure du réseau soit réticulaire, le déficit de participation amène à ce que la décision se retrouve concentrée dans un petit nombre de mains : «Ca reste très fermé entre la tête et ça tourne entre eux » [2.186]. La p.i. 11 reconnaît ainsi qu'il est possible que la 'philosophie' du groupe se perde et que des gens « s'imposent par leur charisme par exemple» [11.97][cf. 11.129].	***Réputation, reconnaissance, célébrité*** 1. <u>La réputation des membres</u> « La réputation ou le crédit des individus est en grande partie fondée sur l'état de leur compte» affirme Smaïn Laacher (*Les SEL*, p. 51). Nous dirions plutôt –sur base des témoignages que nous avons pu recueillir- qu'elle est fondée sur les mouvements de leur compte (indicateur qui rendrait compte de *l'activité* du membre bien mieux que pourrait le faire le solde du compte). Mais le membre dont le solde est le plus élevé est également il est vrai un des membres les plus cités [cf. 12], et les Bruseliens semblent en effet faire volontiers appel à ses services [7.360]. Un autre vecteur de reconnaissance ou de réputation est la participation aux réunions. Afin d'échanger, il est capital de se faire connaître [7.76], et pour se faire connaître, il est impératif de se rendre aux AG et aux bruseliennes. Les nouveaux membres qui y renoncent restent ainsi bien souvent avec leur solde à zéro pendant plusieurs mois, certains ne sont même jamais appelés. [2.121]. Si on ne se rencontre pas, on ne se connaît pas et on ne tourne pas. Isabelle Stengers est l'exception à la règle, c'est un membre très peu actif, mais qui garde son 'statut' de « membre d'honneur » : bien qu'elle ne participe plus vraiment aux échanges, son nom est encore souvent prononcé par les répondants. Premier membre de BruSEL elle est aussi co-auteur d'un ouvrage dont le retentissement a été considérable en philosophie des sciences (« *La Nouvelle Alliance* » avec Ilya Prigogine), elle est a présent reconnue pour son engagement politique dans le mouvement altermondialiste [1.7, 11.53]. 2. <u>La réputation du groupe</u> : Le p.i. 9 insiste sur l'importance de se faire connaître en tant que groupe via les médias, de s'ouvrir, de toucher les gens [2.189, 9.14, 9.188]	***Taille confédérale et appartenance à l'espace public*** *Association de fait d'une nonantaine de membres*, BruSEL n'est encore qu'un petit système d'échange au statut juridique incertain. Il essaye de prendre ses marques dans l'espace associatif, d'étendre sa taille grâce à l'*intersel*. Pour la grande majorité des p.i., l'objectif est –non pas de suppléer le système politico-économique dominant mais- de rester local et « interstitiel ». « On existe dans un interstice, on est interstitiels et on pense au niveau local et petit, entre nous (…) on n'est pas une solution ou une alternative à la crise, au capitalisme ». [4.595]. Le SEL occupe donc « une place plutôt petite mais nécessaire et importante » [5.273]. Certains affichent de plus grandes ambitions : de participer à « changer » [12] voire à « renverser » [7] le système. Celles-ci sont fortement désavouées par certains membres comme la p.i. 2 qui y voit une forme d'« extrémisme ». Selon elle, le SEL –sorte de pur système d'échange- n'aurait rien à voir avec quoique ce soit de politique.	***Désirable (grandeur marchande, valeur)*** Les valeurs marchandes sont mises en marge des échanges du SEL, de telle sorte que le temps puisse y devenir l'objet désirable par excellence. Le temps est donc communément désiré au sein du SEL un peu de la même manière que la valeur marchande est communément désirée au sein du monde marchand ; à ceci près qu'en acceptant d'échanger du temps on en vient non seulement à désirer le service qui peut nous être donné, mais également le service que l'on peut soi-même donner. En effet, alors que dans le monde marchand une valeur concédée est une valeur perdue, dans le SEL le fait de concéder un laps de temps consiste normalement en une expérience désirable pour elle-même ; c'est un acte de don de soi dont on ne sort pas nécessairement perdant. Nous dirions que l'existence d'actes de don de soi (ou de mise à disposition de son temps) n'exclut absolument pas le légitime recours à des attitudes plus individualistes : Faire du temps de chacun le moyen d'échange de tous, c'est aussi aller à rebours d'un phénomène auquel personne n'échappe totalement et par lequel on accorde des valeurs marchandes au temps de travail des personnes. La mise en marge des valeurs marchandes du temps de service amène à ce que l'on écarte momentanément la hiérarchie des qualifications des rapports sociaux. Cela permet une valorisation de services habituellement « sous-estimés », « dévalorisés » et « pourtant bien nécessaires » [8.54]: « J'essaye de trouver un système qui permet de valoriser aussi ces aptitudes-là chez moi et chez les autres. Et le SEL est une parfaite structure pour ça » [5.420]. Puisque chacun a autant de richesses qu'il a d'heures dans une journée, il n'existe *a priori* aucun bruselien dont le temps ne vaille absolument rien. « La seule valeur qui ait du sens finalement, qui vaille quelque chose, c'est le temps humain » [4.47]. [8.54] [5.420].	***Performant :*** Il est communément admis que -comme lors d'un coup de main de voisinage- le demandeur de service doive modérer ses attentes : il doit savoir qu'il n'aura probablement pas affaire à un professionnel. Il n'y a pas de label : « garanti » [5.556][cf. 1.73, 1.790, 3.142, 4.281, 12.322]. Il n'y a pas d'exigence d'efficacité ; dans l'hypothèse où les membres se plaignent de l'inefficacité d'une personne on lui donnera au plus quelques conseils. _____ « Je pense que pas mal de conflits viennent de gens qui ont des attentes beaucoup trop grandes », [4.276] soit qui s'attendent absolument à un résultat professionnel [cf. 14]. Cependant les services «mal rendus » peuvent parfois vexer certains bruseliens : « Chacun son truc hein, moi j'ai essayé, bon ça n'me convient pas c'est pas à dire que c'est mal fait quoi. (…) je lui ai rien dit, j'vais pas lui dire que c'était bien, j'vais pas lui dire que ça m'convient pas vraiment. 'fin j'vais lui dire gentiment, on reste social quoi... » [2.499]	***Engagé/ engageant, mobile, flexible, enthousiaste*** La grandeur se mesure ici en fonction de la capacité des êtres à étendre et à renforcer le réseau. Il semble que la p.i. 12 soit ainsi l'archétype du « grand » sujet de la cité par projets : elle a permis l'informatisation du réseau, il est un des membres -sinon le membre- le(s) plus actif(s). Enfin, il se donne pour tâche de 'motiver' les autres, de redynamiser le réseau, et perçoit BruSEL comme un instrument destiné à changer les mentalités.

D	***Désir de créer, aspiration à…***	***Habitude (elle rend les convenances naturelles)***	***Désir d'être reconnu***	***Aspiration aux droits civiques***	***Poursuite de l'intérêt personnel***	***Travail***	***Le besoin de se lier***
	La dignité consiste à s'écarter d'un état des choses (le marché du travail, la hiérarchie des qualifications) pour se pencher sur ce qui est « possible ». Selon la formule d'André Gorz il s'agit de saisir les *misères du présent* et la *richesse du possible*, soit prendre distance par rapport au modèle dominant pour imaginer et créer d'autres formes de vivre ensemble. [1.77, 2.492, 4.601, 6.625, 6.656, 7.331, 8.15, 8.298, 10.157, 10.284, 11.55, 12.17] : « Occasion de vivre et de prouver que d'autres rapports économiques, sociaux et politiques sont possibles (...) ça expérimente autre chose au sein de ce système-là » [4.546]	Il y a dans BruSEL un petit nombre de devoirs minimaux qui ont peu ou prou trait au monde domestique et auxquels on ne peut se soustraire : C'est là le prix que chacun a à payer pour ne pas nuire à ses relations personnelles. Les habitudes qu'il convient d'adopter sont peu nombreuses, On demande aux membres « la moindre des politesses », c'est-à-dire *répondre aux sollicitations*, ne serait-ce que pour décliner l'invitation [1.924, 2.363, 11.233, 12.234, 12.245], *rester « social », poli, gentil, cordial, convivial* [2.467, 2.565, 6.358, 12.240], et rester correct à l'égard du système, ne pas profiter et aller ainsi à l'encontre de son esprit [4.703, 6.297, 6.311, 6.320, 8.257].	L'échange SEL dispense de la reconnaissance aux bruseliens (cf. supra p. 60). Par opposition au marché du travail, le SEL se présente comme un espace de reconnaissance des particularités : Il permet de « se sentir importante ou valorisée» [1.1294]. Il permet de ne pas « se sentir comme une assistée » [1.1317], de faire connaître ce qu'on fait [13.45]. « prise de conscience : « oui c'est vrai, professionnellement peut-être que je ne suis pas reconnu mais je peux l'être d'une autre manière ». [8.81]	Ici, l'engagement citoyen n'est pas attaché à un programme de parti [4.610, 10.621] ou à un discours construit [11.34, 14.245], mais bien à une construction commune de sens [11.25]. «Il faut arrêter de penser que quelqu'un détient la vérité et la valeur de répondre au capitalisme sauvage débridé et cætera » [11.21]. Les membres qui perçoivent leur adhésion comme un engagement politique ne se donnent pas pour visée d'agir sur l'appareil politique ou les structures politiques, (ils reconnaissant d'ailleurs parfois leur ignorance en la matière). Il consiste plutôt à créer du « vivre ensemble » [4.361] ou encore à agir sur le quotidien : Ce qui anime les membres c'est entre autre l'idée que « l'amélioration de la société dans le futur est fait de petites améliorations quotidiennes » [5.298], que l'engagement politique se fait dans le concret, dans le présent, à travers la vie quotidienne [5.285, 5.294, 5.296]. On peut - il est vrai- retrouver dans les discours des répondants 6, 10 et 12 l'idée d'un renversement du système par le SEL. Chez la p.i. 10, c'est un retournement au sens symbolique, une « subversion » [10.28]. Chez les p.i. 6 et 12, c'est une aspiration sur le long terme auquel le SEL ne ferait bien entendu que participer. Bref, le côté local et « réduit » du système BruSEL n'empêche pas un profond engagement et une profonde aspiration des membres à l'égard de certains principes de justice. Il s'agit de faire de BruSEL un système « où il n'y a pas d'injustices économique » [4.27, 4.32], pas d'exploitation [4.35] etc. Voici les principaux chevaux de bataille de BruSEL : - Droit à l'activité : rester actif, se sentir valorisé [1.709, 2.68, 3.117, 3.360, 8.32, 5.407, 8.35, 8.339] « qu'est ce qu'on peut faire parce qu'on nous interdit de faire tout, on va nous taxer de travailleur en noir si on aide un voisin » [8.29] - Accès à la consommation « Il y a des gens qui peuvent tout se payer et des gens qui ne savent jamais rien se payer, qui doivent se priver » [7.442] [1.677, 3.165, 4.340, 4.342, 9.145, 9.153, 13.282, 13.184, 13.310, 13.322, 14.22] - Effacement de la hiérarchie des qual. : Sur le marché du travail, certaines activités pourtant très utiles sont déconsidérées [3.384, 8.54]. Le SEL propose au contraire de les mettre en valeur [5.49, 5.398, 5.420, 5.446, 11.345]. Ainsi, à BruSEL « il n'y a pas des tâches qui ne valent rien » [6.45] et où il n'y a pas de services plus valorisés que d'autres [5.598]. [cf. 1h=1h 1.21, 2.93, 3.38, 3.372, 3.392, 4.17, 5.600, 4.615, 6.25, 6.31, 8.311, 10.25, 11.77, 12.34]. Les membres soutiennent ce principe avec force, sans nécessairement se dire partisans d'un « égalitarisme total » [3.370].	A travers les échanges, les membres cherchent généralement moins à « poursuivre leur l'intérêt pratique (ou matériel) qu'à « tisser des liens ». Mais les échanges ne sont pas exempts de cette logique, loin s'en faut : [1.607, 1.895, 2.14, 3.8, 3.13, 3.364, 5.154, 7.26, 7.94, 7.106, 7.108, 7.121, 7.124, 7.153, 7.238, 9.28, 9.145, 9.153, 11.273, 13.45, 13.269, 13.307]. Même si elle n'est pas nécessairement connotée négativement, il est parfois très mal perçu qu'elle devienne la motivation exclusive d'un membre (cf. p. 58) : [1.579, 8.342]. Cela relève sans doute de l'évidence, mais il est ici nécessaire de noter que l'importance de la motivation pratique des membres est souvent fonction de l'importance de leurs difficultés financières (cf. *infra*). Inversément et sauf exception, les bruseliens qui n'ont pas de grands problèmes financiers ne se laissent pas guider par des questions d'intérêt pratique ; il leur est même parfois très difficile de savoir ce qu'ils pourraient - concrètement- demander. «J'ai remarqué qu'il y avait des gens pour qui ça correspondait beaucoup plus à un besoin criant que moi, parce que moi j'avais les moyens de me payer ces services » [11.195]. N'étant pas (ou n'étant plus) dans le besoin, leurs attentes à l'égard de BruSEL ne sont pas (ou ne sont plus) « matérielles » (cf. p.i. 11 et 3) mais plutôt politiques ou idéologiques et éventuellement relationnelles. Le cas de la p.i. 3 éclaire bien notre propos : la motivation qui avait poussé le p.i. 3 à rejoindre le SEL était purement pratique : elle s'est inscrite pour un déménagement. Mais avec les années, sa situation financière s'améliorât à tel point que le BruSEL finît par ne plus avoir la moindre *utilité* pour elle : ainsi sa motivation de départ se retrouvât obsolète et dû être remplacée par une motivation de « soutien ». Autrement dit, son intérêt est aujourd'hui davantage idéologique que pratique et la raison de sa présence dans le système relève plus du désir de don de soi que d'une volonté de poursuite de son intérêt égoïste. Il s'agit de « rester disponible » si quelqu'un se manifeste. La motivation idéologique consiste parfois en une volonté de subversion de la logique de poursuite de l'intérêt égoïste. La p.i. 10 se déride ainsi à dire qu'« on peut dépenser autant qu'on veut ou donner autant qu'on veut, ça n'a pas d'importance » [10.22]. Le projet qui anime ce type de membres plus « politiques » est de promouvoir et de vivre des rapports sociaux émancipés de cette logique intéressée [10.101]	« Nous sommes dans une société où la valeur travail est très importante » rappelle un des répondants [8.46]. La dignité ou la citoyenneté d'une personne passe en grande partie par la manifestation de sa volonté de trouver du travail. C'est là une réalité observée de près par certains bruseliens qui évoquent parfois les implications que cette «pression à l'emploi» a sur leurs vies. [1.1249, 2.70, 2.653, 2.706, 5.306, 6.237, 12.199]. Dans ce SEL où de nombreux membres sont chômeurs ce dont il s'agît c'est précisément de permettre à chacun d'être « digne » sans être absolument tenu aux exigences du marché du travail. Il s'agit de permettre à chacun de « faire ce qu'il sait faire et aime faire ». Ici, tout comme au niveau de la critique du monde marchand (cf. *supra*), certains répondants procèdent à un renversement des valeurs dominantes : le travail est connoté négativement [1.539, 3.413, 7.186, 7.229] principalement en tant qu'il est inéquitablement rémunéré [3.377, 3.384, 5.412, 6.566]. Par opposition au marché du travail, BruSEL s'attachera à mettre entre parenthèses la hiérarchie des qualifications et des tâches. Au moment de l'inscription, les nouveaux adhérents proposent souvent des services proches de leur activité professionnelle [11.343]. Mais ces services ne sont ni ceux que l'on rend le plus souvent (les *petits services interstitiels* sont en effet davantage prisés), ni ceux que l'on rend le plus volontiers. Ainsi, certains bruseliens finissent –après quelques temps- par refuser de rendre des services en rapport direct avec leur profession et cela pour deux raisons : 1) Pour ne pas « rentrer en concurrence avec soi-même », ou se léser soi-même [1.700, 2.275, 2.279, 4.153, 5.487, 5.494, 7.241, 7.243, 7.238, 12.279 14.285, 13.221] ; 2) Par lassitude : « Ils le proposent pas dans le SEL parce que soit ils veulent pas que ça fasse double emploi avec leur profession ou ils font ça toute la journée et finalement ils ont pas envie de faire ça le soir ou le week-end dans le SEL » [5.456]. Cependant, le SEL offre parfois l'opportunité de « rester actif » dans sa discipline ou dans sa profession : « Je suis prof de math sauf que je ne veux plus travailler dans l'enseignement ; j'aime bien, me permet de rester à niveau, de rester active, d'exercer mes compétences, garder mon esprit en éveil, ma productivité » [1.709]. Le SEL permet également de faire ce que l'on désire mais que l'on ne pourrait sans doute jamais faire en tant que profession : la p.i. 5 donne l'exemple du masseur.	« Le lien vaut plus de le bien » : C'est le « contact humain qui est recherché plus que le service » [2.506] affirment certains. « C'est l'essence même du SEL que de tisser des liens » [5.509], du moins ça y occupe une grande importance dans le système [2.120, 2.159, 3.277, 2.790, 4.177, 5.461, 5.509, 5.511, 6.527, 7.332, 9.227, 10.42, 10.130, 10.608, 10.677, 13.41, 13.317, 14.198, 14.240, 14.246]. Il est important de discuter avec les gens [11.384]. Mais le « besoin de se lier » est parfois critiqué : « Je sentais que parfois, derrière la demande de service, il y avait une demande de contacts humains des gens en détresse, (…) qui ont pas beaucoup d'amis ou de gens à qui parler (…) parfois j'ai refusé parce que je m'sentais pas trop l'envie de jouer un rôle qui me convenait pas ; c'est-à-dire d'être une oreille ». [5.242] ; « Alors bon quoi, on essaye de rendre service à des personnes seules ou alors on se sent seul et on (rire) veut quelqu'un pour se balader » [11.548].

RdS	***Illuminés***	***Chaîne des générations***	***Discours des leaders d'opinion, une personnalité, une vedette***	***Les personnes collectives et leurs représentants***	***Individus cherchant à satisfaire leurs désirs (clients, concurrents, vendeurs)***	***Professionnels qualifiés***	***Médiateurs, chefs de projets***
	Les personnes enthousiasmées par le principe SEL : - les fondateurs : leur projet était guidé par des idéaux bien spécifiques que l'on retrouve en substance dans l'article 1 de la charte : « permettre un échange de services entre ses membres sur une base égalitaire dégagée des considérations financières, et de contribuer par là au renforcement d'un tissu social local qui ne reproduit ni les rapports sociaux ni le hiérarchie des qualifications tels qu'ils existent sur le marché du travail ». « J'aimais bien que tout cet ensemble de personnes ait construit, ait inventé ce projet… Et puis j'ai réalisé que les gens qui étaient à la base de ce projet c'était des gens qui étaient quand même en lutte contre le système de commercialisation de tout quoi. Donc ça veut dire que ça crée d'autres contacts entre les gens que l'achat et la vente et euh… et les gens qui… qui se donnent de la peine de faire une charte. 'Fin toute cette administration, cette invention… c'est des gens qui en valent vraiment la peine… 'Fin pour moi quoi… que je trouve intéressants et que je suis contente d'avoir rencontré ». [10.38] - BruSEL est né sous l'impulsion d'un groupe de philosophes de l'ULB, davantage soucieux de développer un laboratoire de pensée que de répondre aux besoins pratiques des membres [1.661, 4.602, 10.81]. Il y a eu une base assez intellectuelle » [10.78, 4.58] [8.246] une culture et y a un profil de la personne qui rentre dedans : des gens un peu genre on va dire intellos de gauche un peu fauchés, un peu au chômage, plutôt jeunes et cætera quoi « Ce sont tous des gauchistes invétérés, purs et durs, qui rêvent tous d'autre chose » [4.603].	Il n'y a pas vraiment de continuité à ce niveau. Beaucoup d'anciens ont quitté le SEL et il y a eu un certain roulement [1.312, 1.314, 7.46, 8.246, 10.92, 10.354, 10.485, 10.418, 10.424, 10.440, 14.126]. Des nouveaux ont pris la relève sans être pour autant des proches des anciens : « Elle [Stengers] a suivi beaucoup les premières années et puis là maintenant il semble qu'elle nous la laisse nous débrouiller » [1.829][10.428]. Au début, BruSEL recrutait ses membres par cooptation, les premiers membres étaient naturellement des amis et des amis d'amis. Par la suite, le public s'est diversifié : « C'était très intellectuel, c'était très homogène socialement » [4.58] mais avec les années, c'est beaucoup plus hétérogène qu'au départ, trop hétérogène diront certains [13.76][cf. 10.79]. Au sein des AG, ce clivage entre intellectuels et non-intellectuels se fait encore ressentir : Ils « se sont fait piéger entre guillemets par l'aura et la carrure intellectuelle des autres » [4.408, 4.396]. La p.i. 9 témoigne en effet de ceci : « moi je sais pas je crois que c'est Yves qui a fait ça, un nouveau règlement, (…) lui avec des autres » [9.270]	Les répondants m'ont recommandé de rendre visite entre autres aux p.i. 5, 11 et 12 - particulièrement actives au sein de BruSEL- ainsi qu'à le très médiatique Isabelle Stengers. Vu le manque de participation aux A.G., les quelques membres très actifs (comme les p.i. 5 et 12) voient leur discours infléchir sensiblement les orientations de BruSEL. S'ajoute à cette fracture entre actifs et passifs, une cassure entre « les grandes gueules » et les timides, ou un autre entre les « universitaires » et les « pas universitaires » [4.396][7.406].	Les SEL : La personne collective dont il est question dans ce travail, c'est bien entendu *BruSEL*. Mais il aussi fait référence à d'autres systèmes d'échange sans argent : La banque du temps [14.14], « Villers-la-ville » [1.428, 11.83, 12.147, 12.268], « Chaumont-Gistoux » [2.520], les SEL français [1.659, 2.65, 2.86, 2.176, 4.476, 12.147], anglais [2.65, 2.176] ou australiens [13.10] dont on envie parfois le dynamisme, la taille etc. Les collectivités dans le SEL : Certains comptes SEL sont collectifs ; c'est-à-dire que certaines personnes vivant en famille ou en communauté sont parfois regroupées sous un seul numéro [4.130, 4.499]. Il a été question au cours des dernières AG de diviser ces 'corps intermédiaires' en attribuant un numéro à chaque membre (cf. *supra*) [4.504, 4.421, 10.484]. L'Etat : Il n'est presque pas fait mention de la politique nationale ; les selistes insistent sur le fait que BruSEL n'est rattaché à aucun parti. Cependant, leur orientation idéologique est incontestablement de gauche (ce qui n'exclut pas qu'une petite minorité de personnes soit de la tendance inverse). La politique belge en matière d'emploi (« chasse au chômeurs », « hypercontrôle » [6.585]) est largement critiquée. C'est parfois la société (ou le système capitaliste) en tant que tel qui est passé au crible des répondants [6.639, 4.600, 11.21, 12.15] ; ce qui n'est pas du goût de tout le monde [2.738].	Il y a au sein du monde marchand une évidente inégalité dans la capacité des gens à satisfaire leurs désirs matériels : « Il y a des gens qui peuvent tout se payer et des gens qui ne savent jamais rien se payer, qui doivent se priver » [7.442]. C'est là un phénomène fermement critiqué par certains bruseliens qui cautionnent avec force le modèle 'SEL' en tant qu'il soutient des individus pleins d'aspirations et de capacités mais qui n'ont pas nécessairement d'argent et de moyens d'en gagner, [3.14, 3.354, 3.355, 8.171, 3.167, 9.160]. «Ce sont vraiment les chômeurs qui en ont besoin, pour ne pas être isolés » [2.74] Le raisonnement est donc de dire que faute d'argent, il est possible de satisfaire ces désirs bafoués avec de la solidarité. De la sorte, on permet que la satisfaction de besoins se fasse non pas sur le mode de la consommation - connotée assez négativement par les bruseliens- mais sur celui de l'échange, de la demande d'aide, du partage etc. L'échange-SEL est de ce fait présenté comme acte d'anti-consommation. Alors que le consommateur est « passif », « appâté » [10.139], pense que quelque chose lui est du et considère parfois d'autre comme un domestique [1.539], le seliste lui est davantage « acteur » [4.440], il participe à l'échange et ne reste pas « assis dans son fauteuil » pendant que le service lui est rendu [8.204]. Mais il faut ici mettre en garde le lecteur contre une catégorisation trop rapide, les motivations des selistes sont multiples : il en existe par exemple des membres à la fois « consommateurs » et « acteurs politiques » : « tu peux être intéressé par le côté politique sans participer trop au AG et avoir quand même un rôle un peu « consommateur (…) et tu peux ne pas du tout être intéressé par le côté politique mais être acteur parce que tu t'investis dans les tâches qui font rouler le truc » [4.437]. Nous avons montré, tout au long du paragraphe précédent en quoi les liens de consommation sont tant bien que mal évacués des échanges. Reste à montrer ce qu'il en est des liens de vente : on voit l'autre « autrement que comme un acheteur potentiel » [10.193]. Il y a pas d' « appât du gain » [9.244].	En tant qu'il part d'une critique des fondements du marché du travail, BruSEL repose sur le principe que toute personne mérite d'obtenir un statut de membre à part entière et cela quel que soit le degré de professionnalisme de ses activités. Il ne faut pas nécessairement être qualifié pour prétendre à une activité, et inversement, il ne faut pas attendre d'un seliste qu'il offre nécessairement un service de niveau professionnel [1.790, 4.281]. Il est même conseillé au professionnel qualifié de ne pas proposer de services qui soient trop en rapport avec son activité professionnelle. Cependant certains acceptent volontiers de rendre à d'autres selistes des services pour lesquels ils devraient normalement être payés (aide informatique [12.289], cours de musique [8.159] etc.) [10.225]. Certaines p.i. avouent préférer faire appel à des professionnels pour des services jugés trop dangereux ou très pointus [11.426][10.87]. « Je pense que pas mal de conflits viennent de gens qui ont des attentes beaucoup trop grandes », [4.276] soit qui s'attendent absolument à un résultat professionnel [cf. 14]. Cependant les services «mal rendus » peuvent parfois vexer certains bruseliens : « Chacun son truc hein, moi j'ai essayé, bon ça n'me convient pas c'est pas à dire que c'est mal fait quoi. (…) je lui ai rien dit, j'vais pas lui dire que c'était bien, j'vais pas lui dire que ça m'convient pas vraiment. 'fin j'vais lui dire gentiment, on reste social quoi... » [2.499]	Ici, on ne parle pas de *chefs*, mais de *coordinateurs* : les membres de la coordination sont les membres de BruSEL élus par l'AG qui endossent les responsabilités liées au fonctionnement et au bon développement du SEL. On essaye généralement d'assigner à quelqu'un (coordinateur) la responsabilité du bon fonctionnement de chaque équipe-système [11.247]. Ils tâchent entre autre de faire en sorte que les gens tournent : c'est-à-dire qu'ils mettent en place les conditions nécessaires pour que l'offre de chacun puisse combler les besoins de chacun : outils de communication, réunions, fêtes, AG etc. Ils font en sorte que des connexions puissent aisément se faire entre membres [7.273, 6.700, 6.111, 10.108]. C'est essentiellement en cas de conflit [11.137] qu'il sera véritablement question d'avoir recours à des médiateurs [1.980][cf.14.150]. Pour éviter le conflit, il est nécessaire de « bien préciser la demande » [11.296] A côté de la dizaine de membres « moteurs », particulièrement engagés dans la coordination du SEL (mais pas nécessairement actifs au niveau des échanges), il existe des membres assez actifs, participant du dynamisme du système mais généralement absents des Assemblées. Enfin il y a des membres moins actifs ou totalement inactifs tant dans la coordination que dans les échanges [6.163]. Ce sont souvent ces membres-là qui critiquent le plus fermement l'inertie ou le manque de dynamisme du système. Les coordinateur ont coutume de leur répondre que la communicabilité dans le groupe dépend non pas de la décision de quelques-uns mais de l'ouverture et du dynamisme de tous [3.220, 12.414].

RdO	***'Objets' incorporés*** : 1) Le temps, 2) Les idées, 3) Les compétences 1) *Le temps* : Selon les initiateurs français du projet SEL, le temps est le bien le plus précieux, il a une valeur incommensurable (cf. introduction du *SEL, mode d'emploi*). Le temps dont on dispose est ce qu'il y a de plus indéterminé mais il est par la même occasion ce dont on peut tout faire advenir (cf. Sartre). La possession argent n'est que la condition nécessaire à l'acquisition de biens marchands, tandis que temps est la condition nécessaire à l'acquisition de tout bien qu'il soit marchand ou non ; c'est-à-dire à la création et à la transmission de toute valeur. « La seule valeur qui ait du sens finalement (…) c'est le temps humain » [4.47], [3.37, 1.59] 2) *Les idées, la réflexion* : Elles ont une place très importante dans BruSEL en tant que ce sont des préoccupations davantage philosophiques que prosaïques qui ont présidé sa fondation. [5.224, 8.8, 8.17]. « Réflexion et dialogue sur les questions de « qu'est-ce que c'est l'argent ?», «le travail » «la rétribution», «l'échange »? [8.20]. BruSEL aide à « réfléchir sur ce qui est important, ce dont on a besoin » [1.678][cf. 4.219, 6.318, 7.406, 8.8, 8.15, 8.17, 8.20, 8.83, 8.93, 8.186, 8.299, 11.65, 12.55] 3) *Les compétences* On les exerce parfois pour le simple fait de rester actif, en éveil [1.709]. Cela peut être une tâche difficile : « parce que des personnes étant au chômage après un bout de temps perdent un peu confiance dans les compétences qu'elles ont et ne savent plus trop se définir sur ce qu'elles peuvent faire, ce qu'elles savent faire » [8.35, 8.50]. Un des grands but de BruSEL sera très exactement de mettre en valeur les petites compétences (ces petites perles [5.443, 5.446]) auxquelles ont ne croit plus nécessairement lorsqu'on est un chômeur de longue durée : Il s'agit de « valoriser des compétences qui seraient par ailleurs très difficiles à valoriser dans le domaine marchand ». [5.398][7.34, 8.34, 8.51, 8.54]	***Règles de savoir-vivre*** Elles existent mais seulement en tout petit nombre (cf. *supra*) : le réseau fait en général la part belle à l'informel, la spontanéité, la souplesse, la légèreté etc. [1.255, 1.395, 1.766, 3.39, 4.289].	***Noms dans les médias*** Un répondant [p.i. 9] à explicitement souligné l'importance de l'utilisation des médias pour « se faire connaître » en tant qu'association. Il regrette l'anonymat de BruSEL [9.182]. C'est une question qui est cependant revenu à l'agenda en septembre 2005. La question sera discutée en AG.	***Les formes légales (loi, décret, tract)*** (i) <u>La législation belge</u> : Elle est présentée comme intransigeante à l'égard des activités SEL, qu'elle tend (dit-on) à associer à du travail illégal [1.143, 1.1214, 2.68, 2.70, 5.302, 6.237, 5.560, 12.219, 12.198] (ii) <u>Les règles de la charte</u> : Il est prévu qu'elles puissent être remises en question par l'assemblée souveraine. Cela amène de très vifs débats par exemple entre ceux qui n'ont « pas envie que les règles communes se disloquent » [1.771, 10.506] et ceux qui désirent réformer ou améliorer le système [12.230, 9.23]. Il existe cependant des règles de la charte qui remportent l'adhésion de tous : des règles « très bien acceptées, jamais remises en question » [1.118] comme « une heure égale une heure » [3.30]. (iii) <u>Les PV</u> : Pour privilégier la transparence, on publie un PV au terme de chaque AG [1.1179, 3.269, 4.563]. (iv) <u>Les références</u> Kit (Let's info pack) [1.17] SEL Mode d'emploi [1.19]	***Répertoire des objets : Choses désirables, vendables (Richesses)*** Les choses 'matérielles' sont exclues des échanges de BruSEL [1.1020, 2.770, 11.79] ; c'est un choix qu'ont fait les fondateurs au moment de la création du système. En limitant les échanges du SEL à des échanges de service, l'idée était d'« éviter de se retrouver dans une logique 'le bien comme capital' » [1.1029], d'« éviter de pervertir le système » [11.83]. Ce que les répondants entendent par-là c'est que la mise en circulation de biens aurait présenté un risque d'apparition de relations sociales « intéressées » et marquée par la domination [5.595] de « possédants » à l'égard des autres membres. Cette position marxisante est aujourd'hui contestée par certains bruseliens aux aspirations plus prosaïques que politiques. Parmi ceux-ci, certains envisagement simplement d'intégrer au système un circuit parallèle d'échange de biens [1.1057]. D'autres veulent que la charte soit révisée et que les biens soient carrément intégrés au sein même du système d'échange existant [2.85, 2.86, 6.418, 6.565] Cette règle qui limite l'échange à un échange de services amène à ce que l'accumulation ne puisse que très difficilement être entendue comme une fin en-soi. Dans l'état actuel des choses, elles sont des moyens plus que des fins ; autrement dit, elles sont utilisées davantage qu'elles sont possédées. L'accent est donc mis sur leur *valeur d'usage* (même si l'on continue parfoisà faire référence à leur valeur d'échange). Ce souci de faire prévaloir la valeur d'usage se retrouve bien exprimée par la p.i. 10 lorsque qu'elle parle de mettre des choses à disposition afin de les faire fructifier : « Je dirais ce qu'on a on le fait fructifier de la part de ceux qui l'ont hein. C'est ça peut-être. On le fait fructifier pour autrui mais pas pour soi, 'fin c'est aussi pour soi puisque ça fait plaisir de donner mais on le fait fructifier euh, on le donne à la disposition d'autrui… et ça le fait fructifier ». [10.175]	***Moyens, instruments*** On peut ici évoquer … 1) <u>Les instruments pour les services aux personnes</u> : l'instrument du musicien, les camionnettes, les diables et les gants des déménageurs, les cartes de la joueuse de Tarot, le code civil de la conseillère juridique, l'huile du masseur, la calculatrice de la prof de math, les ciseaux du coupeur de cheveux etc. 2) <u>Les instruments pour les services au système</u> - *Les statistiques* : inventaire des échanges, des offres les plus demandées, des demandes non-rencontrées [1.116, 1.599, 4.513, 10.505, 11.508, 12.273] - *La comptabilité* : boite postale, chèques, carnet des comptes… [1.1043, 3.46, 4.750, 6.69, 6.237, 6.487, 9.285, 11.501] - *La banque* : sert à rémunérer (en blés) les tâches administratives [4.641, 6.89]. On lui a appliqué la règle du « puits sans fond » [4.661, 4.669, 4.658]. - *Les comptes en argent* : l'argent des cotisations, la feuille des dépenses… [4.641, 11.262] <u>Note</u> : Ici, on ne fait pas mention des instruments de connexion ; il en sera question dans la cité par projet.	***Instruments de connexion*** 1) <u>Les instruments informatiques</u> - *Le Site* [1.208, 1.194, 1.224, 6.70, 6.395, 6.403, 7.273, 11.508, 12.256] - *Les ordinateurs* [1.263, 2.144, 12.276, 12.307, 13.133, 14.22, 14.90, 14.290] - *<u>Bab-el-cyber</u>* [1.258, 7.288] - *E-mail* [2.35, 12.234], *Internet* [1.233, 1.194, 7.275, 7.281, 12.7], format numérique [2.36] 2) <u>Le téléphone</u> [1.436, 1.1122, 2.538, 4.471, 7.259, 7.275, 8.93, 9.272, 10.242, 11.371, 12.347, 14.385] « La seule chose c'est que moi j'ai pas d'Internet et que pour avoir le bulletin papier il faut déjà téléphoner souvent… » [7.275] 3) <u>Les instruments-papier</u> - *Le bulletin :* [1.125, 1.128, 2. 34, 2.355, 7.291, 10.499, 14.16, 14.310] - *Papier* [plus tangible, 2.145, 2.36, 2.409, 7.275] - *Les chèques* : [1.435, 1.807, 3.48, 4.783, 5.151, 6.81, 6.70, 10.669, 10.672, 10.681] - *Folder* [9.182] 4) <u>Autres</u> - Réunion d'information [4.97, 4.635] - Radio, affiches, TV [9.182, 10.151, 13.159] - Indication sur les mouvements des comptes [10.390]

FdI	***Renoncer aux habitudes***	***Renoncer à l'égoïsme***	***Renoncer au secret***	***Renoncer au particulier, à l'immédiat***	***Renoncement à la conception illimitée de son Ego, effort de sympathie, d'attention aux autres, détachement, recul***	***Progrès, rentabilité***	***Adaptabilité***
	Les habitudes auxquelles il faut renoncer : (i) *En rapport avec la cité de renom* : la culpabilité (relative à l'endettement) [2.584, 4.751, 5.174, 5.71, 5.81, 5.62, 5.88, 5.98, 6.515, 6.530, 7.454, 10.296] (ii) *En rapport avec la cité civique* : déléguer [4.391, 8.279, 12.461] (iii) *En rapport avec le cité marchande* : Posséder, Profiter [7.454, 4.750, 6.304, 6.435, 6.442, 7.454, 7.117, 11.276, 12.139] (iv) *En rapport avec le cité industrielle* Maîtriser, Calculer, quantifier [1.87, 2.492, 5.41, 10.506, 10.677]	L'importance du renoncement à l'égoïsme est principalement évoquée par les p.i. 5, 8, 10 et 12. On valorise ce qui est animé par des motivations non-pécunaires [8.186, 8.159, 8.170, 4.340, 4.783, 5.147, 5.93, 8.186, 8.333, 8.338, 10.306, 13.41], tout ce qui tient à l'altruisme [cf. 3.211, 5.215, 4.786, 4.786, 5.536, 10.177, 12.77, 12.93, 12.102, 12.118, 12.346, 12.384, 12.437], au don de soi [5.93, 5.107, 5.123, 5.147, 5.342, 5.347, 6.61, 7.38, 7.58, 7.153, 7.264, 7.266, 10.141, 10.144, 10.252, 10.158, 12.102, 12.346], au bénévolat [2.113, 3.211, 5.305, 5.325, 6.589] etc. L'idée est de dire que mon intérêt engage non seulement les liens aux choses que je possède, mais également les liens aux personnes que je côtoie : « Je gagnerais jamais de l'argent avec ça par contre ça peut aider quelqu'un… » [5.56]. Mais ici comme ailleurs l'idée ne fait pas nécessairement l'unanimité, ainsi la p.i. 3 dit avoir l'intuition qu'il y a des gens qui sont beaucoup en négatif qui « ne veulent pas donner » [3.314]	Contrairement au système bancaire, le système SEL maintient la transparence sur l'état des comptes [4.737, 6.156]. Cette obligation de publication des soldes est justifiée par la nécessité de créer un espace de confiance. « La confiance est cruciale, c'est pour ça que les comptes sont transparents, c'est pour ça que les comptes sont publiés régulièrement » [4.737]. Sans cette transparence, il serait impossible d'identifier les comptes *aberrants* et de prévenir les éventuels abus de confiance. En conclusion, on peut dire que cette règle de transparence est un mécanisme de contrôle social : les regards que les membres posent les uns sur les autres de par la connaissance de l'état des comptes participe à empêcher la multiplication des entraves aux règles d'échanges. [cf. 4.514, 6.155] Dans le paragraphe précédent, nous avons évoqué le renoncement des individus au secret « bancaire ». Il s'agit à présent d'évoquer la question de l'aspect occulte ou « secret » du système SEL. Puisque certains selistes craignent que leur participation aux échanges soit identifiée à une forme de travail clandestin, ils gardent une certaine discrétion en la matière [2.706]. L'appartenance au système ne doit pas être criée sur tous les toits, il ne faut pas ruer dans les brancards [12.221]. Mais il ne faut pas non plus tomber dans l'extrême inverse qui consiste à *se cacher* [12.218].	Une proposition doit être discutée et obtenir l'aval de la majorité des membres réunis en AG afin d'être acceptée. *Les* volontés propres (des membres) doivent ainsi s'incliner devant *la* volonté générale de l'assemblée (ouverte à tous). Mais il arrive que l'assemblée réunisse à peine une dixième des bruseliens. Dans ce cas, il se peut que l'immédiateté reprenne ses droits sur la délibération et la volonté particulière d'un membre sur la volonté générale de l'assemblée. C'est ce qu'entend la p.i. 4 lorsqu'elle parle ainsi de « décisions qui sont prises à l'arrache » [4.402]. Dans la même idée, la p.i. 11 affirme que « même si on a un fonctionnement qui sur le papier est démocratique, il y a moyen de le pervertir (…) si la philosophie se perd et si des gens à un moment donné s'imposent par leur charisme par exemple» [11.97]. « Il y a eu un moment assez difficile où une personne prenait beaucoup de place dans le système » [11.129][cf. 3.269, 4.374, 4.555, 4.563, 6.154, 6.158, 9.81, 11.92, 11.129, 12.109].	Renoncer à la conception illimitée de nous-même revient à accepter l'impossibilité que se retrouve satisfaite de l'infinité des nos désirs. Nous voulons un nombre infini de ressources mais nous devons nous faire à l'idée que – puisque le temps nous est compté- nous ne pouvons en obtenir qu'un nombre réduit. *Il nous faut donc ordonner ces ressources rares selon leur valeur objective (la rareté), accepter que les autres convoitent lesmêmes que nous, et que leur accès puisse de fait nous être refusé. C'est l'effort que doit fournir tout producteur-consommateur pour agir dans le marché.* Dans le SEL, on part du même renoncement, mais on se refuse *a priori* à ordonner certaines « ressources » selon un ordre de valeur objectif. La valeur en blés d'une heure d'un service *x* n'est pas supérieure ou inférieure à celle d'une heure d'un autre service *y*. Il n'y a donc pas de concurrence pour le contrôle ou l'utilisation de ces ressources. Chacun peut y puiser en fonction de ses besoins et de ses envies ; à condition que la personne sollicitée accepte de rendre ce service. L'effort de « sympathie », la capacité de concevoir ce que les autres sentent et d'en être affecté, ou la capacité de partager les passions des autres est fondamental dans le marché tel qu'Adam Smith le conçoit, dans le SEL également mais le parallèle avec le marché smithien a ses limites: certaines de ces passions (telles que Smith les entend) sont connotées assez négativement : le *self-love*, l'intérêt égoïste, la passion pour l'accumulation de richesses etc. Dans le SEL comme dans le marché, une possibilité de détachement vis-à-vis de la relation d'échange est possible : « je l'appelle, et s'il est libre, et bien il vient, il répare mon chandelier et je n'lui doit rien. Je lui dois que dalle. Et peut-être que je reverrai jamais cette personne » [5.119]. « Dans ce réseau, tu peux toujours refuser (…) ça annule la pression affective et les émotions qui peuvent être en jeu et qui peuvent parfois pervertir la communication » [5.68, 5.184].	Pourquoi BruSEL devrait-il progresser ? C'est un point qui suscite un brin de polémique et qui a déjà été commenté dans ce travail (cf. *supra*).	BruSEL ne peut pas être compris indépendamment du contexte d'une *société du travail* où le travail se fait rare. Les individus mis systématiquement en marge du marché du travail, ou insatisfaits de celui-ci peuvent en venir à vouloir organiser une vie sociale en marge, aux « interstices » du système [5.470]. Aux dires de certains répondants, c'est très précisément ce que fait BruSEL : il vient « combler plein de petits trous qu'y a dans l'système » [5.471, 5.591] Il arrive régulièrement que les membres actifs se redéfinissent, c'est-à-dire qu'ils changent ou allongent la liste des services qu'ils proposent afin de mieux répondre aux demandes au sein du SEL [4.136, 8.69, 8.77, 8.129]. C'est apparemment contradictoire avec un message qu'on semble vouloir faire passer aux bruseliens et qui consiste à dire « ne vous adaptez pas à n'importe quoi !», faites ce que vous aimez et ce que vous savez faire [5.398]. Ce qui les fait sortir de la contradiction c'est sans doute ceci : ce que les membres aiment par-dessus dans BruSEL c'est le fait qu'il offre l'opportunité de créer du lien. Ceux qui sont peu demandés sont donc naturellement et spontanément portés à se redéfinir (entre autre grâce au service de « conseils en matière de choix de services » [11.154]). Cette redéfinition les fait s'éloigner de leurs choix initiaux mais leur permet de répondre avec plaisir à une demande réelle des bruseliens. On entend néanmoins des témoignages du style « mes capacités ou mes envies ne rencontrent pas ces personnes insatisfaites » [10.250].

RdG	*Etre soi-même (singularité)*	*Respecter , être responsable*	*Etre identifiable (et identifié)*	*Adhérer, Représenter, Déléguer*	*Posséder*	*Maîtriser*	*Connecter, s'ajuster, communiquer :*
	La p.i. 5 souligne l'importance des « petits services personnalisés » qui ont leur valeur et leur utilité bien qu'ils ne pourront probablement jamais être exercés en tant que profession. « Qu'on puisse proposer des services qui soient très personnalisés (…) des petits services pas valorisés dans la société mais qui ont sens, qui peuvent apporter de l'aide à quelqu'un » [5.49]. Le SEL sert avant tout pour les petits services, des petites choses ponctuelles [11.429][cf. 3.293, 5.235, 5.276, 5.429, 5.448, 5.470, 8.118, 11.345, 11.395, 11.429, 12.279].	Le respect se décline principalement sous les deux formes suivantes : (i) Respect qui s'exprime par exemple à travers le refus des rapports domestiques [1.548, 1.539, 8.204][cf. 5.38, 5.598, 6.26, 6.44, 12.378] ; (ii) Respect des disponibilités de chacun [6.594], des décisions de chacun [12.117], de la différence [5.576, 12.317]. La responsabilité à l'égard de ses engagements [2.364, 11.256] est généralement appréciée [4.287].	Généralement, les membres qui ne se rendent pas aux réunions ne sont pas appelés, ils restent dans l'anonymat. Ces réunions de BruSEL sont donc le point de passage obligé pour se faire connaître : c'est l'occasion exclusive de se présenter au autres, de parler de soi, de « se repérer » les uns les autres, de savoir à qui on a affaire etc. [1.407, 7.29, 7.43, 7.76, 12.174, 13.45, 14.57]. Ceci s'explique à nouveau par la nécessité de maintenir un large espace de confiance au sein du système. A travers la rencontre, on s'assure du fait que les personnes avec qui on échange sont des personnes de confiance. Dans le paragraphe précédant, nous avons traité de l'identification de membres les uns à l'égard des autres. Il s'agît à présent d'aborder la question de l'identification des membres par le système. Elle a été récemment soumise à une âpre discussion [1.102, 1.177, 6.221, 10.484, 10.522, 11.108, 12.190]. La question était la suivante : « doit-on exiger que chaque membre ait son numéro ou continuer à accepter les comptes collectifs ? ». Les partisans du *numéro par personne-membre* justifient leur position en soulignant la nécessité qu'il y a à mieux identifier les personnes afin les responsabiliser à l'égard de leur participation au SEL et de les motiver [6.231]. C'est une préoccupation qui est critiquée par les p.i. 1 et 10 : pourquoi cette volonté soudaine de « savoir », de « responsabiliser» ? [1.116]	L'adhésion au SEL se faisait au départ par cooptation [11.114], ou à l'aveuglette, par un simple coup de fil [4.80]. Mais après quelques temps, on s'est rendu comte que des gens s'étaient inscrit sans rien savoir du fonctionnement du SEL [4.93]. C'est pourquoi on a instauré la présence à la réunion d'info comme condition préalable à l'inscription [4.93, 11.122]. Avant de s'inscrire, l'adhérant doit également lire, approuver et signer la charte de BruSEL. [6.702] Comme dans le modèle de démocratie imaginé par Rousseau, on exclut toute délégation [4.391, 8.276], « ya pas de niveau intermédiaire (…) Le peuple se représente tout seul » [4.376]. C'est une « démocratie directe [4.390]. La p.i. 8 ajoute « on n'a pas l'habitude d'appartenir à un réseau où il n'y a pas de local, il n'y a pas une institution avec des gens, des noms, un numéro de téléphone à appeler en cas de difficulté » [8.279] [cf. 10.145, 12.460]	A BruSEL, on veut que la grandeur d'une personne s'évalue –non pas à l'aune de ce qu'elle possède [1.1032, 5.595]- mais en fonction de ce qu'elle transmet. Autrement dit, posséder n'est pas une action recherchée et valorisée pour elle-même, mais en tant que « capacité de donner un coup de main » [10.167]. Comme nous l'avions déjà précisé plus haut, la nature même de la charte empêche les membres de faire de l'acte de « posséder » l'objectif de leur participation aux échanges. « Ici dans le SEL c'est pas ça, c'est pas ceux qui ont de l'argent qui dominent. » [5.595]. Dans un système où les relations de « possédants » sont souvent connotées négativement, on cherchera -en bonne logique- à convaincre les bruseliens que même l'endettement n'est pas quelque chose de négatif [6.513]. Il s'agit encore une fois de retourner, de renverser, de subvertir la logique d'échange telle qu'elle existe dans le système marchand. Quoi de plus contraire au monde marchand qu'un système où l'on peut avoir accès à tout, presque inconditionnellement, où les choses sont mises à disposition. La p.i. 10 rapproche ce mode de fonctionnement non-marchand à l'esprit de l'échange *des glaneurs et des glaneuses* du film de Varda : « C'est de gens qui possèdent des biens donc ça peut être aussi bien une entreprise agricole que des gens qui avaient un frigo et qui n'en veulent plus tout ça et qui les mettent à disposition des gens. Donc c'est ça aussi d'une certaine façon pervertir le système commercial quoi ». [10.170] « la lutte contre le système de commercialisation de tout » [10.41, 10.139]	C'est un point controversé. Au niveau du fonctionnement du système, certains [1., 10.] critiquent les tentatives de contrôle, de technicisation du système, le souci de précision statistique etc. D'autres [6, 12] insistent sur l'importance d'une réforme et d'une amélioration de BruSEL. [10.505] « une vision claire et des statistiques cohérentes ». (rire) J'me suis dit, tiens, voilà que tout d'un coup ya une espèce de volonté de clarté… une volonté sur les chiffres, une volonté économique ou je ne sais pas moi… (rire)… tout d'un coup qui est apparu.	C'est « un truc de connexions », un « agencement de connexions » confie un des répondants en paraphrasant Gilles Deleuze [10.609, 10.627]. BruSEL met en œuvre les conditions nécessaires à ce que des « clics de communication se fassent», à ce que les gens communiquent [5.551, 10.253] et échangent tous dans toutes les directions [6.138] [cf. 6.216, 6.306, 13.320], à ce qu'ils fassent découvrir et transmettent ce qu'ils ont [10.294]. Les coordinateurs tentent souvent de faire communiquer les membres qui ne communiquent pas, de motiver les membres à échanger avec les nouveaux [6.116] ; pour ce faire, il ont par exemple changé l'ordre des membres dans le bottin, en commençant par les plus nouveaux [6.118], ou on instauré une réunion d'information [11.123].

RNE	***Relations de création : rêver, imaginer, concevoir ce qui n'est pas***	***Commerce des gens bien élevés, recevoir une bonne éducation***	***Relations de persuasion***	***Association qui permet de faire d'une multitude une seule personne***	***Relations intéressées***	***Relations fonctionnelles***	***Connexions***
	Dans son fondement même, BruSEL procède d'une « invention » [10.38], d'un « rêve » [13.317], d'une « création» [10.44], d'une « alternative » [8.15, 8.290]. Mais gardons nous d'assimiler trop rapidement les relations qui unissent les êtres de BruSEL à celles monde du monde inspiré : La plupart des activités SEL ne sont pas des activités créatives : il s'agît de dépannage informatique, de déménagements, de massages, de coupes de cheveux etc. Et les quelques actes de création qui sont exécutés au sein de BruSEL requièrent non pas un isolement, une rentrée en soi-même (comme le voudrait la grammaire du monde inspiré), mais bien une sortie de l'isolement (qui tient à la grammaire connexionniste de la cité par projets). L*e lien* social est à la fois la condition nécessaire et le but ultime des relations entre membres. BruSEL est « quelque chose de l'ordre d'une utopie » [8.294, 8.296], sans sa connotation négative [12.375]. « Il donne naissance à « des relations plus « saines » (…) ça donne des échanges relationnels tout à fait différents » [7.131] et permet une « autre définition de l'homme et des échanges sociaux » [8.291]. C'est un point qui a été développé plus haut.	- Disponibilité : [3.209, 3.305, 3.216, 11.235, 14.92, 14.233] - Respect, Responsabilité (cf. *supra*) - Amabilité, gentillesse [2.565] - Convivialité [6.362]	Parfois le ton monte en AG, l'orateur peine souvent à persuader les autres du bien fondé de sa proposition. Une idée peut ainsi être vigoureusement rejetée. *Convaincre* nécessite de fait qu'on y mette la forme, qu'on sache faire le « beau parleur ». Cela amène –comme on l'a déjà dit - un risque de fracture entre « grandes gueules et timides » ou encore entre « universitaires et non-universitaires » [4.396, 4.401, 4.408]. Ces relations de persuasions doivent pour certains être du domaine exclusif des AG. La p.i. 11 critique ainsi le fait qu'elles aient cours au sein même des échanges. Il y avait « beaucoup de gens qui proposaient des trucs parapsychologiques et cætera alors très vite les fondateurs se sont rendus compte qu'il y avait un problème parce que… bon, c'était des gens qui étaient un petit peu prosélytes comme ça [11.532]. Ce répondant affirme qu'il y a quelque chose de « malsain » à se servir d'un service comme excuse en vue de faire rejoindre des personnes à sa cause. Ainsi, il a lui-même décidé de renoncer à offrir un service qui aurait sans doute laissé transparaître son engagement politique. « Ce serait malsain parce que mon engagement apparaîtrait » [11.570].	(i) *Une dette partagée* : Le membre n°1 n'est pas Isabelle Stengers mais « BruSEL » ; il s'est vu attribuer un numéro et un compte au même titre que n'importe quel autre membre. Sa spécificité est de ne pouvoir être crédité du moindre « grain de SEL » : il rétribue les membres avec des blés qu'il n'a – forcément - pas pu gagner. Par conséquent, le *membre BruSEL* voit sa dette se creuser à mesure que les personnes-membres travaillent pour lui [4.648, 11.264]. C'est comme si *la responsabilité de cette dette immense était partagée en parts égales entre tous les membres*. De ce fait, elle ne lèse personne [4.654]; elle ne déstabilise pas le système. On peut s'en servir comme d'un « puits sans fond » en veillant cependant à ce que la somme de tous les soldes des comptes-membres et du solde du compte-système égale zéro. (ii) Une *assemblée générale* : C'est sans doute là, au sein de cette assemblée dont chaque bruselien est membre à part entière [4.375, 6.171] que se concrétise au mieux la personnalité du groupe. C'est là qu'elle peut y être renforcée, modifiée, améliorée etc. C'est là que elle peut se déployer dans tout son champ de possibilité. Les membres identifient ainsi leur groupe à un organisme de « *vivre ensemble* », un laboratoire politique [4.426, 4.345, 8.186, 8.293, 12.127]. (iii) *Une culture de groupe* [4.570] : Malgré la diversité des motivations, les divergences d'opinion et les points de vue inconciliables, il existe une certaine unité dans BruSEL, un esprit ou une philosophie commune liée aux trois principes de justice (cf. *supra*) et principalement au principe de solidarité : « J'pense qu'il y a plusieurs moyens de la vivre, mais quand même, je pense que la base commune, c'est la, la convivialité, la solidarité… » [4.525][cf. 5.509, 7.70, 11.390, 12.213, 14.240]	Froides [6.607, 2.595], tristes [6.597], moins humaines : les relations intéressées sont connotées péjorativement par la plupart des répondants [1.579, 1.581, 2.565, 6.550, 6.597, 6.607, 8.177, 8.179, 8.180] qui –aussi étrange que ça puisse paraître- sont parfois les mêmes à apprécier le fait que le SEL leur fasse économiser de l'argent [1.675, 2.233], à préférer une rétribution en euros plutôt qu'en blés [3.157] ou encore à déprécier le fait de donner plus qu'on ne reçoit[3.32]. Ici on comprend bien que la mise entre parenthèses des relations intéressées est un acte sincère bien entendu mais tout ce qui a de plus momentané : c'est-à-dire qu'on exclut pas la possibilité de repasser du don de soi à la relation intéressé. Une personne qui a donné beaucoup de son temps en un domaine mais qui à un moment donne ne se sent tout simplement plus l'envie de donner, pourra abandonner cette activité sans que rien lui soit reproché. Vouloir répondre à son désir propre est toujours considéré comme une aspiration positive et légitime. Ce mouvement d'aller-retour constant entre le don de soi et souci de soi revient à chercher à concilier solidarité et liberté. Mon dévouement ne doit entraver ma liberté, et mon intérêt personnel ne doit entraver les rapports que j'entretiens avec les autres selistes. La grande majorité des répondants apprécie que -dans BruSEL- il y ait ce compromis entre liberté et disponibilité [3.216], c'est semble t'il grâce à cela qu'ils en viennent à ressentir plus de vie dans les échanges [10.125, 1.775], des contacts plus humains [2.232, 2.505, 2.591, 2.597, 6.599, 6.616, 8.186, 12.217, 13.279, 14.198], plus 'écologiques' [7.331], plus chouettes [7.131 ; 13.37, 13.124].	*a. Au niveau de la coordination :* Il y a une « gestion des membres » [1.193] par la coordination. On essaye de faire tourner le système [6.293, 1.1084], d'en améliorer le fonctionnement [4.395, 9.276, 12.210, 12.147]. *b. Au niveau des échanges SEL* Les relations entre membres ne sont pas nécessairement conviviales ; elles se limitent parfois à l'aspect fonctionnel : « On n'a pas eu de relations, c'est resté très froid » [2.526] ; « j'essaye de garder un contact plus professionnel » [3.237] *c. Au niveau du système dominant* En général, les répondants rangent les relations « froides », « fonctionnelles », « peu humaines » du côté des échanges du système dominant. [cf. *infra*]. « Tout le monde court après quelque chose, on n'a pas le temps » [2.796]	A BruSEL, le fait de « tisser des liens » est perçu par beaucoup comme une des fins sinon la fin fondamentale(s) du système [2.74, 5.152, 5.461]. Ainsi, c'est souvent pour « *rencontrer* des gens » qu'on prend part aux activités SEL, et c'est de toute évidence de ces rencontres (interpersonnelles ou collectives) que les membres tirent le plus de satisfaction [2.790, 2.120, 2.124, 2.485, 2.670, 4.177, 5.152, 7.43, 7.352, 10.141, 10.677, 11.205, 13.41, 13.60, 13.272, 13.317, 13.320, 14.79, 14.240]. L'établissement de ces relations nécessite que gens se livrent une *confiance* mutuelle [4.755, 4.737]. Mais elle prend du temps à s'installer ; c'est une tâche difficile que d'obtenir un système où les gens se connaissent et tournent tous [6.111] pour la bonne et simple raison qu'on ne peut pas forcer les gens à participer. C'est-à-dire que cet espace de confiance que les coordinateurs tentent d'élargir et de renforcer ne doit jamais contraindre personne à agir contrairement à sa volonté : les liens qui unissent les selistes sont simplement des « relations d'entraide contractuelles » [11.75]. Ce ne sont donc généralement ni des liens intéressés de type marchand ni des liens d'affection de type familial [8.174, 10.120, 11.73, 5.164]. Il s'agît en l'occurrence de rapports désintéressés, conviviaux et 'désactivables', c'est-à-dire épurés du sentiment de dette ou d'obligation [cf. p.i. 5 *supra*] [cf. 3.44, 3.173, 5.62, 5.88, 6.515]. Les répondants expriment cette idée en soulignant le fait que l'échange est libre [3.334], on est toujours libre de dire « non » [5.170, 5.62]. Les contacts n'impliquent donc pas nécessairement que soit maintenue une relation suivie avec les personnes [4.790] ; ils peuvent être mis de côté et activés au moment opportun. Ce sont par conséquent des « connexions » (au sens où Boltanski et Chiappello les entendent), des liens mis en veille et susceptible d'être réactivés. « Au départ moi je me disais ben si en plus tu peux rencontrer des chouettes gens et t'faire un réseau d'entraide… c'est un peu le rêve comme ça tu vois, bon après tu gardes ou tu gardes pas contact souvent tu gardes pas… » [13.317]

Fho	***Imaginaire***	***L'âme du foyer, l'harmonie de la vie familiale***	***Image***	***République démocratique***	***Marché***	***Organisation du système***	***Réseau***
	Permettre à des personnes d'avoir des activités valorisantes et de disposer pleinement du fruit de ce travail dans le cadre de rapports humains égalitaires et solidaires est le rêve qui a uni les fondateurs. La société et les rapports sociaux qui sont ici investis par l'imagination des membres : BruSEL est l'occasion d'imaginer autre chose que ce qui existe ici dans nos pays industrialisés et « économicisés » (cf. Gorz), un autre monde possible… C'est en ce sens qu'on rapproche souvent les SEL de l'Utopie. « Et l'idéologie, c'est-à-dire le but final ou en tout cas le but final par rapport à notre conscience actuelle, c'est déjà ce monde idéal dont on rêve… le SEL étant un des moyens pour y arriver… un des moyens que nous pensons efficaces pour y arriver » [12.385]. « Ce sont tous des gauchistes invétérés, purs et durs, qui rêvent tous d'autre chose » [4.603].	Les bruseliennes, évènements moins formels et moins sérieux que les traditionnelles AG, offrent des moments de fête, des occasions de prendre contact, de se rencontrer, parfois même de tisser des liens d'amitié [1.383, 2.124, 2.536, 2.589, 6.701, 7.212, 9.105, 10.12, 14.79, 14.217]. Mais ce n'est pas pour autant que elles doivent être identifiées aux réunions d'un cercle d'amis : tout n'y est pas toujours « rose », tout le monde ne s'y entend pas avec tout monde. « Il y a des cons dans le SEL, *des gens limités, des gens pas très sympas* » [5.557], des personnes avec qui on « n'accroche pas » [5.241, 5.252, 5.258, 4.283, 13.94, 13.190] : « Beaucoup de personnes avaient eu des problèmes avec cette personne-là, qui visiblement demandait des choses que le système ne pouvait pas lui donner, au niveau affectif si j'ai bien compris ». [11.132]	Nous n'avons pas décelé de souci des acteurs pour leur image propre, ou de volonté de soigner leurs apparences. En revanche, bien que le système soit assez souple et accepte en son sein la tenue de toutes sortes d'activités et la visée de toutes sortes d'objectifs, les membres refusent d'y associer certaines choses, d'y accoler certaines *images* ; nous en avons répertorié six : (i) une *association caritative* : [1.1318, 1.1117, 1.1083, 3.211], (ii) une société idéale, un *monde en rose* [5, 11], (iii) un *mécanisme d'insertion* [1.55], (iv) un *groupe politique* contestataire : [2.758][cf. 13.348], (v) un *groupe rattaché à un parti* [4.610] ou (vi) un *groupe de travail illégal* [1.1196, 1.1204]. On voit plutôt BruSEL comme un *réseau d'échange* [2.740] ou d'entraide, un *espace de reconnaissance* [cf. *supra* p.i. 5, 8], un *laboratoire politique* [cf. *supra* p.i. 1, 4, 5, 8, 10, 11, 12] plutôt de gauche ou encore une *alternative* locale au mode de vie dominant [cf. *supra* p.i. 1, 3, 4, 5, 6, 8, 10, 11, 12].	Faisant parfois aveu de leur ignorance ou de leur désintérêt en la matière [3.405, 7.418, 13.322], les répondants évitent en général de donner un avis en politique. Mais il arrive que des questions ayant directement trait à la politique soient néanmoins abordées (y compris par ceux qui affirment ne rien savoir en la matière) : i. *Hiérarchie des qualifications* (cf. supra) ii. *Allocs de chômage vs. Allocation universelle* [5.368, 6.630] iii. Le *'hypercontrôle' étatique et la chasse aux chômeurs* : [6.585, 6.237, 8.29][1.143, 1.1249, 2.70, 6.237, 6.560] iv. *La perte des acquis sociaux et le risque d'augmentation des écarts de richesses* [12.45, 12.49] v. *La rupture entre citoyens et représentants et la délégation* : On critique ici le fait qu'on ait « construit un système de délégation » où le peuple ne veut pas savoir [12.460] [cf. 4.390, 10.145]. vi. Le *centralisme de la prise de décision* : « Parce que politiquement, oui, on sait qu'on est dans un modèle démocratique, mais dans le quotidien on sait quand même que c'est pas n'importe qui prend les décisions ». [5.602] vii. La perte *d'indépendance du pouvoir politique à l'égard du pouvoir financier* [6.629, 12.390] viii. La *politique des partis* : fonctionnement des partis [6.553] Bon nombre de répondants voient le SEL comme une réaction symbolique ou locale aux problèmes de politiques mentionnés ci-dessus. Dans ses principes fondamentaux, le SEL est donc perçu comme beaucoup plus juste et beaucoup plus démocratique [5.601, 12.454] que le système dominant : i. *Accessibilité des AG* [4.375] : elles sont ouvertes à tout le monde [6.155, 4.555] ii. *Non-délégation, démocratie directe* [4.385, 4.389, 4.363, 5.601], démocratie [2.785, 10.336, 11.97, 12.194]. iii *Accessibilité des échanges* [5.577, 5.578, 7.298] : il est important que tout le monde soit sur le même pied [7.298]	Le marché du travail a quelque chose de profondément désenchanté aux yeux de nombreux répondants : il force, il contraint à se faire spécialiser [1.55], il oblige les chômeurs à rester « disponibles» [1.1250], « coincés » [id.], à consacrer tout son temps et tous ses efforts à la recherche d'un job [5.305]. Apparaît par conséquent chez la plupart des répondants une idée qui s'apparente à ceci : «ce n'est pas au marché à décider seul de ce que l'on fait où de ce que l'on ne fait pas, de ce qui est utile ou de ce qui ne l'est pas ». Ils rejoignent ici une des conclusions fortes des « grammaires de la reconnaissance » d'Axel Honneth qui consiste à dire : c'est collectivement qu'il faut définir ce que l'on entend par « utilité sociale ». En se posant comme espace de reconnaissance de compétences peu valorisées mais dont l'exercice est valorisant [5.398, 5.492] BruSEL participe sans nul doute à mettre cette éthique d'Honneth en pratique. Le marché des biens et des services est lui aussi la cible de quelques critiques de la part des bruseliens, et cela pour une raison analogue à celle invoquée ci-dessus : de la même manière que les agences d'intérim et de promotion de l'emploi sont le point de passage quasi-obligé pour celui qui veulent avoir accès à une activité reconnue, les commerces sont le point de passage obligé pour celui qui veut avoir accès aux biens et aux services. Ceux qui –faute de moyens financiers- en sont exclus peuvent être tentés de participer à des échanges dans un marché hors de marché, un marché dans lequel il y aurait «moins de coercition» [1.1164]. « Il [le marché des B&S] invente les besoins des gens et que il les suscite, il les provoque… et les vrais besoins quelque part sont pas rencontrés ». [10.64] « Dans le système commercial et ben on va jeter on va casser. Par exemple, au vieux marché (…) il y a ceux qui laissent les trucs dont ils veulent plus et qui les cassent et ceux qui les laissent et qui les cassent pas. J'trouve ça intéressant ça, de voir le différence entre les deux. Donc, il y a les deux sortes, il y a vraiment les commerçants-commerçants, et puis il y a ceux qui pensent aux autres, qui voient l'autre autrement que comme un acheteur potentiel… » [10.186]	La coordination du système est quelque chose de lourd [1.201], ça demande du temps [1.204] c'est une gestion compliquée et contraignante [1.212, 2.242] [9.184] mais pas bureaucratique [1.271]. i. *Organisation du système politico-administratif* **AG** → Propositions → Vote → publication des décisions (P.V.) → Réunion du **CoCo** → mise à l'agenda, éventuelles modifications organisationnelles [1.195], assignation de tâches etc. ii. *Organisation du système d'échange de services* (cf. *supra*)	Les relations du réseau ne sont pas bilatérales mais multilatérales [5.88], on n'attend pas du destinataire d'un service qu'il nous rende la pareille. Cela génère des relations souples et non-coercitives. Se retrouver dans ce réseau, c'est avoir la liberté d'activer des connexions en cas de besoin: c'est un recours intéressant, quelque chose de « rassurant » [3.199, 1.1299] qui améliore « notre qualité de vie » [1.677][cf. 1.416, 1.503, 5.539, 5.601, 5.62, 5.68, 5.252, 5.521, 5.539, 7.421, 8.279, 13.317] sans contraindre. La p.i. 2 perçoit BruSEL comme un pur réseau, qu'aucun projet ne doit contraindre. Elle parle ainsi d'échange pur [sans politique, 2.740], c'est une position qui ne rencontre pas l'adhésion de beaucoup de membres.

EM	**L'épreuve se vit dans le for intérieur (peu objectivable)**	***Cérémonie familiale, situation mondaine***	**La présentation (placer sous les regards des autres)**	***Manifestation pour une juste cause (Assemblée)***	***Affaire***	***Test***	***La fin d'un projet et le début d'un autre***
	L'épreuve consiste à s'accorder sur ses propres aspirations, parvenir à identifier ce que l'on sait faire [8.51], ce que l'on aime faire, ce que l'on veut faire [1.862, 8.102]. Si un membre n'y parvient pas, on lui proposera de faire appel à un service d'orientation [11.165]. Il doit néanmoins s'agir d'un choix spontané [8.102], libre... 1) *Sentiment d'indépendance* : « un espace temps où je suis maître de ma vie, où j'ai prise sur ma vie directement, où on décide pas à ma place » [4.548] « J'ai une prise sur ma vie beaucoup plus facile que dans… que dans le système global » [4.557] « ne pas me sentir comme une assistée » [1.1317]. 2) *Sentiment de parité :* « Il y a pas à faire le gros cou parce qu'on fait quelque chose de compliqué ou qui a demandé beaucoup d'études. Il y a pas des tâches qui valent rien ». [6.44]. On apprécie de se sentir important ou valorisée au même titre que n'importe qui [1.1294]. 3) *Sentiment de solidarité* : « Plus intéressant, plus humain et plus chaleureux » [6.616] « Se sentir dans une solidarité » [1.1295] « C'est plus enrichissant aussi (…) le contact relationnel… au niveau contact, au niveau humain » [6.527] « Aussi c'est le plaisir d'entrer en contact ». [10.130]. (cf. Convivialité [4.525, 11.390], entraide [13.60, 13.317, 13.320])	Les deux grands espaces « mondains » de BruSEL sont 1) les AG (cf. *infra*) 2) Les bruseliennes et autres réunions conviviales : c'est un moment de discussion et de rencontre gai, festif, informel, convivial [1.1296, 1.394, 3.278, 3.281, 7.41, 7.70, 9.123, 11.206, 13.37, 14.211, 14.240], un moment agréable dont on profite collectivement [6.693, 6.711], avec à manger et à boire [9. 138]. Un répondant a cependant émis un peu de réserve par rapport à ces réunions : peu engageantes, sales et marginales [2.377].	(i) <u>Présentation du système aux personnes</u> : elle se fait par le biais de la « séance d'information » [1.269, 1.1235, 11.123]. (ii) <u>Présentation des personnes entre elles</u> : Les réunions SEL sont non seulement l'occasion de se connaître mais également celle de se *faire* connaître, de parler de ses services, de se repérer, de se demander les uns les autres « ce qu'on fait » [1.400, 1.411, 1.739], de «parler de soi » [7.76][14.57]. Il est donc primordial de passer par cette étape, spécialement pour les nouveaux : « On a déjà essayé de prendre en charge les nouveaux en leur disant : vous pouvez participer aux fêtes tout de suite 'fin, c'est l'endroit où vous pouvez vous faire connaître, partager avec d'autres, voir les gens directement » [12.172].	L'épreuve c'est ici essentiellement la discussion en AG, c'est en y participant qu'on peut savoir « comment les choses évoluent » [1.1291]. On y délibère sur ce qui est juste pour le collectif, sur « les règles à suivre » [4.374, 6.434, 6.154, 6.256]. « Quand on rencontre un problème, on en discute jusqu'à ce qu'on trouve une solution (…) c'est quelque chose que j'aime vraiment bien » [4.574][cf. 6.266, 10.452]	La p.i. 9 affirme que la motivation principale des gens dans le SEL est de « faire des affaires ». C'est là un point de vue qui est loin de remporter l'adhésion des autres membres. Pour ceux-ci, la grandeur du SEL réside certes moins dans les *affaires* que l'on conclut que dans les *rencontres* que l'on fait. « L'échange commercial, c'est clair que si je vois un poste de TV dans un magasin, l'échange est prévu que ça me coûte mille euros. Tandis qu'ici pas, y a pas de prix, donc ça va… ça va mettre… c'est une offre de don de toute façon si j'en ai besoin. C'est peut-être un peu –pas vraiment- le principe dans les Glaneuses de Varda… Les glaneuses y a ça aussi ; c'est-à-dire on se promène et on voit des choses et si on en a besoin on peut les avoir quoi… par pour soi… mais y a un lien différent aux choses et… là il y a un lien aux gens hein, dans les glaneurs… » [10.151]	On ne se base ni sur le niveau de richesse, ni sur le degré de maîtrise dans la réalisation de la tâche, ni sur le prestige qui est lié… Nous n'avons pas trouvé d'exemple d'épreuves d'efficacité, ou les tests, au sein du SEL.	Que ce soit faute d'argent ou de contacts sociaux, des personnes peuvent se voir dans l'impossibilité de s'attribuer un projet propre. BruSEL peut être un remède partiel à cette situation-là, c'est du moins ce qui transparaît au travers des témoignages de certains répondants [1, 4, 7, 6, 8, 11]. Il s'agit souvent de « se redéfinir », de se dire « oui, je ne suis pas uniquement quelqu'un qui a un diplôme et qui sait faire ça [8.93]. « Permet de redéfinir une activité, de se questionner sur la motivation qu'on a à faire une activité… » [8.339, 8.35]. Le SEL permet au travailleur comme au chômeur de se retrouver face à la question « Qu'est ce que vous aimez faire, qu'est ce que vous savez faire ?» [8.102, 8.54] Certains répondants aiment parfois rappeler leurs multiples facettes [6.393], montrent à quel point il est difficile de les ramener à une étiquette, montrent le grand nombre de services qu'ils proposent, montrent comment ils sont parvenu à se redéfinir etc. [3.436, 7.231]

MeJ	***Illumination, éclair de génie***	***Appréciation***	***Jugement de l'opinion***	***Verdict du scrutin***	***Prix***	***Effectif***	***Participer***
	Certains êtres –dont le principe SEL en lui-même- sont qualifiés de « géniaux » [6.15, 4.629], « super », « intéressants », fruits d'une « impulsion créatrice » [1.14], très chouette [6.51]. On émet ainsi beaucoup de jugements sur le mode du sentiment vécu : « en sortant de la réunion d'info, j'étais complètement euphorique » [5.24] *Rétribution des services au système* : « L'idée géniale de dire 'mais dans le fond, on s'en fout … que la banque soit en négatif, qui est lésé ?' Personne » [4.658]	Dans les échanges, le mode d'expression du jugement est souvent du type de l'appréciation : on doit choisir les activités que l'on *aime* faire, on ne rend un service que si on le *désire*… [8.102, 10.263, 11.391, 11.478]. Gai [1.775, 1.1295, 1.883, 2.383, 13.204], sympathique [11.310, 13.112, 14.215] ou chouette [1.388, 2.34, 2.322, 2.687, 6.634, 6.51, 6.501, 6.481, 7.42, 10.433, 11.333, 13.37, 13.86, 13.124, 13.175, 13.201] sont donc des qualificatifs régulièrement attribués au système, aux fêtes et aux échanges. Mais il arrive aussi d'entendre qu'un membre n'a pas eu satisfaction [1.1002, 2.59, 2.252, 3.290, 4.444, 7.278, 8.216, 13.319]. Il y a parfois (mais rarement) des échanges qui se passent mal, des tensions…	Des prédicats tels que « (im)populaire » ou « (mé)connu » sont pratiquement absents des discours des acteurs. Cependant l'avis des autres importe : se plaindre de la désaffection du réseau [2] de sa petite taille ou de son anonymat [9] revient parfois à accorder de l'importance au fait que le « public » accorde (ou pas) du crédit au système.	Le verdict du scrutin c'est le résultats des votes en AG : les décisions sont votées à la majorité simple.	Dans le SEL, il n'est pas du tout exclu que l'on fasse recours à la question du prix (officiel) des choses. Il sera question de payer en euros pour les remboursements de frais matériels : le prix de l'essence [1.368], le prix des vivres, le prix du papier ou le prix des cotisations [3.319, 8.257, 13.101]) : « quand il y a un matériel, il faut le payer » [3.345, 1.373, 1.651] Mais les choses matérielles sont les seules choses auxquelles on puisse accorder un prix en euros. C'est-à-dire que les services, les transmissions savoirs ou de savoir-faire sont sensées être dissociées du prix. Ce qui est possible en revanche c'est de fonder une décision personnelle sur le « prix » qui est attaché à nos propres compétences. Ainsi, lorsque l'activité de SEL d'une personne est également sa profession, elle peut se sentir « lésée en rémunération » [1.700, 2.279, 4.153, 5.487, 5.494, 7.241, 13.45, 14.43] Si la question du prix le prix des services [3.15, 3.179, 9.153, 13.282] se retrouve effacée, celle de leur «coût en heures» [2.448, 2.256, 6.290] demeure quant à elle bien présente.	Le *bon fonctionnement* du système est une préoccupation importante : il faut veiller à ce qu'il tourne [1.1084, 2.38, 2.470, 6.138, 6.216, 6.472, 6.486, 6.527, 7.342, 14.76], et cela en poussant les gens à se rencontrer et à *demander* des services. Certains y posent regard un optimiste et prédisent un renouveau du système, un second souffle : « ça repart très fort » [6.103], on a surmonté les crises [11.101]. D'autres se plaignent du manque de dynamisme du système : « le SEL ne démarre pas » ; « tourne très au ralenti » ; [2.38, 2.710, 2.470] « tourne en rond ». On n'y échange trop peu [7.342] etc. Enfin, il y a des membres pour qui *l'efficacité* du système est une question de second rang [cf. p.i. 10.]. De l'autre côté du spectre on retrouve des discours comme celui de la p.i. 9 qui parle du caractère « gérable » du système [9.205], de son « rendement » [9.23].	Dans le cadre des échanges, on ne se comporte pas avec la personne qui nous donne le service comme un consommateur se comporterait avec son client. C'est-à-dire que le destinataire du service participe, il est actif, s'investit [1.388, 4.440, 8.204, 11.92]. La participation minimale c'est de donner son soutien : «parce que j'ai envie d'accorder, ou de donner mon appui, ou p't'être ma solidarité … ou je sais pas comment on peut appeler ça. Participer à ça quoi… même si dans le pratique, je fais pas… je fais pas d'échanges quoi » [10.30] Ceci dit, les membres de la coordination souhaitent que chacun se sente engagé concrètement au niveau de l'organisation. Chacun est effectivement appelé à y participer en ce sens que -au moment de l'inscription- on doit se proposer de rendre un type de service au système [11.230]. Aux gens qui se plaignent du mauvais fonctionnement du système les membres de la coordination disent : « ben écoutez, si vous voulez que ça marche mieux, venez nous aider à assurer le fonctionnement ». [4.475]. Mais c'est là une perspective qui rebute certaines personnes [cf. 7.56]. « On pourrait dire : « ben fait le toi-même » Ben non, je n'vois pas pour quoi je m'taperais de choses pour lesquelles j n'me suis pas engagée » [7.302] On est reconnaissant envers les gens qui participent beaucoup, qui donnent de leur temps au système mais on se sent parfois mal à l'aise de recevoir cela d'eux sans participer soi-même [3.261]. Mais même sans faire partie de la coordination, les selistes peuvent en venir à avoir des initiatives personnelles qui dynamisent le SEL, permettent que des activités se fassent [1.397, 1.399] [8.151] Le constat est parfois le suivant : « j'ai l'impression que c'est beaucoup les mêmes qui portent… et que les autres échangent » (…) se donnent énormément par rapport à d'autres [7.55] ; il faudrait pas qu'il y ait des déviances quoi parce que ce sont toujours les mêmes qui demandent » [7.448, 7.362]. [cf. 11.216, 11.236].

FdE	*la certitude de l'intuition*	*Exemple (de conduite exemplaire)*	*Succès*	*Texte de loi*	***Argent*** **:** Il n'y a pas d'appât du gain dans le SEL [6.435, 9.246]. On subvertit les structures d'échanges dominantes [10.18], on renverse l'esprit de lucre, de capital [6.442, 6.453, 6.435]. L'argent y est en effet mis en marge des échanges [2.788]. Il « corrompt » [5.517], « nous pourrit les relations » [7.433], autorise les rapports de « domination » [5.596] mais aussi contradictoire que ça puisse paraître ce n'est pas pour autant qu'on le diabolise, loin s'en faut. L'argent n'est « pas sale », ni « pervers » [7.143], c'est « une énergie comme une autre » [2.774], un « symbole » [5.588] qui nous permet de nous acquitter des dettes [6.611]. Les selistes reconnaissent que les questions d'argent sont des questions auxquelles on n'échappe pas [5.353, 5.361, 8.257, 6.579, 6.586, 6.587, 6.594, 9.192]. Elles demeurent une préoccupation importante pour tous, quotidienne pour certains. Il ne nous a pas semblé que la monnaie de SEL était entendue par les répondant comme un anti-argent, ni comme une « alternative totale » à l'échange monétaire [3.402], car elle n'efface ni les soucis financiers [1.777, 1.1302, 2.597, 3.114, 3.391] ni la volonté de gagner l'argent [3.428, 5.379, 9.194]. Elle ne fait que faciliter la vie de ceux pour qui l'argent est « un problème qui bloque » [3.166, 3.202, 13.51], créer du lien social et créer du sens. Certains reconnaissent qu'ils préfèrent être payés en monnaie officielle plutôt qu'en blés, tout en affirmant qu'ils sont prêts à aider si quelqu'un du SEL en émet le souhait [3.180]. On retrouve ici encore ce mouvement d'aller retour entre intérêt pragmatique personnel et don de soi associé à l'idée qu'il est utile de se détacher de l'argent si on veut être en mesure de « donner » ; c'est dans le cadre de relations sans argent qu'on parvient le mieux à rentrer dans la relation de don. Ainsi, la p.i. 5 explique que dans les échanges de la vie courante, on perd l'habitude d'offrir et de demander de l'aide : « on a perdu parfois le simplicité (…) de dire « j'ai pas d'argent, mais est-ce que vous pouvez venir m'aider ? » [5.533]. Le SEL est donc un recours qui « ne remplacera probablement jamais l'argent » mais qui a sa place, sa valeur et son utilité à côté de l'argent. L'argent des selistes c'est parfois celui des allocations de chômage [5.341, 5.350, 5.356]. Il permet de vivre, d'assurer les besoins matériels de base, « d'avoir la liberté de pouvoir donner de mon temps et de mon énergie à ceux qui me le demandent » [5.356]. Les p.i. 5 et 6 voudraient voir ces aides remplacées par un système d'allocation universelle. Selon eux, cela permettrait que l'argent ne soit pas cette chose qui contrait absolument [7.428], et les gens auraient de fait de réelles opportunités d'exercer des activités valorisantes.	*Mesure*	*Etre appelé à participer*
	Les jugements à propos de ce qu'est une société juste ou de ce que sont de justes rapports sociaux renvoient à une intuition : Pourquoi des rapports sociaux libres, égaux et solidaires sont ils préférables à des rapports sociaux aliénés, inégaux et intéressés? La réponse est moins le fruit d'une construction logique que quelque chose « reçu du dehors » ou « ressenti à l'intérieur » : Ces principes qui déchaînent l'enthousiasme [5.20, 5.26, 12.26], qui sont « chers », « précieux », « justes », « biens », « fondamentaux », ne peuvent être validés une fois pour toute et sur base de preuves tangibles -comme on défendrait la validité d'un théorème mathématique.	*Coordinateurs, fondateurs* [10.38]	Le succès de BruSEL peut se jauger à l'aune du degré de fréquentation des AG et des fêtes [1.184], mais aussi en fonction du nombre de nouveaux arrivants. Certains prennent cette question plus au sérieux que d'autres : la p.i. 9 voit ainsi l'augmentation du nombre d'adhérents comme un objectif prioritaire : le SEL doit devenir connu et « réussir », un peu à la manière d'une entreprise. D'autres voudraient, plus modestement, que BruSEL suive la voie des SEL français lesquels sont identifiés à de véritables *success story*. Les bruseliens envient quelque peu l'engouement qu'ils suscitent.	La <u>loi</u> prévoit … i. un classement des fonctions selon leur salaire et un revenu minimal pour les sujets-producteurs les « plus petits » (monde civique, industriel et marchand) ii. les services auxquels toute personne peut avoir accès (santé, éducation…), et plus largement l'ensemble des droits civiques iii. un système d'attribution des responsabilités administratives (monde industriel et civique) iv. un système d'attribution des responsabilités civiles v. un système de réévaluation et révision des modes légaux d'attribution de la grandeur (monde civique et monde inspiré). La <u>charte</u> prévoit quant à elle… i. Que les services ne soient pas ordonnés et rétribués selon une échelle ii. Que toute personne puisse avoir accès aux services et à l'assemblée iii. Que toute personne puisse prétendre à une place au sein du comité de coordination iv. Le recours à une cellule de médiation en cas de conflit v. Qu'une proposition de modification de la charte puisse être soumise au vote au sein de l'assemblée générale [1.89, 1.117, 6.200] Le SEL n'endosse aucune responsabilité quant aux éventuelles infractions des membres à la législation en matière de « travail ». [1.1218, 2.68, 5.306, 5.307, 5.308].		Il y a chez certains selistes quelque chose qui s'apparente à un ras-le-bol de la quantification : « Moi je privilégie généralement dans mes contacts l'échange et le troc plutôt que la quantification » [5.41]. « On s'en fout des maths » [4.658] affirme un autre répondant en référence au fonctionnement de la comptabilité. Les membres adhèrent toutefois à cette idée fondatrice du SEL selon laquelle s'il est une seule et unique chose qui doive être mesurée, ce soit le temps. Les blés (100b. = 1h) sont en principe la seule chose qu'on soit tenu de compter [2.93]. Mais la référence du temps est parfois inadaptée, comme dans le cas des l'évaluation des œuvres d'art [3.446, 3.451, 3.455, 1.28] : « C'était un peu subjectif de calculer la valeur du travail » [3.34]. D'autres critères de mesure pourraient permettre dans certains cas une meilleure évaluation et une plus juste rétribution : l'effort, la qualité, etc. [3.416]. Pour parer à ce problème, on autorise les bruseliens à payer davantage que 100 blés par heures [4.38]. <u>Note</u> : La mesure du temps est elle-même prise avec une certaine légèreté : les blés sont le simplement le « témoin que ça fonctionne bien » [6.464, 6.89], un « simple figurant » [10.117]. « On s'en fout complètement de qui a combien de blés » [6.462].	Les membres du comité de coordination se donnent pour tâche de pousser les membres à participer. L'idée est d'« essayer de motiver à ce que tout le monde tourne avec tout le monde », se sente concerné… [6.138, 6.116, 11.227], de faire en sorte «que les gens aient cette envie d'aller vers l'autre et cette envie de donner » [12.118], de parler aux gens pour qu'ils s'impliquent davantage. Mais il faut garder à l'esprit que « chacun est libre de faire ce qu'il veut » [12.115][cf. 11.127]. C'est donc spontanément qu'on se propose de participer à la coordination : « quand le comptable a jeté l'éponge et qu'il a fallu un autre je me suis proposé tout naturellement » [6.392]. Malgré les initiatives des membres de la coordination, certaines personnes [2, 7] se plaignent de ne pas être sollicitées par la coordination (pas même pour les services aux systèmes) : « Si on m'demande pas pour faire le travail dans le… au niveau de l'organisation ». [7.399, 7.252]. « Ils insistent, ils insistent et puis ils demandent jamais ». [7.400][cf. 11.239]. Aux dires de certains membres, il est indispensable de prendre un minimum d'initiatives personnelles afin d'être demandé : Ainsi il y a des gens qui «ont quitté parce qu'on ne leur a jamais demandé ; y a débat avec ces personnes-là (…) « et vous, avez-vous demandé ? » [8.266].

EdP	***Extirpé du rêve*** ***Le retour sur terre*** « Petit » devrait ici être prédiqué à celui qui se désintéresse des activités qu'il est capable de faire et des liens qu'il peut tisser. A ces valeurs incommensurables, s'opposent des éléments de moindre importance (honneurs, argent etc.) : faire de leur quête une fin en-soi (agir par orgueil, par intérêt, par obligation), c'est échapper à la grandeur de la cité inspirée. La déchéance de la cité pourrait aussi s'apparenter à la *dérive statistique et à la technicisation du système.* Il y a une « envie de savoir », de contrôler, d'avoir des statistiques… qui est –pour certains- étrangère à l'esprit de BruSEL. [10.505, 10.516, 10.677], « se faire spécialiser » [1.55], « vous conformer à la logique » [1.1253]	***Laissez-aller, sans-gêne, vulgaire*** Les petits sont … 1) les personnes qui ignorent les sollicitations qu'on leur fait [2.363], qui « ne répondent même pas » ou ne respectent pas leurs propres engagements [4.267, 4.300, 4.318, 8.213, 8.216, 11.233, 12.234]. 2) Les membres qui sont fortement endettés auprès de SEL suscitent parfois un brin de suspicion : « on a l'intuition qu'ils ne veulent pas donner » [3.317]. Le fait de profiter du système [*free-riding*] est considéré comme « pas très correct » [4.703, 6.311], c'est « à éviter » car c'est « contre l'esprit du groupe » [6.297, 6.304, 6.320]. Mais c'est un phénomène inévitable [11.276, 11.476] : certains craignent de voir leur nombre augmenter [12.139], d'autre perçoivent le problème avec plus de détachement et de légèreté : [4.677] 3) Les membres irrespectueux : « un conflit une fois (…) avec une personne qui était assez franche et assez directe, et où le contact s'est mal passé et où c'est devenu assez agressif verbalement…» [6.358]. « Le risque est toujours là que ça ne se passe pas bien » [5.547] mais généralement, l'échange se passe sans heurts, les conflits sont rares [9.51, 3.304, 12. 358]. 4) Les personnes marginales [2.161], le côté marginal du mode de vie [2.340], la saleté [2.341], environnement malsain [3.158] 5) Les mauvais payeurs [2.131]	***Banal, indifférent*** L'état de petit est ici associé aux personnes qui s'enferment dans l'anonymat en choisissant de ne pas se rendre aux réunions [1.489]. Elles renoncent ainsi à se faire connaître et à être sollicitées. Cet anonymat est considéré comme un problème majeur [1.431, 2.161, 2.185, 2.428, 2.614, 6.295, 7.4, 7.29, 7.41, 7.306, 8.226, 10.214, 10.398, 11.239, 12.156, 14.136, 14.221], car il empêche au système de décoller ou de tourner, il le fait passer à côté de son but qui était d'offrir satisfaction au membre : « c'est très frustrant d'avoir trouvé chouette le SEL, d'être venu à la réunion d'être venu à la réunion d'information, de s'être inscrit, de l'trouver chouette et puis pendant deux ans trois ans on reçoit rien zéro coups de fils. C'est assez décevant » [6.482]. Il est courant en effet que des personnes ne soient jamais appelées [cf. 2.428, 6.295, 10.225].	***Divisé, individualiste*** Les personnes intéressées, individualistes, dont l'unique intérêt est égoïste, sont discréditées : les personnes « inscrites pour un déménagement et parties » [1.575], les personnes qui se montrent peu disponible, peu solidaires, qui « ne soutiennent pas » [1.994], laissent se débrouiller seul [1.877] etc. La déchéance c'est la fracture numérique [1.218], l'éclatement [1.325], [1.337], le fait que tout le monde ne soit pas sur le même pied [7.298] etc. : « ceux qui n'ont pas d'ordi se sentent floués » [1.276] ; « laissées pour compte » [1.289].	***Servitude de l'argent*** *Pour beaucoup de membres de BruSEL «l'argent est un problème qui bloque ». A ce titre ils peuvent être considérés comme les petits de la cité marchandes : petits en tant qu'il sont « tenus à l'argent », non-solvables* …Leur adhésion est souvent motivée par une volonté de s'affranchir d'obligations financières ou de répondre à des désirs inassouvis : « C'est vrai que c'était frustrant de ne pas pouvoir avoir accès à … » [3.169]. La figure du petit de la société marchande c'est aussi et surtout l'endetté. Sans surprise on voit qu'a ce niveau BruSEL opère encore un mouvement de subversion, de renversement de valeur : on cherche à convaincre que l'endettement n'y a rien de péjoratif. Mais une fois de plus, les traces de l'*ethos* marchand demeurent et l'application du principe est de fait malaisée: « J'aime pas être en négatif quoi » [3.204], « ils ne disent *ne t'en fais pas*, mais par principe je ne me sens pas bien, de demander beaucoup si je n'ai pas beaucoup de demandes » [3.205], « C'est vis-à-vis de moi, parce que je suis quelqu'un qui aime bien (…) échanger quoi, je n'aime pas de devoir ». [7.465], « je n'aime pas d'avoir des dettes quoi… C'est moi ça » [7.474] Dans le société marchande, être asservi à l'argent, c'est aussi en arriver à ce que la volonté de consommer fasse perdre de vue l'objectif le plus fondamental de la cité : la meilleure allocation possible des ressources. Le SEL s'accorde ici sur le diagnostic mais ni sur le nombre de cas ni sur le remède à apporter. La volonté irréfléchie de consommer doit être combattue non seulement chez l'investisseur, mais aussi chez tout citoyen. Et le remède à apporter est non pas une rationalité maximisatrice de profit mais une solidarité.	***Traiter les gens comme des choses*** ***Inefficacité, improductivité*** La p.i. 2 fait régulièrement recours à la grammaire du monde industriel pour critiquer le SEL : « ça tourne au ralenti » [2.38], « On fait des offres de services et il n'y a personne qui vient » [2.163], « Ca ne marche pas, ça ne fonctionne pas » [2.175], « ça tourne en rond » [2.470]. Etre un petit sujet revient ici à « se sentir inutile, imaginal » [3.362], « rester sous-employé », inactif, sans rien faire… [3.171, 3.177, 3.176, 6.470][cf. 9.75, 9.80, 11.327]	***Inengageable : Inadaptable, autoritaire, rigide, immobile, local, enraciné, intolérant, tueur de réseau*** On dévalorise tout ce qui peut s'apparenter à de la hiérarchie, de l'apathie ou a une attitude 'fermée', asociale. En revanche, BruSEL assume pleinement son statut de système local. La déchéance de la cité c'est la fermeture du réseau : le fait que l'on cesse d'y projeter et d'y tisser des liens : les comptes aberrant en négatif, l'absence d'échange et de participation, le fait de tourner en circuit fermé et d'exclure les biens de l'échange, les nouveaux qui restent à zéro etc [1.1099, 1.1086, 2.85, 2.417, 3.261, 4.172, 4.758, 6.208, 6.500, 6.293, 6.115, 7.259, 11.484, 13.108] : « Il y a peu d'échanges » [7.342][7.353], stagnation [7.379], « Trop peu de gens (…) pensent directement SEL » [8.233]. « Je considère ça comme un échec, un membre qui a trouvé chouette la philosophie, et puis il est resté à zéro et puis il s'est dit « maintenant ça fait trois ans qui s'est rien passé, ça sert à rien quoi… donc je m'en vais. Ca je crois que c'est la pire échec qu'il peut y avoir dans notre philosophie » [6.505]

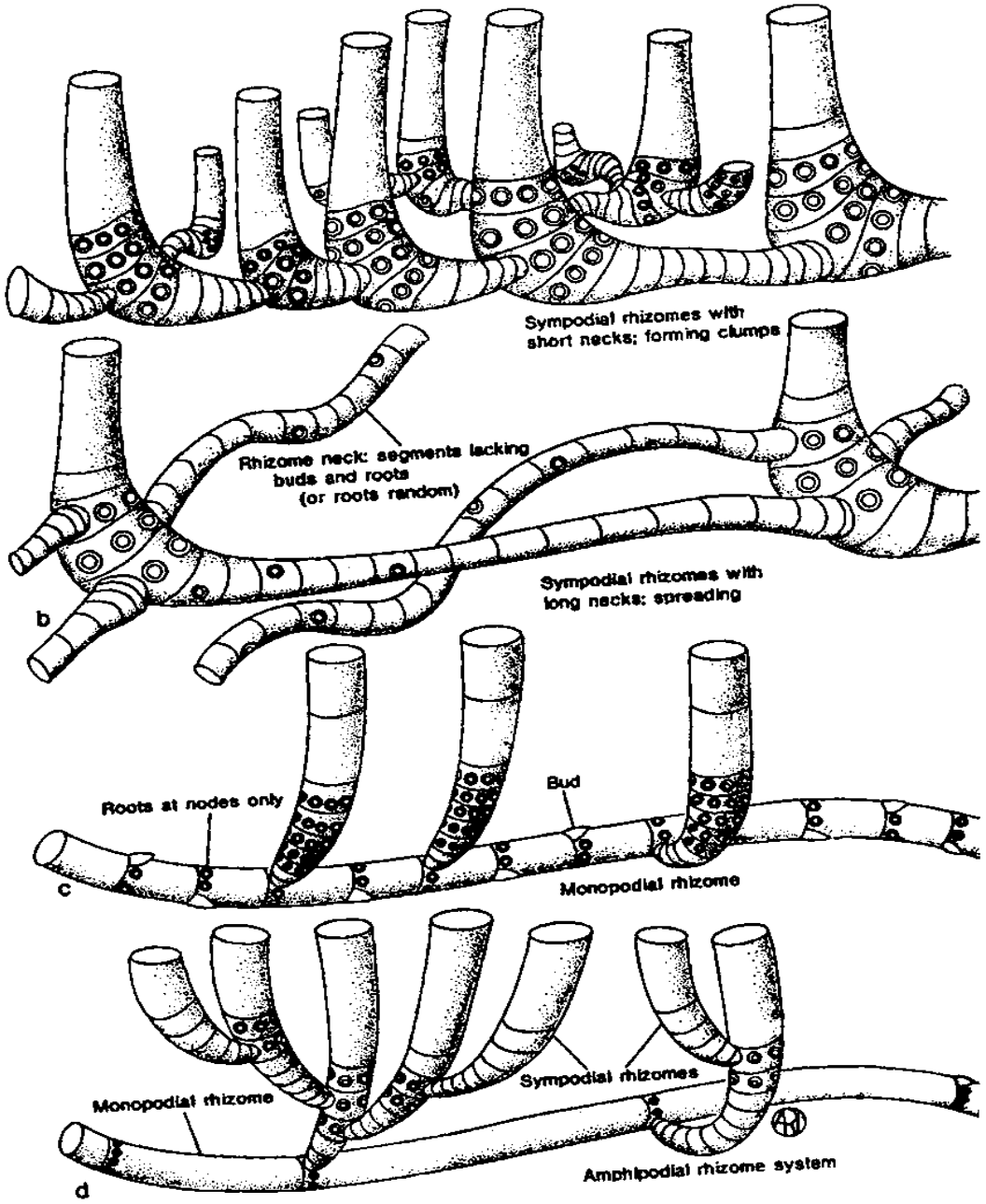
Sympodial rhizomes with
short necks; forming clumps
Rhizome neck: segments lacking
buds and roots
(or roots random)
Sympodial rhizomes with
long necks; spreading
b
Roots at nodes only
Bud
c
Monopodial rhizome
Monopodial rhizome
Sympodial rhizomes
Amphipodial rhizome system
d